DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12856 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   VENDREDI 30 MAI 1986

La main tendue de l'Afrique

Il est douteux que la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies sur l'Afrique se termine le 31 mai par une mobilisation des bonnes volontés aussi spectaculaire que les marathons, à participation payante, organisés dimanche dernier dans plusieurs capitales en prélude à cet événement. Les ministres venus à New-York ne représentent pas tous des monstres froids pour lesquels l'aide au développement n'est qu'une arme parmi d'autres dans les luttes hégémoniques et idéologiques. Même les plus généreux cependant doivent prendre en compte une conjoncture économique qui incite davantage aux restrictions budgétaires qu'aux libéralités.

Les Etats-Unis, le Japon, la France, la Grande-Bretagne et la RFA ont tenu un langage identique pour repousser poliment la demande de moratoire d'une dette évaluée à quelque 57 milliards de dollars, estimant que l'ONU n'était pas un « cadre approprié » pour trouver la solution du problème. Ces pays font des promesses d'aide supplémentaire, mais assorties d'un plaidoyer pour l'initiative privée, décidément dans l'air du temps. Les propos de M. George Shultz sont proches des vues de la « cellule africaine » de M. Chirac. Avant cette session, on soulignait dans l'entourage du premier ministre français que la seule innovation possible en matière de coopération bilatérale consisterait à contribuer à la création de petites entreprises rentables chez nos partenaires sans réduire pour autant les aides publiques.

Cette session, sans précédent, est due à la ténacité de M. Abdou Diouf, chef de l'Etat sénégalais et président en exercice de l'OUA. Fort de sa réputation de modéré, il s'était déjà employé à convaincre l'Occident que son intérêt bien compris est d'imposer des réformes au gouvernement de l'Afrique du Sud pour que celle-ci ne bascule pas dans une situation révolutionnaire. Son autre ambition est de faire signer par l'Afrique et les pays industrialisés un « contrat » basé sur la confiance qui préserverait ce continent d'une faillite dont ses fournisseurs et clients pâtiraient nécessairement un jour.

Sauf s'il s'agit de suggérer que ce contrat éviterait à ses bénéficiaires de sombrer dans le totalitarisme, la formule « plan Marshall pour l'Afrique », employée dans les couloirs de l'ONU, n'est guère heureuse. La situation actuelle de l'Afrique ne rappelle en rien celle de l'Europe d'après guerre. Allant vers les 600 millions d'habitants à la fin du siècle, au taux actuel de fécondité, l'ancien « continent vide » est menacé de surpopulation eu égard à la faiblesse de ses ressources alimentaires. Un des engagements du « contrat » prévoirait de consacrer le quart des investissements africains à l'agriculture, contre 5 % en moyenne jusqu'à présent.

Au cours de cette concertation internationale pour réunir au moins une partie des 45 millions de dollars d'aide supplémentaire demandés par l'Afrique, le représentant de l'URSS a jugé bon de s'en tenir à un long réquisitoire contre le « néocolonialisme ». Antienne que même les pays « progressistes » semblent moins disposés que naguère à prendre pour argent comptant. Après une longue période de méfiance acrimonieuse, deux ministres malgaches séjournent actuellement à Paris pour convaincre les chefs d'entreprise français de s'intéresser davantage à leur pays. Renonçant à accuser de tous leurs maux l'ancien colonisateur, bien des responsables africains reconnaissent leurs propres erreurs de gestion et se disent prêts à les corriger. Dans une conjoncture plutôt sombre, cette prise de conscience permet d'espérer en l'avenir de l'Afrique.

(Lire nos informations page 6.)

LE COLLECTIF BUDGÉTAIRE ET LA RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL

M. Chirac engage à nouveau la responsabilité du gouvernement

M. Jacques Chirac a engagé ce jeudi 29 mai la responsabilité de son gouvernement sur le collectif budgétaire, conformément à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution. C'est la troisième fois que le premier ministre utilise cette procédure. Il justifie son attitude par l'« obstruction » de l'opposition. Cette procédure contraignante est aussi destinée à résister aux pressions exercées par la majorité. Le collectif budgétaire sera considéré comme adopté si la motion de censure que doit déposer le Parti socialiste n'obtient pas la majorité absolue des députés.

M. Jacques Chirac conduit sa majorité au canon. Ce rythme ne lui déplaît certainement pas, car il correspond assez bien à son tempérament. Mais le premier ministre se serait probablement passé volontiers d'utiliser une troisième fois l'article 49-3. En effet, si ce nouveau recours à cette procédure contraignante ne constitue pas tout à fait une preuve de faiblesse, ce o'est certaioement pas la confirmation d'une position de force.

Depuis qo'il est à l'hôtel Matignon, le maire de Paris a présenté trois textes aux députés et trois fois il a dû recourir à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, ce qui revient, en clair, à dire aux élus du 16 mars : vous prenez tel quel le texte que je vous présente ou vous reoversez mon gonvernement. Certes, la première fois, dans la discussion de la loi d'habilitation économique et sociale, il s'agissait de mettre fin à un débat que la gauche voulait plus long que ne le souhaitait la droite. Mais, la deuxième fois, sur le retour au scrutin majoritaire, M. Chirae a usé de cette arme toot simplement paree qu'il o'était pas persuadé que tous les élus de sa majorité le suivraient sans manifester leur grogne par leur vote, ou leur abstention.

Anjourd'hui, il y a un peu des deux dans l'attitude do premier ministre. La majorité se laissait aller à une certaine surenchère, aiguillonnée par le Front national, tandis que les communistes et les socialistes voulaient débattre plus longuement qu'il n'est de coutume pour un collectif budgétaire.

THIERRY BRÉHIER.

(Lire la suite page 7.)

M. Léotard définit le processus de privatisation de TF 1

Invité à « L'heure de vérité » sur Antenne 2, le mercredi 28 mai, M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, a précisé le processus de privatisation de TF 1 : 40 % du capital de la chaîne seront cédés au public, 10 % aux salariés. Le futur opérateur gardera le contrôle avec 50 %. Le ministre a confirmé la baisse de la redevance et le maintien de la publicité sur les chaînes publiques. Par ailleurs, M. Léotard n'a pas caché ses ambitions présidentielles.

(Lire page 9 l'article de JEAN-FRANÇOIS LACAN.)



A LA RECHERCHE D'UN DIFFICILE ÉQUILIBRE

La Sécurité sociale entre deux maux

Pour la sécurité sociale le gouvernement n'a le choix qu'entre augmenter les cotisations, réduire – ou du moins restreindre – les prestations ou faire les deux : la hausse des coûts o'est plus absorbée comme naguère par l'augmentation de la production et par l'inflation. Les qoestions soot donc : quand, à quel rythme, dans quelles proportions et pour qui.

Le chômage ne permet pas d'autre issue avant longtemps : les mesures prévues pour lutter contre celui des jeunes vont se traduire dans un premier temps par un transfert de plusieurs milliards de francs des entreprises au budget de l'Etat, c'est-à-dire, en définitive, de l'ensemble des Français.

La situation est assez claire sur le plan technique, à défaut de l'être sur le plao politiqoe. « Techniquement », il o'y a pas de menace immédiate : le régime général, qui couvre les salariés du secteur privé, soit 60 % des actifs, o'est pas encore en déséquilibre. En dépit de la dramatisation pratiquée par le gouvernement actuel , « *héritage* » oblige, pour faire pièce à l'optimisme do précédent, le déficit du régime général ne devrait pas dépasser une quinzaine de milliards de francs à la fin de 1986 : guère plus de 2 % de ses dépenses, guère plus de la moitié de ses réserves de trésorerie.

Mais la situation va ensuite s'assombrir, et durablemeot, même si le défieit de 1987 n'atteint pas le chiffre pessimiste de 40 milliards de francs annoncé par la direction do budget.

Ces difficultés ne concernent pas que le régime général : ainsi, le déficit de la caisse d'assurance-maladie des travailleurs indépendants devrait en 1986 atteindre 700 millions de francs, soit 4 % de ses dépenses. La caisse de retraite des agents des collectivités locales entrera dans la zone rouge l'an prochain ; la majorité des « régimes spéciaux » du secteur public et celui des agriculteurs, o'équilibrent leurs comptes depuis des années que grâce à des subventions croissantes de l'Etat et à l'aide des voisins, entre autres du régime général.

Responsable principal de cette dégradation : les retraites. A législation inchangée, l'allongement de la vie, celui des carrières validées et l'avancement de l'âge de départ à la retraite accroissent inéluctablement les charges des régimes.

GUY HERZLICH.

(Lire la suite page 28.)

Simone de Beauvoir adolescente

Un carnet retrouvé de l'écrivain quand elle était au cours Désir.

PAGE 17

L'OCDE optimiste

Les pays industrialisés ne doivent pas gâcher les chances d'une conjonction de facteurs économiques favorables. Tous les records sont battus à Wall Street, où les investisseurs anticipent le retour à une forte croissance.

PAGES 31 et 32

Tchernobyl : nouveau bilan

Près d'un millier de personnes affectées par des radiations dangereuses.

PAGE 3

Démission au Brésil

Le ministre chargé de la réforme agraire quitte le gouvernement.

PAGE 4

Le Monde DES LIVRES

– Littérature et football : l'état de grâce.
– Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech.

Pages 15 à 20

RAVALEMENT DE FAÇADE A L'OCCASION DU MUNDIAL

Le Mexique, les buts et les haricots

De notre envoyé spécial

Mexico. – « *Le Mexique est toujours debout.* » A la veille du Mundial, le slogan s'étale sur les murs, orne les voitures de police, les palissades masquant les démolitions. Comme s'il fallait convaincre les Mexicains, les encourager à continuer à avoir confiance en eux-mêmes et en leur pays.

Apparemment, le gouvernement o'a pas ménagé ses efforts pour panser les nombreuses plaies encore béantes de la capitale et pour recevoir fastueusement les visiteurs attendus avec impatience. Les Mexicains de la rue, eux, semblent moins directement passionnés par la rencontre sportive que par les quelques menus avantages qu'ils espèrent en tirer. Uo décalage très net apparaît entre les préoccupations des autorités, mécontentes des critiques exprimées à l'étranger, et les soucis d'une majorité de la population, entraînée dans le tourbillon des problèmes quotidiens. Et quand le mécontentement apparaît sous forme d'inscriptioo murale affirmant « *No queremos goles, queremos frijoles* » *(1)*, ce qui est la manière mexicaine de dire « *assez de jeux, nous voulons du pain* », une équipe municipale de nettoyage est dépêchée d'urgence afin de la faire disparaître.

Chacun convient finalement que la crise n'est plus seulement écooomiqoe et sociale, mais morale et politique. Le double séisme de septembre dernier a joué un rôle de catalyseur, et a fait vaciller les idées traditionoelles, pourtant solidemeot ancrées, sur l'immuable stabilité politique mexicaine. Les remous du marché pétrolier n'ont rien arrangé.

Pour les responsables politiques, il s'agit de serrer les rangs, de colmater les brèches et d'imposer une certaine austérité à une classe moyenne peu disposée à être la seule à en faire les frais. A Mexico même, la délinquance de droit commoo augmeote et ioqoiète les autorités. Cela n'empêche pas l'insouciance la plus totale de régner dans les centres de loisirs de Mexico, où cadres supérieurs, hauts fonctionnaires et proches des cercles gouvernementaux vont passer les fins de semaine dans d'anciennes haciendas reconverties en hôtels de luxe.

Comme trop souvent ici, le fardeau le plus lourd retombe sur les moins favorisés. Les principales victimes du tremblement de terre sont les habitants des zones pauvres. L'incurie des responsables chargés de reloger les victimes et l'extrême lenteur des travaux alimeoteat un mécontentement latent.

Le mécontentement s'explique si l'on voit les cahutes mises à la disposition des sinistrés dans le cadre du programme officiel dit de réoovation des logements populaires. Non seulement les emplacements choisis laissent songeur – des rangées de baraquements dressées au milieu de la folle circulation du trafic urbain des autoroutes de la capitale – mais le matériao utilisé ne vaut pas grand-chose : du carton pressé et enduit d'un dérivé du pétrole pour les parois, une charpente de bois léger et de la tôle pour le toit.

Une allumette suffit à les faire flamber, et de récents incendies, peut-être intentionnels, en ont ravagé un certain nombre. Les sinistrés refusent parfois d'occuper ce qu'ils appellent des « poulaillers ». Les familles oombreuses préfèrent eneore s'entasser dans des masures de fortune bâties à la hâte avec des matériaux de récupération des immeubles effondrés ou évacués. Les responsables admettent qu'à peine 0,4 % de ce qui a été détruit a été reconstruit, et leur intention est de rebâtir 44 000 logements dans le courant de l'année. On estime à 120 000 le nombre de familles sinistrées.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

(Lire la suite page 5.)

(1) « *Nous ne voulons pas des buts, mais des haricots.* »

débats

LA BAGARRE DE TF1

La privatisation de TF1 n'a pas fini d'alimenter la polémique. François Haut applaudit à l'élargissement de la brèche pratiquée dans un monopole qu'il estime rétrograde. A l'opposé, Pierre Noguera et Alain Billon s'indignent de cette irruption de la passion idéologique libérale dans un domaine où ne devrait pas régner la loi du marché.

Hersant, Berlusconi, Coca-Cola et les autres

Barrer la route à ceux qui nous considèrent comme une marchandise

par PIERRE NOGUERA (*)

LA droite a franchi le Rubicon. Dans un premier assaut, elle livre TF 1 au privé et se prépare à en faire autant pour FR 3. Sans compter le démantèlement en perspective de secteurs importants comme la SFP, TDF ou l'INA. Elle laisse (pour l'instant) Antenne 2 dans le secteur public avec une formule qui laisse dubitatif : « *Ce sera la chaîne de référence.* »

Ainsi, la France aurait le « privilège » d'être le seul pays développé de l'Europe de l'Ouest à avoir son service public de télévision vendu au privé et réduit à un seul réseau. Même Mme Thatcher n'a pas osé aller aussi loin, c'est dire ! Au fond, il faut reconnaître que MM. Chirac et Giscard d'Estaing ont de la suite dans les idées. En 1974, ils démantèlent l'ORTF en invoquant un déficit (reconnu dérisoire peu de temps après). Aujourd'hui, sous le prétexte de libéralisme et d'une efficacité meilleure, ils s'apprêtent à livrer aux appétits du secteur privé l'essentiel d'un patrimoine qui, en fait de monopole, ne devrait en connaître qu'un seul. Celui de la nation tout entière.

Mémoire collective

Parce que le financement du service public de la radiodiffusion a été assuré par quasiment l'ensemble des Françaises et des Français. Parce qu'au fil des *années il s'est inscrit dans leur* mémoire collective et leur identité culturelle. Parce qu'en vertu de ce qui précède (l'avons-nous assez dit et répété ?) les produits audiovisuels ne sont pas des produits comme les autres. Certes, ils sont bien aussi comme d'autres des produits marchands. Mais justement ils le sont *aussi* et non pas *d'abord*.

D'abord, oui. Car la justification du service public, c'est la qualité et la diversification de ses produits mis au service de publics eux-mêmes diversifiés. La recherche du plus grand nombre étant, certes, l'objectif toujours visé mais sans devenir pour autant l'obsession majeure.

Au fond, qu'est-ce qui *nous* arrive aujourd'hui ? La loi des marchands tout simplement. Et si l'on considère que les produits audiovisuels sont susceptibles de servir de rampes de lancement à des produits de consommation tout court, il ne faut pas s'étonner de voir MM. Hersant, Berlusconi et autres Tapie choisir et fabriquer nos programmes de télévision. Piafferaient-ils, ces hommes, devant les portes du service public, s'ils ne savaient pas qu'il y avait derrière beaucoup de pouvoir à détenir et d'argent à gagner ? Qu'elle est grave la responsabilité des hommes politiques qui s'en remettent aux marchands (français mais aussi sans doute aux multinationales) pour gérer notre patrimoine audiovisuel ! Coca-Cola pour régenter notre culture et sauvegarder notre identité nationale. Tragi-comédie !

Et le personnel ?

Il est vrai que, comme pour tout médicament à goût désagréable, la droite a prévu de quoi faciliter l'ingestion. C'est ainsi qu'on parle de supprimer la taxe sur les magnétoscopes et d'abaisser le taux de la redevance. Un vieil adage populaire nous prévient qu'en matière de marchandise il faut se méfier de ce qui est bon marché et *a fortiori* de ce qui est gratuit.

Et le personnel de TF 1 dans tout ça ? Un certain nombre de garanties ayant été acquises, le gouvernement s'empresse de rassurer. Il ne serait pas touché à ces acquis. L'ennui, c'est que tous les gouvernements promettaient la même chose à la veille de les supprimer ou de les remettre en question. En fait, aujourd'hui, ce n'est pas seulement TF 1 qui est menacé. Déjà, on parle d'effectifs pléthoriques par-ci et par-là, ce qui signifie, en allant au fond des choses, qu'à travers la privatisation de TF 1 c'est l'ensemble du service public de la radio-télévision que l'on cherche à déstabiliser. Les effets d'une telle agression fragiliseraient l'ensemble et les conséquences ne tarderaient pas à se faire sentir sur le public et sur les professionnels.

Il est vrai que, pour la première *fois* peut-être, nous ne sommes pas isolés. Plus de 70 % des Français ont fait savoir à travers différents sondages qu'ils refusaient la privatisation du service public de la radio-*télévision*. Mais quel gâchis ! De talents, d'enthousiasmes, de motivation et de savoir-faire.

La grève du 21 mai a été une bonne réponse. Mais il en faudra d'autres pour barrer la route à ceux qui nous considèrent comme une marchandise vendue au plus offrant.

(*) Président du Syndicat national de radiotélévision (CGT).

La télévision, service public ?

Au nom de quelle liberté l'Etat serait-il notre maître à penser audiovisuel ?

par FRANÇOIS HAUT (*)

L'UN des arguments principaux utilisés par les adversaires de la privatisation de TF 1 consiste à affirmer qu'il n'est pas possible à l'Etat de « brader le service public ». Mais pourquoi la télévision serait-elle un service public ?

L'idée de service public est une construction juridique qui apparaît avec le concept d'« Etat-providence » et évolue parallèlement à lui. Elle consiste non seulement, au nom de l'« intérêt général », à justifier l'intervention de l'Etat dans tous les domaines, mais aussi à faire que les règles qui régissent cette intervention dérogent au droit commun. Malgré des restrictions de la théorie dans les matières industrielles et commerciales, on est loin des idées libérales de l'Etat minimum et du règne de la loi.

Ainsi, au nom de ces idées, la télévision peut encore apparaître à certains comme un service public. Il faut dire que rien ne leur donne tort et que tout, dans l'organisation et le fonctionnement actuels de la télévision, est là pour le confirmer.

Au-delà du strict problème de l'intervention économique de l'Etat, qui n'est pas déterminant en la matière, se pose effectivement celui de la liberté de la communication. La France, c'est vrai, n'aime pas vraiment voir se propager librement les idées, et l'expression officielle ou le contrôle sont une tentation permanente de nos gouvernants. Pourtant, ce sont les révolutionnaires qui, dans la Déclaration des droits de 1789, écrivaient : « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme »... et il fallut attendre près d'un siècle pour que la presse soit libre. De même, dès les balbutiements de la TSF, l'Etat d'alors ne tarda pas à considérer ce moyen de transmission de la pensée comme sa chose en instituant un monopole de la radiodiffusion par extension de celui qui existait pour les lignes télégraphiques depuis le décret-loi du 27 décembre 1851. Ce qui fut vrai pour la radio jusqu'à l'assouplissement de 1982 l'est encore pour la télévision : l'Etat est le seul apte à informer et à satisfaire les goûts des français, à domicile ... au nom du service public ! Plus encore, il serait coupable, comme le pensent certains, de ne pas utiliser ses possibilités « éducatrices et civilisatrices ».

Que n'entend-t-on pas, aujourd'hui où l'on parle de privatisation de la télévision, sur l'emprise de tel ou tel ou sur la qualité des programmes... Au nom de quelle liberté, l'Etat serait-il notre maître à penser audiovisuel ?

A la veille de la dernière guerre, l'Etat considéra qu'il était nécessaire d'augmenter son emprise pour « faire échec aux propagandes étrangères ». Le danger vient-il toujours des « autres » ? Ne vient-il pas plutôt de ceux qui prônent encore une information unique ? Pour ceux qui le souhaitent, aucune difficulté n'existe pour écouter les radios étrangères, qu'il s'agisse aussi bien de Radio-Moscou, de la Voix de l'Amérique, ou Radio Tirana ; guère plus pour recevoir, via satellite, les télévisions du monde.

Faire son choix

Pourquoi alors condamner les Français qui veulent une autre information que celle de l'Etat ? Et s'il est possible, tous les jours, de lire plusieurs journaux, il est beaucoup plus difficile d'écouter plusieurs radios, encore plus de regarder plusieurs télévisions. Chacun, quand le pluralisme existera, pourra simplement faire le choix qui correspond à ses idées ou à ses goûts.

Lorsque, *timidement*, un gouvernement propose d'élargir la brèche faite dans ce monopole rétrograde (n'est-ce pas un pléonasme ?), ne pourrait-on pas laisser de côté les procès d'intention et se réjouir par-delà les clivages politiques de l'accession à une liberté dont le principe date déjà de près de deux siècles ?

C'est vrai, la méthode utilisée est malhabile. Opposer les chaînes encore « publiques » entre elles n'était pas utile. Il eût sans doute aussi été souhaitable d'annoncer une libéralisation *totale de la télévision permettant* à chacun de créer une chaîne, dans les limites de la technique et des accords internationaux, en considérant, par exemple, qu'avec le satellite, qui nécessite une infrastructure et un investissement moindres que les procédés traditionnels pour une couverture égale, les chances étaient plus ouvertes.

Il eût fallu, en un mot, rompre totalement avec l'idée que la télévision pouvait être un « service public » et affirmer que, si l'Etat devait conserver des moyens audiovisuels, c'était seulement au nom de la liberté d'expression et du rayonnement de la France dans le monde.

(*) Docteur en droit.

Les infortunes du libéralisme

S'agit-il d'honorer des dettes politiques contractées auprès d'amis puissants ?

par ALAIN BILLON (*)

APRÈS des hésitations et des revirements spectaculaires, des décisions ont enfin été prises : privatisation immédiate de TF1, privatisation, mais différée, de FR3, réattribution des concessions de service public. Or celles-ci ne correspondent manifestement pas aux attentes de l'opinion, comme l'attestent tous les sondages.

D'un côté, la création, voulue par la gauche, de nouvelles chaînes – Canal Plus, qui a fêté son millionnième abonné, la « 5 » et TV6 – correspond à une diversification très souhaitée des programmes. De l'autre, les téléspectateurs sont dans l'ensemble hostiles au démantèlement du service public audiovisuel ; ils demeurent très attachés aux *chaînes publiques, jugées* de qualité, comme le prouvent le haut niveau des indices de satisfaction et l'augmentation de la durée moyenne d'écoute.

Le gouvernement ne semble pas avoir pleinement mesuré les conséquences des mesures en préparation. La SFP, par exemple, pourra-t-elle poursuivre son rôle – fondamental – dans la création ? Autant que le sort de 2 500 salariés, ou le devenir d'équipements de prix, c'est la qualité des programmes, souvent enviés par les publics étrangers, qui est en jeu. Peut-on faire vivre grâce à la publicité, en dehors des chaînes privées déjà existantes, deux chaînes supplémentaires, sans porter un coup mortel à la presse écrite ? Comment justifier (quand on proclame par ailleurs la rigueur budgétaire) la suppression à terme des ressources publicitaires pour la chaîne publique subsistant, sans augmenter la redevance... ou baisser la qualité ? Autant de questions qui restent sans réponse à ce jour.

Enfin, pourquoi supprimer une Haute Autorité à laquelle M. Chirac avait pourtant rendu hommage pour son indépendance et son rôle efficace dans la défense du pluralisme... pour la remplacer par un organisme comparable ?

N'est-ce pas céder inconsidérément à la passion idéologique et à un libéralisme aveugle que de bouleverser un système qui, sans être parfait, donnait satisfaction – et de plus en plus – au citoyen téléspectateur ?

A moins qu'il ne s'agisse surtout d'honorer des dettes politiques contractées auprès d'amis puissants... et gourmands. Il conviendra d'examiner de près les garanties prévues pour contrôler la répartition du capital des chaînes privatisées, comme la désignation des nouveaux concessionnaires de la « 5 » et de TV6. La reconnaissance des services rendus est certes, en politique comme ailleurs, une vertu estimable. L'opinion risque cependant de mal comprendre qu'elle doive payer le prix de promesses faites par l'actuelle majorité par une baisse de la qualité des programmes et l'amputation du patrimoine national. Singulier libéralisme ; singulière recherche de la liberté que celle qui va à l'encontre des aspirations du plus grand nombre !

(*) Ancien député PS de Paris, membre du bureau d'Espaces 89.

COURRIER DES LECTEURS

Télévision de classe ?

Qu'une chaîne de télévision soit privée ou d'Etat, quatre-vingt-dix-neuf téléspectateurs sur cent ignorent ce que cela signifie, ou s'en moquent. Ce qui les préoccupe légitimement est que la télévision leur apparaisse bonne ou mauvaise (...).

Le vrai problème est que la même émission est jugée bonne par les uns et mauvaise par les autres. Or, sur ce point, les trois chaînes apparaissent indiscernables, et la privatisation de l'une n'y changera donc rien. Toutes trois, en effet – touchante unanimité – présentent pêle-mêle un petit nombre d'émissions qui ne plaisent qu'à un petit nombre de téléspectateurs, et un grand nombre d'autres qui plaisent au plus grand nombre de téléspectateurs. Le seul souhait qui s'impose est donc qu'une seule chaîne – privée ou d'Etat – présente exclusivement le petit nombre au petit nombre, et les deux autres – d'Etat ou privées – le grand au grand.

Par « petit nombre », il faut entendre l'exécution de musiques qu'illustrent des noms qui vont de Buxtehude à Bartok ; des conférences, exposés, interviews d'historiens, sociologues, écrivains, poètes, philosophes, scientifiques ; des pièces de théâtre qui s'étagent d'Eschyle à Pinter ; des films tels que *Brève rencontre, le Diable au corps, l'Ile nue* ou *Mort à Venise*. Par « grand nombre » : les matches télévisés, les courses cyclistes ou d'automobiles, le théâtre de boulevard, « Les enfants du rock », « L'école des fans », « Tiercé en direct », les jeux télévisés, Mireille Mathieu, « Dimanche Martin », « Cocoricocoboy », « Des chiffres et des lettres », « C'est beau la vie », « Loto-sportif », « Le petit Bouvard illustré ».

Ainsi serait considérablement diminué le nombre de téléspectateurs contraints sans cesse de quitter précipitamment une chaîne pour une autre.

Télévision de classe ? Non. Aux classes sociales, on appartient parce qu'on y est né, on y a grandi, vécu, on y est tombé ou s'y est élevé. Aux chaînes, on n'est pas enchaîné : il suffit de presser un bouton pour choisir.

JACQUES ROLLAND DE RENÉVILLE,
professeur émérite à l'université de Poitiers.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09.
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

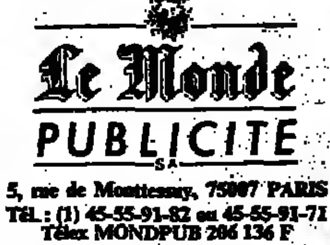
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

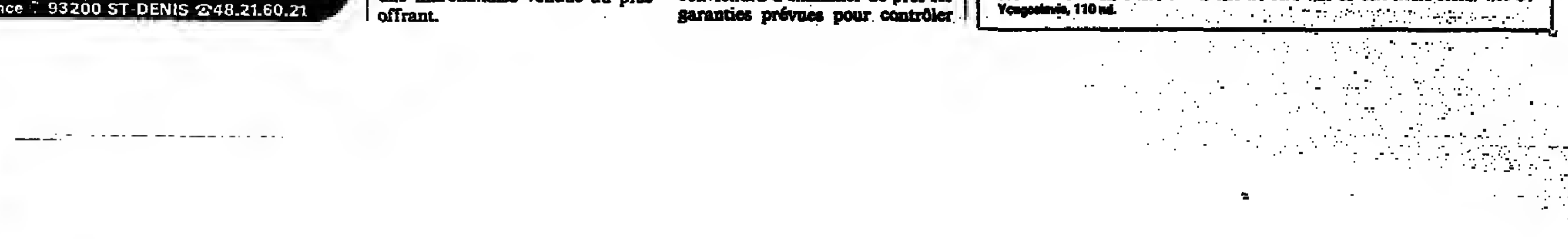
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 86 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.



étranger

EUROPE

URSS

Près de mille personnes de la région de Tchernobyl ont été affectées par des radiations dangereuses

De notre correspondant

Moscou. – Près de mille personnes de la région de Tchernobyl ont subi une irradiation dangereuse pour leur santé, a révélé mercredi 28 mai Mme Gouskova, radiologiste en chef de l'hôpital numéro 6 de Moscou. C'est la première fois qu'un chiffre aussi élevé est cité officiellement. Les autorités affirmaient jusqu'ici que trois cents personnes seulement avaient été hospitalisées. Mme Gouskova ne précise d'ailleurs pas quel est l'état de santé de ce millier de patients. Ce chiffre implique en tout cas que des habitants des localités voisines de la centrale – et pas seulement des ouvriers présents sur le site – ont été atteints de même que des pompiers par des radiations (1).

Plusieurs vedettes des variétés soviétiques ont annoncé d'autre part qu'elles participeraient vendredi 30 mai à un concert au bénéfice des victimes de Tchernobyl, la première initiative de ce genre en URSS. Le concert devait avoir lieu dans un stade de la capitale construit pour les Jeux olympiques de 1980 et qui peut accueillir vingt-cinq mille personnes. La chanteuse Ala Pougatcheva les groupes de rock Autographe, Bravo et Kruiz devaient se produire à cette occasion. Le concert est intitulé « Compte numéro 904 », l'intitulé bancaire sur lequel peuvent être versés les dons aux victimes.

Contrôles alimentaires

La *Literatournaya Gazeta* s'est de son côté préoccupée mercredi de l'innocuité des produits alimentaires vendus à Moscou. Des lecteurs avaient écrit à l'hebdomadaire, pleins de gratitude pour les explications fournies dans un précédent numéro par le premier vice-ministre de la santé. Mais il leur restait des *doutes tenaces... Une journaliste* de la *Literatournaya Gazeta* a donc arpenté les marchés de Moscou, un dosimètre à la main. On lui a *affirmé qu'aucune denrée n'était* mise en vente sans contrôle préalable et délivrance aux vendeurs d'un certificat indispensable pour obtenir un étal et une balance. Environ trois mille contrôles sont ainsi effectués chaque jour. Ils se sont révélés positifs dans sept cas le 14 mai et six le 16 mai. Une seule anomalie a été constatée depuis cette date, le 20 mai. Un garde de l'ambassade de France n'a sans doute pas eu de chance. Le rôti de veau qu'il avait acheté s'est révélé dangereusement radioactif. Ce rôti a été expédié à Paris pour être analysé.

La *Literatournaya Gazeta* a enfin publié en première page, mercredi, un poème sur Tchernobyl. *« J'entends de nouveau les herbes chanter en reprenant avec d'autres la route de Tchernobyl. La terre se ressaisit après avoir surmonté la mort »*, écrit Leonid Vycheslavsky. L'hebdomadaire reconnaît que son but est de *« ramener la tranquillité »* dans l'esprit de ses lecteurs. Des bruits inquiétants continuent cependant à parvenir à Moscou. Il semble ainsi que la dose de radiation subie par un habitant de Kiev en vingt jours soit actuellement équivalente à celle qui est admise pour une année entière. On parle d'autre part de pillages dans la zone interdite de 30 kilomètres autour de la centrale. *Dans les Izvestia* de mercredi, le vice-ministre de l'intérieur de l'Ukraine affirme que seul *« un petit voleur »* a été arrêté dans la zone interdite, et garantit aux personnes évacuées que leurs logements sont *« toujours surveillés »*. Ce *« petit voleur »* visitait d'ailleurs les maisons abandonnées à la recherche de vodka. Selon une rumeur plus inquiétante qui circule à Moscou, des soldats sont chargés dans la zone interdite d'abattre des chiens errants qui présentent des symptômes bizarres.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) L'hebdomadaire *les Nouvelles de Moscou*, publiée jeudi 29 mai, annonce pour sa part que plus de deux cent vingt mille personnes ont subi des examens médicaux à la suite de la catastrophe.

Autriche

Les conversations en haut lieu du « simple soldat » Waldheim

Le « simple soldat » Waldheim – comme se qualifie lui même le candidat à la présidence de la République autrichienne, lorsqu'il évoque son service dans l'armée du Reich – a participé à plusieurs reprises à des réunions restreintes avec le responsable du haut commandement du groupe E de la Wehrmacht, le général Erich Schmidt-Richberg. Le Congrès juif mondial, toujours prodigue d'éléments nouveaux sur le passé de M. Waldheim, a présenté mercredi 28 mai à New-York des documents secrets de l'armée allemande, provenant des archives américaines, qui citent M. Kurt Waldheim parmi les trois personnes ayant participé à des réunions au cours desquelles il fut question notamment de l'utilisation des otages pour prévenir les opérations de sabotage et de l'« opération Viper », nom de code d'un programme de « nettoyage » de certaines zones de résistance en Grèce, qui s'est traduit par la destruction de nombreux villages.

L'un des documents, daté du 20 mai 1944, indique que M. Kurt Waldheim a fait un rapport au général Schmidt-Richberg sur la situation en Méditerranée, en Italie et dans les Balkans, et que l'on discuta, au cours de la même réunion, du projet d'entasser des otages à l'avant d'un train traversant le Péloponnèse, pour dissuader les partisans de toute attaque. La troisième personne présente à cette réunion était un autre lieutenant, du nom de Frey.

Un autre document, daté du 13 juin 1944, indique que, lors d'une autre réunion des trois mêmes hommes, M. Kurt Waldheim a fait un rapport sur le travail forcé en Grèce.

Le troisième document (9 août 1944) stipule que les trois hommes ont évoqué le succès de l'« opération Viper ». Dans un rapport ultérieur (15 août 1944) des services de renseignement de la Wehrmacht, cette opération est décrite de la façon suivante : *« Viper : nettoyage avec destruction de tous les villages sans affrontement important avec l'ennemi. »* – *(Reuter, UPI.)*

L'étrange persécution d'un soviétique marié à une Française

De notre correspondant

Moscou. – Un Soviétique marié à une Française, M. Vladimir Pavlenko, a été informé, mercredi 28 mai, qu'il ne serait jamais autorisé à se rendre en France. Son épouse, enseignante à Saint-Etienne et qui vient régulièrement le voir avec un visa de tourisme, a de son côté été avertie que celui-ci expirait le 15 juin prochain et ne serait pas renouvelé. *« Le fait que nous vous ayons autorisés à vous marier n'implique pas que nous soyons obligés de vous laisser vivre ensemble »*, leur a déclaré, impavide, M. Kouznetsov, le chef du bureau de l'OVIR (l'organisme qui délivre les visas de sortie).

La situation de M. Pavlenko est désormais totalement absurde. Douze jours après son mariage, en mai 1985, il a été chassé de l'université de Moscou, où il était chercheur en économie et informaticien.

Il a accompli depuis de vaines démarches pour trouver un travail dans ses compétences. Sa qualification est reconnue, puisqu'il a reçu le prix de l'Académie des sciences pour les jeunes économistes et figure à ce titre dans l'édition 1986 de la grande Encyclopédie soviétique. M. Pavlenko ne peut donc ni travailler ni quitter le pays. Dès novembre dernier, il avait été convoqué par la milice, qui l'avait accusé de « parasitisme social » et enjoint de reprendre un emploi avant la fin de l'année. M. Pavlenko est, d'autre part, en butte à toutes sortes de brimades. Il reçoit d'innombrables lettres anonymes injurieuses, il a été frappé à plusieurs reprises dans la rue par des inconnus, dont une fois si violemment qu'il a dû être soigné pendant deux mois. Sa mère a également été agressée alors qu'elle revenait du marché.

Un curieux personnage qu'il a connu à l'université s'acharne contre lui, vient terroriser sa mère chez elle, écrit à son père pour lui faire le procès de l'éducation qu'il a donnée à son fils, écrit même à sa femme en France pour la dissuader de venir voir son mari en URSS. La milice, avertie, n'intervient pas. Des témoins surgis de nulle part affirment, après les agressions dont M. Pavlenko et sa mère ont été victimes, que ceux-ci ont eu un accident d'autobus...

Cet acharnement est inhabituel à plus d'un titre, même si les autorités, ici, ne favorisent guère les mariages entre Soviétiques et étrangères. En tant qu'informaticien, M. Pavlenko, qui est âgé de *trente-quatre ans*, a favorisé l'achat par l'université de Moscou de petits ordinateurs scolaires de fabrication française. On lui reproche maintenant d'avoir tout manigancé dès le début pour quitter l'URSS. Il semble qu'on veuille faire de lui un exemple pour dissuader d'autres universitaires de haut niveau de se marier avec des étrangères. Ceci expliquerait l'étrange persécution dont il est victime.

D. Dh.

● *A propos de l'affaire Mikhailov.* – *Le Monde* avait signalé dans ses éditions du 23 mai l'ouverture à Leningrad d'un nouveau procès contre M. Gueorgui Mikhailov, amateur d'art, accusé de *« dilapidation, aliénation ou dissimulation d'un bien soumis à inventaire ou à saisie »*. Nous écrivions que M. Mikhailov, déjà condamné dans le passé, exposait dans son appartement des tableaux d'artistes non conformistes « et en vendait à l'occasion. » Me Rutkowski, avocat de Mme Véronique Marchal, épouse française de M. Mikhailov, nous prie de signaler que ce dernier *« a toujours nié avec la dernière énergie avoir jamais tiré un quelconque profit de son activité de collectionneur, qu'il a exercée dans le but désintéressé de promouvoir la peinture non conformiste »*.

UNE CONSÉQUENCE INDIRECTE DE LA CATASTROPHE

En Finlande : le Parti rural a menacé de quitter le gouvernement

De notre correspondant

Stockholm. – La catastrophe de Tchernobyl a indirectement donné quelques soucis ces derniers jours au premier ministre social-démocrate finlandais, M. Kalevi Sorsa. *La cohésion de son gouvernement* de coalition quadripartite a été mise à *l'épreuve, une fois de plus*, par une initiative inattendue du parti rural, de tendance populiste, qui sait exploiter rapidement les changements de direction des vents et les mouvements de l'opinion publique.

En déposant la semaine passée au Parlement une proposition réclamant le démantèlement, avant l'an 2000, des quatre réacteurs nucléaires actuellement en service en Finlande, les ruraux ont essayé de se refaire une popularité parmi les Finlandais, de plus en plus réservés à l'égard de l'énergie atomique. A moins d'un an des législatives, les sondages ne leur accordent, en effet, que 4,5 % des intentions de vote, soit 5,2 points de moins qu'aux élections de 1983.

Vennamo père et fils

Cette proposition « concrète » présentée par le député Pentti Kettunen et qui devait en principe être discutée au Parlement, mardi 27 mai, n'a pas plu du tout au premier ministre, entre autres parce qu'elle constituait une forme de désaveu de la politique énergétique du gouvernement. Vendredi 23 mai, M. Sorsa avait convoqué les dirigeants des groupes parlementaires des quatre partis de la coalition et menacé de démissionner si les ruraux ne retiraient pas leur motion. Ceux-ci avaient refusé de céder à l'ultimatum...

La crise était-elle inévitable ? Ou les ruraux allaient-ils rentrer dans le rang après ce mouvement d'humeur électoraliste, comme ils l'ont déjà fait plusieurs fois depuis leur entrée au gouvernement en 1983 ? A quelques mois des législatives, il n'était pas exclu qu'ils choisissent de passer dans l'opposition pour tenter de se refaire une santé.

Les deux personnalités marquantes du parti sont M. Veikko Vennamo, fondateur du mouvement, chef du groupe parlementaire et populiste à souhait, et son fils, M. Pekka Vennamo, président du parti, qui, lui, tient généralement des propos plus prudents, car il est ministre adjoint des finances. Or, ce fameux vendredi 23 mai, c'est le père, intransigeant, qui a *parlé* au nom de son parti, le fils étant malade... Quatre jours plus tard, celui-ci était rétabli, tandis que « papa Vennamo » *était en voyage...* Les choses se sont donc arrangées à la dernière minute, les ruraux ont accepté de retirer leur proposition sur le nucléaire et choisi de rester au gouvernement, pour mieux défendre *« le petit peuple et les pauvres de Finlande »*.

Les Vennamo et leurs amis estiment avoir été victimes de pressions intolérables de la part des députés des autres formations de la coalition, sur une question pour laquelle ils prétendent avoir *« le soutien de 80 % du peuple finlandais »*. Pour ne pas perdre complètement la face, ils ont maintenu une proposition allant dans le même sens, mais qui a été présentée par un député *« à titre individuel »* et immédiatement rejetée.

A dix mois des élections, il est compréhensible que chacun des partis membres d'une coalition qui en comprend quatre s'efforce de se démarquer et d'accentuer son profil particulier. Mais le premier ministre estime que cette dernière querelle – qualifiée de farce par certains – n'est pas digne d'un débat politique de qualité.

ALAIN DEBOVE.

Danemark

Le prince héritier Frederik fait son entrée dans la vie publique

De notre correspondante

Copenhague. – Le 20 juin prochain, le prince héritier Frederik de Danemark, fils aîné de la reine Margrethe II et du comte Henri de Monpezat (d'origine française), passera son baccalauréat comme des centaines de jeunes gens de son âge. Mais, auparavant, il aura subi une épreuve beaucoup plus difficile sous les yeux de milliers d'examinateurs attentifs : les téléspectateurs de son pays.

Le 26 mai, en effet, il a atteint sa majorité – dix-huit ans, – et cette date a marqué son entrée officielle dans la vie publique. Désormais, il assistera aux conseils des ministres avec sa mère, et les présidera quand celle-ci sera absente ou empêchée. On ne compte pas les associations sportives, scientifiques ou humanitaires qui ont déjà exprimé le désir de l'avoir comme parrain. Le Parlement lui a voté une liste civile personnelle (il a donc cessé de vivre grâce à l'argent de ses parents) et, dans quelque temps, il déménagera pour s'installer dans le palais Christian-VIII, qui, sur la place d'Amalienborg, fait pendant au palais Christian-IX, où il a été élevé.

Le lundi 26 mai, le prince, après s'être engagé devant le gouvernement à respecter la Constitution, a traversé Copenhague dans une calèche, au côté de la reine, dans des rues noires de monde. Le soir, le futur Frederik X a prononcé son premier discours public. Les Danois ont ainsi découvert avec surprise un adolescent – qu'ils connaissaient encore très peu – charmant et décontracté, prenant son rôle très au sérieux.

CAMILLE OLSEN.

FRANCOPHONIE

SELON UN SONDAGE IPSOS

88 % des Français jugent « important » de développer l'usage de la langue française dans le monde

Des banques ou des hôtels parisiens répondant en anglais aux lettres de leurs clients francophones ; de hauts fonctionnaires hexagonaux s'exprimant publiquement en anglais dans les organisations internationales ; les communiqués dans le seul anglais de l'*International Press Service* de M. Jean-Marie Drot, *« director of the French Academy in Rome »*, en d'autres termes, la Villa *Médicis, etc.*

Chaque jour amène son petit exemple tendant à démontrer que le sort de la francophonie est le dernier souci de nombre de Français. Le Haut Conseil (international) de la francophonie, réuni à Paris du 28 au 30 mai (*le Monde* du 28 mai), sous la présidence de M. Mitterrand, a d'ailleurs choisi pour thème de cette session « Francophonie et opinion publique », sur la base d'un rapport établi sous l'égide de M. Stelio Farandjis (France), secrétaire général du Haut Conseil.

Or voici qu'un sondage IPSOS, réalisé pour cet organisme auprès d'un échantillon national représentatif de 900 personnes âgées de quinze ans et plus, vient de suggérer que le manque d'intérêt pour la francophonie affecte plus « l'élite » que le commun des mortels. D'abord, 68 % des Français savent ce qu'est la francophonie (l'ensemble des pays, des gens utilisant le français), mais surtout, 88 % d'entre eux jugent important (52 % *« très important »* et 36 % *« assez important »* de développer l'usage du français dans le monde ; seuls 9 % pensent que cela est *« peu »* ou *« pas important »* et 3 % ne se prononcent pas ; les sommets ou réunions francophones internationales paraissent efficaces à 63 % des Français (18 % sont contre et 19 % sans opinion) pour faire avancer la cause de leur langue sur la planète ; 73 % d'entre eux estiment toutefois que ce but sera atteint par l'enseignement et la culture (20 % par l'économie).

Si 4 % seulement des personnes sondées pensaient que plus de vingt pays (en fait, plus de quarante) emploient actuellement le français, 32 % savaient que de plus en plus de gens (en chiffre absolu) parlent le français dans le monde (environ 120 millions de locuteurs réels, soit le double d'il y a trente-cinq ans) ; 88 % des habitants de l'Hexagone sont en mesure de dire qu'on parle français en Belgique, 79 % au Québec, 54 % à Madagascar et 30 % au Liban, pourcentages relativement honorables pour une nation qui ne vit pas le nez sur la mappemonde ; 52 % de nos compatriotes savent que le français reste idiome majeur dans les universités des pays arabes comme le Maroc, l'Algérie ou la Tunisie.

Si 52 % également des Français se sentent plus proches d'un étranger francophone que d'un ressortissant d'un pays voisin de la France ne sachant pas leur langue, en revanche seulement 33 % d'entre eux éprouvent un sentiment d'appartenance à la communauté francophone plus fort que celui qui les lie à la Communauté européenne (58 %), laquelle inclut, il est vrai, des peuples parlant français.

Si les Français ont du mal à donner le nom d'un organisme international privé utilisant le français – 28 % citent tout de même Médecins sans frontières et 21 % la Croix-Rouge – en contrepartie, ils n'éprouvent pas de mal à énumérer, dans leurs lectures, des auteurs francophones étrangers ou d'origine étrangère.

J.-P. P.-H.



DIPLOMATIE

UNE DÉCLARATION DU MINISTRE AMÉRICAIN DE LA DÉFENSE

Selon M. Weinberger, les Etat-Unis « ne sont plus liés » par les accords SALT-2

De notre correspondant

Washington. – Les Etats-Unis *« ne sont plus liés »* par le traité SALT-2, et le plafond de mille trois cent vingt vecteurs à ogives multiples fixé par l'accord soviéto-américain de 1979 sera dépassé à l'automne prochain lorsque l'Amérique mettra en service son cent trente et unième bombardier B-52 équipé de missiles de croisière, a déclaré mercredi 28 mai M. Weinberger, ministre américain de la défense.

Parfaitement conforme aux souhaits profonds et bien connus du chef du Pentagone, cette déclaration ne doit pas forcément être prise pour argent comptant, car l'attitude à adopter vis-à-vis du dernier en date des accords SALT est l'objet d'une constante lutte d'influence dans l'entourage de M. Reagan. M. Weinberger peut n'avoir cherché qu'à promouvoir sa position en tentant de l'officialiser. En outre, si une nouvelle rencontre entre M. Reagan et M. Gorbatchev doit bien avoir lieu à la fin de l'année, comme on le redit beaucoup dans les *milieux* diplomatiques américains, on voit mal la Maison Blanche prendre l'initiative, à la veille de ce sommet, de rendre définitivement caduc un texte qui symbolise largement le contrôle des armements – dans ses espoirs comme dans ses illusions.

Il reste que la déclaration de M. Weinberger se fonde sur une interprétation parfaitement légitime de la décision rendue publique la veille par M. Reagan (*le Monde* du 29 mai).

Le président avait en effet annoncé à la fois que les Etats-Unis continueraient, dans l'immédiat, à respecter le traité et qu'ils poursuivraient le déploiement des B-52 armés de missiles de croisière. Concrètement, M. Reagan avait ordonné le démantèlement de deux *sous-marins* nucléaires afin de compenser l'introduction d'un nouveau submersible. Mais l'on avait de surcroît fait valoir, dans certains *milieux officiels, que la mise en service* du futur et désormais fameux cent trente et unième B-52 pourrait, à son tour, être compensée par le *démantèlement de deux sous-marins* supplémentaires en invoquant les mêmes raisons d'*« économie »* que mardi, puisque leur modernisation est effectivement très coûteuse.

La déclaration de M. Weinberger ne suffit pas en elle-même à invalider *cette lecture. Il est*, en revanche, troublant que le secrétaire à la défense se soit aventuré à tenir des propos aussi catégoriques et que le plus modéré des actuels responsables de la politique américaine de contrôle des armements, M. Paul Nitze, ait déclaré, ce jeudi, au *Washington Post* que l'interprétation de M. Weinberger est *« correcte »*. En même temps pourtant, selon M. Nitze, le président serait résolu à *« revoir le dossier »* si le Kremlin répondait aux préoccupations américaines.

Pour être sans doute plus proche qu'il n'avait d'abord semblé d'une dénonciation américaine de SALT-2, on n'y est donc pas encore tout à fait. Mais l'enjeu de la réunion, cette année, d'un nouveau sommet s'est singulièrement alourdi en deux jours.

BERNARD GUETTA.

TASS DÉNONCE DES « CHANGEMENTS DANGEREUX » DANS LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE FRANÇAISE

Moscou *(AFP, Reuter)*. – L'agence Tass a fait état, mercredi 28 mai, d'un *« renforcement des tendances pro-américaines dans la politique étrangère du nouveau gouvernement français »*, quelques jours après les déclarations de M. Chirac sur l'attitude « positive » de la France à l'égard de l'initiative de défense stratégique (IDS) américaine.

« Il y a quelques mois, la réponse de la France officielle aux plans américains de militarisation de l'espace (...) était négative, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui », écrit l'agence officielle soviétique. *« Les déclarations faites ces derniers jours par les hauts dirigeants du pays témoignent des différences qui apparaissent entre le nouveau gouvernement et le président socialiste, ainsi que l'apparition de changements dangereux dans ce domaine. »*

Après avoir longuement cité l'allocution de M. Mitterrand à Coëtquidan, l'agence estime que l'*« opinion française est inquiète devant l'intention du gouvernement d'atteler le pays à la réalisation du projet de guerre des étoiles »*.

Le vice-président syrien à Moscou

L'URSS POURSUIVRA SES LIVRAISONS D'ARMES A DAMAS

Le numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, a promis, mercredi 28 mai, de poursuivre les livraisons d'armes de l'URSS à la Syrie afin que ce pays, dit-on à Moscou, puisse faire face aux *« menaces de l'impérialisme américain »*. M. Gorbatchev a réaffirmé cette politique de soutien à Damas lors de l'entretien qu'il a eu avec le vice-président syrien, M. Abdelhalim Khaddam, qui se trouve en visite officielle à Moscou au même moment que le numéro deux libyen, le commandant Abdessalam Jalloud, autre allié de l'URSS au Proche-Orient.

Les entretiens qu'ont eus MM. Gorbatchev et Khaddam ont permis aux deux dirigeants, selon Tass, *« d'examiner des questions concrètes ayant trait à l'intensification de l'aide à la Syrie pour le renforcement de sa capacité de défense en vertu du traité d'amitié et de coopération soviéto-syrien »* (de 1980).

L'agence évoque *« la solidarité invariable et le soutien de l'URSS à la Syrie »* et indique qu'ont également été abordées les questions suivantes : *« le problème de la solidarité inter-arabe, celui de l'unité du mouvement palestinien, les rapports avec l'Occident et les conséquences négatives de la guerre irano-irakienne »*. – *(AFP, Reuter.)*

RÉUNIE A HALIFAX

La session ministérielle de l'OTAN doit permettre aux Américains et aux Européens de s'expliquer sur leurs divergences

Halifax *(AFP, Reuter)*. – Les ministres des affaires étrangères des pays membres de l'OTAN se réunissent, jeudi 29 et vendredi 30 mai à Halifax (Canada), pour la session de printemps du conseil de l'alliance.

La réunion n'a pas d'ordre du jour *déterminé, les ministres pouvant* aborder librement tous les sujets qui leur semblent devoir être discutés. Lord Carrington, secrétaire général de l'organisation, a indiqué qu'il n'était pas certain, pour cette raison, et contrairement à la tradition, qu'un communiqué soit publié à l'issue des travaux, dont la nouvelle procédure marque, selon lui, *« une approche plus approfondie des sujets les plus difficiles »*, à la façon des réunions ministérielles de la CEE.

Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, devait ouvrir la réunion par un exposé consacré au durcissement des relations entre Moscou et Washington depuis la relative détente observée lors de la rencontre entre MM. Reagan et Gorbatchev, en novembre dernier à Genève. L'état des pourparlers, qui ont repris dans la cité helvétique, devait également être évoqué, de même que celui des négociations de Vienne sur la réduction des armements conventionnels.

S'agissant des rapports Est-Ouest, certaines divergences d'appréciation – qui s'étaient déjà manifestées entre les Américains, d'une part, certains Européens (dont la RFA et la France), de l'autre, sur le comportement à adopter à l'égard des Soviétiques, lors de la récente conférence de Berne (*le Monde* du 28 mai), – pourraient être de nouveau observées à Halifax et faire l'objet d'une explication de part et d'autre.

L'« affaire des passeports »

Les ministres de l'OTAN devaient également, selon toute vraisemblance, évoquer la reprise de la CSCE (*Conférence sur la sécurité* et la coopération en Europe), en novembre prochain à Vienne, l'éventualité d'un nouveau sommet Reagan-Gorbatchev avant *la fin de* l'année, les suites du raid américain contre la Libye et l'« affaire des passeports » à Berlin.

Sur ce dernier point, on a noté que les Soviétiques étaient restés en retrait par rapport aux Allemands de l'Est, lorsque ceux-ci ont décidé d'exiger des diplomates occidentaux en poste à Berlin-Est qu'ils présentent un passeport diplomatique pour se rendre dans le secteur ouest de l'ancienne capitale. Par ailleurs, les diplomates des trois puissances occupantes occidentales – Etats-Unis, France et Grande-Bretagne – n'ont pas eu, mercredi, à subir ces contrôles, dont on continue, du côté est-allemand, à minimiser la portée.

A TRAVERS LE MONDE

THAILANDE

Le bombardement d'un camp de réfugiés cambodgiens fait onze morts

Aranyaprathet. – Un camp de réfugiés khmers proche de la frontière avec le Cambodge, celui de Site-8, a été bombardé ce jeudi 29 mai. Onze réfugiés, dont deux enfants, ont été tués et une trentaine d'autres blessés. Des sources militaires thaïlandaises ont déclaré que les obus venaient du côté cambodgien de la frontière. Mais des membres des organisations d'assistance étrangères ont dit qu'il s'agissait sans doute de combats entre résistants khmers. Le camp de Site-8, situé à 50 kilomètres au sud d'*Aranyaprathet*, principale ville thaïlandaise de la région, abrite une trentaine de milliers de civils cambodgiens, ainsi qu'un nombre indéterminé de combattants khmers rouges. C'est le plus grave incident, sur cette *frontière, depuis plusieurs mois. – (UPI.)*

ARGENTINE

Un bateau de pêche taiwanais attaqué au large des Malouines

Buenos-Aires. – Un marin taiwanais a été tué, et trois autres ont été blessés lors de l'attaque de leur bateau de pêche par un patrouilleur de la marine de guerre argentine, a-t-on appris ce jeudi 29 mai, à Buenos-Aires. L'incident a eu lieu au large des Malouines, à la limite de la zone d'exclusion de 320 kilomètres fixée par les Britanniques, mais dans des eaux dont Buenos-Aires revendique la *souveraineté. Le bateau taiwanais pêchait sans autorisation. Le* patrouilleur argentin a recueilli les survivants. A Londres, un responsable du ministère de la défense a indiqué que les Argentins avaient refusé une offre des militaires britanniques basés aux Malouines, qui proposaient de se porter au secours des marins du chalutier taiwanais et dont le capitaine aurait refusé d'obéir aux injonctions du patrouilleur, qui lui intimait l'ordre de gagner les *côtes argentines. – (AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

Brésil

DEVANT LES HÉSITATIONS ET LES RECULADES DU GOUVERNEMENT

Le ministre chargé de la réforme agraire a donné sa démission

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. – Nouveaux remous sur le front de la réforme agraire. Alors que les assassinats de petits paysans et de syndicalistes agricoles se poursuivent dans le pays, le ministre chargé de la réforme, M. Nelson Ribeiro, a tiré la conclusion d'un an d'hésitations et de reculades gouvernementales : le mercredi 28 mai, il a démissionné. Choisi par Tancredo Nevès – le président mort sans avoir occupé son poste – en raison des appuis qu'il comptait dans l'Eglise, c'est à *celle-ci* que M. Ribeiro avait dû de garder son portefeuille lors du remaniement ministériel de février dernier, alors que le chef de l'Etat, M. Sarney, *pensait déjà* à le remplacer.

Depuis, le ministre avait pratiquement perdu toute autorité : l'an dernier, il avait déjà dû accepter l'amputation du projet de réforme lancé par son ministère, lequel prévoyait la redistribution d'ici à la fin du siècle, de 480 millions d'hectares – soit la moitié du territoire – et l'« installation » de sept millions de familles de paysans. Après plusieurs mois d'une campagne acharnée des grands propriétaires terriens, M. Sarney avait adopté un plan nettement en retrait par rapport au projet initial, mais que le ministre estimait capable *néanmoins de remodeler* le paysage foncier et d'apporter la paix dans les campagnes.

En fait, la situation n'a cessé de se dégrader. Le chef de l'Etat a remis, de mois en mois, l'application effective du plan et c'est seulement il y a deux semaines qu'il a donné le signal du départ. Alors que le gouvernement s'était fixé comme objectif de donner des terres à cent cinquante mille familles, avant la fin de l'année, seulement huit mille familles sont en passe actuellement de recevoir des titres de propriété en vertu d'expropriations d'urgence faites par le président de la République *sur environ* 400 000 hectares situés dans des zones de conflit.

Repartir à zéro

La philosophie même de la réforme semble avoir changé. Les auteurs du premier projet stipulaient que des expropriations seraient nécessaires pour donner des terres aux millions de paysans qui n'en ont pas ou pas assez. Ils prévoyaient de s'attaquer au latifundia, nom donné aux domaines agricoles d'une certaine extension ou qui sont tout ou partie improductifs. Sous la pression des lobbies agricoles, le président et ses conseillers ont abandonné cette ambition : le plan adopté en octobre 1985 pour être appliqué jusqu'à la fin de 1989 prévoit que le partage des terres sera négocié plutôt qu'imposé et que les expropriations, autant que possible, seront évitées.

Un nouveau pas dans l'abandon a été fait avec l'élaboration, en coulisses, d'un deuxième plan – appelé « plan conducteur » – par les militaires qui siègent au conseil *de sécurité national* et par le chef du cabinet civil de la présidence, M. Marco Maciel, l'un des transfuges de l'ancien régime installés aux postes de commande de la « nouvelle République ».

Partant du principe qu'il faut faire ce qui est possible et pas seulement ce qui est souhaitable, ce nouveau plan – du moins ce qu'on en sait, car il n'a pas été officiellement présenté – prévoit de redistribuer les terres qui appartiennent à l'Etat avant de partager celles des latifundistes, et de laisser à des commissions locales le soin de décider des zones à réformer en priorité. *« Autrement dit, on en revient à ce qui a été fait sous le régime militaire*, disent les partisans de M. Nelson Ribeiro : *l'Etat distribue ce qu'il possède et ne touche pas à la structure de la propriété. »*

Le coup de grâce a été donné au ministre démissionnaire avec la nomination, il y a un mois, à la tête de l'organisme chargé d'appliquer la réforme, l'INCRA (Institut national de colonisation et de réforme agraire), d'un homme jugé plus proche des grands propriétaires que des petits paysans, M. Pedro Dantas. Cette nomination a suscité une levée de boucliers parmi les techniciens du ministère et dans les syndicats agricoles. *« Pedro Dantas est un réactionnaire*, dit le président de la Confédération des travailleurs agricoles, M. José Francisco da Silva. *Pour lui, la réforme consiste à acheter leurs terres aux grands propriétaires et non à les exproprier. »*

M. Sarney a profité de la démission forcée de son ministre pour *repartir* à zéro. Le nouveau président de l'INCRA quittera lui aussi son poste et laissera le champ libre à une personnalité qui, en principe, devrait être moins contestée. En outre, M. Sarney a appelé pour remplacer M. Nelson Ribeiro un homme peu suspect de sympathie avec les possédants : M. Dante de Oliveira, maire de Cuiaba (Mato-Grosso), surnommé « l'homme des directes » pour *avoir été* l'auteur, en 1984, de l'amendement constitutionnel qui prévoyait le rétablissement de l'élection du président de la République au suffrage universel – amendement qui ne fut pas voté, mais qui donna lieu à une impressionnante mobilisation populaire. Homme de gauche, lié aux luttes syndicales et en faveur de la réforme agraire, M. Dante de Oliveira ne peut que plaire *a priori* au monde paysan. La présidence a annoncé qu'il choisira lui-même le nouveau président de l'INCRA.

La conférence épiscopale a réagi avec humeur au départ de M. Nelson Ribeiro : *« Un tel changement nous préoccupe et ne peut que retarder la réforme agricole »*, a déclaré son président, Dom Ivo Lurscheitsr. A propos de la réforme, l'évêque a ajouté qu'il fallait *« des faits concrets et immédiats »* sous peine, pour la nouvelle République, de *« se discréditer »*. L'Eglise perd un allié de taille avec M. Nelson Ribeiro dans un domaine où elle lutte depuis des années en risquant la vie des prêtres qui défendent les petits paysans. Trois semaines après l'assassinat du Père Josimo Morais Tavares sous les balles d'un « pistoleiro » (homme de main) de grands propriétaires du Goias et du Maranhao, *elle constate* qu'aucun des assassins n'a encore été arrêté. Soumise aux attaques de ses adversaires traditionnels (l'armée, les associations patronales), il lui a fallu aussi affronter les critiques – inattendues – du ministre de la justice, M. Paulo Brossard en qui elle pouvait espérer trouver un défenseur. M. Brossard a en effet déclaré que la réforme agraire était l'affaire du gouvernement et d'aucune autre entité, allusion transparente à l'Eglise, dont c'est le principal cheval de bataille. Il a donc formulé – de façon voilée – un jugement que n'aurait pas désavoué l'ancien régime, qui disait que la place des prêtres était à l'église et non ailleurs.

Ch. V.

Etats-Unis

Une commission officielle conclut au caractère pernicieux pour la société de la pornographie

Correspondance

Washington. – La lutte contre la pornographie aux Etats-Unis continue avec des fortunes diverses et, en tout cas avec presque toujours, de vives controverses. Ainsi, avant même *d'être rendu public, le rapport* d'une commission du ministère de la justice sur les effets sociaux de la pornographie est vigoureusement contesté, y compris par plusieurs membres de la commission. Si l'on en croit des indiscrétions publiées par le *New York Times*, la commission aurait conclu à l'existence d'un lien de cause à effet entre la pornographie et les violences sexuelles.

Prudemment, la commission reconnaîtrait que les preuves scientifiques décisives manquent. Néanmoins, elle affirmerait que le « matériel » (livres, photographies, films) pornographique pousse ceux qui y sont exposés à commettre des actes antisociaux, notamment des viols, ou, en tout cas, à accepter avec complaisance toutes les formes de violences sexuelles. Tout en se prononçant contre l'interdiction de ce matériel, la commission recommanderait l'application plus rigoureuse des lois contre l'obscénité et l'aggravation des peines contre les contrevenants aux lois et règlements en la matière édités par les Etats ou les municipalités.

Avis divergents

L'*intérêt majeur* de ce *rapport* est que ses conclusions sont diamétralement opposées à celles de la commission présidentielle de 1970. Cette dernière avait, en effet, estimé qu'aucune preuve n'avait été apportée sur un lien entre la pornographie et des actes antisociaux ou même des désordres psychiques. Elle était même allée plus loin en recommandant que soient éliminées toutes les restrictions concernant l'achat par les adultes de « matériel » pornographique. La présente commission Meese, du nom de l'actuel ministre de la justice, estime que le rapport de *1970 est dépassé, compte tenu* des changements et progrès intervenus dans les techniques de diffusion des images et des sons. D'autre part, à la différence de *précédentes* enquêtes, elle affirme que l'industrie pornographique est liée à des organisations criminelles comme la Cosa Nostra.

Au sein de la commission *Meese*, plusieurs experts contestent ces conclusions. Ils reconnaissent, certes, l'effet nocif pour la société des films ou livres où la femme est soumise à un traitement humiliant et dégradant, bref, où l'équilibre des partenaires sexuels n'est pas respecté. Mais ce sont les images de violence – et elles sont nombreuses – qui sont les plus dangereuses, estime ainsi le professeur Donnerstein. Avec un ou deux autres de ses collègues, il fait une différence entre la pornographie « douce » et la pornographie « dure ».

Certains soulignent aussi que la commission aurait dû étendre le champ de ses auditions en consultant, par exemple, les spécialistes de l'*Institut de justice* criminelle de Copenhague. Dans une étude, ils ont établi que dans les pays européens ayant abandonné toutes les restrictions à la vente de matériel pornographique, le nombre des viols a diminué au cours des dernières décennies ou est resté constant.

Les divers groupes de défense des libertés civiles craignent que le rapport de la commission Meese, au sein de laquelle les conservateurs sont majoritaires, n'ouvre la voie à des mesures de censure ou, en tout cas, à des restrictions sévères sur la distribution ou la diffusion de livres, magazines, films, etc.

Certaines organisations féministes se retrouvent dans le même camp que les conservateurs. Elles considèrent, en effet, que la pornographie viole les droits civiques de la femme. Jusqu'à nouvel ordre, cependant, la Cour suprême n'a pas retenu cet argument et a rejeté comme inconstitutionnelles les *lois ou ordonnances s'y référant.*

A dire vrai, en admettant que la pornographie ait un effet pernicieux *sur la société, lutter contre* elle est devenu de plus en plus difficile, en raison même de sa « démocratisation ». Le *matériel* pornographique, d'abord réservé à ceux ayant les moyens de l'acheter, est maintenant accessible *aux moins privilégiés*. Et le développement des vidéo cassettes vide les librairies et les cinémas spécialisés de leur clientèle. La pornographie s'est installée à domicile. Tout au plus, les combattants de la lutte anti-pornographique peuvent-ils espérer une application plus rigoureuse des lois existantes et la décision volontaire des grandes *chaînes de magasins* de ne plus exposer à leur clientèle magazines et livres controversés.

HENRI PIERRE.





AMÉRIQUES

Brésil

Le premier congrès des « enfants de la rue »

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Il y a les professeurs, les employés de banque, les ouvriers de l'industrie. Il y a les fonctionnaires et les commerçants. Il y a les mères célibataires, les Noirs, les homosexuels, les Indiens. Et il y a aussi au Brésil les « enfants de la rue ». Sept millions d'enfants abandonnés dans un pays où la moitié des soixante-trois millions de mineurs sont considérés comme *« carentes »*, c'est-à-dire manquant du strict nécessaire.

Jusqu'ici on n'osait pas parler d'eux comme d'une catégorie sociale. Voilà qui est fait. Depuis le lundi 26 mai, les « enfants de la rue » tiennent leur congrès. Le premier congrès national des gamins qui couchent sous les ponts ou à même le trottoir, enveloppés d'un journal. Et qui, dans la journée, se débrouillent avec la peur *bleue de la police*, synonyme pour eux de sévices, de viol, de prison.

Plus de quatre cents gosses *aux corps malingres, aux voix enrouées*, venus de tous les coins du Brésil, certains après deux ou trois jours d'autocar. Difficile, *a priori*, de les distinguer des autres enfants. Quand ils parlent, pourtant, on les reconnaît : un vocabulaire qui n'est pas de leur âge, *une vie qu'on n'imagine pas être* la leur.

Ils ont même assimilé le mot — « mineurs » — par lequel les désigne l'assistance sociale. Invités comme de vrais « congressistes » à parler devant la télé, ils ont presque le détachement des experts quand ils exposent leurs « problèmes ». Jusqu'au moment *où un regard un peu plus dur*, une voix étouffée, les montrent tout à coup en train de souffrir, en direct.

Interviews d'enfants. L'un a treize ans et, depuis l'âge de six ans, il travaille la *nuit* dans les marchés. Encore heureux quand on le paie. Car les gamins sont les souffre-douleur, les esclaves modernes, des commerçants. Un autre ramasse les vieux papiers. *Quelquefois*, il vole. *Si un policier* l'arrête, le plus souvent il le bat et lui prend son butin — il cherche donc autre chose à voler.

Des filles, treize ans, qui sont mères après avoir été violées. Des gosses cireurs de chaussures, d'autres guides touristiques, d'autres *qui font les courses* ou portent les paquets contre un pourboire. Le standing, c'est d'être grouillot dans une administration et de servir cinq, six fois, par jour le café aux employés.

Enfants qui travaillant en bandes, qui ont leurs *hiérarchies*. Les plus grands qui rackettent les plus petits et, partout, la violence de la police. *« Sur dix plaintes, six concernent la violence »*, dit l'un des organisateurs du congrès. Des cinq commissions formées par les enfants pendant leurs trois jours de débats à Brasilia, l'une traite de la violence, les autres de la famille, de la santé, du travail, de l'organisation. Chacune avec son badge de couleur : vert, blanc, *bleu, orange et rose pour* ceux qui parlent de coups subis.

Comma de vrais « congressistes », les enfants, mardi, ont visité le Parlement. Certains ont retrouvé leurs habitudes et se sont endormis dans les couloirs. Comme de vrais « congressistes » aussi ils *espèrent être reçus par le* président Sarney. Un prêtre de Belem, le Père Bruno Sechi, et diverses organisations sont à l'origine de cette « rencontre nationale » des « enfants de la rue ». Le *but*, outre de confronter des « expériences », d'organiser la « *solidarité* », *c'est de se faire* connaître aux autres Brésiliens, du moins à ceux, si nombreux, qui, à force de les croiser partout, finissent par ne plus les voir.

CHARLES VANHECKE.

Mexique

Ravalement de façade pour le Mundial

(Suite de la première page.)

Le tremblement de terre a aussi permis de mettre en lumière des pratiques ignorées de l'opinion publique. Ainsi, dans la *zona rosa*, la plus touristique de la capitale avec *ses nombreux hôtels*, ses boutiques et ses restaurants, des ateliers semi-clandestins ont été découverts. De jeunes ouvrières travaillaient pour des salaires *nettement inférieurs* aux barèmes officiels, pourtant déjà dérisoires.

Cette main-d'œuvre bon marché, formée essentiellement de mères ou de femmes célibataires, était rémunérée à environ 48 % du salaire minimum de 1 650 pesos par jour. Avec un dollar valant environ 500 pesos, cela représente *un peu plus de trois dollars*. Pour huit heures de travail, les midinettes ne percevaient donc guère plus d'un dollar et demi, sans la moindre garantie. Il est question *de porter le salaire minimum* quotidien à 2 000 pesos, mais, comme au cours des trois premiers mois de l'année, l'inflation s'est élevée à quelque 19 %, on imagine les conditions de vie de ces ouvrières !

A en croire avocats et intellectuels qui essaient de leur venir en aide depuis le tremblement de terre, *elles seraient plusieurs* dizaines de milliers dans cette situation, mais à peine trois à quatre mille se seraient présentées pour tenter d'obtenir des indemnités ou pour *s'affilier* à des « syndicats » lancés par de petits groupes d'activistes, afin de faire valoir leurs droits.

Le réveil politique que certains attendaient *n'a* toujours pas eu lieu. Les militants les plus enthousiastes hier se montrent moins sûrs. Ainsi, dans le vaste bidonville de Nezahualcoyotl, ils ne *font guère recette*. Les porte-parole de la gauche — aussi restreinte que fragmentée — admettent qu'il est chaque jour plus difficile d'avoir des contacts *suivis et fructueux* avec les habitants de ces zones de misère : leur préoccupation fondamentale est de survivre, de trouver un petit métier leur permettant d'assurer, plutôt mal que bien, la nourriture quotidienne. Pour eux, le Mundial est avant tout l'occasion d'aller se poster autour des stades pour cirer des souliers, vendre des boissons, des badges, des biscuits ou des souvenirs de pacotille, afin de faire rentrer quelque menue monnaie dans l'escarcelle familiale.

Drogue et violence

Un prêtre qui vit depuis plusieurs années dans la colonie El Sol aux confins de Nezahualcoyotl *constate* un *accroissement* alarmant du trafic de drogue et une nette augmentation de la violence. Celle-ci se traduit par des rixes à la sortie des petits bals du *samedi* soir, des bagarres sanglantes et sans motif, ou encore des coups de main contre des voisins apparemment un peu moins mal lotis. Il critique les dépenses somptuaires *pour aménager* les abords des stades ou les centres de communications, alors que dans la zone de Nezahualcoyotl, le transport public est déficient, 750 000 *personnes n'ont* pas d'emploi, les fonds manquent pour installer des canalisations et l'éclairage public, los conditions d'hygiène et d'approvisionnement en eau sont notoirement *insuffisantes*. Pour lui : *« Le Mexique est un navire en train de sombrer sous les effets conjugués du fardeau de la dette et de la chute des prix des produits pétroliers. Le capitaine fait en sorte que le peuple ne s'en rende pas compte, mais déjà les rats quittent le bateau. Le Mexique se trouve en état d'insolvabilité, et le gouvernement ne veut pas le reconnaître. »*

La situation économique demeure préoccupante. Les dirigeants s'efforcent de répondre aux exigences des bailleurs de fonds étrangers. En même temps, ils exhortent leurs concitoyens à manifester leur patriotisme en rapatriant les fonds placés à l'extérieur.

Patrons et industriels continnent ponr lenr part à faire preuve de la plus grande prudence, car les signes de reprise se font toujours attendre, tandis que les remous du marché pétrolier ne sont pas de nature à ranimer des enthousiasmes défaillants. Des experts affirment que, si le gouvernement avait contrôlé au cours des dix dernières années la fuite des capitaux, la dette dn Mexique ne dépasserait guère 12 milliards de dollars au lieu de 100 milliards..

Ils assurent que les capitaux mexicains ayant trouvé refuge au-delà de la frontière représentent au moins la moitié de la dette. D'autre part, les économistes évaluent à 6 milliards de dollars la diminution des revenus des exportations de brut pour 1986, en raison de la baisse des prix.

Augmentation de la pollution

Le séisme a fait resurgir des problèmes d'environnement, trop longtemps négligés sinon ignorés. La pollution à Mexico augmente, et l'air est chaque mois moins respirable. Des personnalités parmi les plus prestigieuses du pays ont formé le Groupe des cent, qui compte aujourd'hui quelque quatre cents membres, des intellectuels de toutes les sensibilités résolus à essayer de limiter les dégâts avant qu'il ne soit trop tard. Leur tâche n'est pas aisée, car, si leurs déclarations sont publiées, lues et commentées, l'écho qu'elles éveillent est mince. Leur réflexion met en cause les options des autorités, sans pouvoir exercer d'influence notable sur la définition de programmes engageant l'avenir. Et lenr approche se heurte à la question de la corruption, que nul ne peut se permettre de dénoncer ouvertement, à l'exception du président.

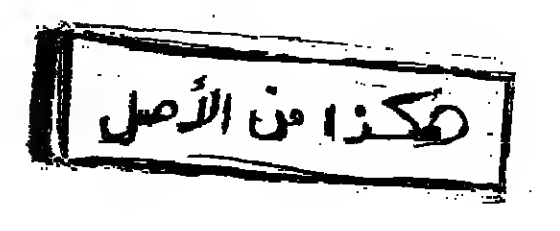
Certes, M. Miguel de la Madrid s'est courageusement lancé dans la bataille contre cette lèpre qui ronge le système. La récente extradition par les Etats-Unis de l'ancien chef de la police de la capitale, l'ex-général Arturo Durazo, qui a été mis sous les verrous, s'inscrit dans cette campagne. Mais, pour un gros poisson capturé, combien de pêcheurs en eau trouble de moindre envergure, tout aussi malfaisants, toujours en liberté et s'accommodant fort bien de pratiques douteuses ?.

Revenus de bien des illusions, les Mexicains se bornent à hausser les épaules.

« Nous sommes à la fin d'un cycle politique, et la crise que nous traversons est à la fois économique, politique et morale. Ne pas le voir, c'est être aveugle », nous dit Octavio Paz. *« En cette fin de régime, l'idéologie est en déclin, les modèles cubain et russe se sont transformés en contre-modèles, et, dans un pays aussi centralisé que le nôtre, les forces d'apposition sont rejetées à la périphérie. La nécessité de la régionalisation ne cesse cependant de se préciser, alors que le décalage reste grand entre parole et réalité. Pour envisager une véritable démacratisatian, il conviendrait de rééquilibrer les priorités, redécouvrir l'agriculture et rendre sa spécificité à la province. Autant de tâches urgentes, qui exigent aussi bien une prise de conscience dans les milieux dirigeants que des moyens pratiques pour les mener à bien. C'est peut-être l'unique chance de sortir de l'ornière. »*

« Le Mexique est un pays surréaliste », se complaisent à répéter amicalement ceux qui le connaissent et l'apprécient. Ni Bunuel, ni Artaud, ni tant d'autres ne les démentiraient. C'est probablement vrai. Mais les Mexicains, eux, commencent à en avoir assez d'être les éternels dindons de la farce.

JEAN-CLAUDE BUHRER.



هكذا من الاصل

AFRIQUE

République sud-africaine

Le supplice du « collier », une horreur quotidienne

Des bulldozers ont commencé à déblayer, mercredi 28 mai, les débris de milliers de huttes détruites lors d'affrontements entre Noirs dans le bidonville de Crossroads, près du Cap, qui ont fait plus de quarante morts et trente-cinq mille sans-abris (*le Monde* du 28 mai). Selon le révérend Allan Boesak, président de l'Alliance mondiale des Eglises réformées, ces opérations de déblaiement visent à obliger les habitants de Crossroads à se reloger dans une nouvelle cité noire, Kayelisha, plus éloignée du Cap. Pour le moment, l'intervention des bulldozers s'est limitée à 4 hectares dans des zones périphériques du bidonville.

De notre correspondant

Johannesburg. — Il y a quelques jours, la « une » d'un bihebdomadaire, *City Press*, était barrée d'une immense photo représentant un corps en flammes au travers d'une rue. Cette « plaque », selon le jargon des reporters photographes, était surmontée d'un titre sur huit colonnes : « *Ceci est le visage en feu de l'Afrique du Sud aujourd'hui...* » Ce n'est pas la première image du fameux « necklace » (collier) qui est publiée dans la presse. Celle qu'a choisi de montrer ce journal, qui s'adresse à la communauté noire, représente le supplice d'un vigile de Kwamashu, près de Durban, victime du sort réservé aux « traîtres » à la cause : un pneu placé autour du cou, arrosé d'essence, sur lequel on craque une allumette.

Dans son commentaire, *City Press* écrit : « *C'est l'image d'un cauchemar. Après tant de tueries, tant de destructions, tant de haine, il est temps de stopper cela pendant que nous le pouvons encore.* » Un cri d'alarme devant la lutte sans merci qui prend des proportions inquiétantes dans les townships.

Cette forme d'exécution destinée aux informateurs de la police, aux opposants politiques, à ceux qui se rangent du côté du pouvoir a fait son apparition dans la partie orientale de la province du Cap, il y a un peu plus d'un an. Personne n'en connaît véritablement l'origine. Depuis, elle s'est étendue à travers tout le territoire. Le « necklace » est devenu aujourd'hui la sentence unique qu'encourent ceux qui se placent du « mauvais côté ».

Au moins deux cents personnes ont péri de cette manière dans la tourmente sud-africaine. De plus en plus fréquemment, des corps calcinés sont retrouvés dans les rues ou les terrains vagues des cités noires. Les « necklaces » font maintenant partie de la réalité quotidienne.

Le 13 avril, M[me] Winnie Mandela, épouse du leader nationaliste noir emprisonné à vie, aurait déclaré à Munsieville : « *Ensemble, main dans la main, avec nos boîtes d'allumettes et nos colliers, nous allons libérer le pays.* » Des propos immédiatement démentis, mais qui témoignent de l'âpreté du combat engagé.

Cette forme d'élimination des *suppôts du pouvoir blanc* ou des vigiles à la solde des chefs des homelands peut même s'accompagner de prolongements illustrant le potentiel de haine accumulé. La mort de « Rambo » n'en est qu'un exemple. « Rambo » était le surnom donné à un homme qui, à Soweto, était entré en guerre ouverte contre les « camarades ». Il était accusé de seize meurtres. Dénoncé par un membre de son gang, il sera exécuté d'une balle entre les deux yeux avec sa propre arme. Puis, son corps sera lapidé. Sa tête, ses deux mains et l'une de ses jambes seront tranchées avant que huit pneus soient placés sur ses restes et incendiés. En signe de victoire, la foule a entamé une danse macabre en brandissant ses trophées dans le quartier.

Pour Nico Smith, un pasteur blanc de la township de Mamelodi, près de Pretoria : « *C'est la guerre.* » Plutôt une révolution où aucun quartier n'est fait. Ceux qui s'y opposent savent qu'ils risquent de périr par le feu, la *guillotine* de la guerre de libération sud-africaine.

MICHEL BOLE-RICHARD.

L'ÉCHEC DE L'EXPÉRIENCE DES VILLAGES « COMMUNAUTAIRES » EN TANZANIE

Kidahwe vit toujours à l'heure de la houe...

De notre envoyé spécial

Kidahwe. — Il y a de la grogne dans l'air, ce dimanche, à Kidahwe : des responsables du parti sont venus de Kigoma, le chef-lieu de région, inviter la population à apporter sa pierre à la construction du siège dudit parti à Dodoma, la nouvelle capitale du pays. *Le montant* de cette contribution « volontaire » — on parle de 200 shillings par habitant (1) — sera remis, en main propre, à M. Julius Nyerere, au cours d'une visite d'inspection.

Le versement de cette cotisation exceptionnelle équivaudrait à doubler la pression fiscale, puisque chaque adulte, à partir de dix-huit ans, est déjà astreint au paiement annuel d'un « *impôt de développement* » de 200 shillings. Bien peu de gens sont prêts à répondre avec enthousiasme à l'appel d'un parti — plutôt assoupi — dont « *les membres actifs, dans le village*, disent certains, *ne rempliraient même pas une salle de classe* ». Peut-être devront-ils néanmoins se résigner à « cracher au bassinet » pour éviter d'apparaître comme de mauvais citoyens.

Kidahwe — cinq mille habitants — est un nouveau village, dont la création remonte à 1974. Ses habitants sont originaires de l'arrondissement de *Nkalinzi*, limitrophe du Burundi ; une région alors surpeuplée et difficile d'accès. Ici, le déplacement de plusieurs centaines de familles de paysans se fit en bon ordre. Les hommes partirent un an avant, en éclaireurs, préparer le terrain, qui était à l'époque une savane boisée, infestée de mouches tsé-tsé. La végétation s'est chargée, depuis lors, de gommer l'aspect rigide du « plan d'urbanisme » : des maisons espacées de 60 mètres et disposées le long de pistes tracées au cordeau.

S'ils n'ont pas eu la possibilité de choisir leurs voisins, du moins ces nouveaux villageois ont-ils réussi à recréer des îlots familiaux. Des maisons en pisé, parfois couvertes en tôle ondulée, ont remplacé les huttes d'antan, et chacun dispose d'un poste d'eau à moins de 200 mètres de son domicile. L'électricité n'est pas pour demain, et l'on s'éclaire, tant bien que mal, avec des lampes à pétrole qui brûlent du fuel plutôt que du kérosène, pour lequel les pêcheurs au lamparo du lac Tanganyika, tout proche, sont prêts à payer des sommes folles.

Boutiques vides

Officiellement, Kidahwe est un village *ujamaa*, c'est-à-dire communautaire, mais aujourd'hui plus grand-chose ne rappelle cette noble ambition. Pour la saison en cours, aucune récolte de maïs à attendre des 40 hectares de terres collectives, car le désherbage et les semailles n'ont pas été faits à temps, les paysans s'adonnant, évidemment, à l'entretien de leurs propres lopins. Quant au moulin où chacun amène son manioc et son maïs à concasser, il tourne très irrégulièrement, faute de fuel. Reste la *duka* (la boutique) que le gouvernement est censé approvisionner, mais dont les étagères sont désespérément vides : pas de produits alimentaires de base ; au mieux, un peu de savon, de la vaseline et quelques coupons de tissu.

La municipalité ne tire donc pratiquement aucun revenu de son patrimoine. « *Si seulement, on nous montrait les comptes, on nous expliquait ce que l'on a fait de notre argent, nous serions alors mieux disposés à consacrer du temps aux travaux communautaires* », indiquent des habitants. Comme il n'en est rien, d'aucuns échafaudent entre eux des projets : construction d'un moulin, ouverture d'une boutique, achat d'un taxi, mais l'argent leur manque pour arriver au bout de ces rêves. L'Eglise anglicane a tout de même réussi à ouvrir une *duka*. Le choix des articles y est un peu plus large : paquets de lessive, stylos-bille, enveloppes, comprimés antimalaria, etc., mais le niveau des prix — une savonnette se vend 45 shillings — n'en facilite pas l'accès au commun des villageois.

Ici, ni bêtes de somme ni tracteurs : on remue toujours la terre à la houe. La présence à Kidahwe d'un *development officer* et d'un vulgarisateur agricole a pour le moment été sans effet sur l'introduction de méthodes modernes de culture. Le village ne dispose même pas d'un « champ de démonstration ». Les paysans écoulent une partie de leur production sur le marché à des prix contrôlés, mais pratiquent aussi très largement, pour s'y retrouver, la vente directe à des prix beaucoup plus rémunérateurs. En *outre, chacun* essaie de travailler un peu au noir, soit en trafiquant diversement avec le Burundi voisin, soit en revendant du fuel, du savon ou des cigarettes. Il n'y a pas de petit profit...

Kidahwe n'est qu'à une heure de bonne piste de Kigoma, ce qui évite à ses habitants de vivre en vase clos. Les seules voitures du village appartiennent à la mission catholique. Pas de motos non plus. Le chef de la municipalité, qui est aussi président de la section locale du parti, et son secrétaire ont droit chacun à une « bicyclette de fonction ». Un trajet jusqu'à la ville voisine coûte 100 shillings en auto-stop, 60 en autobus.

L'apport des missionnaires

Pas de poste sur place, mais, de toute façon, dans les campagnes, les échanges épistolaires sont limités. Dans le village, l'ordre est assuré par trois miliciens. Quant au conseil municipal, il est un peu là pour la forme, car l'administration est réduite à sa plus simple expression : il n'y a pas d'enregistrement des naissances, des mariages et des morts. De toute manière, la polygamie, encore très ancrée dans les mœurs, aboutit à des situations familiales inextricables. Ce sont les missionnaires — Kidahwe compte un tiers de chrétiens, 50 % de musulmans et le restant d'animistes — qui, à *l'occasion*, font *office* d'agents d'état civil.

Neuf employés, dont une sage-*femme, travaillent* au dispensaire. Les médicaments manquent : à chaque livraison, le chef infirmier s'empresse de les vendre, notamment à d'anciens collègues qui se sont mis à leur compte. Il utilise le produit de ces transactions illégales pour financer la construction d'un bar où l'on sert à la clientèle le *gongo*, un alcool de manioc... Faute de mieux, *les malades s'en vont* consulter le *mganga*, une sorte de sorcier-guérisseur qui réussit ainsi à retrouver une certaine audience auprès de la population. Lorsqu'il y a urgence, les villageois cherchent à se faire admettre dans les hôpitaux des missions, où le rapport qualité-prix est bon. L'hôpital public de Kigoma ? Il faut connaître quelqu'un pour y être soigné gratuitement...

Plusieurs centaines d'enfants fréquentent l'école primaire. On y vend les fournitures scolaires au lieu de les distribuer gratuitement. Le mauvais état de certains bâtiments oblige parfois à faire classe sous un arbre. Faute de bancs en nombre suffisant, dans les salles surchargées, les élèves s'assoient sur une pierre. La qualité de l'enseignement est déplorable et ne cesse de se dégrader. Le directeur, qui n'avait aucune autorité, a néanmoins été promu en janvier inspecteur de l'enseignement primaire dans un canton voisin. Son successeur attend depuis lors à Kasuramimba, à 35 kilomètres de Kidahwe, que l'administration veuille bien mettre une voiture à sa disposition pour déménager ses effets personnels et lui permettre ainsi de rejoindre son poste. Demande difficile à satisfaire, car les véhicules officiels servent souvent à des « missions » qui n'en ont que le nom, jusqu'à mise à sec du réservoir d'essence...

Certains enseignants ont été formés sur le tas après l'école primaire. La plupart n'ont aucune maîtrise de la langue anglaise à laquelle *ils sont supposés initier leurs élèves*. Le bas niveau de leur traitement — autour de 1 200 shillings par mois ; beaucoup de villageois gagnent davantage qu'eux en cultivant la terre — ne les incite guère à faire du zèle. Le résultat est là : depuis six ans, pas un seul écolier de Kidahwe n'a été admis dans le cycle secondaire public. Les parents ne s'en *offusquent* pas. C'est déjà bien beau, pensent-ils, que leurs rejetons aient pu recevoir un vernis scolaire...

Quel avenir pour tous ces adolescents ? A Kidahwe, on ne compte pas moins de huit enfants par famille en moyenne. Les parents se réalisent à travers leur progéniture et ne s'inquiètent pas outre mesure du lendemain. Il y a vingt ans, un adolescent, avant de se marier, devait en guise d'initiation à la vie adulte s'éloigner pendant quelque temps de son village. C'est alors que bon nombre se firent notamment recruter pour aller travailler dans les plantations de sisal, dans le sud du pays.

Foot et chorales

Aujourd'hui, vers quinze-seize ans, au sortir de l'école primaire, les jeunes ne cherchent plus coûte que coûte à prendre le large. Il en est, certes, qui s'en vont traîner en « ville », à Kigoma ou à Tabora, chez un parent, d'autres qui se trouvent sur place de petits métiers, d'autres même qui deviennent des voyous. Il est vrai qu'au village les distractions manquent de diversité : le ballon rond ou le chant. On compte trois clubs de football et cinq chorales, toutes patronnées par une Eglise différente, catholique, anglicane, baptiste, pentecôtiste A et pentecôtiste B...

Plus nombreux sont les jeunes qui se font attribuer une parcelle de terre, et il n'en manque pas à cultiver autour de Kidahwe. C'est peut-être le mérite de la politique de « villagisation » que d'avoir ainsi réussi, dans certains cas, à freiner l'exode rural, d'avoir poussé les intéressés à conclure qu'il est moins hasardeux de vivre à la campagne qu'en ville et que mieux vaut être libre d'écouler sa récolte à un prix rémunérateur que de recevoir un salaire de misère.

Pas question, à Kidahwe, d'étaler sa richesse, de se démarquer de son voisin, de peur de susciter des envies et de s'attirer des ennuis. Pas question non plus de mettre en cause l'autorité de tel ou tel individu, même s'il l'exerce mal. Pour cette communauté villageoise, le développement paraît une bien grande ambition. Demain est vraiment un autre jour...

JACQUES DE BARRIN.

(1) Au taux officiel, 1 dollar s'échange contre environ 23 shillings ; au taux parallèle contre environ 160 shillings. En milieu rural, le salaire minimal mensuel est d'environ 600 shillings.

Zambie

● *Arrestation de deux coopérants français.* — MM. Laurent Vergain, *professeur à l'Alliance française*, et Bruno Plasse, également professeur à l'école française de Lusaka, tous deux volontaires du service national actif (VSNA) ont été interpellés samedi dans la capitale zambienne, a annoncé mercredi 28 mai l'ambassade de France. Les autorités consulaires n'ayant pas été autorisées à leur rendre visite, on ignorait jeudi matin les raisons de cette décision. — *(AFP.)*

ASIE

Chine

● *L'incident sino-africain : « un malentendu ».* — L'incident qui a opposé samedi dernier des étudiants *chinois* et *africains* à *l'université* de Tianjin est un « *malentendu* », a déclaré mercredi 28 mai un porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères (*le Monde* du 28 mai). Pour les étudiants étrangers, l'incident — qui a fait plusieurs blessés de part et d'autre — revêtait une coloration xénophobe et spécifiquement anti-Noirs ; ce que les Chinois ont vigoureusement nié. — *(AFP.)*

Japon

● *Un sous-marin nucléaire soviétique en difficulté.* — Les forces de sécurité japonaises ont repéré un sous-marin nucléaire soviétique en difficulté au nord du Japon et remorqué vers la péninsule du Kamtchatka, a annoncé mercredi 28 mai l'Agence de défense japonaise.

Le submersible, qui appartient à la classe Echo-II, a été localisé par une patrouille aérienne à quelque 200 kilomètres de Wakkanai (Hokkaido).

Le sous-marin jauge 6 200 tonnes, est armé de huit missiles et de huit lance-torpilles. En janvier dernier un sous-marin du même type avait été repéré près des eaux japonaises, où un remorqueur l'avait pris en charge. — *(AFP.)*

Philippines

● *Désignation d'un émissaire communiste.* — Le Front démocratique national philippin (FDN, communiste) a annoncé, mercredi 28 mai, qu'il avait nommé un émissaire en vue de négociations pour un *cessez-le-feu*, a rapporté la *télévision* philippine. Cet émissaire doit rencontrer son homologue nommé par la présidente Corazon Aquino pour définir les conditions de négociations à haut niveau entre la Nouvelle armée du peuple (NAP, organisation combattante du Parti communiste) et les forces armées philippines. — *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Liban

Vague d'attentats contre la communauté arménienne à Beyrouth-Ouest

De notre correspondant

Beyrouth. — Une vague d'attentats — *sept en trois jours* — a provoqué une vive émotion au sein de la communauté arménienne de Beyrouth-Ouest. Un dentiste et un photographe ont été victimes mercredi de tueurs inconnus. La veille, un tailleur avait été tué, et un autre photographe grièvement blessé. L'avant-veille, deux frères et un menuisier avaient été tous trois blessés. Dans tous les cas, et à quelques détails près, ces attentats ont été commis de la même façon : un ou deux hommes armés de revolvers (parfois munis de silencieux) ou de mitraillettes, tuent ou blessent leur (s) victime (s) à bout portant, de balles dans la tête, sans aucun mobile apparent.

Seul à Beyrouth-Ouest, le leader du PSP (Druze), M. Walid Joumblatt, a dénoncé ces agressions contre les membres d'une communauté « *qui a toujours joué un rôle constructif primordial et qui est demeurée loin des conflits libanais armés, tout en tentant d'être un pont entre les parties et en œuvrant pour l'entente* ».

Les partis arméniens ont pour leur part décrété une grève de trois jours non seulement à Beyrouth-Ouest, mais dans tous les secteurs du Liban.

S'ils demeurent relativement nombreux dans le secteur musulman de la capitale (autour de 5 000 y vivent encore, soit près du quart des chrétiens, dont le nombre, en diminution permanente, se situerait aujourd'hui aux environs de 20 000), les *Arméniens sont*, bien sûr, principalement installés à Beyrouth-Est et dans le reste du secteur chrétien. Une petite concentration d'Arméniens se trouve également dans la Bekaa, à Anjar et ses environs, en territoire sous contrôle syrien.

Les Arméniens de Beyrouth-Ouest avaient jusque-là relativement bien traversé la guerre et, pour être restés sur la touche, étaient moins visés que d'autres par les enlèvements, en particulier aux passages *inter-secteurs. A telle enseigne que* lorsque les musulmans sunnites se sont mis à passer sans problèmes — en secteur chrétien dans leur cas, — on les a appelés les « *nouveaux Arméniens* ».

La communauté arménienne du Liban s'est néanmoins nettement rétrécie sous l'effet de la guerre, trouvant auprès de la diaspora, notamment en Amérique du Nord et du Sud, une solidarité facilitant l'émigration vers des cieux plus cléments. On estime qu'elle a diminué de 30 % à 40 % et se situerait aujourd'hui entre 150 000 et 170 000 personnes.

L'origine de la vague d'attentats anti-arméniens n'est pas connue. Même si l'on ne peut exclure des règlements de comptes internes imputables à l'extrême gauche arménienne — et l'on rappelle à ce sujet les assassinats il y a quelques mois de trois dirigeants du parti dominant de droite, le Tachnag, — elle a attisé les craintes non seulement des Arméniens mais de l'ensemble des chrétiens qui demeurent encore à Beyrouth-Ouest, face à la montée de l'intégrisme musulman.

Parallèlement, toujours dans le secteur musulman de la capitale, la guerre chiito-palestinienne des camps continue et s'est traduite par quatre morts et quinze blessés de plus au cours des dernières vingt-quatre heures.

LUCIEN GEORGE.

LE SORT DES OTAGES FRANÇAIS

La Syrie « négocie » avec les ravisseurs

Pour la première fois depuis la relance des *spéculations*, il y a une semaine, sur la prochaine libération des otages français au Liban, le général Moustapha Tlass, ministre syrien de la défense, a confirmé mercredi 28 mai l'existence de négociations entre Damas et les ravisseurs. « *Des négociations ont lieu entre Damas et le groupe qui détient les otages* », a-t-il dit dans une interview à Europe 1, précisant que le président syrien Hafez El Assad avait « *parlé avec le président iranien Ali Khomenei pour qu'il exerce toutes les pressions possibles pour libérer les otages* ».

« *Nous n'avons pas seulement l'espoir, mais la certitude de les libérer* », a-t-il ajouté, affirmant que si la Syrie savait où se trouvaient les otages, elle les aurait libérés, « *même par la force* ».

La veille, le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, avait fait état de « *progrès* » dans l'affaire des otages. Pour sa part, M. Jean-François Deniau, vice-président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée, a estimé, de retour d'une mission au Liban, que « *les choses bougeaient (...)* » et qu'il n'avait « *pas perdu espoir* » au sujet des otages.

De son côté, la chaîne de télévision américaine CBS, citant des sources proches des services de renseignement occidentaux, a indiqué, mercredi, que la France était disposée à verser un milliard de dollars à l'Iran pour obtenir la libération de ses otages au Liban. En fait, CBS confond sans doute, ici, avec les négociations en cours entre Paris et Téhéran sur le remboursement par la France d'un prêt de 1 milliard de dollars que l'Iran avait consenti il y a quelques années au Commissariat à l'énergie atomique. La chaîne américaine n'en croit pas moins pouvoir dire que Paris pourrait verser aussi une somme aux ravisseurs et que certains des otages pourraient être libérés avant la fin de cette semaine — rumeur qui a déjà été largement répandue, sous des versions diverses, par la presse libanaise.

Lors de son récent voyage à Washington, M. Raimond avait démenti l'existence d'une quelconque tractation financière dans l'affaire des otages (*le Monde* du 21 mai).

LA SESSION DE L'ONU SUR LE DÉVELOPPEMENT

Les pays occidentaux invitent leurs débiteurs africains à élargir le secteur privé

Dans un discours prononcé, mercredi 28 mai, lors de la session spéciale de l'ONU sur l'Afrique (*le Monde* du 29 mai), le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a développé le thème favori de l'administration Reagan en invitant les pays africains à renoncer au dirigisme d'Etat au profit de la libre entreprise. Les représentants de la Grande-Bretagne et de la RFA lui ont emboîté le pas en conseillant à leurs débiteurs du continent noir d'élargir le secteur privé pour accélérer la croissance.

Comme auparavant la France et le Japon, ces deux pays ont estimé que des solutions au problème de la dette africaine, dont ils reconnaissent la gravité, ne pourraient être trouvées que *dans le cadre des institutions* internationales spécialisées (FMI, Banque mondiale, Club de Paris), et que les négociations *sur ce* sujet devaient être menées « *au cas par cas* ».

Le chef de la diplomatie allemande, M. Hans Dietrich Genscher, a déclaré que la crise économique de l'Afrique représentait « *un défi politique et moral d'ampleur suprême, réclamant la solidarité humaine et le déploiement de toutes nos ressources, qu'elles soient politiques ou économiques* ».

Il a souligné que l'Allemagne fédérale entendait faire en sorte que son assistance continue à augmenter plus rapidement que la croissance de son budget national, sans toutefois donner de chiffres précis à ce sujet.

Le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, a déclaré que l'Afrique du Sud créait une « *grande zone d'ombre* » sur un continent dont les problèmes ne sont pas seulement économiques. « *L'histoire*, a-t-il dit, *a laissé de nombreux conflits politiques sans solution, et les ingérences étrangères n'ont pas pris fin avec la décolonisation.* »

Le gou

Le remb
rediscut

politique

Le gouvernement engage sa responsabilité sur le collectif budgétaire

Le gouvernement a engagé sa responsabilité sur le vote du collectif budgétaire par l'Assemblée nationale en première lecture. M. Jacques Chirac est venu l'annoncer aux députés ce jeudi à 7 h 40 après une longue nuit de discussion et d'incidents. Il use ainsi de *l'article 49 alinéa 3 de la Constitution* comme il l'avait fait sur les deux premiers et seuls textes qu'il ait fait approuver, *jusqu'à présent au Sénat au* Palais-Bourbon : la loi d'habilitation économique et sociale, le retour au scrutin majoritaire. Cette fois, il utilise cette procédure contraignante pour mettre fin à une surenchère de certains élus de sa majorité et à la volonté de la gauche de débattre longuement et profondément d'un texte qu'elle juge important. Surtout, c'est pour le gouvernement une tentative pour sortir d'un piège dans lequel il a l'impression de s'être laissé enfermer.

L'article 47 de la Constitution précise en effet que *« si l'Assemblée nationale ne s'est pas prononcée en première lecture dans le délai de quarante jours après le dépôt d'un projet* (de loi de finances) *le gouvernement saisit le Sénat...)*. Or ce collectif a été enregistré à la présidence de l'Assemblée nationale le 18 avril. *Le* délai de quarante jours a donc été franchi le mercredi 28 mai à minuit, *d'où la tentative* de la majorité de faire voter ce texte au cours de la séance ouverte quelques heures auparavant. C'était techniquement impossible.

Mais cette disposition constitutionnelle s'applique-t-elle aux lois de finances rectificatives ?

***Tout le monde n'en est pas convaincu.* Certes, la loi organique de 1959 assimile les collectifs aux lois de finances elles-mêmes. Mais l'esprit de cette contrainte issue de la Constitution est de protéger le gouvernement contre les lenteurs du Parlement et non pas de le gêner. Or, cette fois, c'est lui qui n'a inscrit la début de la discussion du collectif que le 22 mai, préférant faire débattre les députés d'abord de ses deux autres projets de loi. Ensuite, cette originalité de la *Constitution de 1958* cherche à éviter que, le 1er janvier, le gouvernement ne soit pas doté d'une loi lui permettant de recouvrir les impôts et les taxes et d'engager les dépenses. Un collectif lui n'est pas indispensable au bon fonctionnement financier de l'Etat.**

***Le gouvernement n'a pas voulu prendre de* risques avec le Conseil constitutionnel.**

Les socialistes et les membres du Front national estiment déjà que la procédure suivie est contraire à la Constitution.

La gauche *surtout* se *plaint que l'engagement* de sa responsabilité par le gouvernement l'empêche de s'exprimer sur des sujets qui lui tiennent à cœur et qui n'avaient pas été encore abordés dans la discussion du collectif : la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, le rétablissement de l'anonymat sur l'or, les conséquences financières des privatisations.

Le marathon interrompu

7 h 40, ce jeudi : M. Jacques Chirac gravit d'un pas décidé les marches de la tribune du Palais-Bourbon. Il engage la responsabilité de son gouvernement sur le collectif budgétaire. Une longue nuit agitée prend fin. Le début de ce marathon prématurément interrompu avait pourtant été calmo, même si l'annonce que le conseil des ministres avait autorisé, mercredi, le gouvernement à utiliser l'article 49-3 de la Constitution avait soulevé de nombreuses interrogations.

Après les questions d'actualité, la discussion budgétaire avait repris son bonhomme de chemin. M. **Pascal Arrighi** (FN, Bouches-du-Rhône), qui souhaitait la suppression de la troisième voie d'accès à l'ENA, s'était vu répondre par le ministre du budget, **M. Alain Juppé**, qu'il n'était *« pas loin de partager »* son analyse, mais qu'une telle décision était impossible en cours d'année. Le ministre délégué continuait à défendre avec fougue la politique de son gouvernement, jugeant *« démagogique »* la plupart des critiques qui lui étaient adressées.

Quelques brusques montées de fièvre provoquaient des prises de bec entre **M. Jean-Pierre Michel** (PS, Haute-Saône), qui présidait la séance, et **M. André Fanton** (RPR, Calvados). Le gouvernement devait, comme à l'ordinaire, faire face aux demandes plus ou moins pressantes de sa majorité : sur la suppression du remboursement de l'avortement *(voir par ailleurs)*, sur la pénalisation fiscale des couples mariés par rapport aux concubins. Sur ce dernier point, **M. Michel Debré** n'acceptait de retirer un amendement qui obligeait *« les concubins notoires »* à faire une déclaration fiscale commune que sur la promesse du ministre que des *« mesures allant dans ce sens »* seraient prises pour le budget 87. L'ancien premier ministre menaçait : *« Vous me retrouverez en face de vous dans six mois. »*

Pas de difficulté, en revanche, pour les modifications à la fiscalité des SICAV et des fonds de placement. Même **M. Christian Pierret** (PS, Vosges) reconnaissait que le gouvernement proposait un dispositif judicieux. M. Juppé, pouvait se contenter de menacer d'user du *« vote bloqué »* pour faire rentrer dans le rang ceux de ses amis qui, comme **M. Georges Tranchant** (RPR, Hauts-de-Seine) et **M. Gilbert Gantier** (UDF, Paris), auraient aimé que les entreprises disposent d'un délais jusqu'à la fin de l'année 1986 pour se préparer à cette nouvelle législation.

Tout allait bien aussi lors de la discussion des nouvelles facilités accordées aux capitaux investis dans les départements et territoires d'outre-mer. D'autant qu'après concertation avec les élus des DOM-TOM, le gouvernement avait encore accru les avantages accordés en portant la déduction fiscale de 50 % à 100 % des capitaux investis et en autorisant les réductions d'impôts pour ceux qui achèteraient des logements neufs ou souscriraient des parts de société outre-mer.

Il était 2 h 35 du matin. Restaient encore à examiner plus de soixante amendements, soit, à l'allure habituelle de la discussion d'une loi de finances, près de dix heures de travail. M. Pierret demandait donc : *« Est-il sage de poursuivre un débat aussi important à une heure pareille ? »* M. Philippe Mestre (UDF, Vendée), qui présidait la séance, lui répondait fermement : *« Le gouvernement a demandé que le débat aille à son terme aujourd'hui. »* Comme si de rien n'était, il mettait en discussion un des multiples amendements de **M. Charles Revet** (UDF, Seine-Maritime) qui cherchaient à alléger la fiscalité agricole. L'extrême droite s'associait, une fois n'est pas coutume, avec la gauche. **M. Bruno Gollnisch** (FN, Rhône) affirmait : *« Le gouvernement ne peut pas nous faire siéger la nuit. »* Le PS demandait une première suspension de séance d'une heure. M. Mestre lui accordait dix minutes. La bataille de procédure commençait.

La pendule tourne

A la reprise de la séance, **M. Jacques-Roger Machart** (PS, Haute-Garonne) demandait tout simplement six heures de suspension de séance et un vote sur ce souhait. Au nombre des présents, la majorité était minoritaire. Le président faisait alors état d'une demande de scrutin émise par le gouvernement. Hurlements à gauche et à l'extrême droite : de quoi se mêlait l'exécutif ! Opportunément surgissait alors une autre demande de scrutin public émise cette fois par l'UDF. Devant la manœuvre, le PS, le PC et le Front national refusaient de participer à ce vote. *L'extrême droite* prenait le relais des socialistes pour demander une suspension de séance. Même scénario. **M. Philippe Bassinet** (PS, Hauts-de-Seine) revenait à la charge et, au nom de son groupe, demandait une suspension qui ne pouvait lui être refusée. Mais M. Mestre, d'autorité, ramenait l'heure souhaitée à cinq minutes... A la reprise, M. Juppé se faisait menaçant : *« C'est au nom du gouvernement et du premier ministre que j'ai demandé que la discussion se poursuive à son terme. Il y a à l'évidence volonté de blocage de certains groupes de cette Assemblée. Le gouvernement ne cédera pas. »*

De rappels au règlement en suspensions de séance, la pendule avait tourné. Il était 4 h 05. M. André **Rossinot**, ministre chargé des relations avec le Parlement, venait d'arriver. A 4 h 22, bel effort, l'Assemblée parvenait à débattre, l'espace de quelques minutes, d'un des amendements de M. Revet. Un c'était possible, plus c'était trop pour les socialistes. M. Goux le *disait cette fois nettement*. M. Mestre, tentant de calmer les choses, accordait généreusement une demi-heure de suspension.

A la reprise, les députés pouvaient débattre de quelques amendements agricoles, mais M. Juppé empêchait qu'ils soient mis aux voix. L'œil encore vif, il avait remarqué l'arrivée de M. Pierre Joxe. Il savait bien qu'un président de groupe pouvait demander la vérification du quorum (la moitié des membres de l'Assemblée présents dans le Palais), faute de quoi la séance serait automatiquement levée. Et le gouvernement devrait attendre une heure avant d'en convoquer une autre.

A son banc, M. Joxe laissait discuter quelques amendements. On a même failli en arriver jusqu'à celui qui demandait le rétablissement du privilège des bouilleurs de cru. A 5 h 25, le président du groupe socialiste sortait quand même de sa fausse torpeur : *« L'Assemblée délibère dans des conditions anticonstitutionnelles. Le gouvernement est forclos de son fait. Nous ne voulons pas utiliser la procédure, mais débattre au fond. Vous ne supprimerez pas l'impôt sur les grandes fortunes à la sauvette. »* M. Mestre *tentait* bien de *faire* poursuivre le débat. Il n'y parvenait pas. M. Michel d'Ornano accusait M. Joxe d'*« impudence »*.

Suspension encore... généreusement accordée par M. Mestre. A 6 heures, on commence enfin à débattre de la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes. Mais M. Arrighi revient à la charge : *« A l'heure qu'il est, il faut encore huit heures de débat. Cette discussion est anticonstitutionnelle. Mes amis et moi, nous nous considérons comme des spectateurs de ce qui doit se passer au Sénat et nous quittons l'hémicycle. »* Il est 6 h 20. M. Jeppé comprend qu'il ne s'en sortira pas. *C'est lui, cette fois*, qui demande que la séance soit suspendue.

Alertés de la fâcheuse tournure des événements, M. Balladur puis M. Chirac déboulent à l'Assemblée nationale, s'enferment dans le bureau des ministres et, au terme d'une nouvelle suspension opportunément demandée par le RPR, le premier ministre engage la responsabilité de son gouvernement, à 7 h 40, conformément à l'article 49, alinéa 3 de la Constitution.

M. Chirac estime que le collectif budgétaire, *« acte essentiel »* de sa politique économique, a été longuement débattu par la commission des finances de l'Assemblée, que le débat public a été d'une *« durée tout à fait exceptionnelle »*. Il déplore *« une volonté évidente d'obstruction manifestée par l'opposition »*, dénonce cette technique de *« provocation »*, qu'il assimile à un *« petit jeu d'ordre purement politicien »*.

Socialistes et communistes protestent de leur bonne foi, faiblement il est vrai, compte tenu de l'épuisement général. Dans les couloirs, sur le chemin du premier café noir du matin, M. Joxe trouve la force d'ironiser sur l'utilisation répétitive de l'article 49-3, que M. Chirac a brandi pour la troisième fois : *« 49-3, 49-4, 49-5... »*

Th. B.

M. Chirac a recours à l'article 49-3

(Suite de la première page.)

En outre, le recours au 49-3 permet à M. Chirac de sortir d'un piège dans lequel il a l'impression de s'être laissé enfermer : le respect de la Constitution, qui impose un délai de quarante jours *pour le vote des lois de finances* par l'Assemblée nationale.

Cet article existe d'ailleurs à cette fin. Instruits par l'expérience de la IVe République, les constituants de 1958 ont voulu donner au gouvernement, par ce mécanisme autoritaire, un moyen de mettre clairement les députés devant leurs responsabilités. M. Raymond Barre y a eu recours huit fois, M. Pierre Mauroy sept fois, et M. Laurent Fabius, qui est *resté* à l'hôtel *Matignon moins* longtemps qu'eux, quatre fois. Si l'esprit des institutions réserve son utilisation pour l'adoption de projets importants, nul ne peut nier que les trois textes auxquels M. Chirac l'a associé appartenaient à cette catégorie.

Son utilisation coup sur coup est en partie la conséquence de la faiblesse numérique de la majorité au Palais-Bourbon, mais la souligner aussi ouvertement ne saurait être positif pour l'image du gouvernement. D'autant qu'elle prive le Parlement de sa fonction primordiale : faire la loi, surtout quand celle-ci est combinée, comme dans les deux premiers cas, avec le recours aux ordonnances. Elle peut aussi constituer un sujet de conflit avec le président de la République qui ne cesse de souligner les droits du Parlement.

La proportionnelle, avait-on pensé, allait transférer une partie du pouvoir de l'Elysée au Palais-Bourbon. Il apparaît maintenant que les mécanismes de la Constitution permettent à l'hôtel Matignon de s'en saisir pleinement. Les députés de la majorité, pour l'*instant*, l'*acceptent* ; mais combien de temps cela durera-t-il ? D'autant que la pression socialiste ne va pas se relâcher lors des discussions à venir. Les prochains débats pourraient contraindre M. Chirac à engager encore sa responsabilité sur le vote des projets sur la presse et la communication audiovisuelle... Les patrons ne répondent pas assez vite à son souhait de relance, le Parlement le freine dans son action à l'Assemblée nationale comme au Sénat, où la gauche lui oppose toutes les entraves possibles dans la discussion du projet de loi d'habilitation économique et sociale...

Dans les difficultés *qu'il* rencontre pour l'adoption du collectif budgétaire, le gouvernement porte seul une grande part de responsabilité. S'il craint des ennuis avec le Conseil constitutionnel, c'est parce qu'il a mal maîtrisé les mécanismes de discussion parlementaire. Pour marquer symboliquement leur retour aux affaires, le RPR et l'UDF ont d'abord voulu faire discuter des deux projets qui leur avaient servi d'oriflamme. Les deux courants de la majorité se heurtent maintenant à un problème de délais constitutionnels. Paradoxalement, la droite offre ainsi l'image d'une force maladroite dans l'art de gouverner, comme si elle avait quitté le pouvoir depuis beaucoup *plus de cinq* ans.

THIERRY BRÉHIER.

Le gouvernement riposte plus vivement aux attaques de l'opposition

M. Jacques Chirac s'est entretenu pendant une heure en tête à tête avec M. François Mitterrand mercredi 28 mai à l'Elysée avant la réunion du conseil des ministres. Ils ne s'étaient pas vus depuis une semaine, une semaine pendant laquelle diverses déclarations de l'un ou de l'autre ont fourni matière à exégèse... c'est le moins que l'on puisse dire.

Il semble qu'au cours de cet entretien des malentendus aient été dissipés. Telle était, du moins, l'impression ressentie par les membres du gouvernement, qui ont notamment enregistré comme un signe de non-agression le fait que M. Mitterrand n'ait pas réitéré *contre les mesures sécuritaires adoptées* par le conseil des ministres ses réserves de naguère. Ils ont même eu le sentiment que la coexistence entre les deux pôles de l'exécutif telle qu'elle se pratique depuis le 22 mars n'était nullement remise en cause et que le président de la République avait moins que jamais l'intention de se livrer à des « escarmouches ».

Le gouvernement étant ainsi laissé libre de mettre en œuvre son *programme sous réserve* du *« pouvoir d'arbitrage »* du chef de l'État, M. Chirac entend utiliser davantage la totalité des moyens contitutionnels et politiques dont il dispose. Au titre des premiers, il a été autorisé par le conseil à utiliser l'article 49-3 pour faire adopter le collectif budgétaire *(lire d'autre part)*. Au titre des *seconds* il a demandé aux membres du gouvernement, qu'il reçoit individuellement ou par groupes, de faire preuve de plus de volonté et de plus de rapidité dans la mise en œuvre du programme du gouvernement.

Il souhaite également que la « communication » de l'action du gouvernement soit organisée plus efficacement et que notamment l'élaboration des réformes dans la phase où des avis différents s'expri*ment* ne *prête pas* lieu à *controverses* avant que les arbitrages ne soient prononcés et les décisions du gouvernement définitivement arrêtées.

Le premier ministre admet que le problème des « fuites » ou des indiscrétions est aujourd'hui plus difficile à contrôler en raison de l'existence d'instances d'examen des projets dans lesquelles ne figurent pas que *des « amis » du gouvernement* et des partisans de la nouvelle politique. A ce niveau, la coexistence n'est pas la... connivence !

M. Chirac souhaite enfin que les membres do gouvernement, chacun dans son domaine, ne laissent pas les attaques de l'opposition sans répliques et que le procès de la gestion de l'ancienne majorité soit instruit à chaque occasion. Dès mercredi après-midi, lors de la séance des questions au gouvernement à l'*Assemblée nationale*, on a *pu noter* le ton plus ferme et plus offensif sur lequel les ministres ont riposté aux députés socialistes.

M. Miebel Noir, *ministre* du commerce extérieur, à propos du déficit de la balance, M. Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, sur la Sécurité sociale, Mme Barzach, ministre de la santé, à propos de la politique familiale, M. Léotard, ministre de la culture et de la communication, sur la privatisation de TF 1, ont été les plus mordants pour dénoncer la gestion de leurs prédécesseurs.

ANDRÉ PASSERON.

Le remboursement de l'IVG rediscuté par le Parlement

Que la Sécurité sociale rembourse l'interruption volontaire de grossesse (IVG) a toujours été jugé scandaleux par la droite. Comme les abolitionnistes ont un temps essayé de mettre à mort la peine capitale en supprimant les crédits du bourreau, d'aucuns ont essayé cette fois d'user de la procédure financière pour rouvrir le débat sur ce problème de *société*.

M. Bernard Savy (RPR, Nièvre), et **Mme Yanne Piat** (FN, Var) ont tous deux déposé des amendements supprimant le crédit de 200 millions qui permet à l'Etat de rembourser à la Sécurité sociale le coût des avortements. *« C'est un choix individuel qui ne doit pas être financé par la collectivité. Cet argent serait plus utile aux jeunes chômeurs ou aux retraités »*, a dit M. Savy. *« Si vous ne voulez pas laisser vivre des Français, n'imposez pas aux familles qui élèvent leurs enfants le coût de ces mises à mort que sont les avortements »*, a dit Mme Piat.

Et, quand **M. Jean-Claude Martinez** (FN, Hérault) a fait remarquer : *« il existe ici une majorité prête à voter ces amendements »*, nul n'a pu le démentir.

Le gouvernement ne voulait pas qu'une telle décision fût prise à l'occasion d'un débat budgétaire. **M. Alain Juppé** l'a dit. Pour imposer son choix, il n'a pu que demander un vote bloqué. Supprimer les crédits pour l'avortement aurait amené en même temps à refuser l'ouverture de toute nouvelle dépense. Impossible pour la majorité.

C'était reculer pour mieux sauter. Le gouvernement n'a pas l'intention de refuser ce débat délicat. Interrogé par **M. Henri Bayard** (UDF, Loire) lors de la séance consacrée aux questions d'actualité, **Mme Michèle Barzach**, ministre délégué à la santé et à la famille, a annoncé qu'il aurait lieu lors de la discussion sur la politique familiale du gouvernement. Refusant de préjuger ce que décidera alors le Parlement, elle a quand même expliqué qu'*« il faut aider les femmes à ne pas être contraintes »* de recourir à l'interruption volontaire de grossesse, *« cet ultime recours »*. Pour cela, elle veut développer *« l'information sur la contraception »*. Elle a ajouté que, quelle que soit la décision finalement prise par le législateur sur le remboursement de l'avortement, il sera nécessaire de *« conserver un dispositif permettant de ne priver aucune femme de la possibilité de choisir l'IVG pour insuffisance de ressources »*.

Th. B.

Les « fachos » et les « punks » entrent en scène

Le petit monde politique poursuit en beauté sa semaine « spécial coiffure ». Après « M. Donald », célèbre Figaro lillois qui s'est fait des cheveux devant la justice en *début de semaine, les députés ont* élargi le champ des coupes, mercredi 28 *mai*, au cours des questions orales au gouvernement à l'Assemblée nationale. Poils ras et crêtes de huron étaient les invités invisibles de l'hémicycle.

Les crânes rasés ont fait leur apparition sur une question de *M. Yves Guéna (RPR, Dordogne)* relative à une thèse universitaire *sur l'inexistence des chambres à* gaz pendant la dernière guerre, soutenue l'an dernier à Nantes. *« Un peuple est ce qu'en fait l'histoire. La nôtre est faite de certitudes inscrites au fil des siècles et imprimées dans notre souvenir »* a affirmé l'ancien ministre avant de demander au gouvernement « non *seulement de dénoncer la procédure* [universitaire] *mais de condamner la thèse. »*

Très digne, M. Alain Devaquet, ministre délégué chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur, qui avait déjà pris position contre ce *curieux* travail, a indiqué : « *Aucun vrai argument scientifique ne permet de soutenir l'insoutenable et de nier le martyre de millions d'hommes et de femmes »*. Soulignant que *« le sujet et le contenu d'une thèse n'ont pas à être approuvés par l'administration, ni par le ministre »*. M. Devaquet a précisé qu'un enquête a été demandée au recteur de l'académie de Nantes afin de savoir si les règles de procédures « *ont été respectées »*. Il a ensuite remarqué *que le jugement favorable du jury* nantais portait « *atteinte à tous les autres »* jurys.

Sur les bancs du Front national, on s'agite sérieusement et on vocifère. Dans son joli costume bleu layette, M. Jean-Marie Le Pen (FN, Paris), est rouge de colère. M. Bruno Gollnisch (FN, Rhône) n'en peut plus : *« Vous l'avez lue, cette thèse ? »*, lance-t-il au ministre. M. Guy Ducoloné (PC, Hauts-de-Seine) entre dans la danse : « *Silence, fascistes ! Silence, les nazis ! »*. M. Gollnisch n'en a cure. M. Ducoloné remet ça : « *Les fachos se taisent ! »*. M. Jacques Chaban-Delmas met le holà. Se tournant vers les bancs communistes, il réclame le silence, « *de ce côté »*, *« mais d'abord de celui-ci »*, ajoute-t-il à l'adresse de l'extrême-droite.

M. Devaquet peut enfin annoncer qu'il va prendre « *très rapidement les dispositions nécessaires »* pour que « *toutes les thèses soient examinées avec les mêmes exigences »*. On applaudit dans les travées RPR, UDF, PS et M. Ducoloné qui approuvait du chef finit par approuver des mains. Isolé dans son groupe, M. François Bachelot (FN, Seine-Saint-Denis) suit le mouvement général sous l'oeil torve de ses collègues impassibles.

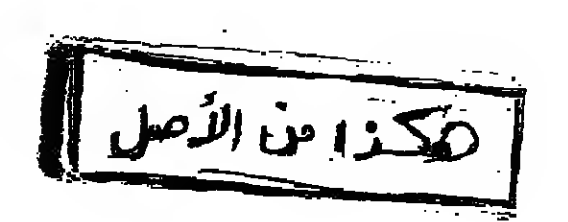
Les crêtes de huron sont arrivées en fin de séance avec M. Robert Pandraud. Mme Paulette Nevoux (PS, Val-de-Marne) a, en effet, interrogé le ministre délégué chargé de la sécurité sur l'interpellation récente « *sans motif »* d'adolescents au Forum des Halles par des fonctionnaires de police qui n'ont pas jugé utile de prévenir les *parents des interpellés*.

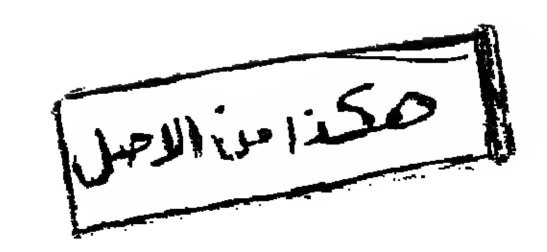
Démarche chaloupée qui rappelle *étrangement* celle d'un coq dans une basse-cour, M. Pandraud s'est dirigé vers le micro sous les *« bravos »* du groupe RPR. Il a d'abord reproché aux socialistes d'employer « *le vieux langage démodé que vous aviez tenu de 1968 à 1981 »*. Applaudissements à droite, interruptions à gauche.

Affirmant que le renforcement de la présence policière est réclamé par tous au Forum, même par les touristes, *le ministre précise qu'il a « permis d'intervenir rapidement quand un groupe de « pounk »* (sic) *s'est mis à jeter des bouteilles de bière »*. Ce maniement personnel du terme punk provoque l'hilarité des socialistes et du public.

Après cette diversion linguistique, M. Pandraud revient à la question posée pour reconnaître qu'*« une erreur grave* a été com*mise par les fonctionnaires de la brigade* des mineurs ». Enquête a été diligentée et rapport sera remis. *« J'en tirerai les conclusions »*, assura le ministre. Il s'engage à prendre des sanctions *« qui pourront être lourdes si la faute est grave »* non sans ménager ses arrières pour ne pas effrayer la maréchaussée. *« Mais s'ils sont victimes de dénonciations calomnieuses*, ajoute M. Pandraud, *j'assurerais* avec *la même vigueur leur défense et je* n'*hésiterai pas à porter plainte. »* Oui, voilà tout la monde rassuré. Les cranes rasés et autre crêtes de huron n'ont plus qu'à bien se tenir.

OLIVIER BIFFAUD.





POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres au palais de l'Elysée, le mercredi 28 mai 1986. Au terme du conseil, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant.

● SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS

Le garde des sceaux, ministre de la justice, a *présenté* au conseil des ministres quatre projets de loi relatifs à la sécurité des personnes et des biens.

Ces textes ont pour but de renforcer l'efficacité de la justice pénale à tous les stades du processus judiciaire et de lutter ainsi plus efficacement contre les diverses formes de criminalité et de délinquance.

I. – Il s'agit, par la réforme de la législation des contrôles et vérifications d'identité, d'améliorer la prévention des infractions les plus courantes qni, par leur fréquence, crèent et entretiennent en chacun un sentiment d'insécurité.

En cas de refus de justifier de l'identité ou si les renseignements fournis sont manifestement inexacts, il pourra être procédé à la prise d'empreintes digitales ou de photographies.

II. – Dans le même esprit, il s'agit d'accélérer la poursuite de ces infractions en donnant son plein essor à la procédure de comparution immédiate devant le tribunal correctionnel, dont la collégialité assure et garantit les droits des justiciables.

III. – Il s'agit également de doter la justice des moyens juridiques indispensables à la lutte contre les atteintes à la sûreté de l'Etat et contre le terrorisme. A cet effet, une définition spécifique et précise des actes de terrorisme résulte d'une liste objective de crimes et délits, et de l'intention de leurs auteurs de troubler gravement la paix publique par l'initiative ou la terreur.

En conséquence, les affaires de cette nature seront centralisées dans des formations spécialisées des juridictions parisiennes. Les autres juridictions pourront toutefois en connaître si elles ne sont pas requises de se dessaisir. A cet égard, le garde des sceaux, ministre de la justice, adressera aux parquets les instructions nécessaires afin que les juridictions compétentes de Paris soient tenues immédiatement informées de toute affaire de terrorisme survenant sur le territoire.

Par ailleurs, lorsque ces affaires seront de nature criminelle, elles seront jugées par une cour d'assises composée uniquement de magistrats professionnels, semblable à celle instituée en 1982 pour juger d'infractions en matière militaire ou de sûreté de l'Etat.

D'autres mesures sont prévues afin de mieux lutter contre le terrorisme : la garde de vue pourra, comme en matière d'infraction sur les stupéfiants, être portée à quatre jours; l'interdiction de séjour sera de droit; des exemptions ou réductions de peine pourront, comme cela existe dans les législations des autres Etats européens, être admises en faveur des criminels qui empêcheront la réalisation d'attentats terroristes ou en dénonceront les auteurs.

IV. – Il s'agit enfin de redonner sa cohérence et sa pleine signification au régime de l'exécution des peines d'emprisonnement par un contrôle plus réel des réductions de peine par l'instauration, à l'appréciation des cours d'assises, d'une période de sûreté pouvant atteindre une durée de trente ans. Cette période sera limitée au cas des personnes condamnées à la réclusion à perpétuité pour les crimes les plus odieux; par son incompressibilité d'une durée de vingt ans, elle permettra d'apporter une solution réaliste et équilibrée au grave problème posé par l'absence de peine de substitution à la peine de mort.

Ces projets sont conformes aux engagements du gouvernement tels qu'ils ont été exposés par le premier ministre devant le Parlement. Ils marquent la détermination totale du gouvernement de rétablir la sécurité des personnes et des biens, dans le strict respect des droits de la défense et des libertés individuelles et en pleine conformité avec les principes définis par la convention européenne des droits de l'homme.

● COMMERCE EXTÉRIEUR

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, et le ministre délégué chargé du commerce extérieur ont présenté au conseil des ministres une communication sur la situation et les perspectives du commerce extérieur.

1) *Le résultats du commerce extérieur en 1985 et au début de 1986 mettent en évidence une perte de compétitivité des entreprises françaises depuis 1982.*

Le déficit du commerce extérieur s'est établi en 1985 aux environs de 24 milliards de francs. L'excédent commercial industriel a baissé l'an dernier *de 14 milliards* de francs, revenant de 97 milliards en 1984 à 83 milliards en 1985; les résultats des quatre premiers mois de 1986 confirment cette dégradation.

Ces résultats décevants en termes de balance commerciale vont de pair avec un tassement de nos parts de marché depuis 1980, du fait notamment :

– D'une hausse des prix et des coûts qui, sur l'ensemble de la période, est demeurée plus rapide *que chez nos concurrents* ;

– D'une structure des prélèvement obligatoires qui pénalise les entreprises *françaises par* rapport aux exportateurs étrangers ;

– Mais aussi d'un dynamisme commercial *insuffisant de nos* entreprises.

2) *La nouvelle politique économique et financière.*

Les résultats enregistrés en matière de solde industriel confirment le diagnostic que le gouvernement a porté sur l'économie française et qui inspire la nouvelle politique économique et financière.

Ainsi, pour améliorer l'environnement de nos entreprises et compenser le handicap que constituaient pour leur compétitivité les écarts de hausse de prix avec nos concurrents, le gouvernement a pris des mesures de grande ampleur : réajustement monétaire, libération des prix, libération des changes, *allègement* des charges fiscales, baisse des taux d'intérêt en particulier.

Ces décisions très importantes visent à permettre aux entreprises de lutter à armes égales avec les entreprises étrangères. *Elles* seront complétées par des mesures propres au commerce extérieur.

3) *Les perspectives du commerce extérieur.*

Ces mesures ne porteront leurs fruits que progressivement. L'excédent de nos échanges industriels restera encore insuffisant pendant plusieurs mois. Toutefois, la modération du déficit énergétique permettra de dégager un excédent substantiel de la balance des transactions courantes en 1986.

● ACTION DE LA FRANCE DANS LE PACIFIQUE SUD

Le secrétaire d'Etat chargé des problèmes du Pacifique sud a présenté au conseil des ministres une communication sur les perspectives d'action de la France dans cette zone.

Le Pacifique sud constitue un enjeu important pour la France par ses richesses maritimes potentielles, mais aussi par les possibilités de développement des investissements et du commerche français dans l'ensemble du Pacifique.

Les territoires français du Pacifique sud, malgré leur faible population, ont une vocation naturelle à assumer le rayonnement de la France, notamment par la mobilisation de leurs équipements publics. Leurs excellents réseaux de télécommunications sont un atout pour les investisseurs et les hommes d'affaires. Leurs infrastructures portuaires et aéroportuaires permettent un trafic important, y compris un trafic de transit vers d'autres destinations. Le nombre de sièges offerts en *matière* de *transport aérien doit* d'ailleurs être augmenté.

Dans le domaine économique, nos *territoires sont autant de vitrines* des réalisations des entreprises et des administrations françaises. Ils peuvent également être un lieu de recueil d'informations commerciales et industrielles pour les pays de la zone. C'est pourquoi la création d'un centre d'information et de diffusion sera favorisée.

Dans le domaine scientifique et technique, l'importance de nos implantations permet d'apporter une réponse adaptée aux besoins des Etats de la région, notamment dans le cadre de la commission du Pacifique sud.

Dans le domaine culturel enfin, la francophonie est un atout dans une région à dominante anglophone. Elle doit aboutir à renforcer les échanges, notamment avec les universités des grands pays anglo-saxons. Les cultures insulaires, de leur côté, seront mises en valeur en France métropolitaine et en Europe. Le projet le plus important en ce domaine est celui d'une université du Pacifique, adaptée aux besoins *océaniens*, dont les *premiers éléments* pourraient voir le jour rapidement.

Le secrétaire d'Etat a souligné la nécessité d'une politique de communication visant à mieux faire *connaître la présence et les réalisations* de la France.

● ENGAGEMENT DE LA RESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT

Le conseil des ministres a autorisé le premier ministre a engager devant l'Assemblée nationale, conformément à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, la responsabilité du gouvernement sur le vote du projet de loi de finances rectificative pour 1986.

MESURES D'ORDRE INDIVIDUEL

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du premier ministre, *M. Maurice Aicardi* est nommé membre du conseil économique et social en qualité de personnalité qualifiée dans le domaine économique, social, scientifique ou culturel.

Sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, *M. Marcel Estagar* est nommé membre du conseil général de la Banque de France.

Sur proposition du ministre de la défense, *M. François Cailleteau*, contrôleur général des armées, est nommé directeur de la fonction militaire et des relations sociales ; *M. Guy Garonne*, administrateur civil, est nommé directeur de l'administration générale.

Sur proposition du ministre de l'intérieur, *M. Patrick Bouquet*, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est nommé directeur général des collectivités locales.

Sur proposition du ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, *Mme Maud Bailly-Turchi*, administrateur civil, est nommée directeur de l'administration générale.

Sur proposition du ministre délégué auprès du ministre de l'éducation nationale, chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur, *M. Jacques Beguin*, professeur d'université, est nommé directeur général des enseignements supérieurs et de la recherche.

Selon un sondage BVA - *Paris-Match*

BAISSE DES COTES DE POPULARITÉ DE MM. CHIRAC ET MITTERRAND

Selon un sondage réalisé par BVA auprès de neuf cent cinquante-cinq personnes interrogées entre le 15 et le 21 mai et publié par *Paris-Match* ce 29 mai, la cote de popularité de *M. Jacques Chirac* accuse une baisse de 8 points. Si 45 % des personnes interrogées font confiance au *premier ministre* (au lieu de 53 % en avril), le pourcentage des mécontents passe de 38 à 41 %.

La cote de *M. François* Mitterrand se dégrade également, mais moins : 49 % des personnes interrogées lui *font confiance* (au lieu de 52 %) et 37 % (au lieu de 38 %) sont d'un avis contraire. Cette *dégradation s'inscrit* dans un mouvement général de reflux, dont toutes les personnalités politiques pâtissent.

La baisse la plus spectaculaire est celle de M. François Léotard, qui perd 10 points, avec 36 % d'avis favorables. Ce reflux profite essentiellement à M. Raymond Barre, qui *redevient, devant M. Chirac*, la personnalité de droite la plus populaire avec 49 % d'avis favorables. A gauche, M. Michel Rocard *reste en tête*, toutes tendances confondues, avec 53 % d'avis positifs.

En cas d'élection présidentielle, 38 % des électeurs de gauche estiment que M. Mitterrand serait leur meilleur candidat (au lieu de 31 % en avril) et 32 % préféreraient M. Rocard (au lieu de 35 %).

A droite, l'avance prise par M. Chirac sur M. Barre, dans l'électorat favorable à la majorité, s'accentue puisque 47 % des personnes interrogées soutiennent la candidature du premier ministre, contre 21 % celle du député du Rhône, alors que les pourcentages étaient respectivement de 45 % et de 24 % le mois dernier.

RECTIFICATIF. – M. Jean Peyrelevade, président-directeur général de la Compagnie financière de Suez, nous prie de préciser qu'il n'appartient pas au « groupe des experts » du PS, contrairement à ce que nous avons écrit dans nos éditions du 27 mai.

A « L'HEURE DE VÉRITÉ » D'ANTENNE 2

M. Léotard affirme son ambition présidentielle

Il y a un an, quand on lui demandait s'il lui arrivait de s'imaginer en président de la République, M. François Léotard faisait preuve d'une touchante modestie : *« Quand j'ai cette idée-là, je la chasse, car elle est inutile et vaniteuse »*, déclarait-il le 6 mai 1985 lors de sa première grande prestation télévisée. C'était déjà « l'Heure de vérité » d'Antenne 2. Aujourd'hui, *« cette idée-là »*, M. Léotard, devenu ministre de la culture et de la communication, ne la chasse plus. Mieux, il l'entretient : *« Il faudra bien compter avec moi »*, a-t-il dit avec assurance, mercredi soir 28 mai, sur la même antenne, au cours de la même émission.

L'affirmation de cette ambition légitime ne constitue pas, à vrai dire, une révélation. Toute la stratégie personnelle du secrétaire général du Parti républicain est tendue vers le pouvoir présidentiel. Elle se fonde sur la construction d'une image personnelle qui puisse incarner, aux yeux de l'opinion publique, sans lésiner sur les ressources du marketing politique, ce *« libéralisme à visage humain »* dont le maire de Fréjus se veut le champion. Elle s'inscrit, au demeurant, dans la ligne d'une formation qui se plaît à répéter qu'elle est devenue *« la troisième force parlementaire »*.

S'étant mis, ainsi, *« en situation de spectacle vivant »*, selon l'expression de son ami et secrétaire d'Etat, Philippe de Villiers, M. Léotard a confirmé ses incontestables talents. Les *résultats de cette nouvelle prestation* ont de quoi le satisfaire : les téléspectateurs interrogés par la SOFRES au cours de l'émission l'ont trouvé, dans leur grande majorité, sympathique (61 %), sincère (59 %), compétent (44 %).

En outre, le ministre de la culture et de la communication est actuellement servi par les circonstancs. Il fait monter les enchères pour son parti au sein de la majorité au moment où M. Jacques Chirac traverse une passe difficile. Du même coup, il renvoie sur la touche les deux autres challengers de sa propre famille politique, M. Valéry Giscard d'Estaing, qui déploie justement beaucoup d'efforts pour essayer de rebondir en se servant du Parti républicain, et M. Raymond Barre, toujours silencieux.

Dans ce contexte, M. Léotard a pu s'offrir le luxe de se montrer extrêmement loyal avec son premier ministr, dont il a pris la défense dans les démêlés de celui-ci avec les journalistes de télévision... tout en s'en démarquant : *« Toute espèce de pression, qu'elle soit morale, psychologique ou politique sur les journalistes, est à condamner »*, a-t-il souligné.

Au passage, le ministre de la culture et de la communication a eu également un mot très *sévère pour M. Francois Mitterrant, lorsqu'il a* affirmé son *« immense respect pour la fonction du président de la République » : « Je dis bien la fonction... »*, a-t-il souligné. Tout le monde a compris en quelle estime il tient l'homme...

En revanche, M. Léotard pèche toujours par un certain déphasage entre la forme séduisante de son discours et le fond de sa pensée, qui reste obscure dès qu'il s'agit de préciser des idées générales. Le ministre de la culture et de la communication a encore des progrès à accomplir s'il ne veut pas laisser au bout du compte l'impression qu'il participe lui-même à cette *« esbrouffe »* qu'il dénonce si volontiers *chez ses adversaires*.

ALAIN ROLLAT.

Après avoir une nouvelle fois, en guise d'« ouverture », résumé et donné son sentiment à propos de l'« affaire » des colonnes de Buren du Palais-Royal, M. François Léotard aborde le principal sujet de la soirée : la télévision.

Le ministre de la culture et de la cammnnicatian déclare taut d'abord : « *Est-ce que l'information est un service public ? (...) Nous, liberaux, nous disons « non » (...) ; l'informatian est une liberté...Je dois dire que les trois points qui nous séparent des socialistes, un vrai débat, ce n'est pas un débat d'insultes, c'est un débat de citoyens (...) ; l'information n'est pas un service public, c'est une liberté (...) ; les ondes ne sont pas la propriété de l'Etat, c'est la prapriété des citayens (...) ; la communication, c'est l'affaire de l'entreprise. Vous avez là l'essentiel du débat qui nous sépare des étatistes, des dirigistes et des libéraux.* »

A propos des récentes déclarations de M. Jacques Chirac sur le comportement de certains journalistes de télévision, M. Léotard affirme : « *Tout le monde est nerveux dans ce petit monde qu'on appelle le « microcosme » (...) Je voudrais dire « on se calme ». Pourquoi ? (...) Quelle est la menace, la vraie menace, que M. Chirac a fait planer sur les Français ? (...) Menace terrifiante à Autun : c'est de faire le quart d'heure de Fabius tous les mois (...). Effectivement, les Français sont terrorisés, car ils savent qu'il sera meilleur que Fabius...*

» *Deuxième réflexion : moi, je respecte parfaitement ce qui est votre prafonde, incontestable, liberté de journaliste, de dire ce que vous avez envie de dire en conscience. Profondément. J'ai mis le fer dans une plaie qui est celle du service public (...), c'est-à-dire de gens — je parle dans les partis politiques, je ne parle pas des journalistes — qui, dans les partis politiques, utilisent le service public pour se cacher derrière lui et pour amener leurs petits camarades.*

» *Naus avons vu, en 1981, des responsables de parti, avec des listes, se promener dans les rédactions en disant :* « J'exige que mon camarade qui est communiste soit à tel endroit pour l'information », *(...) nous avons vu cela (...)* »

« *J'espère,* poursuit M. Léotard, *que plus jamais on ne posera le problème des revanches, des menaces, des humiliations, des vexatians, comme on les a connues en 1981-1982 (...), il y a eu des dizaines et des dizaines de journalistes qui ant été déplacés (...). Il n'y en a pas eu un jusqu'à présent (...) Et je voudrais que ce soit définitivement impossible.* »

M. Léotard compare ensuite, en matière de télévision, « *le service public a une sorte de péniche, une belle péniche qui est amarrée sur la Seine, et je vais vous dire par rapport à cela ce que je veux faire (...) Moi, je voudrais faire une flotte qui va vers le grand large. Dans cette flotte, il peut y avoir un bateau amiral, pourquoi pas Antenne 2 ? (...) Il peut y avoir un patrouilleur, pourquoi pas FR 3 ? (...) Et puis, il y a deux bateaux de course, TF 1 et la 5 qui seront deux bateaux qui iront peut-être un peu plus vite parce qu'ils seront allégés quant à leurs contraintes, quant à leur poids, et ils auront une gestion meilleure que celle qu'on connaît aujourd'hui.*

» *La péniche, d'un côté, la flotte qui va vers le grand large de l'autre (...) c'est peut-être cela (...) et, dans cette flotte, il y a un bateau qui s'appelle Antenne 2 et qui peut être un bateau de référence, celui vers lequel on regarde. Cela peut être cela une partie de la réponse.* »

A Mme Françoise Giroud, éditorialiste au *Nouvel Observateur* et ancien ministre, M. Léotard indique d'abord qu'il est « *un ministre heureux* », qu'il a « *un moral d'acier* ». « *Je vais vous dire pourquoi (...), ce ne sont pas les gens que vous citez* [voir : MM. Giscard d'Estaing, Balladur, Chirac] *qui me préoccupent parce que ce sont des gens avec lesquels je travaille tous les jours et, surtout, parce que je fais ce que je crois et je fais ce que j'aime.* »

« *Ce que nous voulons,* explique ensuite M. Léotard, *c'est introduire un équilibre entre un secteur public — j'ai bien dit* « secteur » *et pas* « service », *ce n'est pas la même chose — et un secteur privé. Cet équilibre est celui que j'ai décrit tout à l'heure, un secteur public : Antenne 2 et FR 3 ; un secteur privé : TF 1 et la 5.* »

Selon le ministre de la culture et de la communication, « *il n'y a pas la place, en France, pour une chaine supplémentaire ; il n'y a pas la place, ce n'est pas vrai...* »

« J'ai gagné des arbitrages »

M. Léotard décrit ensuite « *le schéma qui va être retenu pour la privatisation de TF 1* » : « *50 % à celui qui va être l'opérateur, 40 % au public, c'est-à-dire qu'en fait c'est la renationalisation, si vous le permettez, c'est-à-dire qu'an redonne aux citoyens ce qui leur avait été confisqué par l'Etat (...) et 10 % aux salariés de la chaine s'ils le désirent...* »

Ainsi, contrairement à la possibilité qui avait été un moment évoquée, l'opérateur aura « *bien évidemment* » la majorité.

J'ai gagné des arbitrages, ce n'est pas le seul, mais j'ai gagné notamment celui-là (...) », commente M. Léotard, qui précise à propos du mode d'acquisition de TF 1 : « *Je suis la commission (...), j'ai devant moi des gens qui veulent acquérir cette chaine, qui sont des investisseurs. Sur quoi dois-je me déterminer ? (...) Une fois que le prix a été fixé par l'Etat, puisque c'est un actif public, sur quoi dois-je me déterminer ? (...) Je ne me détermine pas sur le prix, je me détermine sur ce que chacun est capable de proposer en termes de programmes, et notamment de créations françaises.*

» *Et, tout simplement, la personne qui viendra devant moi et qui me dira : Monsieur la commission ou Madame la commission, je mets trois cent cinquante heures de programmes français, mon voisin en met deux cent cinquante. Eh bien ! C'est moi qui aurait l'attribution. Je peux vaus dire que cette compétition-là, au plan culturel, elle est la seule de nature à remporter le morceau...* »

D'autre part, si le cahier des charges n'est pas respecté, la future commission nationale de la communication et des libertés « *aura la possibilité de retirer l'attribution* ».

« Pourquoi pas ? »

Une précision nuancée de M. Léotard : « *Dans la loi sur l'audiovisuel (...), il y aura des dispositions qui permettront d'éviter un excès de concentration, comme d'ailleurs, probablement, seront réintroduits dans la loi sur la presse quelques dispositifs. J'espère qu'ils marcheront. C'est un vœu pieux, hélas ! (...) parce que cela n'a jamais marché en France.* »

Interrogé par Albert du Roy sur la baisse de popularité de tous les hammes palitique, y compris M. Léotard, que traduit le dernier sondage *Paris-Match*-BVA, ce dernier l'analyse ainsi : « *Le sérieux de ce gouvernement, ce n'est pas le spectaculaire de jadis, c'est vrai qu'il n'y a pas des effets d'annonce, tous les matins, il n'y a pas la volonté de faire d'esbrouffe, si vous voulez (...) c'est vrai que, malheureusement, cela a été le cas très souvent et que les gens travaillent. Ce n'est pas spectaculaire de travailler mais c'est en train de se faire. Et que les résultats, il faut attendre encore un moment, les résultats, ils ne sont pas là, demain matin, il y a déjà des bons résultats qui sont en train d'être obtenus, mais c'est long...* »

M. Léotard a « *toujours eu un immense respect pour la fonction et je dis bien « la fonction » du président de la République* ». Lui arrive-t-il de penser, pour lui, à la présidence de la République ? M. Léotard répond : « *Eh bien ! Pourquoi pas ? (...) Il y a des gens qui me font confiance, j'ai des amis, j'ai actuellement la troisième force politique française, avec mes amis, qui s'appelle le Parti républicain, une belle famille politique, très ancienne et très renouvelée, avec des jeunes, qui ont envie de travailler, qui ant envie de gagner. Je dis « pourquoi pas ». Il y a des belles choses à faire. Et, en tout cas, je peux vous dire une chose très simple, c'est que, quand l'on a le troisième parti de France, on ne sera pas absent, on sera là, il faudra compter avec nous et compter, si vous voulez bien, avec moi.* »

« IL N'EST PAS CHOQUANT DE VOIR LE GOUVERNEMENT S'IRRITER » déclare le PDG d'A 2

Auditionné, mercredi 28 mai, par la commission des affaires culturelles du Sénat, dans le cadre de la réfotme ganvernementale de l'audiovisuel, M. Jean Drucker, PDG d'Antenne 2, a déclaré : « *Il n'est pas choquant de voir le gouvernement s'irriter de tel ou tel aspect de la présentation de l'information. Ce phénomène est habituel dans toutes les démocraties.* » Selon lui, « *Ce qui eampte, c'est qu'aujourd'hui comme hier, l'indépendance des journalistes soit préservée. C'est d'nilleurs le cas d'Antenne 2.* »

Se référant à la création de la Commission nationale communication et libertés, le PDG d'A 2 a estimé que l'existence d'une instance destinée à renforcer l'indépendance des chaînes par rapport au gouvernement est « *d'une utilité indiscutable* ». Quand à Antenne 2, « *elle doit,* selon M. Drucker, *demeurer une chaine s'adressant à l'ensemble des Français, dans des conditions normales de compétition avec TF 1* ». Il a toutefois fait remarquer que « *le maintien d'A 2 dans le secteur public ne doit pas conduire à en faire le support unique des nombreuses obligations de service public* ».

Les vertus de la privatisation

Etrange coïncidence de la télévision. Tandis que Léon Blum vantait sur TF1 les mérites de la nationalisation de l'Office des bléa, M. François Léotard s'amplayait sur Antenna 2 à convaincre une opinion réticente des vertus de la privatisation audiovisuelle. S'il faut en croire les sondages instantanés de la SOFRES, le ministre de la culture et de la communication a fait mouche, au moins auprès de ses téléspectateurs : la vente de TF1 recueillait 32 % d'avis favorables au début de « L'heure de vérité » et 45 % à la fin du plaidoyer.

M. Léotard a pour lui la séduction de la passion et sans doute de la sincérité. Mais il avance aussi quelques arguments de poids. Sa description de la ligne Maginat du monopola public, enfoncée par la câble et le satellite, ne ressemble-t-elle pas, trait pour trait, à celle utilisée par le président de la République lui-même, pour justifier la création de la cinquième chaîne.

Volontiers martial dans ses métaphores, M. Léotard appelle au sursaut de la France, à la mobilisation générala pour la guerre internationala de la communication. Libéral, il accorde à M. Edouard Balladur un peu de capitalisme populaire dans la vente de TF1 mais verrouille la contrôle majoritaire de la chaîna par son futur opérateur privé. Fin politique, il n'oublie pas le portefeuille du contribuabble à qui il promet la suppresion de la taxe sur magnétoscope et la baisse de la redevance. Homme de culture enfin, il souhaite faire de TF1 une chaîne de qualité et se sert habilement da la « 5 » comme repoussoir.

M. Léotard parvient à tirer avantaga des questions les plus délicates. *Pourquoi ne privatiser* qu'une seule chaîne alors qua la plateforme UDF-RPR voulait en vendre deux ? *Parce que le* ministre sait prendre ses distances avec le dogme libéral pour définir un équilibre public-privé sur le modèla, tant vanté, de la télévision britannique. Que pense-t-il des propos de M. Jacques Chirac sur les journalistes de l'audiovisuel ? « *Avec ma loi,* affirme M. Léotard, *un premier ministre ne pourra rien faire.* » Et la chasse aux sorcières se transforme en « *chasse au Dahu* ».

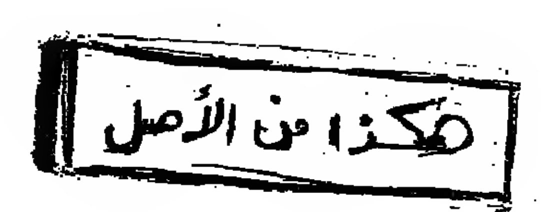
Mais derrière le brio de la *démonstration et l'humour des* métaphores, les failles ne tardent pas à apparaître. Quelle sera la nauvelle vocation du service public et comment lui éviter un ghetto culturel ? Pourquoi une télévision commerciale réussirait-elle mieux qu'une chaîne publique, comment relever le défi écanamique da la praductian d'images ? A toutes ces questions M. Léotard ne répond pas et son projet de loi, non plus.

Catéchisme libéral

Quand Mme Françoise Giroud s'inquiète de voir M. Robert Hersant régner un jour sur l'audiovisuel comme sur la presse écrite, la ministre s'étonne de voir préférer la monopola d'Etat au manopala da l'entreprisa. M. Léotard promet bien dans les futures lois sur la presse et sur la cammunication qualquas mesures anti-concentration, mais il *ajoute aussitôt qu'il* n'y croit guère (« *Ça n'a jamais marché* en *France* »).

Le catéchisme *libéral* revient au galop et pousse M. Léotard à la faute sur un terrain qu'il ne maîtrise pas encore très bien. Tous les monopoles sont mal géréa et l'Etat ne dait pas s'occuper de la création, affirme le ministre en oubliant que ce *sont les téléspectateurs, et non* l'Etat qui ont financé la télévision depuis sa création. Et quand M. Léotard cite en *exemple de la* meilleure qualité et du moindre coût de la fabrication privée, « L'ami Maupassant », de Claude Santelli, il tombe dans le panneau. La série coproduite par Hamster a été entièrement fabriquée par la Société française de production, *cette société* publiqua qua M. Léotard veut aussi privatiser.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.



هكذا من الاصل

COMMUNICATION

LE RAPPORT DU SÉNATEUR CLUZEL

Les handicaps du secteur public

Le poids des structures et le choc de la course à l'audience mettent à mal les finances des télévisions du service public et grèvent leur production. Tel est le sens du rapport sur *« l'état des lieux en mai 1986 des sociétés du service public de la communication audiovisuelle »* présenté le 28 mai au Sénat par M. Jean Cluzel, rapporteur du budget de la communication audiovisuelle.

La rigidité des conventions collectives a contraint les chaînes à embaucher 563 « cachetiers » en 1986, portant les effectifs de l'audiovisuel public à 18 374 salariés en 1986, alors qu'ils se stabilisaient autour de 17 770 les années précédentes. *Et, pour faire face* à l'accroissement de l'audience et à la nécessaire augmentation de la durée de la programmation (ainsi, entre 1981 et 1986, TF 1 passe de 80 heures 25 minutes de programmes hebdomadaires à 100 heures 53 minutes), les télévisions publiques ont dû, en outre, massivement recourir aux heures *supplémentaires, note* M. Cluzel.

La course à l'audience entre chaînes publiques depuis 1974, et à partir de 1985 entre télévisions privées et secteur public, a aussi poussé ce dernier à lancer des émissions onéreuses, du fait de l'appel au vedettariat.

Or, remarque M. Cluzel, les ressources des télévisions *« sont totalement déconnectées du marché au sein duquel elles opèrent ».*

Elles ne peuvent en effet tabler sur *une augmentation* de la redevance (dont le recouvrement d'ailleurs, en 1985, ne s'est fait qu'à 70 %) ni sur l'accroissement de leurs tarifs de publicité ou sur le nombre de leurs émissions publicitaires, fixé par l'Etat.

D'où, selon le sénateur de l'Allier, un *« comportement de fuite en avant »* ou de *« castration ».* Ainsi, TF 1 enregistre un déficit cumulé de l'ordre de 160 millions de francs. Antenne 2 présente, en revanche, un bénéfice en 1985 de 31,9 millions de francs. Mais M. Cluzel note des *« dérapages »* : dans la gestion du personnel et dans une mauvaise appréciation du coût de son immeuble. Quant à FR 3, en dépit d'une gestion budgétaire *« mieux équilibrée »,* elle s'acheminerait vers *« une impasse »,* dont seules des réformes de structures sur le plan régional et une refonte de la grille des programmes pourraient la sortir.

Enfin, note M. Cluzel, la dépendance des télévisions publiques à l'égard de la Société française production (SFP) s'est accrue : en 1985, celle-ci réalise 95,5 % de son chiffre d'affaires avec les sociétés de programme. Mais l'augmentation de la production d'émissions par la SFP (1 264 heures 42 minutes en 1985 contre 1 019 heures 14 minutes en 1982) s'est faite en faveur des variétés (23 % de plus) et des magazines (10 % de plus) et au détriment notamment des émissions pour la jeunesse (42 % de moins).

Tout en prenant acte du redressement financier récent de la SFP, le sénateur de l'Allier fait enfin remarquer que, *« soustraite, pour une grande part de son activité, aux conditions du marché »,* la *« capacité de la SFP à se développer en situation de concurrence »* appelle des réserves importantes. Et que l'obligation faite aux chaînes de recourir à la SFP *« a empêché la naissance d'un puissant secteur de production privée ».*

Y.-M. L.

« MON CENTRISME EXTRAVAGANT DEVENAIT INSUPPORTABLE »

écrit Jean-François Kahn dans « l'Evénement du jeudi »

« Lagardère aime que l'on soit à sa botte », écrit Jean-François Kahn dans l'éditorial de *l'Evénement du jeudi,* publié ce jeudi 29 mai et consacré à son licenciement d'Europe 1.

« Mon job à Europe 1 — la station que j'aime — consistait, au nom du pluralisme justement (voir le Petit Robert), *à porter la contradiction à Alain Duhamel. Et* vice-versa. *(...) Me voilà donc licencié pour crime de contradiction dans une émission contradictoire. C'est un peu comme si on sanctionnait un basketteur pour avoir touché le ballon avec la main : le triomphe absolu du baroque. Pendant cinq ans, Duhamel et moi avons fustigé à qui mieux mieux les erreurs du pouvoir socialiste. Le pouvoir a changé : par conséquent, plus besoin de fustiger qui que ce soit. »* Et le directeur de *l'Evénement du jeudi* d'ironiser sur M. Jean-Luc Lagardère, président du groupe Hachette principal actionnaire de la station : *« Mettez-vous à sa place,* écrit-il. *Il contrôle Europe 1 grâce à Mitterrand, il espère contrôler TF 1 grâce à Chirac. Je suis par conséquent doublement sanctionnable : parce que je ne suis pas socialiste et parce que je ne suis pas RPR. (...) Mon centrisme extravagant devenait évidemment insupportable en ces temps de crispation idéologique. »*

La Haute Autorité renonce à renouveler les autorisations

Vide juridique pour la FM parisienne

La Haute Autorité renonce à remettre de l'ordre sur la FM parisienne. Réunie mardi 27 mai, en séance plénière, l'institution a décidé de renvoyer à une date indéterminée le réexamen de la situation des radios locales privées de la capitale, rendu nécessaire par l'expiration, ce jeudi 29 mai, de leurs autorisations. Une décision *importante, officiellement* motivée par des problèmes d'ordre technique — un supplément d'étude est demandé à Télédiffusion de France — et qui provoque un vide juridique dangereux.

Aucune des radios parisiennes ne bénéficie aujourd'hui d'une autorisation valable. La situation est nouvelle et le monde de la FM ne cache pas sa stupéfaction. Inconnue du grand public, l'échéance du 29 mai faisait depuis plusieurs mois l'objet de débats, de supputations et de craintes parmi les artisans et propriétaires de radios dans la capitale : les autorisations octroyées en mai 1983 pour une période de trois ans devaient à nouveau passer au filtre de la Haute Autorité, et celle-ci avait promis de saisir l'occasion pour décerner des points de bonne et de mauvaise conduite, et mettre un terme au désordre de la FM. L'entreprise était hasardeuse. Et l'on attendait au tournant une Haute Autorité affaiblie et dépourvue de moyens pour faire appliquer ses propres arbitrages.

On imaginait mal que l'institution se dérobe à la tâche, l'ensemble de ses discours manifestant jusqu'à présent une volonté très ferme de poursuivre jusqu'au bout *« au nom de la continuité républicaine »* le rôle pour laquelle elle avait été nommée. *On n'osait pas,* non plus, envisager les conséquences d'un refus de statuer : le vide juridique, la suppression des frontières entre légalité et illégalité, le retour des pirates, la quasi-impossibilité de sanctions et les recours divers auprès du Conseil d'Etat. La Haute Autorité pourtant a choisi de baisser les bras.

Geste irresponsable ou attitude lucide ? *« A situation inextricable, débat presque insoluble »,* confie l'un des neuf membres : *« Il n'était pas normal de refuser les autorisations. Il n'était pas sérieux de les attribuer. »* Pas sérieux ? Voilà bien la question.

● **La Haute Autorité invoque** notamment un problème technique dû à l'insuffisance des études de TDF, incapable, sur Paris, de présenter un plan de fréquence cohérent. L'argument ne surprendra guère les radios parisiennes qui, toutes, ont eu maille à partir avec l'établissement, réfugié si longtemps derrière l'alibi technique pour justifier son goût du secret. Etat dans l'Etat, jaloux de son pouvoir, TDF n'a en effet jamais joué franc jeu avec la commission consultative, le ministère de la communication et la Haute Autorité. Mensonges, tergiversations, opportunisme... TDF porte sans doute une large responsabilité dans l'improvisation permanente qui a marqué la gestion de la FM depuis plusieurs années.

● **L'impréparation du dossier.** En proposant — avec quelque irréalisme — la suppression des radios-vedettes non conformes à la loi (NRJ, Skyrock...), la commission Jouvin avait jeté *il y a plusieurs* semaines un beau pavé dans la mare. La loi n'était pas appliquée et la Haute Autorité allait devoir en tirer les conséquences ; retirer aux contrevenants leurs autorisations malgré l'impopularité de la mesure, ou définir clairement une nouvelle doctrine. Quelle position adopter désormais sur la question de la puissance des radios, les relations rompues *entre TDF et les leaders parisiennes,* les rachats de fréquences, les nouveaux critères pour départager les différents projets ?

● **L'impuissance de la haute instance à faire appliquer certaines de ses décisions.** C'est *l'héritage* d'un libéralisme excessif de la loi de 1982 et 1984, et du laxisme coupable des pouvoirs publics. *« Nous avons le sens du ridicule »,* déclare un des sages.

● **Le contexte politique** et les incertitudes sur la stratégie et la philosophie du nouveau gouvernement, visiblement décidé à transformer le régime juridique des radios.

● **Enfin, la situation interne de la Haute Autorité.** Profondément divisés, les neuf risquaient bien de réduire leur réflexion à des querelles ou marchandages partisans autour de l'équilibre politique de la bande FM.

Alors... Etait-il plus raisonnable de s'abstenir, quitte à provoquer le vide juridique plutôt que se décider et trancher au risque de bâcler un dossier mal parti ? Difficile de trancher. Certains avaient imaginé une position médiane en souhaitant le renouvellement temporaire (six mois) des autorisations accordées en 1983, *la* Haute Autorité expliquant, dans un texte détaillé, les raisons de sa décision. Une position peu exaltante, *mais plus réaliste sur le plan* juridique. Car la situation actuelle est intenable. Et nombreuses sont les radios qui, menées si souvent en bateau, envisagent avec effroi de devoir, dans six mois, plaider à nouveau leur dossier, face à une nouvelle équipe qui ignorera tout de leur histoire et qui aura pour nom la Commission nationale communication et libertés.

ANNICK COJEAN.

En Nouvelle-Calédonie

La mort paradoxale d'un quotidien à succès...

Correspondance

Nouméa. — Un jeune journaliste descend les marches de la grande maison coloniale située en plein centre de Nouméa. Sous son bras, quelques-uns des derniers numéros du *Journal de Nouvelle-Calédonie.* Il les range dans le coffre de sa voiture *« pour au moins ramener les jeux de dernière page à mes enfants »,* dit-il.

Après un peu plus de trois mois d'existence — le premier numéro était sorti le 13 février — et après un succès de vente exceptionnel le « journal bleu », comme on l'appelait ici en raison de la couleur choisie pour encadrer ses titres, a fermé fermer ses portes, mardi 27 mai, victime d'un boycottage publicitaire de nature politique. Les dirigeants de la majorité locale, par leurs pressions sur les sources potentielles de publicité, ont eu raison de ce quotidien dont presque tout le monde louait pourtant le professionnalisme et la qualité,mais auquel il était reproché son soutien au plan socialiste invitant la Nouvelle-Calédonie à l'indépendance en association avec la France. *« Nos voulions tout simplement établir le dialogue »,* souligne le directeur de la publication, M. Jean-François Bijon. *« J'avais créé ce journal pour trois raisons : d'abord parce que je pensais qu'il y avait la place pour deux quotidiens sur ce territoire — comme à Tahiti. Ensuite, parce que je voulais offrir aux lecteurs une publication au ton calme et sans agressivité après la tension psychologique des dix-huit derniers mois ; enfin parce que la Nouvelle-Calédonie a besoin de se parler si elle veut rester un endroit où il fait bon vivre. »*

Pour cela le *Journal de Nouvelle-Calédonie* avait choisi de frapper fort dès le début : une équipe rédactionnelle de douze journalistes pour une édition de vingt-quatre pages. La direction espérait ainsi concurrencer directement *les Nouvelles calédoniennes* — véritable institution depuis dix ans sur le territoire — et s'implanter sur le marché publicitaire. Cette entreprise a pleinement réussi sur le premier point : au bout de treize mois, le journal vendait six mille exemplaires contre dix mille aux *Nouvelles.* Mais elle a échoué sur le deuxième. M. Bijon affirme qu'il lui aurait fallu dix pages de publicité chaque jour : *« Nous ne recevions de la matière que pour trois ou quatre pages, alors que* les Nouvelles calédoniennes *en publient entre dix-huit et vingt-cinq. Les gros annonceurs nous ont systématiquement boycotté, les petits n'ont pas résisté aux pressions de ceux qui ne se reconnaissaient pas dans notre journal. »*

Les « loyalistes », d'abord, qui ont toujours dénoncé la tendance du quotidien qu'ils jugent socialisante. Mais aussi certains indépendantistes. Certes, le *« journal bleu »* était très lu en brousse, mais il n'était pas systématiquement acheté. On se le passait plutôt de main en main. Cependant, les indépendantistes les plus durs lui reprochaient une certaine neutralité.

Est-ce pour cela que M. Bijon n'a pas pu trouver d'associés, même en leur offrant le contrôle de son journal ? Selon lui le groupe Hersant aurait estimé qu'il ne pourrait rien faire avec l'équipe en place. Le député RPR du territoire, M. Jacques Lafleur, a tenté de racheter le quotidien, mais l'équipe de M. Bijon s'est élevée contre cette proposition. Lorsque la nouvelle de la cessation de la parution a été diffusée, le standard a été bloqué pendant deux heures par les appels désolés des lecteurs. Le rédacteur en chef, M. Jean-Paul Besset, ancien collaborateur de M. Laurent Fabius, résumait cette mort : *« Nous avons perdu notre pari à cause des mentalités figées, crispées, repliées sur elles-mêmes d'une partie du territoire. C'est dur pour les quarante employés, techniques et rédactionnels, âgés en moyenne de vingt-cinq ans, mais c'est encore plus dur et plus grave pour la Nouvelle-Calédonie. La force des idées s'est heurtée à la force de l'économie de comptoir. »*

société

L'ADOPTION AU CONSEIL DES MINISTRES DES PROJETS DE LOI SUR LA SÉCURITÉ

M. Chalandon : la justice n'est pas sous le contrôle de la police

« C'est une fausse information de dire que la justice est passée sous le contrôle de la police », a déclaré M. Albin Chalandon au cours d'une conférence de presse, mercredi 28 mai, après l'adoption par le conseil des ministres de quatre projets de loi sur la sécurité. Ainsi, bien qu'il *« assume pleinement »* la politique répressive menée par le gouvernement, le ministre de la justice entend jouer sa propre partition : *« Comme garde des sceaux, je dois toujours me demander si cette politique garantit les libertés »*.

Les quatre projets de loi adoptés mercredi sont respectivement consacrés *« aux contrôles et vérifications d'identité »* ; *« à la lutte contre la criminalité et la délinquance »* ; *« à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat »* ; *« à l'application des peines »*. Ils ont été détaillés dans *le Monde* des 20 et 23 mai. Ces projets, a commenté M. Chalandon, constituent un *« serrage de boulons »* nécessaire pour *« renforcer la sécurité des citoyens »* et leur *« donner confiance en la justice »*.

Après ce commentaire, le garde des sceaux, répondant à des questions, a donné quelques précisions sur sa politique. Il a ainsi exprimé l'intention de mettre en œuvre un *« plan de cinq ans de rénovation de la justice »*, qui selon l'un de ses collaborateurs, pourrait prendre la forme d'une loi de programmation pluriannuelle analogue à celle que M. Pierre Joxe avait fait voter pour la police lorsqu'il était ministre de l'intérieur.

M. Chalandon a fait part de l'intention du gouvernement de mieux indemniser les victimes d'attentats terroristes. De ses propos, il résulte qu'un amendement en ce sens pourrait être mis aux voix au Parlement lors de l'adoption des quatre projets de loi sur la sécurité, d'ici au mois d'août.

A propos des quartiers de haute sécurité dans les prisons et de leur éventuel rétablissement, M. Chalandon a déclaré : *« Le mot QHS est un mot que je ne veux pas prononcer car il est devenu un symbole et j'ai horreur des querelles de mots. Il faut éviter de reconstituer les conditions de vie qui y prévalaient mais il faudra prendre des précautions pour éviter des évasions »*, comme celle, récente, de Michel Vaujour de la prison de la Santé.

Interrogé sur la création éventuelle de centres fermés pour les mineurs délinquants, le garde des sceaux a eu cette réponse ambiguë : *« L'action à leur égard doit être essentiellement préventive, mais il doit aussi y avoir une sanction en cas d'échec qui évite de les mélanger aux autres délinquants. »*

Interrogé mercredi à la sortie du conseil des ministres *(nos dernières éditions)*, M. Chalandon avait déclaré que les projets adoptés *« ont le souci de renforcer nos moyens de lutte* [car] *nous sommes agressés, particulièrement par le terrorisme, qui, malheureusement, n'est pas un phénomène qui risque de passer »*. Il s'agit, a-t-il ajouté, *« de donner à la justice et aux forces de l'ordre les moyens juridiques de résister et de faire face à cette agression. »* M. Chalandon reconnaît qu'*« il y a des points où, effectivement, on rejoint certaines dispositions de la loi Peyrefitte »*, dite « sécurité et liberté », mais, ajoute-t-il, d'autres, *« où l'on va dans des voies très différentes »*. *« J'ai le sentiment*, a-t-il conclu, *que ces dispositions se situent dans l'ensemble toutes en deçà – et j'ai veillé à cela – des limites fixées par la Cour européenne des droits de l'homme. C'est une garantie suffisante. »*

Officiellement, selon l'Elysée, le président de la République n'a pas jugé utile de réitérer les réserves qu'il avait exprimées au sujet des projets adoptés mercredi lors d'un précédent conseil des ministres, le 23 avril. Mais, en réalité, M. Mitterrand est de nouveau intervenu pour souligner qu'il convient d'éviter en ce domaine tout *« recul de l'Etat de droit »*. Cette courte intervention du chef de l'Etat n'a suscité aucune réplique.

Toutefois, dans son compte rendu des délibérations, M. Alain Juppé, porte-parole du gouvernement, a tenu à préciser : *« Le président de la République nous a dit qu'il n'avait pas de considérations générales à faire sur ces textes qui étaient conformes aux engagements pris par le gouvernement. »* M. Juppé a ajouté : *« Ces quatre projets de loi constituent une suite logique aux engagements pris par le gouvernement et correspondent à la déclaration de politique générale faite par le premier ministre, ainsi qu'aux communications faites par M. Pasqua, ministre de l'intérieur, et Chalandon, ministre de la justice, au cours de précédents conseils. Ils marquent également la détermination du gouvernement de renforcer la protection des personnes et des biens, et tout en étant respectueux des droits de la défense, des libertés individuelles et des principes contenus dans la Déclaration européenne des droits de l'homme. »*

Les Jeunes Avocats : de la réserve à l'hostilité

La Fédération nationale des unions de jeunes avocats (FNUJA) exprime, sur l'ensemble des textes, une série de *« réserves »* allant jusqu'à des *« raisons de franche hostilité »*. Son président, Mᵉ Paul-Albert Iweins, s'inquiète, notamment, des dispositions sur les contrôles d'identité qui font d'un refus de ce contrôle un délit et *« pourraient ainsi permettre de placer en garde à vue la personne en infraction »*.

La FNUJA s'élève aussi contre l'extension des possibilités de *« comparution immédiate »* fondée sur la notion de *« charges suffisantes »* substituée à celle de la flagrance traditionnelle. Pour les Jeunes Avocats, qui sont souvent chargés d'assurer la défense des prévenus jugés en flagrant délit, cela *« risque d'entraîner une augmentation importante de ce type de dossiers et de ne plus permettre une défense personnelle »*. Ils relèvent aussi que seul le parquet sera juge pour apprécier si les charges réunies par la police sont ou non suffisantes.

Au chapitre des « mesures de sûreté », la FNUJA regrette que le recours d'un condamné devant la chambre d'accusation pour bénéficier d'une réduction de peine ne puisse être exercé tant que l'intéressé n'aura pas accompli effectivement vingt ans de détention. Selon Mᵉ Iweins, c'est un retour à la notion du *« gage exceptionnel de réadaptation »* à laquelle avait été substituée après 1981 celle plus souple de *« gage sérieux »*.

Quant aux dispositions visant la répression du terrorisme, elles inquiètent la FNUJA pour deux raisons essentielles. La première concerne la possibilité d'extension de la durée de la garde à vue de deux à quatre jours. Pour Mᵉ Iweins, cette disposition *« n'est admissible que si le gardé à vue est informé, par remise d'une copie de procès-verbal, des droits que lui accorde le code de procédure pénale et qu'il ignore le plus souvent »*.

Le FNUJA demande en second lieu que le juge du siège appelé à autoriser la prolongation de garde à vue *« ne le fasse pas sans s'être rendu compte par lui-même de l'état moral et physique de la personne »*.

Enfin, elle se déclare hostile à une juridiction de jugement composée uniquement de magistrats professionnels *« alors que les cours d'assises traditionnelles avec neuf jurés populaires ont montré leur aptitude à juger des affaires de terrorisme telles que l'attentat d'Orly »*.

LA CFDT : quels moyens ?

« Le gouvernement semble rechercher avant tout un effet médiatique cherchant à impressionner l'opinion publique », ont déclaré dans un communiqué commun les fédérations CFDT de la police et de la justice après l'adoption, le 28 mai, par le conseil des ministres, de quatre projets de loi sur la sécurité. Les deux organisations syndicales *« s'inquiètent des conséquences que ne manqueraient pas d'avoir ces mesures, si celles-ci étaient adoptées par le Parlement, sur les personnels qui auront la lourde charge de les mettre en application »*. Elles *« constatent, d'autre part, que, si les discours gouvernementaux sur la sécurité sont particulièrement prolixes, ils le sont, en revanche, beaucoup moins s'agissant du volume et de la qualité des moyens nécessaires au bon fonctionnement des services publics de la justice et de la police »*.

M. PANDRAUD REND VISITE AUX POLICIERS DE PROVINCE

M. Robert Pandraud entame une série de rencontres avec les chefs des services de police en province. La première a lieu, jeudi 29 mai, à Metz (Moselle) où le ministre chargé de la sécurité rendra visite aux chefs de service des différents corps de la police nationale de la zone est, comprenant dix-huit départements

M. Pandraud qui *« entend développer les nouvelles consignes et actions opérationnelles de la police nationale »*, a réuni, le lundi 26 mai, les directeurs départementaux des polices urbaines au centre de formation de la police nationale, à Gif-sur-Yvette (Essonne). Accompagné de MM. Pierre Verbrugghe, directeur général de la police nationale et Robert Broussard, nommé récemment directeur central des polices urbaines, M. Pandraud a rendu hommage aux polices urbaines qui *« constituent l'infanterie et la médecine générale de la police dans sa lutte contre la petite et la moyenne criminalité »*.

Au « Quotidien de Paris »

M. PASQUA : une affaire qui tourne

Dans une interview au *Quotidien de Paris* du 28 mai, M. Charles Pasqua assure qu'il a *« trouvé un ministère politisé et caractérisé par la pagaille et la démoralisation des troupes. Maintenant, c'est une affaire qui tourne »*. Le ministre de l'intérieur commente notamment *« le renforcement du dispositif législatif et réglementaire nécessaire à la police, prévu par le gouvernement afin d'en faire disparaître les dispositions qui entravent l'action des services de police et de gendarmerie »*.

« Naturellement, ajoute M. Pasqua, *on navigue toujours entre deux inconvénients : un excès de zèle et une police qui ne fait pas son travail. Nous ne regrettons nullement d'avoir remotivé la police. Maintenant, il va falloir lui rappeler ses droits mais aussi ses devoirs et les droits des citoyens, par un véritable travail de formation et de perfectionnement des personnels. Nous avons également prévu à cet effet un mémento qui sera très prochainement distribué auprès de la population comme auprès des policiers. »*

Trois nominations dans la police nationale

Le ministre délégué chargé de la sécurité, M. Robert Pandraud, a procédé à trois nominations dans la police nationale.

M. Alain Tourre, coordonnateur des services de police au Pays basque auprès du commissaire de la République des Pyrénées-Atlantiques, devient directeur du service régional de police judiciaire (SRPJ) de Versailles, en remplacement de M. Claude Bardon, nommé, avant le 16 mars, sous-directeur de la direction centrale des renseignements généraux. M. Tourre est commissaire divisionnaire.

M Tourre est remplacé au Pays basque par M. Jean-Pierre Iraçabal, jusqu'alors chef de la section centrale de recherches de la direction centrale des renseignements généraux. M. Iraçabal est commissaire principal.

M. Rémy Halbwax, gardien de la paix, est affecté au Service de coopération internationale des polices (SCIP) en qualité d'enquêteur chargé de mission. Jusqu'au récent congrès de ce syndicat, M. Rémy Halbwax était secrétaire général du Syndicat indépendant de la police nationale (SIPN, proche de la droite). Révoqué après les manifestations policières de juin 1983, il avait été réintégré en avril par M. Pandraud.

M. Pandraud a d'autre part promu M. Claude Guérin au poste de contrôleur général de la police nationale; M. Guérin reste conseiller technique au cabinet de M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur.

● *Le Syndicat indépendant de la police nationale (SIPN) « choqué » par la publicité faite à l'affaire des Halles.* – Le SIPN (proche de la droite) s'est déclaré, lundi 26 mai, *« profondément choqué par la publicité faite autour d'une interpellation qui s'est déroulée à Paris dans le quartier des Halles, dans la nuit du 21 au 22 mai »*. Dans un communiqué, il *« s'interroge sur ce quartier de Paris qui est en train de devenir la transposition de l'ancien îlot Chalon. Il serait grand-temps que les pouvoirs publics réagissent fermement. »* *« La moindre des choses*, conclut le SIPN, *serait d'attendre les conclusions de l'enquête, confiée à l'IGS, avant de déclencher une polémique entre policiers et parents d'adolescents. »*

Après un triple meurtre dans les Landes

CINQ PERSONNES ONT ÉTÉ DÉFÉRÉES AU PARQUET

Cinq personnes, soupçonnées d'être impliquées directement ou indirectement dans le triple assassinat commis dans la nuit du 14 au 15 décembre 1985 à Belhade (Landes) *(le Monde* du 17 décembre 1985), ont été déférées, mercredi soir 28 mai, au parquet de Mont-de-Marsan.

Dans la nuit du 14 au 15 décembre dernier, dans un pavillon de chasse de Belhade, le gérant du club de la Leyre, Jean-Claude Bonnefond, sa compagne, Lucienne Cousse, et un employé, Michel Lilder, avaient été abattus par armes à feu et le pavillon incendié.

Parmi les personnes dont l'audition devait se prolonger jeudi matin, deux auraient été les exécutants du crime : il s'agit de Jean-Bernard Barthélemy, trente-quatre ans, malfaiteur bordelais déjà condamné pour vol, et Pascal Maillet, vingt ans. L'assassinat aurait été commandité par deux autres malfaiteurs bordelais déjà poursuivis, notamment pour proxénétisme, Francis Ardany, trente-six ans, et Jean-Jacques Horvath, trente-huit ans. Une jeune Bordelaise de vingt ans, Linda Rouaux, est soupçonnée d'avoir caché les meurtriers.

Les mobiles supposés du triple assassinat n'ont pas été établis avec précision.

● *La Réunion : six Mauriciens écroués pour trafic de drogue.* – Six ressortissants mauriciens ont été écroués, à la fin de la semaine dernière, à la maison d'arrêt de Saint-Denis de la Réunion, dans le cours de l'enquête sur un trafic de drogue entre l'île Maurice et la Réunion. Ces mandats de dépôt portent à dix-huit le nombre de personnes impliquées dans l'affaire. Parmi les dernières personnes arrêtées figure un trafiquant mauricien notoire, Siddick Omar Saïd, recherché par la police de son pays depuis son évasion en 1984 d'une prison mauricienne où il avait été écroué pour une autre affaire de drogue.

Ce repris de justice, qui séjournait clandestinement à la Réunion, avait été arrêté, mercredi 21 mai au VVF (Village Vacances Famille) de Saint-Leu, où les gendarmes avaient saisi plusieurs centaines de grammes d'héroïne.

Nouvelles brèves

● *L'association Sécurité et paix publique : «Il reste beaucoup à faire.»* – L'association nationale sécurité et paix publique, que préside M. Roger Chaix, préfet, ancien policier et haut fonctionnaire au ministère de l'intérieur jusqu'en 1981, a réuni récemment sa deuxième assemblée générale au conseil régional de l'Ile-de-France.

Dans un communiqué, l'association estime, à propos des divers projets de loi sur la sécurité, que *« les textes envisagés ne répondent pas toujours dans leur globalité à son attente »* et qu'*« il reste beaucoup à faire »*. Elle précise que quatre personnalités ont démissionné de son conseil d'administration, tout en restant membres de l'association, en raison de leurs nouvelles fonctions : il s'agit de MM. Michel Aurillac et Robert Pandraud, respectivement ministre de la coopération et ministre de la sécurité, André Mousset et Jérôme Turot, conseillers techniques dans des cabinets.

● *M. Bertrand Delanoë : « Sur le chemin des méthodes des pouvoirs dictatoriaux. »* – Selon M. Bertrand Delanoë, membre du comité directeur du Parti socialiste et ancien porte-parole de ce parti, *« M. Pasqua est sur le chemin des méthodes des pouvoirs dictatoriaux que nous combattons. » « Le ministre de l'intérieur a couvert des pratiques illégales »*, a ajouté M. Delanoë, qui participait, samedi 24 mai, à un banquet républicain à Sommières (Gard).

● *La CGT : des projets « ouvrant la voie à une répression tous azimuts ».* – Par la voix de M. Gérard Gaumé, secrétaire confédéral, la CGT exprime sa *« plus vive réprobation »* à l'encontre des projets de loi du gouvernement sur la sécurité. Elle estime qu'ils conduisent à *« restreindre considérablement les libertés individuelles et collectives et les droits de la défense »* et qu'ils *« ouvrent la voie à une répression tous azimuts avec l'aggravation des peines, le rétablissement de la procédure de comparution immédiate et la généralisation du contrôle d'identité »*. La CGT souligne que, *« dans cet arsenal répressif* [où] *la loi et le judiciaire sont remplacés par l'administratif et la police »*, *« les immigrés sont particulièrement visés »*.

● *Le Comité presse-police-justice demande audience à M. Pierre Messmer.* – Le Comité presse-police-justice, qui regroupe le Syndicat national des journalistes (SNJ), la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), le Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC), le Syndicat de la magistrature (SM) et le Syndicat des avocats de France (SAF), vient de demander audience à M. Pierre Messmer, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale. Cette demande est liée aux divers textes législatifs sur la sécurité que le gouvernement a examiné au conseil des ministres du 28 mai.

● *Le Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés : « rétrograde et répressif ».* – Le GISTI dénonce *« l'esprit répressif et rétrograde »* des avant-projets de loi visant les étrangers et notamment *« les dispositions qui déboucheraient sur l'arbitraire policier en matière de demande d'asile et de contrôle d'identité »*. *« Ces textes*, estime-t-il, *constituent une atteinte grave aux droits des étrangers en France* [et] *aux principes fondamentaux que leur constitutionnalité doit être sérieusement mise en doute. »*

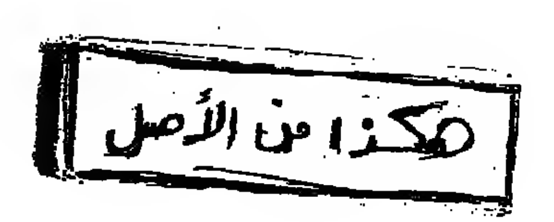
● *Bastia : trois nationalistes corses écroués.* – Trois militants nationalistes corses interpellés à la suite de deux plasticages commis au cours du week-end à Bastia ont été inculpés, le mercredi 28 mai, de *« destruction volontaire de bien immobilier par explosif »* et de *« tentative de destruction »* par M. Frédéric Nguyen, juge d'instruction.

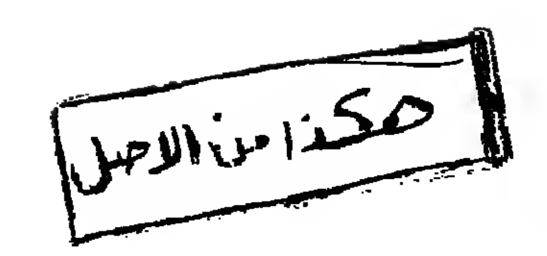
Pierre Simoncelli, vingt-deux ans, René Aquaviva, vingt ans, et Gilles Giordani, vingt ans, tous les trois membres de la CGNC (Consulta di a Ghjuventu Nazionalista Corse) ont été écroués à la maison d'arrêt de Bastia.

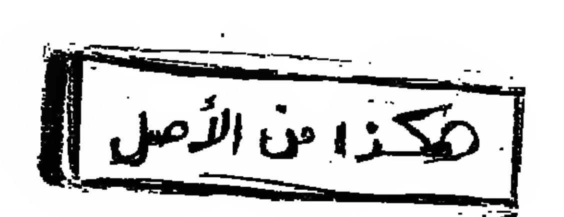
● *Cannes : un conseiller juridique écroué pour abus de confiance.* – Un conseiller juridique de Cannes, M. Léopold Gazan, soixante-trois ans, vient d'être inculpé d'abus de confiance aggravés et écroué.

M. Gazan, très connu à Cannes, où il traitait de nombreuses affaires, se serait rendu coupable de malversations portant sur plus de 20 millions de francs. Il s'est présenté lui-même au procureur de la République de Grasse.

M. Gazan est le père de Jean-Marie Gazan, un important syndic de la Côte d'Azur qui avait été assassiné devant sa villa à Mougins le 15 octobre 1985 par deux inconnus qui n'ont jamais été retrouvés.






هكذا من الأصل

RELIGION

Un pentecôtisme à la française

Le pape rend publique, le vendredi 30 mai à Rome, la cinquième encyclique de son pontificat *Dominum et vivificantem*, consacrée à l'Esprit-Saint. En France comme dans d'autres pays, le courant charismatique qui tente de restaurer la place de la prière et de l'Esprit dans la vie de l'Eglise catholique... est en plein développement.

« L'Eglise, ce n'est quand même pas un syndicat de faillite ! » La réponse tombe drue sur celui qui s'étonne de tant de ferveur. Tous les mardis soir, à la chapelle des sœurs de l'Adoration réparatrice, près de la place Carnot, à Lyon, quelque trois cents personnes, de tous âges et de tous bords, à genoux ou jambes repliées, paupières closes et bras ouverts, prient.

Des invocations fusent. Spontanées, improvisées : *« Seigneur, tu es vainqueur de mes ténèbres ! »* ; *« Fais-moi ressusciter avec toi ! »* ; *« Loué sois-tu pour le bois de ta croix qui est l'arbre de ma vie ! »* Puis monte, dans un simple remuement des lèvres, une longue rumeur de sons inarticulés : le *« parler en langues »*...

Nous ne sommes pas dans une secte, mais au *Chemin neuf*, dans la communauté charismatiques réputée la plus sage de France. Le vent de pentecôtisme (1) qui souffle des Etats-Unis depuis une vingtaine d'années ne cesse de gagner, en nombre et en influence, chez les protestants, mais aussi chez les catholiques français.

Dans les années 1973-1975, véritable point de départ du mouvement, on disait en France des charismatiques : ou ils sont complètement fous ou il faut les prendre au sérieux. Les évêques catholiques restaient muets ou n'en parlaient qu'en termes gênés. Aujourd'hui, 70 d'entre eux (sur 90 diocèses) ont désigné au moins un prêtre pour les suivre et les aider. Ils leur confient de plus en plus de responsabilités – paroisses, lieux de pèlerinage, aumôneries – certains avec enthousiasme, d'autres en disant, faute de mieux. Longtemps réticents, le clergé, les laïcs engagés, s'étonnent, s'irritent encore, mais emboîtent le pas.

Des « cinglés »

Les charismatiques français – 15 000 groupés en communauté, de 50 000 à 200 000 dans la mouvance (2) – sont donc en position de conquête, mais il faut dire qu'ils reviennent de loin. Ancien avocat au barreau de Paris, converti à trente-trois ans, licencié en théologie, Hervé Catta est un responsable de *l'Emmanuel*, organisateur de grands rassemblements à Paray-le-Monial et à Lourdes. *« J'étais d'un naturel casanier*, dit-il, *mais après ma conversion, je me suis mis à parler de Dieu avec mes clients en prison. Je prenais l'avion pour évangéliser mes compagnons de voyage... Au début, c'est vrai, on nous prenait pour des cinglés. Mais que les chrétiens étaient tristes ! Ils ne parlaient que d'engagement social, politique, et jamais de prière, de louange, de miracle et d'Evangile. »*

Très tôt, en effet, les charismatiques sont apparus comme les concurrents des militants d'Action catholique, traditionnels enfants chéris de l'Eglise de France, et comme des donneurs de leçons. Le jargon (*« effusion de l'Esprit »*, *« expérience de Pentecôte »*, *force d'en-Haut »*), la croyance aux guérisons, un certain exhibitionnisme de la foi et de la prière à forte dose émotionnelle et affective dérangeaient les habitudes et agaçaient.

> *De plus en plus nombreux, les catholiques appartenant au courant charismatique se sont assagis. Feu de paille ou modèle pour l'Eglise de demain ?*

Fallait-il les marginaliser ou les pousser à s'assagir ? C'est la deuxième attitude qui a prévalu. Une normalisation est en cours. Le Renouveau charismatique est à l'origine de la véritable explosion des « groupes de prière » (près de 2 000) dans l'Eglise de France, ainsi que d'une relative reprise des vocations. Le tiers des vocations sacerdotales ou religieuses est aujourd'hui issu de sa mouvance.

Les communautés charismatiques n'ont qu'un faible lien entre elles, et leurs responsables ne se rencontrent au complet, avec les évêques, qu'une fois par an. La typologie d'un « courant » encore rebelle à l'organisation et jaloux de son autonomie est difficile à établir.

Les communautés du troisième type

Une première catégorie est de style monastique, comme *le Lion de Juda*, né à Cordes dans le Gard, qui compte 300 membres répartis en 18 communautés (dont 6 à l'étranger) ou le *Pain de vie*, à Sommervieu dans le Calvados. Ces communautés ont des offices réguliers, un mode de vie patriarcal, avec un *« berger »* à leur tête qui a toute autorité, comme un père abbé de monastère. Leurs maisons sont implantées à la campagne.

La deuxième catégorie est plus urbaine : *l'Emmanuel* (3 200 membres) à Paris, Munich, Rome ou Barcelone ; *la Fondation* (2 000) à Poitiers et Strasbourg ; *le Chemin neuf* (500) à Lyon et à Paris, *etc.* La vie communautaire y est plus souple et à taille plus restreinte ; les regroupements se font en « maisonnées » ou en « fraternités ». Les responsabilités y sont davantage partagées. Elles ont des relations régulières avec les Eglises locales et proposent aux fidèles de véritables services, comme des cycles de formation biblique ou doctrinale ou des sessions pour couples. *L'Emmanuel* a réuni l'été dernier à Paray-le-Monial 15 000 personnes.

C'est un autre type de vie religieuse que les charismatiques sont en train d'inventer, des communautés du troisième type, différentes à la fois des monastères de contemplatifs et des grands ordres apostoliques (jésuites, maristes, dominicains) aux structures plus lourdes.

Ce nouveau style tient aussi à la mixité vécue dans la plupart des communautés du Renouveau, réunissant des célibataires et des couples, avec ou sans enfants. Bruno Fabre, médecin lyonnais, sa femme Nicole et leurs enfants habitent avec un autre couple et des célibataires dans une fraternité (pas plus de dix) du *Chemin neuf* à Lyon. Des prières et des repas les réunissent, mais les salaires sont reversés à l'ensemble de la communauté. *« Nous voulions vivre à contre-courant*, commente Nicole Fabre, *dans la logique d'une foi qui est inverse de la logique d'un monde où règnent le débrouille-toi-tout-seul et le sauve-ta-peau-d'abord »*.

Réseaux parallèles

Le Renouveau, un feu de paille ou une chance nouvelle pour l'Eglise ? *« Nous avons fixé des jeunes*, dit Hervé Catta, *qui, sans nous, auraient été se réfugier dans des sectes. »* Ce mouvement a réintroduit un goût de la prière, du merveilleux et des belles liturgies jusque dans des groupes qui étaient le plus allergiques à ce type de spiritualité.

Le procès qui est fait aux charismatiques d'être plus « priants » qu'actifs est injuste. L'effervescence spirituelle des débuts, à tendance anti-intellectuelle, fait de plus en plus place à des actions de formation longue, philosophique ou théologique (surtout à *la Fondation* ou au *Chemin neuf*), ainsi qu'à des formes d'engagement dans les services d'Eglise (catéchèse, aumôneries d'hôpitaux ou de lycées), auprès des plus défavorisés (handicapés, prisonniers, quart-monde) pour lesquels les volontaires ne sont plus légion, et dans les pays en voie de développement.

Même périphérique, un certain « folklore » continue cependant d'irriter. La croyance aux charismes (dons spirituels extraordinaires) de la guérison ou de la *« délivrance »* (de l'esprit du Mal) persiste encore dans beaucoup de communautés. Des groupuscules se livrent à des exorcismes ou à des séances de psychothérapie collective que ne dédaigneraient pas certaines sectes.

Devant ces phénomènes, les évêques ont encore du mal à distinguer le bon grain de l'ivrie : *« Le Renouveau apporte une force nouvelle à l'Eglise*, dit Mgr Duchêne, qui dans l'épiscopat vient d'hériter de ce dossier brûlant. *Il s'est discipliné, mais il reste des limites et des risques de déviation. »*

Des formes autoritaires de « direction des consciences », un certain fondamentalisme biblique, la prime donnée aux manifestations émotionnelles et à l'annonce directe (jusque dans les rues) de l'Evangile, choquent ou font sourire. *« Nous sommes naïfs ?* interroge Jacqueline Coutelier, du *Chemin neuf*. *S'il s'agit de la naïveté de Jésus-Christ mort comme un imbécile sur une croix, ou de celle des non-violents qui pensent que la vérité et la miséricorde sont plus fortes que l'hypocrisie ou la haine, alors oui, nous sommes naïfs. »*

Les charismatiques risquent-ils de constituer un courant dominant dans l'Eglise de France ? Certains font déjà l'analogie avec les mouvements de la Mission ouvrière (autour des prêtres-ouvriers), qui, dans les années 50, cultivaient par des réseaux parallèles un isolement plus ou moins volontaire dans l'Eglise.

La tendance naturelle de ces communautés, au moins pour certaines, est de vouloir former, dans les séminaires de leur choix, leurs candidats au sacerdoce. *L'Emmanuel* compte déjà dix prêtres issus de ses rangs et une cinquantaine de séminaristes en formation à Paris, Paray-le-Monial et Rome. L'archevêque de Paris lui a confié l'animation de trois paroisses. Le *Chemin neuf* en a également une à Marseille. Des tensions apparaissent. Il est trop tôt pour savoir comment se fera – ou ne se fera pas – cette intégration.

HENRI TINCQ.

(1) Le pentecôtisme est une branche du protestantisme américain apparue au début du siècle, qui se caractérise par un retour à l'étude fondamentale de la Bible et une évangélisation militante.

(2) Martine Cohen, qui, dans le numéro d'*Esprit* d'avril-mai 1986, consacre un article au Renouveau, parle de 50 000. Le chiffre de 200 000 est donné par le secrétariat général de l'épiscopat.

● *Le cardinal Decourtray rassure le pape.* – Au cours d'une rencontre avec Jean-Paul II, le mercredi 28 mai à Rome, le cardinal Decourtray, archevêque de Lyon, a démenti l'existence d'une contestation, parmi les prêtres de son diocèse, portant sur la prochaine visite du pape dans la région Rhône-Alpes (*le Monde* du 24 mai). Selon lui, *« les prêtres ont, au contraire, manifesté une véritable unanimité dans leur volonté d'aider leur évêque à faire de cette visite sans précédent un grand événement spirituel »*.

SCIENCES

Le président-directeur général de la Société européenne de propulsion refuse sa révocation

Le président-directeur général de la Société européenne de propulsion (SEP), M. Roger Lesgards, a été démis de ses fonctions, mardi 27 mai, au cours d'un conseil d'administration de la société. Il est remplacé à ce poste par M. Jean Sollier, directeur général adjoint de la SNECMA, actionnaire principal avec 50,14 % des parts de la SEP (*le Monde* daté 25-26 mai).

M. Lesgards, que son personnel soutient dans sa grande majorité, a cependant refusé cette révocation et n'a pas assisté aux débats qui l'ont entérinée. Il estime, en effet, ne pouvoir être jugé sur son action à la SEP qu'aux termes d'un audit interne – à faire, – qu'il a proposé à son conseil d'administration d'examiner le 23 décembre prochain à 10 heures. A cette date, M. Lesgards aura accompli la moitié de son mandat (cinq ans). *« Si alors*, dit-il, *mon action est jugée négative, je démissionnerai. »* Mais pas avant, car *« on ne change pas une équipe qui gagne »*.

Entre l'ancien président-directeur général de la SEP qui se dit *« prêt à la bagarre »* et son principal actionnaire, il y a tout lieu de penser que les échanges de papier bleu ne vont pas tarder. Une situation qui n'inquiète guère M. Jean Sollier. *« Elle est*, a-t-il déclaré, *claire »*, et *« l'attitude de M. Lesgards relève de la plaisanterie sur le plan du droit des sociétés »*. M. Lesgards, a-t-il ajouté, a perdu la confiance de ses actionnaires pour ne pas avoir su faire passer les méthodes industrielles de la SNECMA dans sa société.

Cette remarque fait surtout référence aux ateliers de la SEP installés à Vernon (Eure), qui ont la charge de la construction des moteurs de la fusée Ariane. Des retards dans la livraison de ces pièces auraient irrité certains. M. Lesgards ne le nie pas, mais fait remarquer que *« l'industrialisation du moteur du troisième étage de la fusée Ariane n'est guère facile, car ce produit n'est pas encore stabilisé industriellement »*, et que, pour les autres moteurs du lanceur, il a volontairement freiné les cadences et *« fait porter l'effort sur les contrôles de qualité pour éviter qu'Ariane ne connaisse un échec »* dans une période noire pour la conquête spatiale. Pour lui, ce n'est pas en un jour que l'on peut plier les ateliers de Vernon, longtemps habitués à des activités de laboratoire et de prototype, aux contraintes de la production industrielle.

Comme M. Claude Quin, président de la RATP, M. Lesgards, qui fut chargé de mission auprès de M. Fabius, a été nommé par la gauche.

[La nomination de M. Jean Sollier à la présidence de la SEP peut, indirectement, régler à terme le problème de la succession de M. Jacques Bénichou à la tête de la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'avions (SNECMA). Au début de l'an prochain, en effet, M. Bénichou doit quitter la présidence de la SNECMA, et le nom de M. Sollier était souvent avancé pour le remplacer. La nomination, récente, de l'ancien délégué général pour l'armement, M. Emile Blanc, comme directeur délégué auprès de M. Bénichou pour les filiales et les participations extérieures de la SNECMA pourrait préluder à sa désignation, à la date prévue, à la présidence de la SNECMA.]

● *Les cosmonautes sortent de la station Saliout.* – Les cosmonautes soviétiques Léonid Kizim et Vladimir Soloviev, en orbite depuis le 13 mars, à bord, successivement, des stations Mir, puis Saliout-7, sont sortis mercredi 28 mai dans le vide. Ils ont fixé sur Saliout-7 un long pylône métallique, qui portera ultérieurement des instruments scientifiques. La sortie a duré trois heures et cinquante minutes.

Les deux cosmonautes sont des spécialistes des sorties. Lors de leur séjour – record – de deux cent trente-sept jours à bord de Saliout-7 en 1984, ils étaient sortis six fois de la station, pour une durée cumulée de vingt-deux heures et cinquante minutes.

● *La NASA veut réviser l'ensemble de la navette.* – L'administrateur de la NASA, M. James Fletcher, a indiqué qu'une enquête interne à l'Agence spatiale américaine avait relevé des défectuosités possibles dans quarante-quatre composants de la navette en plus des joints des fusées d'appoint à l'origine de la catastrophe de Challenger.

« C'est l'ensemble de la navette, et non seulement ses propulseurs, qu'il faut réviser », a-t-il affirmé dans une interview, mercredi 28 mai, au *Washington Post*, laissant entendre que cette opération pourrait reporter la reprise des vols spatiaux prévue pour juillet 1987.

MÉDECINE

VACCIN CONTRE LE SIDA : UN NOUVEL ESPOIR

Deux équipes américaines viennent peut-être de franchir une importante étape dans la mise au point d'un vaccin contre le SIDA en utilisant des anticorps dirigés contre une hormone du thymus (1). Le thymus est une glande qui joue un rôle-clé dans la maturation et le fonctionnement du système immunitaire. L'hormone concernée, la thymosine, agit sur les mêmes cellules que le virus du SIDA (les lymphocytes T).

Les chercheurs américains ont observé que certains jeunes enfants atteints d'un déficit immunitaire avaient de nombreux points communs avec les patients atteints du SIDA. De plus, des techniques de biologie moléculaire ont permis de montrer qu'il existe de façon tout à fait surprenante une certaine ressemblance entre la structure de la thymosine et celle de l'une des principales protéines du virus du SIDA. Cette homologie fait penser qu'une protéine étangère à l'organisme (celle du virus) pourrait ne pas déclencher l'apparition d'anticorps.

En revanche, lorsqu'on met le virus en présence d'anticorps dirigés contre la thymosine, le virus est neutralisé, et sa multiplication bloquée.

Ces résultats n'ont été obtenus qu'*in vitro* et demandent à être confirmés chez l'animal puis chez l'homme. Ils sont toutefois prometteurs et laissent pour la première fois entrevoir la possibilité de mettre au point un vaccin dirigié contre le centre du virus et non pas, comme on tentait de le faire jusqu'à présent, contre son enveloppe, dont la structure est très changeante.

F. N.

(1) Cest travaux sont publiés dans la revue *Science* (datée 20 mai) par deux équipes de chercheurs, l'une dirigée par Prem Sarin (National Cancer Institute) et l'autre par Allan Goldstein (université George-Washington, Washington).

ÉDUCATION

Des retraités pourraient remplacer les enseignants en stages

Réconcilier l'école et l'entreprise, telle est l'ambition que Mme Nicole Catala, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, a défendue, mardi 27 mai, devant le Groupement interprofessionnel lyonnais, section locale du CNPF, et qui devrait faire l'objet prochainement d'une communication au gouvernement.

Une première série de mesures prévoit une extension des stages en entreprise par le biais des conventions de jumelage, auxquelles Mme Catala entend donner un contenu *« concret et précis »*. Ces conventions doivent permettre aux élèves et aux enseignants de se familiariser avec la vie des entreprises et les nouvelles technologies. Inversement, le secrétaire d'Etat souhaite que des professionnels interviennent de façon régulière dans la formation des jeunes. Mme Catala fait étudier la possibilité pour des retraités et des préretraités de remplacer les enseignants partis en stage. Selon elle, ce serait le moyen de remédier *« au gaspillage des ressources humaines »* provoqué par la préretraite, en faisant profiter les jeunes de leur savoir-faire et de leur expérience.

En ce qui concerne les baccalauréats professionnels, leur multiplication se poursuivra *« prudemment mais régulièrement »*, et une mission a été confiée à M. Garagnon, ancien recteur, en vue d'étudier la possibilité d'obtenir ce type de baccalauréat par la voie de l'apprentissage, sans toutefois dévaloriser ce diplôme.

Le second train de mesures annoncées vise à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes en situation d'échec scolaire, notamment ceux qui quittent le collège ou le lycée professionnel sans diplôme ou sans qualification. On leur proposera des *« stages d'initiation »*, afin de *« déceler leurs goûts, leurs aptitudes et de faire un bilan de leur scolarité »*. A l'issue de ces stages, les élèves pourront choisir plusieurs orientations : l'apprentissage, la préparation d'un CAP en un an – dont la liste devrait être étendue, – ou, plus simplement, une formation complémentaire d'initiative locale. L'éducation nationale sera chargée d'assurer le suivi de ces stages. Des exonérations de charges sociales devraient être accordées aux entreprises qui emploieraient des apprentis.

Le but poursuivi, à travers ce dispositif, est d'éviter que les jeunes en situation d'échec scolaire ne rompent définitivement avec le système scolaire, en leur permettant d'y revenir, selon leurs besoins, pour parfaire leur formation. *« J'y vois une chance, celle de la flexibilité »*, a déclaré Mme Catala.

● *La nouvelle formation des instituteurs.* – Deux arrêtés ministériels organisant le nouveau concours de recrutement des élèves-instituteurs et leur scolarité dans les écoles normales sont parus au *Journal officiel* les 15 et 28 mai. Ils mettent en œuvre la nouvelle formation des instituteurs en quatre ans (DEUG plus deux années d'école normale) décidée par M. Chevènement. Dans certaines académies (Nord par exemple), le nombre des candidats risque d'être très insuffisant. Le premier arrêté prévoit donc que 127 diplômes, équivalant au DEUG, donneront accès au concours d'entrée dans les écoles normales.

Le second arrêté fixe à 1890 heures sur deux années, la durée de la formation des élèves-instituteurs, qui comprendra deux stages, l'un en centre de loisir, l'autre en *« milieu de travail »*. Un contrôle terminal sanctionnera cette formation, ainsi que le stage en responsabilité dans une classe, effectué pendant huit semaines au cours de la seconde année.

Manifestation contre la thèse de M. Roques

Le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) et l'Union des juifs pour la Résistance et l'entraide appellent à manifester le 29 mai devant le mémorial du martyre juif inconnu, rue Geoffroy-l'Asnier à Paris, pour protester contre la thèse de M. Henri Roques tendant à nier l'existence des chambres à gaz (*le Monde* daté 25-26 mai). Le conseil municipal de Nantes a suspendu sa séance, lundi 26 mai après-midi, pour marquer sa *« réprobation »* à l'égard de cette thèse qui avait été soutenue dans l'université de cette ville.

M. Georges Fontès, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, a déclaré que la thèse de M. Roques était *« un défi à l'histoire, une provocation, une outrance »*. D'autre part, M. René Monory, ministre de l'éducation nationale, a exprimé mardi sa *« profonde indignation »* et déploré *« l'injure (...) faite à la mémoire de millions d'hommes et de femmes qui ont vécu l'innommable dans leur cœur, dans leur esprit et dans leur chair »*.

CATASTROPHES

● *Appel à l'aide des îles Salomon.* – Le premier ministre des îles Salomon a lancé un appel à l'aide : le 19 mai, en effet, le cyclone tropical Namu a balayé l'archipel faisant quatre-vingt-dix mille sans-abri (soit le tiers de la population) et tuant au moins cent personnes. Divers pays ont déjà envoyé des secours, mais des tentes et d'autres matériels font cruellement défaut. – *(Reuter.)*

Le Monde
DES LIVRES

La « reine noire » de Jean Orieux

1519-1589 : soixante-dix ans de vie pour Catherine de Médicis qui devint un « grand roi de France ».

« POURQUOI *suis-je biographe ?* », demande Jean Orieux avec cet air d'amusement lointain qui ne le quitte pas. « *Mais avant tout par curiosité.* » Ce n'est pas d'abord par souci d'historien que Jean Orieux a successivement passé plusieurs années de sa vie avec Bussy-Rabutin, Voltaire, La Fontaine ou Talleyrand (1).

« *Talleyrand, je n'y avais pas pensé*, dit-il. *Je voulais faire un Bonaparte. Le personnage, certes génial, mirobolant, m'a été si odieux que je l'ai abandonné. Mais, pendant le Directoire, Bonaparte se trouve en rapport avec le Boiteux, Talleyrand. Dans la rencontre de ces deux êtres, j'ai compris qu'il me fallait m'intéresser au Boiteux. La biographie, ce serait lui. Ma première biographie, c'était Bussy-Rabutin, en 1958. Ce n'était pas encore la mode de ce genre d'ouvrage. En faisant une conférence, j'avais évoqué Bussy et, soudain, je me suis dit : Ce que je raconte là n'est probablement pas vrai. Je veux savoir qui est Bussy.* »

Pour Jean Orieux, Bussy, comme Catherine de Médicis, la dernière en date de ses « curiosités », sont « *des personnages qui surgissent dans leur société et portent leur société* ». « *Pour Catherine, c'est d'abord l'époque qui a déclenché mon intérêt. Florence et la France, tout le seizième siècle ressuscité, le retour des lettres anciennes, l'art italien, l'art antique ; la légende de Catherine, aussi, m'agaçait. Cette façon qu'a eue tout le seizième siècle, en particulier, de peindre un personnage noir, sans une lueur de quoi que ce soit, c'est lamentable. J'étais sûr qu'on avait falsifié Catherine* ».

Jean Orieux a découvert une femme « appauvrie » par sa légende, confinée dans un rôle de reine mère affamée d'autorité, boulimique – ce qu'Orieux confirme, – empoisonneuse – ce qu'il nie, – jouissant des violences et des massacres qu'elle orchestrait. Avec la patience des vrais curieux et l'attention des guetteurs, Orieux est revenu sur toutes les traces de Madame Catherine et l'a vue apparaître dans sa subtilité et son intelligence, « *pur produit du seizième siècle italien et français à la fois* ».

Catherine de Médicis n'a jamais été enfant. Petite fille de Laurent le Magnifique – sa seule descendante directe et légitime, – elle fut, dès le berceau, objet politique, motif de convoitises, enjeu d'échanges, d'autant que ses parents étaient morts quelques semaines après sa naissance. A onze ans – ce qui, à son époque, n'était plus l'enfance, – son sort était réglé.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(Lire la suite page 18.)

(1) *Bussy-Rabutin, le libertin galant homme* (1958) ; *Voltaire ou la Loyauté de l'esprit* (1968) ; *Talleyrand ou le Sphinx incompris* (1971) et *La Fontaine ou La vie est un conte* (1977) (tous chez Flammarion).



L'état de grâce

Samedi, la Coupe du monde commence au Mexique : l'occasion de comparer les artistes du stylo et ceux du ballon rond.

DANS sa préface aux *Trois Mousquetaires*, Roger Nimier transforme d'Artagnan, Porthos, Aramis et Athos en joueurs de rugby. Mais on pourrait aussi bien, dans cette jolie métaphore, remplacer le ballon ovale par le ballon rond. Que le football ait partie liée avec la littérature, ce n'est pas seulement parce que des champions se sont fait connaître sous les patronymes de Socrates, Nietzsche, Heidegger ou Evtouchenko, sans commettre la moindre usurpation d'identité... Ce n'est pas non plus du seul fait que divers auteurs – Camus, Perros entre autres – se sont passionnés pour la géométrie que les meilleures équipes dessinent sur une pelouse.

C'est qu'aussi l'œuvre littéraire s'engage et s'accomplit, justement, comme une partie de football. L'adversaire n'a pas le même visage, voilà tout. Pour les uns, c'est le club qu'ils visitent ou reçoivent. Pour les autres (les écrivains), c'est le chagrin, la mort ou le temps qui s'enfuit. Mais les seconds comme les premiers se trouvent sur un terrain de jeu. Ils sont les acteurs d'un drame qui prend forme d'une façon mystérieusement capricieuse, et qui va vers son dénouement d'une manière inexorable.

Il n'est même pas sûr que les vingt-deux joueurs qui se rencontrent à l'intérieur d'un stade ne combattent pas, dans une secrète complicité, des ennemis semblables à ceux des écrivains. « *Au milieu de l'assemblée immobile*, disait Giraudoux (1), *les équipes de rugby ou de football semblent exécuter une danse propitiatoire, salutaire à la nation.* » Danse propitiatoire : le Robert nous rappelle, ou nous apprend, qu'elle cherche à « *rendre propices* » les divinités ; à faire en sorte d'attirer sur nous leur bienveillance. Voilà sans doute une des mille raisons d'écrire. Et non la moindre.

Dans *l'Amour foot*, le numéro spécial qu'*Autrement* vient de publier à l'occasion de la Coupe du monde, le poète Franck Venaille parle de « *rituel* » et de « *culte* ».

Cet homme, qui déteste les prêtres, avoue qu'au bord des pelouses, il a formulé de « *bien naïves prières* ». « *J'y ai ri. Il m'est arrivé d'y pleurer*, dit-il. *Je m'y suis enfermé dans un lourd silence intérieur dont il me fallait ensuite des heures pour m'extraire.* »

FRANÇOIS BOTT.

(Lire la suite page 19.)

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Un pur espion, de John Le Carré

Nous sommes tous des agents doubles

IL *se pourrait qu'un jour* la division *planétaire du travail* s'applique à la littérature : aux « latinos », la baroque visionnaire sur fond de poussière rouge ; aux Américains du Nord, le grand doute violent sous les *highways* ; aux Asiatiques, un reste de sagesse tremblant comme une lame dans un repli de soie ; aux Européens, les nostalgies en trompe-l'œil derrière des arcades *palladiennes*... Aux Anglais, sans conteste possible, reviendraient les jeux d'espions écervelés, le flegme poussé jusqu'à l'absurde, la civilisation des bonnes manières craquant comme des *muffins* sous des dents de vieilles toquées ; et l'as du genre prendrait, pour le monde entier, le visage gentiment buriné de John Le Carré, champion du double *jeu souriant, du suspense sans conséquence*. A chacun de ses titres nouveaux, la Terre s'interrogerait : alors, le dernier Le Carré, c'est comment ? Et sans attendre la réponse, des millions de lecteurs emporteraient leur pavé sur les plages, un brin de paille dans la bouche, laissez-moi, tant pis si la tartine du gosse est tombée du mauvais côté, je veux *savoir ce qu'est devenu* le cher Pym, Magnus Pym, enfin, tout de même, une vie aussi remuante et gaie, ça ne se perd pas dans les sables comme ça...

IL *faut déplorer* le titre français de *A Perfect Spy*. L'équivalent tout bête, *Un parfait espion*, s'imposait. *Je sais que* l'époque est aux jeux de mots – ici, on croit deviner une allusion de voisinage sonore à l'expression « pur esprit », – mais *la pureté* et *la perfection, chez qui pêche* en eau trouble, cela fait deux. S'il est vrai que Pym se révèle finalement sans tache, à quoi bon nous mettre si tôt sur la voie ? Ce titre est d'autant plus *étonnant et regrettable* que le texte français de Natalie Zimmermann évite avec élégance les anglicismes qui signalent d'habitude les traductions besogneuses ou hâtives.

Magnus Pym a disparu. Il était *en poste* à Vienne, agent connu des services secrets de Sa Gracieuse Majesté, et pfuitt ! plus de traces. De Londres, où il était allé enterrer son père, le *fantasque* Rick, *mort dans les bras* replets de deux prostituées, Pym s'est envolé. Nous les lecteurs, nous savons pour où. Trompant les surveillances de routine, il a laissé *partir l'avion* de *retour* vers Vienne, et il a gagné tranquillement une petite pension du Devonshire, avec l'idée d'écrire son autobiographie, laquelle fournira une bonne partie du roman.

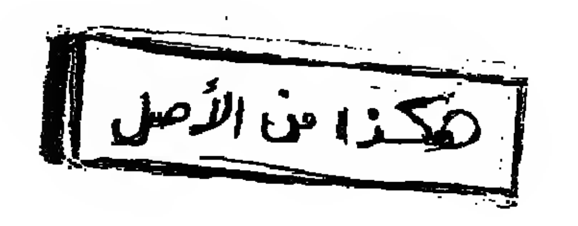
A Vienne, sa femme et ses supérieurs, sans exclure l'hypothèse d'une retraite littéraire *incognito*, redoutent un passage à l'Est, comme il s'en est produit plusieurs depuis Burgess et Mac Lean. Cette piste est rendue plausible par le passé lointain de *Pym*, contacté dès *Oxford* par des agents communistes, bon germaniste, et lié, comme étudiant, à une personnalité éminente des services secrets tchèques.

AU-DELA *de ces rencontres circonstancielles*, la *clef de* son comportement doit être cherchée dans sa jeunesse. Là-dessus, l'intéressé et ses poursuivants sont d'accord. Et *leurs enquêtes coïncident*. Pym ne serait pas devenu espion et, apparemment, espion sans cause ni foi certaines, s'il n'avait été le fils de Rick, aventurier aux abois, toujours aux *marges de la légalité, moins par défi* anarchiste *que* par étourderie et esprit de panache.

Rick est de ces hors-la-loi qui n'ont de cesse de faire de leur rejeton un parfait gentleman. Rien de tel pour donner au fils le sens du simulacre, du dédoublement, de la ruse pour la ruse. Même lorsqu'il croira veiller sur la sécurité du monde libre, *Pym* restera *fasciné par ce père collectionneur* de chevaux, *de* femmes, de bouffons, et d'immeubles à double sortie. Que ce maître de l'esbroufe ait expiré le rend enfin « complet », mais lui retire sa raison d'être *espion*. Il l'avoue joliment à *son* fils, pour qui il écrit ses Mémoires : il fallait ménager une passerelle entre Rick et la réalité. Au plus profond, c'est à cela qu'aura servi sa vie.

En pension, le fait que le père paie irrégulièrement les mensualités oblige le fils à des acrobaties dont les agents de tous les systèmes sont coutumiers : réparer les impairs d'une patrie gaffeuse et ingrate. La trahison rejoint, en beauté, l'exploit réussi : dans les deux cas, il s'agit de corriger une réalité décevante, et *de lui conférer un sens que les sociétés* échouent à lui donner.

(Lire la suite page 20.)



A LA VITRINE DU LIBRAIRE

• DERNIÈRES LIVRAISONS

BIOGRAPHIE

● Lesley Blench : *Pierre Loti*. Auteur à succès, Julien Viaud, plus connu sous le nom de Pierre Loti, fut un écrivain exotique, épris d'un Orient plus rêvé que réel. Lesley Blench ne cache pas son admiration pour Loti, dont elle raconte la vie fantasque, toujours en quête d'évasion. Traduit de l'anglais par Jean Lambert. (Seghers, 318 p., 120 F.)

SOUVENIRS

● Jean Genet : *Un captif amoureux*. Genet corrigeait encore les épreuves de ce livre au moment de mourir. C'est l'ultime témoignage de son attachement amoureux à l'une des seules causes qui lui semblaient encore dignes de parole et d'écriture : celle des Palestiniens. (Gallimard, 504 p., 96 F.)

HISTOIRE

● Hugh Thomas : *Histoire inachevée du monde*. Histoire thématique plus qu'événementielle ou chronologique, le livre d'Hugh Thomas est paru pour la première fois en 1979. Des *« fondements de l'histoire »* aux *« temps modernes »*, l'auteur s'attacha à l'analyse de quelques thèmes – grands ou petits – significatifs du développement de l'humanité. Traduit de l'anglais par C. Maupas, J.-P. Simon, C. Vlérick. (Robert Laffont, 719 p., 145 F.)

● Erwin H. Ackerknecht : *la Médecine hospitalière à Paris, 1794-1848*. C'est l'histoire de l'Ecole clinique de Paris, cadre d'une véritable révolution médicale, qu'analyse l'auteur. Durant ces cinquante-cinq années, l'attention se porte sur l'examen physique, l'anatomie pathologique... L'ancienne « médecine de chevet » est délaissée. Traduit de l'anglais par Françoise Blateau. (Payot, 296 p., 150 F.)

● Philippe Wolff : *Automne du Moyen Age ou printemps des temps nouveaux ?* Période de guerres, de famines et d'épidémies, les XIVe et XVe siècles européens furent aussi celle de mutations économiques importantes, des progrès de l'agriculture à l'invention de l'imprimerie, *en passant par* les grandes découvertes. P. Wolff, spécialiste de l'histoire économique, dresse le bilan de ce temps troublé et fertile. (Aubier, 339 p., 142 F.)

HUMOUR

● Cavanna : *Le con se surpasse*. La Genèse *selon Cavanna. L'auteur des Russkoffs décrit « l'aurore de l'humanité »* en vingt-cinq leçons et quelques dessins. Où l'on apprend comment *le passage s'est fait* entre le singe et l'homme, *c'est-à-dire*, la con... (Belfond, 282 p., 88 F.)

ROMAN

● Paul Pavlowitch : *la Peau de l'ours*. Le premier roman de Paul Pavlowitch, qui accepta d'incarner le rôle d'Emile Ajar, auteur de *la Vie devant soi* et de trois autres livres, dans une mystification littéraire célèbre, signée par Romain Gary. (Mazarine, 407 p., 95 F.)

POÉSIE

● Robert Mallet : *Presqu'îles presqu'amours. « Je chanterai/nos secrets dénudés/dans la pudeur/du noir. »* Le dernier recueil d'un poète aux activités multiples mais « solidaires », aussi bien officielles et universitaires que littéraires (Gallimard, 120 p., 78 F.) Du même auteur, dans la collection de poche « Poésie/Gallimard », sont réédités trois recueils anciens, sous le titre *Quand le miroir s'étonne*.

● Ligue des droits de l'homme : *Cent poèmes contre le racisme*. Choisis par Claire Etcherelli, Gilles Manceron et Bernard Wallon, cent poèmes – de Shakespeare à Breytenbach – pour dire, selon Elie Wiesel, *« la souffrance, sans la transformer en colère et en haine »*. (Le Cherche Midi éditeur, 191 p., 69 F.)

• SCIENCE-FICTION

L'humour au carré



S'il est vrai que l'humour est l'introduction d'une distance, la science-fiction (qui est elle-même par définition *distance*), lorsqu'elle se met à prendre l'humour pour principe et fondement esthétiques, devrait atteindre un *degré de recul sans équivalent*, mais peut-être difficile à appréhender. C'est cette hypothèse que corroborent ce mois-ci quatre livres à mi-chemin du fou rire de la satire à la Swift.

∴

On savait déjà que Philippe Curval n'était pas sérieux ; son goût du calembour, de la bonne chère et des extrêmes en tous genres l'avait déjà incité à commettre quelques savoureuses incartades à la fois représentatives d'une certaine « qualité française » de la science-fiction et rigoureusement hors-normes, d'*Un soupçon de néant* (Presses Pocket) à *Debout les morts, le train fantôme entre en gare* (Denoël), en passant par *Regarde, fiston, s'il n'y a pas un extraterrestre derrière la bouteille de vin* (Denoël). Son dernier recueil, *Comment jouer à l'homme invisible en trois leçons*, accentue pourtant très nettement, et avec un bonheur sans précédent dans l'œuvre de Curval, les tendances amorcées par ses dernières productions, *entre autres Habite-t-on réellement quelque part ?*, publié dans le numéro 4 de la revue *Science-fiction* des éditions Denoël. *Comment jouer à l'homme invisible*... rassemble trois longs textes improbables et fondés sur une certaine idée de la disparition et de l'effacement, idée doublement *mise au loin* par la mécanique de la science-fiction (transposition dans l'avenir, dans le lointain ou simplement dans les marges de la sémantique) et par un style inventif et pince-sans-rire. Curval revient en grande forme, prouvant, s'il en était besoin, que notre pataphysicien n'a pas fini d'étonner et de sédnire en donnant d'allègres coups de pied dans une fourmilière littéraire d'ordinaire bien inerte. (Philippe Curval, *Comment jouer à l'homme invisible en trois leçons*, Editions Denoël, nº 420, collection « Présence du Futur », 212 pages, 37 F.)

Le très britannique Brian Aldiss a, quant à lui, choisi de supprimer tout humour explicite dans la trilogie entamée avec *le Printemps d'Helliconia*, dont le second volet, *Helliconia l'été*, vient de paraître ; le rapport d'analogie forme/fond utilisé par Aldiss dans le premier tome, où l'écriture et le style se dégelaient à mesure que la planète Helliconia se réchauffait, acquiert ici une dimension supplémentaire : la description de l'été d'Helliconia intègre les clichés relatifs à la description stéréotypée de l'été « bien de chez nous » et les transpose. Plages, noyades, bains de soleil, amours éphémères, rencontre d'amis de hasard, disputes lasses et un instant définitives... Plus écrasant, plus figé, plus délicieusement paresseux que l'instable et troublant *Printemps*, *Helliconia l'été* déforme et pervertit sans avoir l'air d'y toucher une intrigue politique et cosmique par ailleurs très habilement menée et captivante. Du très grand Aldiss. (Brian Aldiss, *Helliconia l'été*, traduit de l'anglais Jacques Chambon, Editions Robert Laffont, collection « Ailleurs et Demain », 466 pages, 98 francs).

L'excentrique Polonais Stanislas Lem, surtout connu en France pour son roman *Solaris*, porté à l'écran par Andreï Tarkovski, récidive enfin avec *les Nouvelles Aventures d'Ijon Tichy* ; comme les frères Strougatski, Stanislas Lem cultive un sens de l'absurde raisonné qui prend peut-être une force plus grande une fois transporté dans notre culture d'Europe de l'Ouest. Ici, Ijon Tichy subit une opération qui disjoint ses deux hémisphères cérébraux, et chacun s'empresse de n'en faire qu'à sa demi-tête : son hémisphère droit, en particulier, qui détient des secrets vitaux pour l'équilibre d'un monde désormais démilitarisé, et dont les diverses autorités scientifiques et politiques aimeraient beaucoup percer les ultimes défenses. Traité sur un ton léger, dans un style que, pour une fois, la traduction française ne rend pas indigeste, le Lem nouveau s'inscrit dans la tradition de cette inimitable plaisanterie sérieuse et parfois presque grave qu'aiment à développer certains auteurs slaves. (Stanislas Lem, *Nouvelles Aventures d'Ijon Tichy*, traduit du polonais par Laurence Dyevre, Editions Calmann-Lévy, 278 pages, 95 francs).

Définitivement grinçant, cette fois-ci, John Sladek, dont on a pu lire il y a longtemps les deux chefs-d'œuvre *Méchasme* et *l'Effet Müller-Fokker* (Ed. Opta), *revient* avec une histoire de robot délirant dans la droite lignée de son très voltairien *Roderick*, dont les aventures n'ont hélas pas été traduites en français. Tik-Tok, le personnage principal, n'est décidément pas un robot comme les autres ; artiste, lucide, curieux de tout et... criminel sur les bords de ses circuits asimov [sic], il est le précurseur d'une génération de « boîtes en fer-blanc » émancipées. Ravageuse et salutaire, cette autobiographie pas comme les autres remet en cause aussi bien la lecture de certains classiques de la science-fiction que, plus généralement, la définition usuelle de l'humain. (John Sladek, *Tik-Tok*, traduit de l'américain par Jacques Chambon, Editions Denoël, collection « Présence du Futur », nº 419, 220 pages, 44 francs).

EMMANUEL JOUANNE.

• LA VIE LITTÉRAIRE

Le palmarès de la Société des gens de lettres

Le Grand Prix de la Société des gens de lettres a été décerné mardi 27 mai au poète Jean Tardieu pour l'ensemble de son œuvre (Gallimard). D'autres prix pour l'ensemble de l'œuvre ont également été attribués à Jean Bloch-Michel (Grand Prix Poncetton), à Jacques Sternberg (Grand Prix Thyde Monnier) et à François Cavanna (Grand Prix Paul Féval de littérature populaire).

● Des auteurs ont été distingués pour un ouvrage : Baptiste-Marrey, Grand Prix du roman pour *les Cahiers* de *Walter Jonas* (Actes Sud) ; Claude Hagège, Grand Prix de l'essai pour *l'Homme de paroles* (Fayard) ; Jean-Pierre Chabrol, Grand Prix de la nouvelle pour *Contes à mi-voix* (Grasset) ; Bruno de La Salle, Grand Prix du livre jeunesse pour sa collection *Contes de toujours* (Casterman) ; Jurgis Baltrusaitis, Grand Prix Madeleine Cluzel pour *la Quête d'Isis* (Flammarion) ; Marie-Louise von Franz, Prix exceptionnel du comité pour *l'Interprétation des contes de fées* (La Fontaine de Pierre).

● Des prix de traduction ont récompensé Alain van Crugten, Grand Prix Halpérine-Kaminsky pour *le Chagrin des Belges*, de Hugo Claus (Julliard), traduit du néerlandais ; Mario Carelli, Prix Pierre-François Caillé pour *Chronique de la maison assassinée*, de Lucio Cardoso (Métailié/Mazarine), traduit du portugais ; Brice Matthieussent, Prix Maurice-Edgar Coindreau pour l'ensemble de son travail de traduction de l'année ; Jean-Luc Moreau, Prix Tristan Tzara pour la direction des travaux de traduction de *l'Œil de mer*, de Désiré Kosztolanyi (POF), traduit du hongrois ; Robert Davreu, Prix Baudelaire pour *le Pays des eaux*, de Graham Swift (Laffont), traduit de l'anglais.

● Les médailles ont été remises à Régis Couderc pour *On vous écrira*... (Mame) ; à Philippe de Saint-Robert pour *Lettre ouverte à ceux qui en perdent leur français* (Albin-Michel) et à Michel Schneider pour *Voleurs de mots* (Gallimard).

● Le Prix de la Fondation Thyde Monnier a été décerné à Jean-Pierre Abraham, Jean-Paul Chavant, Michel Friedman et à Pierre Veilletet.

● Le Prix de poésie Charles Vildrac est revenu à Michel Talon pour *Désir sans mémoire* (Le Pont de l'Epée), et le Prix Jacques Audiberti à Jean-Luc Benoziglio pour *le Jour où naquit Kary Karinaky* (Seuil).

« Ecritures transatlantiques » à Aix

La Fête du livre d'Aix-en-Provence, qui a lieu les 30, 31 mai et 1er juin, est consacrée cette année aux écrivains américains d'aujourd'hui.

Des rencontres, débats, entretiens auront lieu au Palais de justice d'Aix et réuniront un impressionnant plateau de personnalités franco-américaines, *notamment* : James Baldwin avec Annie Cohen-Solal et Marc Chenetier (samedi 31 à 10 h 30) ; Grace Paley avec Nancy Blake et Claude Richard (samedi à 14 h 30) ; Robert Coover avec Pierre Joris et Marc Chenetier (samedi à 17 h 30) ; un débat intitulé « Quelle modernité ? » aura lieu avec John Ashbery, Jerome Charyn, Robert Coover, Michel Deguy, Pierre Joris, Harry Mathews (samedi à 21 h 30).

Le dimanche 1er juin aura lieu une table ronde sur « La poésie aux Etats-Unis » (à 10 h 30), un entretien de Marc Chenetier avec Jayne Ann Philips (à 14 h 30), de Nancy Blake et Philippe Jaworski avec Robert Steiner (à 15 h 30), de Marc Chenetier, Annie Cohen-Solal et Anne Freyer avec Jerome Charyn (à 18 heures).

Un programme de films et une exposition sur « Les Italiens d'Amérique » compléteront ces Journées du livre « Ecritures transatlantiques », qui s'ouvriront le vendredi 30 mai à 21 heures par un concert avec le saxophoniste Steve Lacy.

• EN BREF

● La ville de la Chaux-de-Fonds et la revue suisse VWA créent un PRIX LITTERAIRE biennal, destiné à récompenser des textes d'auteurs francophones n'ayant jamais été publiés par une maison d'édition. Le concours sera clos le 16 juin. Pour tous renseignements, s'adresser à VWA, case postale 172, 2301 La Chaux-de-Fonds, Suisse.

● Les troisièmes RENCONTRES SUR LA POÉSIE MODERNE de l'Ecole normale supérieure (45, rue d'Ulm 75005 Paris) auront lieu du 12 au 14 juin et seront consacrées cette année à Henri Michaux. Ce colloque est organisé par Jean-Claude Mathieu et Michel Collot.

● Un lieu de réflexion et de création théâtrales sera inauguré le 7 juin à 17 h 30, au château de Roquefère (Aude), restauré grâce aux soins de Jacques Sarthou. Henry Bonnier et Yves Berger participeront à cette manifestation au cours de laquelle des hommages seront rendus à deux écrivains audois : JOË BOUSQUET ET JOSEPH DELTEIL. – (Château de Roquefère, 11380 Mas-Cabardès, tél. : 68-26-31-09.)

● Une exposition sur le thème : JEAN GRENIER, « Le chemin des sources », se tient au musée de Saint-Brieuc du 1er juin au 30 septembre.

● La SOCIÉTÉ D'ÉTUDES SORÉLIENNES (5, rue Las Cases, 75007 Paris) publie le troisième numéro des *Cahiers Georges Sorel*, revue dirigée par Jacques Julliard. Pierre Andreu présente dans cette livraison la première partie de l'importante correspondance de Sorel avec son ami et disciple, Edouard Berth. Ces trente-cinq lettres, signées par l'auteur des *Réflexions sur la violence*, couvrent la période socialiste (1904-1908) de Sorel. Le numéro : 85 F.

● Le Musée d'art moderne de Paris vient d'acquérir pour ses collections 22 photographies de notre collaboratrice IRMELI JUNG. Ces documents sont essentiellement des portraits d'écrivains.

● En raison de la mort de Gaston Defferre, les SEPT JOURS DU LIVRE EN MÉDITERRANÉE, qui devaient se dérouler à Marseille du 12 au 18 juin, sont reportés à une date ultérieure.

• EN POCHE

● Dans la collection « Biblio-essais » du Livre de poche, Gilles Manceron présente l'*Essai sur l'exotisme*, texte posthume de Victor Segalen. Sous forme de notes, l'auteur des *Immémoriaux* y trace les grandes lignes de ce qu'il appelle une *« esthétique du divers »*. Dans le même volume, les textes de Segalen sur Gauguin et l'Océanie (nº 4042).

● Publié en 1936, le livre de Gregory Bateson, *la Cérémonie du Naven*, récusait les conceptions fonctionnalistes de l'anthropologie, alors dominantes. A partir de l'étude des rituels de travestissement d'une tribu de Nouvelle-Guinée, Bateson faisait œuvre novatrice. Avec un texte de M. Housaman et C. Serveri (« Biblio-essais », nº 4041).

● Le prix littéraire du Crazy Horse, destiné à récompenser une œuvre érotique, fut attribué pour la première fois, à la fin de l'année dernière, à Marc Cholodenko pour son *Histoire de Vivant Lanon* (« Folio-Gallimard », nº 1744).

● Dans la même collection, le beau roman de Marie Susini, *Je m'appelle Anna Livia* (nº 1737). Livre dépouillé où le drame se *noue, silencieux, solaire, entre un père et sa fille, où s'enfle « la rumeur obscure, intime de la terre »*. Du même auteur, en « Points-Seuil », *les Yeux fermés* (nº R225).

● Une fable historique avec une morale d'espoir dans *l'Auberge de l'abîme*, roman d'André Chamson, publié en 1933 (Les « cahiers rouges », Grasset).

● *Le Cœur froid*, de Jacques Sternberg, est aussi une fable, mais désespérée, muette et glacée : *« Ce roman n'est rien d'autre que ma confession – la seule – de cette aventure presque sans aventure, sans liaison, sans aucun lien avec la logique du raisonnable »*, prévient l'auteur. La première édition de ce livre date de 1972 (UGE « 10/18 », nº 768).

● « L'homme gros sel », les « restes d'automobiliste en fricassée » ou les « pieds de majorette aux œufs durs »... quelques recettes illustrées de Roland Topor, dans une branche peu explorée de l'art culinaire : *la Cuisine cannibale* (« Points-virgule », nº V44).

● Un livre de poche appelé à devenir une édition de référence est chose trop rare pour ne pas être signalée. La publication des textes de Baudelaire – *Fusées, Mon cœur mis à nu, la Belgique déshabillée* – indûment qualifiés de *Journaux intimes*, assurée par André Guyaux, est passionnante, *exemplaire* (« Folio-Gallimard », nº 1727).

• HISTOIRE LITTÉRAIRE

Un carnet retrouvé

Simone de Beauvoir élève du cour Désir

Un libraire de Caen s'est trouvé en 1981 en possession d'un carnet marqué en première page « S. de Beauvoir », rédigé entre 1922 et 1924, alors que la jeune fille était élève du cours Désir à Paris. Après le mort de Simone de Beauvoir, il est entré en contact avec Jean-Pierre Barou, écrivain et éditeur, qui commente ci-dessous le texte de ce carnet.

par JEAN-PIERRE BAROU (*)

ON savait par ses *Mémoires d'une jeune fille rangée* qu'adolescente Simone de Beauvoir avait été catholique, mais jamais encore on n'avait pu saisir sur le vif les émois religieux du futur écrivain, la compagne athée de Sartre.

Un carnet tenu tandis qu'elle était au cours Désir, l'institution religieuse qu'élève elle fréquente, nous permet pour la première fois – au risque d'être impudique – de faire une incursion dans le cœur de cette adolescente.

Certes, les *Mémoires*, rédigés bien après – leur auteur approchait de la cinquantaine – témoignent parfaitement de l'évolution de la jeune fille : catholique tentée par le couvent, très fervente ; *« Je communiais trois fois par semaine »*, habitée par l'angoisse : *« Je pensais qu'il n'y a pas de plus grand cataclysme que de perdre la foi »*, puis sa découverte du vide du ciel : *« Quel silence ! »*, découverte à laquelle le septicisme de son propre père l'avait préparée. Celle qui avait cru avec tant d'application se détache de Dieu avec l'intransigeance des âmes bien nées ; *« Dès que la lumière se fit en moi, je tranchai net. »*

Mais personne à l'époque ne fut au courant. Pas même ce père, pas même Zaza, l'amie préférée et tant chérie. Personne, sinon peut-être les pages d'un carnet qu'évoque l'écrivain dans ses *Mémoires* : *« Chaque année, je faisais une retraite ; toute la journée, j'écoutais les instructions d'un prédicateur, j'assistais à des offices, j'égrenais des chapelets, je méditais (...). Je notais sur un carnet les effusions de mon âme et des résolutions de sainteté. »*

De la foi à l'attentisme

Voici ce carnet retrouvé ! Il risquait de quitter la France pour les étagères de je ne sais quel collectionneur américain quand un libraire de Caen, M. Bernard Bedel, sut, il y a quelques années, s'en rendre acquéreur. L'ouvrage figurait au catalogue d'un libraire-antiquaire à Paris, « expert près la cour d'Appel », M. Jacques-Henri Pinault, qui le mit ainsi en vente : *« Carnet. Simone de Beauvoir en première page, rédigé entre le 3 et 7 avril 1922, pendant les retraites imposées aux jeunes filles du cours Désir où S. de Beauvoir a fait ses études secondaires. 74 p. 17×11 cm. »*

1922, 1923, 1924 : quatorze, quinze ans et seize ans. Simone de Beauvoir quitte ensuite le cours Désir qu'elle fréquentait depuis l'âge de cinq ans et demi. Ces trois années sont aussi celles qui correspondent très exactement à ce passage crucial qui va de la foi à l'athéisme. C'est dire combien la lecture de ce carnet est aussi passionnante qu'émouvante.

La jeune catholique d'alors est censée sortir affermie de chaque retraite pascale, à l'image du Christ ressuscitant. *« Après la retraite*, écrit-elle dans le carnet, *il faut ressusciter (...). Nous devons paraître, c'est-à-dire que non contents de renfermer en nous les changements produits par la retraite, il faut les faire rayonner autour de nous, par notre exemple, notre conduite, nos prières, faire du bien à tous ceux qui passent sur notre chemin. On doit sentir la transformation qui s'est opérée dans notre âme et en profiter. En somme, il faut être apôtres dans la mesure du possible à notre âge. »*

Mais le carnet est surtout le support de méditations dont les thèmes sont scrupuleusement notés : *« la formation religieuse »*, *« la mort »*, *« nos devoirs sociaux »*, *« le ciel »*, *« comment tenir les résolutions que je prends »*, *« la tiédeur »*...

La tiédeur surtout éveille des mots ardents, des formules percutantes, dignes déjà de la moraliste : *« C'est dangereux pour nous-mêmes : il faut faire plus que son devoir si l'on veut être sûr de faire toujours son devoir. La tiédeur est une pente glissante, on fait peu, on ne fera plus rien. L'accoutumance du péché véniel enlève à l'âme sa délicatesse, lui donne moins d'horreur pour le péché mortel. »* La jeune fille combat la quiétude qui l'éloigne de Dieu : *« Tiède, tiède à ne plus rien faire pour vous, à admettre le péché véniel couramment, n'est-ce pas l'état de mon âme ? Aidez-la à en sortir ! Donnez-moi la force de persévérer, le désir de commencer. »* Plus rare est la certitude, malgré des pointes de ferveur étonnantes : *« Seigneur, donnez-moi la paix, pour nous et pour les autres. J'ai placé ma confiance en Vous, Seigneur, elle ne sera pas ébranlée. J'ai crié vers Vous et Vous avez entendu ma voix. »*

Sur la mort dont l'idée n'abandonnera jamais l'adulte : *« Nous mourrons certainement, promptement, complètement. Horreur de la mort au point de vue humain, sa beauté au point de vue chrétien. Une réunion de l'âme à Dieu, la certitude du salut, la fin du péché. On meurt comme on a vécu. Ne comptons pas sur l'amendement final ; il faut à chaque minute être prêt à mourir. Savoir qu'on mourra, c'est se contraindre à bien vivre (...) Il faut penser à ces choses même si y penser nous appresse. Nous nous accoutumerons et notre vie en gagnera d'autant. »*

L'angoisse de gâcher sa vie est là plus souvent qu'à son tour. L'espérance d'agir aussi. L'adulte comblera cette exigence. Pour l'instant, l'adolescente se veut vigilante : *« La vie nulle ne me menace guère, pour l'instant du moins »*, ou, plus encore, elle interpelle tout son jeune être : *« Mon Dieu, pourquoi être si lâche et si dépourvu d'idéal ? Pourquoi suis-je créée ? Et comment est-ce que j'accomplis ma tâche ? Pourquoi espérer faire son salut et jouir à la fois ? L'idée du salut, du bonheur qui le suivra, n'est-elle pas assez forte pour suppléer aux jouissances qui passent ? Quelle imprudence de chercher à mener les deux de front »*.

Cette gravité ne peut pas être entièrement étrangère à celle des prédications que l'adolescente écoute. Mais l'« imprudence » ? Elle s'accumule, fait boule de neige. On ne peut pas s'étonner en lisant : *« Jouir, évidemment, c'est à cela que tend notre nature. Puisqu'elle n'est pas assez forte pour y résister, jouissons donc des biens permis. »* Mais l'auteur du carnet va pousser sa réflexion jusqu'à noter : *« J'ai peur au moment de commencer la lutte, non seulement d'avoir du mal à la poursuivre, mais encore de me voir privée de bien des avantages en abandonnant tel défaut. »* Souvent une sincérité pointe, surgit sans crier gare et défait ce qui se construit dans la maison de Dieu.

Miracle que ces aveux si frais !

Car si, à l'époque, la jeune fille ne confie à personne son doute grandissant, allant jusqu'à adapter une conduite de dissimulation dans sa vie d'écolière ; dans son carnet, au contraire, elle se révèle incapable de tricher. C'est bien là l'étonnant : que l'acte d'écrire ne puisse tolérer le mensonge chez cette adolescente qui, par ailleurs, veut faire croire, par affectation pour son entourage, qu'elle a gardé une foi intacte – elle communie toujours.

Déjà, on entrevoit la manière qui deviendra célèbre : pas d'émotions vaines ni de coquetteries, pas de relâchements, mais des notations scrupuleuses. L'écriture pour la jeune fille est comme un miroir où la vérité se reflète plus souvent que Dieu.

Dès lors, ces retraites pascales où l'écriture gouverne se trouvent détournées ; elles mettent à plat la déchirure, la rendent visible et bientôt possible. Le constat est bien là en 1922 : *« L'année dernière, j'avais pris des résolutions sur trois points principaux : la piété, le travail, le caractère. Comment les ai-je tenues ? La piété n'a pas augmenté, au contraire. J'ai abandonné mes pratiques pieuses. J'ai rarement fait ma méditation, j'ai été tiède dans mes confessions, mes communions, mes prières. Je n'ai pas progressé. Pourtant, j'ai parfois fait des efforts quand la ferveur semblait m'abandonner et j'ai appris à prier sans en avoir envie lorsque je suis en état de sécheresse. »*

L'année suivante – elle a quinze ans, – la faille s'accroît encore certains jours : *« Ma négligence a repris le dessus, et, ayant beaucoup à faire, je n'ai plus pensé qu'à la terre au lieu de penser au ciel. »*

Alors, une fois de plus, cet appel vers un ciel pas encore tout à fait vide : *« Aidez-moi à lutter, mon Dieu ! »*.

Une « vie utile »

Lutter. La jeune Simone de Beauvoir s'y essaie vraiment. En période de vacances, elle se fixe un emploi du temps sévère et continue de tenir son carnet : *« Lever 7 h à 7 h 30 – Déjeuner 8 h 30 – méditation et prière, 8 h 30 à 9 h – jeu, 9 h à 11 h ou 11 h 30 – 11 h 30 à 12 h, piano. Dans l'après-midi, une heure de travail, soit manuel, soit intellectuel et une demi-heure de prière. »* Elle s'impose des résolutions : *« Ne pas avoir de lectures ou de conversations infructueuses, ne pas perdre son temps. »* Elle lit de façon régulière *l'Imitation de Jésus Christ*, l'ouvrage par excellence de toute écolière d'une institution religieuse. C'est même à *l'Imitation* qu'elle emprunte la plupart de ses thèmes. Mais *« des affections déréglées »* l'amènent encore à cette constatation : *« En face des tentations, on se dit souvent : je souffrirai tant d'y résister que mieux vaut céder. Quelle folie ! »*

Quelque trente ans plus tard, évoquant dans ses *Mémoires* les leçons qu'elle tira de ce passé fervent, Simone de Beauvoir écrit : *« Mon enfance m'avait entraînée aux techniques de méditation. Je les utilisai... »* Elle ne triche pas : *« Le catholicisme m'avait persuadée de ne tenir aucun individu, fût-ce le plus déshérité, pour négligeable. Tous avaient le droit de réaliser ce que j'appelais leur essence éternelle. »* L'exigence est la même quant à l'emploi du temps : *« Si je me permettais le moindre gaspillage, je trahissais ma mission et je lésais l'humanité. »* Pas une *« vie tiède »* mais une *« vie utile »*, voulait l'adolescente dans son carnet.

Alors que, en 1971, Simone de Beauvoir enquêtait sur place après l'incendie d'une usine employant des femmes, dans la région parisienne, nous nous souvenons qu'elle a demandé à voir les brûlures dont avaient souffert ces ouvrières. Leurs membres, leur buste portaient des marques. Elle observa avec soin, questionna tout un après-midi, solidaire de ce monde ouvrier. Elle prit très à cœur ensuite de faire un article qui parut dans *J'accuse*, et dont la conclusion en surprit plus d'un : *« En France, aujourd'hui, on peut tuer impunément. »* Comme cette femme étonnante sut être fidèle ! A elle-même d'abord, c'est-à-dire à ses immenses possibilités et aux devoirs qui lui semblaient en découler. L'adolescente, dans son carnet, se reprochait d'en faire trop peu : *« Trop peu quand on a reçu tous les dons spirituels que j'ai reçus. »* L'écrivain écrira et agira jamais sans perdre de vue les découvertes de la jeune fille.

(*) Auteur de *Comme les taureaux d'un même élevage*, Grasset, 1985.

• VOYAGES

Quand la France, c'est le Pérou

Gilles Pudlowski raconte son « amour du pays »

« HEUREUX *comme Dieu en France* », répétait, amusée, la mère de Gilles Pudlowski. Elle reprenait ainsi, à son compte, un vieux proverbe allemand qui soutient qu'il suffit de franchir le Rhin pour être bien aise ; afin de trouver le Pérou, en quelque sorte ; ou le pays de cocagne.

L'antienne a porté. Pudlowski n'a nul besoin de courir le monde pour amasser des trésors. Il sait que l'exotisme est sur le pas de la porte à qui veut observer.

Déjà, avec *le Devoir de français*, le lecteur comprenait vite qu'il avait affaire à un écrivain captivé par la singularité des autres, ce qui, hélas ! n'est pas toujours la moindre des choses. Pudlowski récidive aujourd'hui avec *l'Amour du pays*, où il nous promène de Rouergue en Bretagne, de Quercy en Lorraine, d'Alpilles en Haut-Pays niçois, de Beaujolais en Corse, d'Alsace en Lyonnais... *« Le hasard est le plus grand romancier du monde »* : la constatation est de Balzac. Pudlowski, qui n'en finit jamais d'avoir tout vu, s'offre d'admirables hasards qui pourraient être le point de départ de sacrés romans, tant les personnages qu'il rencontre sont hauts en couleur ou d'une simplicité accordée à l'ordinaire des jours : la banalité, ce n'est pas rien !

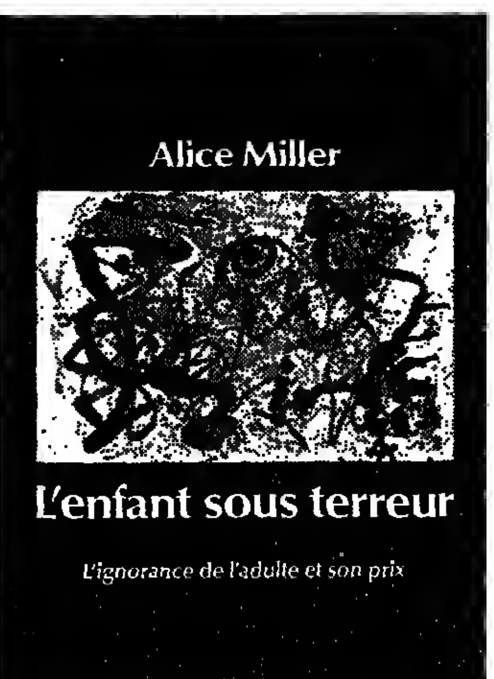
Sur les sentiers du Mercantour, un homme se penche pour cueillir avec précaution une fleur ; à Ascain, dans le Pays basque, Joseph Ordoqui – que je connais bien – ne lâche pas des yeux le ou la (en euskadien l'article n'existe pas) chistera qui naît de ses mains ; ailleurs, un artisan de bel aloi (à moins qu'il ne soit qu'« un *marchand de paroles* ») fabrique des couteaux dont le nom seul est garant de qualité : et l'on se passionne pour la délicatesse de l'un, le silence de l'autre, car il en fait excellent usage, le sens du théâtre du troisième...

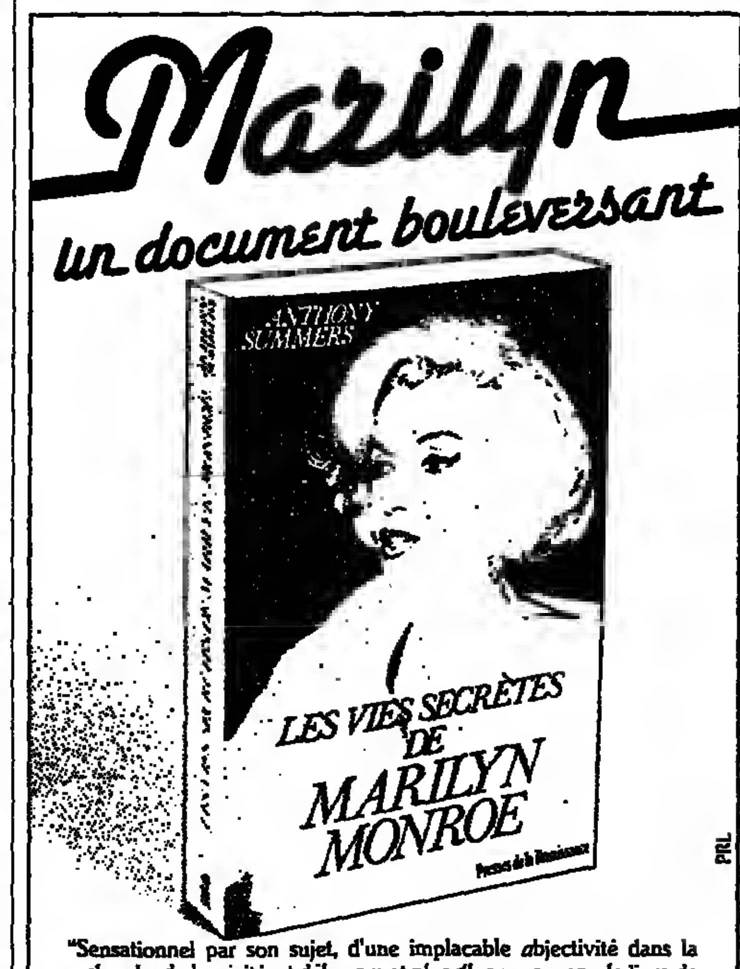
Quant aux métiers qui nous sont montrés, on s'y intéresse diantrement, comme on se plaît à deviner sous la patine d'une façade, la patiente ferveur des générations qui se sont succédé. *« Les maisons serrées autour des clochers ont l'air d'écouter de vieilles histoires »* : Pudlowski les surprend, il nous les rapporte *« en égrenant des noms qui chantent et parlent la langue du pays vrai, profond, secret »*.

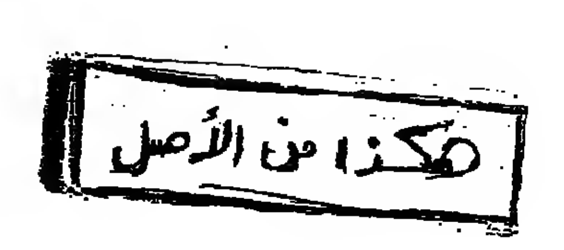
Pudlowski a beau se demander si le pays qu'il sillonne est réel ou imaginaire, s'il se force à *« s'inventer des racines, une mémoire et des traces »*, un fait s'impose : ce pays, il l'aime. Qu'il s'y promène au pas du randonneur, en train, en voiture, il en saisit le chant et les particularités.

LOUIS NUCERA.

★ **L'AMOUR DU PAYS, de Gilles Pudlowski, Flammarion, 85 F.**







● HISTOIRE

La vie extraordinaire de Léon l'Africain

Amin Maalouf ressuscite cet homme cosmopolite qui rencontra le pirate Barberousse, le sultan Sélim, le pape Léon X et François Ier.

A S'EN tenir aux seules sources textuelles, la vie de Hassan Al Wazzan, plus connu sous le nom de Jean Léon de Médicis, ou encore de Léon l'Africain, remplirait à peine quelques pages. Les documents n'abondent pas sur ce personnage hors du commun, né à Grenade vers 1488, réfugié à Fez avec sa famille après la prise de sa ville natale par les chrétiens, en 1492, et mort à Tunis quelque soixante ou soixante-dix ans plus tard, après avoir visité Tombouctou, exploré l'Afrique, assisté à la prise du Caire par les Ottomans, puis au sac de Rome par les soldats de Charles Quint.

Mais voilà : Amin Maalouf, qui de toute évidence possède son sujet sur le bout des doigts, a, comme il le dit lui-même, comblé les lacunes du vrai par les promesses du vraisemblable. Et c'est un récit savoureux, passionnant, qu'il nous propose ici, une chronique inouïe qui nous mène au fil des ans de Grenade à Fez, de Fez à Tombouctou, puis à Alger, à Tunis, au Caire, à Constantinople, et enfin dans la Rome du pape Léon X, et surtout, – c'est cela l'intérêt majeur de ce livre – au cœur d'un homme qui fut lui-même au cœur de toutes les cultures de son temps.

Léon l'Africain est, en effet, connu – et fut baptisé de ce nom – pour avoir rédigé en italien, au temps de son séjour à Rome, un ouvrage publié à Venise en 1550, sous le titre *Description de l'Afrique*. C'est une des plus anciennes et des plus remarquables relations connues sur le continent noir, décrivant par le menu les villes, la géographie, les mœurs et l'histoire du Maghreb et de l'Afrique noire au temps de la Renaissance. Mais l'intérêt du personnage ne s'arrête pas là : né à Grenade dans une famille musulmane (Al Wazzan, le nom de son père, signifie : le peseur), Léon, qui pour l'heure se nomme encore Hassan, est évidemment musulman. Tout jeune, il connaît l'andalou et l'arabe et récite par cœur le Coran. Par la suite, vers la trentaine semble-t-il, alors qu'il a déjà fondé deux familles, l'une à Tunis et l'autre au Caire, et qu'il revient d'une ambassade auprès du sultan Sélim, il est enlevé par des pirates siciliens, qui le livrent en cadeau au pape Léon X. Celui-ci se prend de sympathie pour ce prisonnier exceptionnel et charge trois évêques de l'instruire « intensivement » dans la foi chrétienne. Il y fait de tels progrès qu'en moins de trois ans il apprend l'italien, le latin et l'hébreu, et il sera solennellement baptisé par le pape en personne dans la basilique Saint-Pierre le jour de l'Epiphanie 1520 !

L'« anti-Babel »

Voici donc un homme parlant et enseignant l'arabe à Rome, musulman de naissance – et certainement de conviction – et chrétien par nécessité et par reconnaissance, un ex-ambassadeur auprès de la Sublime Porte qui deviendra conseiller personnel du pape, puis ambassadeur de celui-ci auprès de François Ier au moment de la bataille de Pavie. Quand Rome, après le fameux désastre de Pavie, sera envahie, pillée par les lansquenets de Charles Quint, Léon de Médicis devra quitter clandestinement la ville pour regagner Tunis et y reprendre sa vie et sa foi d'autrefois.

Or ce qui paraît essentiel en cet itinéraire, c'est moins son aspect picaresque, ce sont moins les rencontres successives avec les grands personnages du temps – comme le pirate Arouj Barberousse, le sultan Sélim, le pape Léon X ou François Ier – que l'extraordinaire tolérance, le détachement et l'ouverture d'esprit qu'implique une telle destinée. Lire le Coran en arabe et la Bible en hébreu, parler le turc avec le sultan, le latin et l'italien avec le pape, ce n'est pas seulement être polyglotte (Léon l'Africain n'était pas le seul alors), c'est réunir, résumer en soi – en un temps où toutes ces cultures s'excluaient – les contradictions, les déchirements, les affrontements de cette époque.

Léon l'Africain est un de ces êtres précieux, presque uniques en chaque siècle, dont la vocation fut d'être un conciliateur, un réconciliateur entre les gens et les cultures. Comme le fut avant lui Frédéric II Hohenstauffen, par exemple. En des époques déchirées, ces êtres constituent le seul lien humain, tenace, entre des langues, des religions, des continents qui refusent de se connaître ou de se reconnaître. En veut-on une preuve supplémentaire ? Vers la fin de son séjour à Rome, il reçoit la visite d'un imprimeur saxon installé dans la ville depuis des années, qui lui propose une idée folle mais bien faite pour lui plaire : celle d'un gigantesque lexique où chaque mot figurerait dans une multitude de langues, parmi lesquelles le latin, l'arabe, l'hébreu, le grec, l'allemand, l'italien, le français, le castillan, le turc. Léon l'Africain devait, lui, traduire les mots latins en arabe et en hébreu. A cette œuvre, l'imprimeur avait donné un titre bien symbolique : *l'Anti-Babel*.

La Méditerranée de l'âme

Ce projet, hélas ! ne verra pas le jour, car Léon l'Africain sera contraint de quitter Rome après la prise de la ville par les hommes de Charles Quint. Mais il était bien, ce projet, à l'image et à la mesure de cet homme cosmopolite. Plus qu'un homme : un foyer de langues et d'énergies, une bibliothèque vivante en qui Bible et Coran coexistaient sans heurts.

A bien y réfléchir, ce n'est pas Léon l'Africain qu'il eût fallu le surnommer, car ce terme est bien trop restrictif. Hassan Al Wassan - Léon de Médicis l'Africain était citoyen du monde, du monde de son temps, et même citoyen des contrées qu'il ne put parcourir et connaître. Il n'a jamais, en fait, appartenu qu'à une seule terre et à une seule mer, qu'il habita et qu'il connut de bout en bout : la Méditerranée de l'âme.

JACQUES LACARRIÈRE.

★ LÉON L'AFRICAIN, d'Amin Maalouf. Lattès, 380 p. *La Description de l'Afrique*, de Léon l'Africain, est éditée chez Adrien Maisonneuve, dans la traduction de A. Epaulard, d'après l'original italien (deux volumes).

Il faut signaler aussi, pour cette époque, l'ouvrage de Jean-Louis Bélachèmi, *Nous, les frères Barberousse, corsaires et rois d'Alger*, chez Fayard (1984).

La « reine noire » de Jean Orieux

(Suite de la page 15.)

A douze ans, elle épousait Henri d'Orléans, le futur Henri II, et venait à la cour de France. Aux côté de ce mari qu'elle aima sans défaillance et qui lui préféra Diane de Poitiers, elle attendait son heure. A la mort d'Henri II, en 1559, elle avait quarante ans : une vieille dame pour son temps, mais une femme prête à gouverner.

Les années de sang

Elle prit le deuil et ne quitta plus jamais ses voiles noirs. Régente, mère de trois rois – François II, Charles IX et Henri III, – Madame Catherine régna sur la France pendant trente ans. Années d'explosion des guerres de religion, années de sang, culminant avec la Saint-Barthélemy, le 24 août 1572, et l'assassinat du duc de Guise par Henri III (fin 1588), qui précipita la mort de la reine mère. Grande négociatrice, ayant *« la subtile patience du joueur d'échecs »*, intelligente, cultivée, grande politique, *« la mère des rois a régné sur les rois et sur la France, sous leur nom, pendant une période terrible et magnifique. Terrible parce qu'assombrie par les guerres de religion, magnifique parce qu'éclairée par la Renaissance »*.

« Admirable bâtisseuse » – des Tuileries aux tombeaux de Saint-Denis, en passant par Chenonceaux, notamment, – Catherine de Médicis a soutenu les artistes les plus créateurs et changé les manières de vivre de son siècle. Montant en amazone, elle libéra les femmes de la « sambue » (un siège placé sur le cheval) qui leur interdisait de suivre les hommes, trot et galop étant impossibles. Elle introduisit des raffinements dans la cuisine, ainsi que l'usage de la fourchette, puis celui du tabac. Magnifiquement racontée par Jean Orieux, sa vie devient la grande aventure de femme du seizième siècle. 1519-1589, ou soixante-dix ans « du côté de Catherine de Médicis ».

« Il ne s'agit pas pour autant d'une réhabilitation comme on me le dit ici ou là, tient à préciser Jean Orieux. *J'ai un peu secoué ses voiles noirs et sa légende noire. Mais je ne me cache pas l'aveuglement maternel de Catherine, qui n'est pas sentimental, mais dynastique. Catherine avait cet orgueil dynastique parce que ses fils étaient des enfants de roi, ce qu'elle n'était pas. Cette étrangère eut la passion de la monarchie française et du trône. »*



BERENICE CLEEVE.

Les huit cents pages de Jean Orieux, qu'on lit sans jamais avoir envie de sauter une ligne, ne veulent pas faire aimer Catherine de Médicis, la justifier ou l'absoudre, mais la faire apparaître dans sa complexité, l'amnistier des jugements excessifs et des préjugés.

Tout l'art d'Orieux, dans ses biographies, est de changer la perspective, le regard sur son sujet, sans céder à une fascination complaisante pour son personnage. Ainsi offre-t-il à ses lecteurs huit cents pages de tension et de passion, huit cents pages pour devenir Catherine de Médicis, pour consentir à cette *« imprégnation »* qu'Orieux dit indispensable et fondatrice. Elle lui est nécessaire pour commencer à écrire, après des années de recherches.

« Comment reproduire ce choc avec ce personnage qui devient mon contemporain ? Comment le transmettre au lecteur ? C'est toute ma question. Aujourd'hui comme au premier jour – sans qu'il y paraisse, Orieux va avoir quatre-vingts ans, – *l'écriture est une épreuve de mise au clair. Si je n'en passais pas par là, j'aurais loupé ma vie. S'il peut y avoir plusieurs interprétations de ce que je viens d'écrire, je refais. Pour moi, une biographie c'est un roman établi sur des faits vrais et vécus. »*

Après quatre grandes biographies déjà, Jean Orieux, pour la première fois, prend une femme pour sujet. *« Mais Catherine est-elle vraiment une femme ? C'est un grand roi. Elle a été femme par l'amour ; cet amour pour son mari au nom duquel elle a tant subi. Cela m'a étonné. J'aurais préféré qu'elle se révoltât un peu. »*

Non, Catherine de Médicis n'était pas un homme, mais une femme de pouvoir, comme l'histoire – sinon faite, du moins dite et conservée par les hommes, – ne les aime guère. Le long « roman » de la « reine noire » restitue son imprévisible aventure, celle d'une petite fille née italienne, une Médicis sans parents, vouée au troc des hommes de pouvoir, et morte *« roi de France »*. Une femme sur laquelle les femmes auraient dû s'interroger depuis longtemps. Une femme qui, grâce à Jean Orieux, est aujourd'hui « restaurée ».

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ CATHERINE DE MÉDICIS OU LA REINE NOIRE, de Jean Orieux, Flammarion, 826 p., 169 F.

● ESSAIS

Pour mieux lire la « Goutte d'or »

CEUX qui ont aimé la « Goutte d'or » de Michel Tournier – et à en juger par la longue présence du livre dans les succès de la semaine, ils sont plus nombreux que l'accueil très mitigé de la critique ne le laissait augurer, – mais aussi pourquoi pas les autres qui n'ont vu dans le bouquin que banalités, devraient bien lire l'original commentaire que vient d'en faire un écrivain marocain, exilé en France et écrivain lui-même, Salim Jay. Les conquis y prendront un plaisir renouvelé, l'auteur les entraînant sur des pistes inédites. Quant aux réfractaires, s'ils sont de bonne foi, ils pourraient se laisser convaincre. Les uns et les autres, en tout cas, y trouveront un genre de critique éclatée, en apparence vagabonde, qui, sans avoir l'air d'y toucher, sans grands mots, sans système, sans surcroît de fleurs, pénètre parfaitement l'ouvrage analysé.

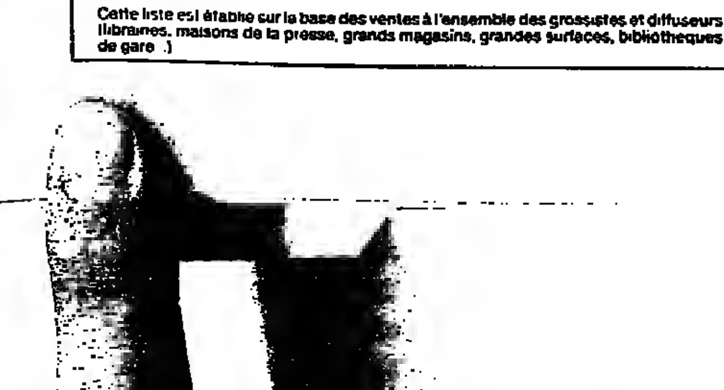
Idriss, Michel Tournier et les autres se présente sous la forme d'un dictionnaire. Autour d'une vingtaine de mots-clés, dont les uns sont en rapport direct avec la *Goutte d'or*, ses thèmes, ses lieux, ses objets, ses figurants majeurs, comme « blondes », « chameau », « calligraphie », « marteau-piqueur », « Om Kalsoum », « Tabelbala », mais dont les autres reposent sur des notions qui paraissent lui être beaucoup plus étrangères, comme « alcool », « force de travail », « nu », « vicelard », Salim Jay déconstruit l'œuvre, la met cul par-dessus tête, puis la recompose à sa manière. Et rien n'y manque, ni de l'histoire, ni de son déroulement, ni des digressions, notamment les deux contes, qui s'intercalent dans le récit jusqu'à le rompre. Nous reconnaissons parfaitement la *Goutte d'or*, mais ses éléments, éparpillés, et de ce fait éclairés différemment, trouvent justification et sens sous cette autre lumière. Ce roman, déconcertant par sa simplicité, son réalisme alliés à une magie habile à faire surgir sortilèges et maléfices, son optimisme appliqué à une situation tragique, déploie toute sa subtilité et sa charge de provocation.

Ajoutons à cela que Salim Jay nous apporte beaucoup d'informations qu'il jette en l'air comme négligemment. Il les tient de l'auteur lui-même, de la connaissance qu'il a de ses autres créations, du parallèle qu'il établit entre la *Goutte d'or* et la production contemporaine, tant française qu'étrangère. Michel Tournier est alternativement rapproché de l'écrivain allemand Ernst Junger, de l'écrivain américain Paul Bowles, de l'écrivain français J.-M. G. Le Clézio, de l'écrivain espagnol Juan Goytisolo et des sociologues, des arabisants, dont l'érudition a nourri une œuvre si longuement méditée qu'elle est déjà en germe dans *Vendredi ou les limbes du Pacifique*.

Ainsi est mise en évidence, et par un émigré qui connaît la question, la qualité d'un roman sur l'émigration, phénomène capital de notre époque. *Idriss, Michel Tournier et les autres*, ce petit livre inattendu dans sa forme, plein de justesse et d'ingéniosité, fait autant honneur à son auteur qu'à son modèle.

JACQUELINE PIATIER.

★ IDRISS, MICHEL TOURNIER ET LES AUTRES, de Salim Jay, Editions de la Différence, 102 p., 49 F.



LITTÉRATURE ET FOOTBALL

« L'ailier est un enfant perdu »

DANS mon manuel de français de cinquième figurait un poème en vers libres de Montherlant, *L'ailier est un enfant perdu*. Il datait d'une époque où l'ailier attendait, esseulé le long de la touche, le bon vouloir de ses partenaires. Notre professeur, une dame blonde à talons-aiguilles, nous l'expliqua en détail avec une rare sensibilité littéraire et une incompétence technique affligeante.

Les manuels changèrent, l'ailier se souda à l'équipe, mais le poème tint bon. Passé de l'autre côté de la chaire, je m'attirai une admiration facile en mettant l'accent sur l'évolution des stratégies plutôt que sur le rythme du vers libre. Des années plus tard, l'ailier se mue plus souvent qu'à son tour en défenseur, mais on continue de réciter dans les collèges qu'il est un « *enfant perdu* ». Il faut moins l'imputer à la sclérose des programmes qu'à la rareté des odes sur le football.

Les hymnes de Montherlant

On théorise avec un clin d'œil sur les « *effets stellaires* » (Giraudoux) ou sur l'« *univers des Nombres* » (Jacques Réda) dessinés par la balle ronde, réduisant dans le pire des cas le football au jeu d'échecs : le titre métaphorique du roman de Peter Handke frise l'escroquerie vis-à-vis de *socios*, déjà déçus de ne pas trouver de photo sur la couverture du livre. A l'opposé, l'écrivain évoquera l'odeur du gazon mouillé, ses ratés d'amateur, ses rêves de gloire : les championnats d'il y a vingt ans étant par définition les plus beaux, le football donne visage à une nostalgie sans laquelle notre littérature serait orpheline.

Sur l'essentiel, j'entends le jeu, peu de choses. Les hymnes aux torses bombés de Montherlant y sont pour beaucoup : on a appris à se méfier, en France, de l'exaltation lyrique des vertus corporelles. Si le Tour de France a mérité son Antoine Blondin, c'est qu'il met au jour le courage besogneux d'ouvriers spécialisés — nul n'ira qualifier de « forçats » nos ambassadeurs à Mexico. Le rugby, lui-même, a trouvé en Gaston Bonheur un théoricien dénué d'ironie : infanterie à l'avant, PC au niveau des demis, cavalerie aux trois-quarts, artillerie lourde à l'arrière, son jeu figure effectivement la guerre.

Le football est tiraillé entre sa nature collective et sa propension à valoriser l'individu. Elargissant son audience, cette tension nuit à sa mythologie. On épluche de plus en plus, du reste, les salaires de ses dieux. Un tir victorieux assure-t-il en priorité le succès de l'équipe ou un transfert mirobolant à son auteur ? Les stratégies se rationalisant au fil des années, le football s'apparente désormais autant que le rugby à une bataille ; mais on soupçonne que son enjeu réside moins dans un triomphe collectif que dans les citations ou les rétributions personnelles. Le gardien de but de Peter Handke gardera toujours son aura. Mais du moment que l'exploit est voué à la valeur marchande, c'est que les temps homériques sont révolus. Témoin nostalgique d'une époque où l'entraîneur gâchait le rendement de l'équipe en consentant que l'ailier profite de sa solitude, l'« *enfant perdu* » de Montherlant a, dans les recueils littéraires, de beaux jours devant lui.

Les amateurs de football existent encore. Albert Camus les a fréquentés après avoir gardé les buts d'une équipe, le Racing universitaire d'Alger, qui, comme son homologue parisienne, perdait « *scientifiquement* » les matches qu'elle aurait dû gagner. Sur le terrain, racontera-t-il, « *j'appris tout de suite qu'une balle ne vous arrivait jamais du côté où l'on croyait. Ça m'a servi dans l'existence et surtout dans la métropole où l'on n'est pas franc du collier* » (discours prononcé en 1953, reproduit dans le journal du RUA).

Le FC Nantes de Perros

A cette époque, il prépare la *Chute* qui verra Clamence reconnaître aux tribunes des stades et aux théâtres le privilège de l'innocence. Le trait venimeux décoché aux gens du Nord y sera amplifié : exilé en Hollande dans la capitale du mensonge, Clamence y évoque avec nostalgie l'innocence virginale des îles de la Méditerranée. Manichéisme discutable (l'Ajax d'Amsterdam « truque » moins que les équipes latines), mais indispensable au supporter.

L'esprit partisan est le plus souvent ludique : s'enchantant d'un match à la télévision, Georges Perros clôt une revue des grandes équipes européennes sur le « Nantes nouvelle cuvée » — de quoi rappeler malicieusement qu'il s'est naturalisé breton. Cet esprit peut être militant : interdit de roman, le Polonais Adolf Rudnicki trouve, grâce au reportage sportif, un biais pour s'exprimer et, grâce aux stades, des attroupements chaleureux qu'aucun tank n'a encore osé disperser. Et puis... Depuis le drame du Heysel, les propos de Camus sur le football paraissent (toutes proportions gardées) aussi ingénus que certaines pages qu'il écrivit sur l'Algérie avant 1954.

Consultez aujourd'hui le rayon « football » d'une grande librairie. Vous y verrez des monographies et des souvenirs de vedettes, des manuels techniques pour vous apprendre à tirer les coups francs ou surveiller votre alimentation, mais aussi, de plus en plus, des études sociologiques. On écrit moins, désormais, *sur* le football qu'*autour* du football. Depuis ce soir où la télévision a montré un combat de gradins, et en appendice un simulacre de finale, on redoute que le supporter ne soit devenu un « enfant perdu ». Un titre vous attirera l'œil, sur le rayon : *On m'appelle le Sphinx*, de Robert Herbin. Il l'a sûrement écrit lui-même. Il s'achève du reste sur un poème, heureusement tourné. Enfin, de quoi remplacer Montherlant dans les « Morceaux choisis » ? Allons donc, si Herbin se fait poète, c'est pour parler de son jardin secret.

PIERRE-LOUIS REY (*)

(*) Pierre-Louis Rey a publié *le Football, vérité et poésie*, Hachette, 1979.

Sur le ballon rond

Henri de Montherlant : *les Olympiques*. Gallimard, 1924.

Jean Giraudoux : avant-propos à *Trente shoots au but*, recueil de contes primés par la Fédération française de football. Paris-Vendôme, 1949.

Albert Camus : *la Chute*. Gallimard, 1956.

Peter Handke : *l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty*. Gallimard, 1972.

Georges Perros : « Télé-Notes », dans *la Nouvelle Revue française*, 1er septembre 1977.

Adolf Rudnicki : *Que le meilleur gagne*. Le Sagittaire, 1978.

Jacques Réda : « L'homme des bois », dans *la Nouvelle Revue française*, 1er décembre 1982.

Robert Herbin : *On m'appelle le Sphinx*, Robert Laffont, 1982.

L'état de grâce

(Suite de la page 15.)

Lourd silence intérieur : n'est-ce pas l'état du champion lorsqu'il atteint la forme ? L'état, aussi, de l'écrivain quand il fait taire les paroles malencontreuses qui paralysaient son esprit ? Lourd silence, mais, en même temps, allégresse. Roger Vailland, qui « s'y connaissait », faisait, dans *325 000 F*, la comparaison entre la forme de l'écrivain et celle du sportif. L'un comme l'autre accèdent parfois à une sorte d'état de grâce où se trouve dominé, conjuré, dépassé tout ce qui empêchait la performance. La matière — le corps, ou le langage — devient alors la servante, la plus docile, de ce qu'elle ralentissait auparavant.



Albert Camus (avec la casquette) gardien de but du Racing universitaire d'Alger

Considérez le style de Platini : dans sa manière d'*effacer un adversaire*, il montre la même souveraineté que La Rochefoucauld dans sa façon de dissiper un mensonge : chez le joueur de la Juventus comme chez l'ami de Mme de La Fayette, le labeur n'apparaît plus. Le grand style rend invisible ce qu'il a coûté.

Dans le numéro d'*Autrement*, Pelé, le fameux stratège du Brésil, est qualifié d'« *artiste définitif* ». La magie de ses feintes donnait la fièvre aux foules du Maracana, le stade de Rio-de-Janeiro. *Onze au Maracana*, c'est précisément le titre qu'a choisi l'écrivain et journaliste brésilien Edilberto Coutinho pour son recueil de onze nouvelles sur le football. Cet auteur s'exprime dans un langage musclé, rapide, efficace. Un peu le style de... Luis Fernandez.

La dernière nouvelle — la plus belle du recueil — dépeint la déchéance d'une star. Anselmo est sorti de la misère pour y retourner. « *Le petit Noir malingre qui courait derrière* [une] *pelote de chiffon* » dans les rues des quartiers pauvres est devenu un champion idolâtré. Hélas ! il s'est mis à boire, il a cessé de marquer des buts, et, comme il était doté, en outre, d'un fort mauvais caractère, sa réputation a vite décliné. Après avoir été tellement applaudi, il a subi les huées d'une foule sans mémoire ni compassion. Lui qui avait cédé à toutes les illusions de la gloire a fait ensuite l'expérience du déshonneur et de la solitude. A trente-six ans, la star, hospitalisée parmi des pauvres gens, s'est retrouvée devant le désastre de sa vie, éprouvant l'étonnement de ceux qui ne comprennent jamais les raisons de leur infortune.

A la fin du récit, Anselmo, échappé de sa clinique, revient au Maracana pour y faire ses adieux. Dans le grand stade désert, il se soûlera jusqu'à en mourir, et il entendra des applaudissements imaginaires avant de connaître le silence irrémédiable qu'il recherchait.

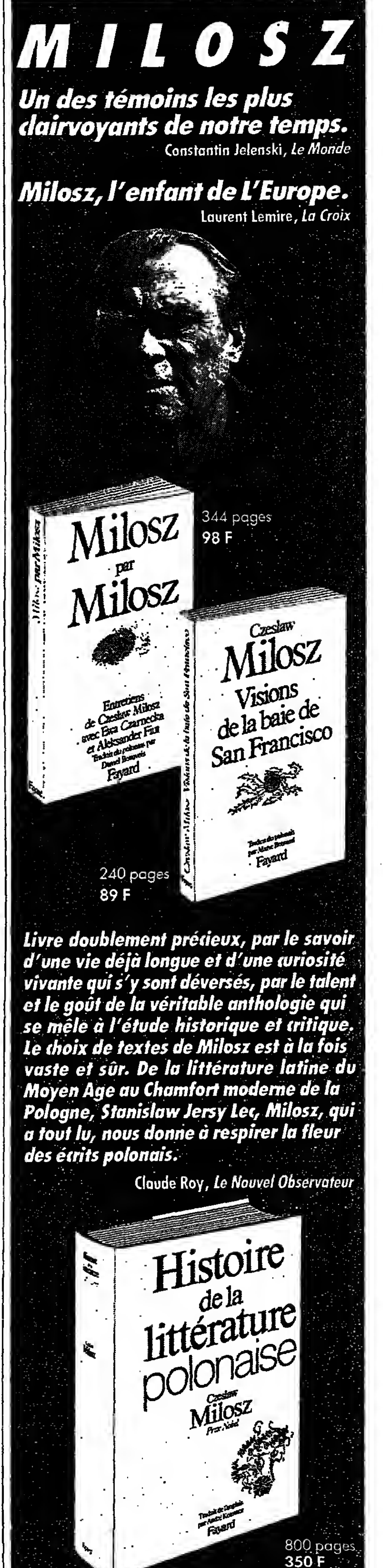
FRANÇOIS BOTT.

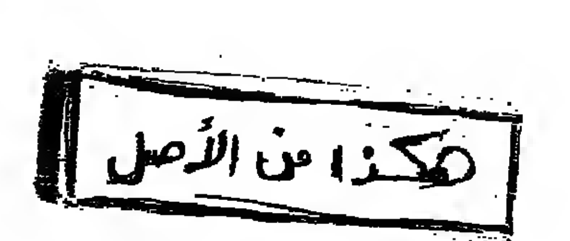
★ L'AMOUR FOOT, *Autrement*, n° 80, mai 1986, sous la direction de Jérôme Bureau, avec des contributions de Jean Baudrillard, Claude Klotz, Michel Samson, etc. 197 p., 80 F.

★ ONZE AU MARACANA, d'Edilberto Coutinho, traduit du brésilien par Jacques Thiériot, éd. Luneau Ascot, 155 p., 59 F.

★ ALLEZ ! c'est le titre d'un autre livre récemment paru, qui rassemble des récits ou des témoignages sur le sport. On y trouve notamment Louis Nucera pour le cyclisme, Rafaël Pividal et André Stil pour le football. L'Ecole des loisirs, 214 p., 80 F.

(1) *In le Sport*, chez Grasset.





● LETTRES ÉTRANGÈRES

Libres enfants de Bloosmbury

La société « permissive » des derniers édouardiens autour de Virginia Woolf

« EN Angleterre, le monde intellectuel est plus incestueux que sur le continent, et un groupe comme celui de Bloomsbury — qui en France ou en Allemagne aurait publié un manifeste afin d'affirmer ses idées — n'avait besoin d'aucune étiquette pour assumer sa cohésion. Car ses membres étaient issus de familles similaires qui partagèrent les mêmes valeurs, la même conception de la réussite professionnelle, le même sens de la famille et — c'est peut-être le plus important — le même sens de l'humour. Naître dans une telle société, où l'affection est tenue en haute estime, constitue un privilège dont je suis chaque jour plus consciente. »

Pesant privilège qu'évoque Angelica Garnett dans une préface à l'édition française de son livre autobiographique, une de ces confessions impudiques et réservées à la fois dont les Anglais ont le secret : *Trompeuse gentillesse*, ou plutôt, pour garder le mot-à-mot du titre original, « Trompée avec gentillesse, avec bienveillance » *(Deceived with kindness)*. A lire ce livre, on peut d'ailleurs se demander si la méchanceté n'est pas plus souhaitable, car elle rend plus libre, sinon plus heureux.

Nièce de Virginia Woolf, fille de Vanessa, l'aînée de la famille Stephen, Angelica est une « *enfant de Bloomsbury* », ce haut lieu de la vie intellectuelle anglaise et de l'anticonformisme qui réunit depuis le début du siècle une élite promise à la célébrité, mais que les Britanniques considérèrent longtemps avec réticence : outre Leonard et Virginia, les *Woolves* (« les loups »), comme on les appelait dans la famille, qui se sont établis dans ce quartier de Londres, l'atelier de Vanessa à Bloomsbury accueille des peintres comme Duncan Grant, des écrivains comme Roger Fry ou David Garnett, un économiste comme John Maynard Keynes, l'auteur célèbre de *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*...

Née le 25 décembre 1918, la fillette a été élevée comme une sauvageonne par une mère qui méprise les convenances (« *Qu'importait à la maison si j'avais les jambes nues ou des vêtements troués pourvu que je fusse active et heureuse* », écrit-elle) mais qui accorde la plus haute importance aux apparences esthétiques, consacre des heures à choisir une teinte nouvelle pour les murs ou pour l'emplacement d'un tableau et enseigne à ses enfants le mépris pour tout ce qui n'est pas admis par le clan. « *Maintenant, j'en ai assez de Virginia Woolf* », dit Angelica, qui, comme sa mère, est peintre — elle vient d'exposer aux Etats-Unis — et qui vit désormais dans le midi de la France. Cela ne l'empêche pas d'évoquer avec tendresse ses souvenirs sur sa tante, l'arrivée de Virginia à la campagne, à Charleston (1), à l'heure du thé, s'installant sur un tabouret bas et réclamant de sa nièce un baiser sur la nuque ou sur les paupières. Mais avec son frère, Quentin Bell, auteur d'une biographie de Virginie Woolf qui fait autorité (2), Angelica a dû sans cesse, surtout à l'occasion du centenaire de l'écrivain, participer à des hommages, et ils étaient venus à la première à Beaubourg de *Freshwater*, ce divertissement écrit par Virginia et représenté dans l'atelier de Vanessa pour le seizième anniversaire d'Angelica (3), qui jouait le rôle d'Ellen Terry.

« *Je vois aujourd'hui mon enfance comme un paradis précaire, suspendu tel un pont au-dessus d'un nuage, mais néanmoins plein de délices* », écrit-elle en conclusion de ce livre, où pour la première fois elle règle ses comptes avec Bloomsbury, avec sa mère et avec elle-même, blessée pour toujours de n'avoir appris qu'à dix-huit ans que, dans le trio des adultes qui habitaient sa maison, son père n'était pas le mari de sa mère, mais l'autre, le peintre Duncan Grant... Etrange destin de cette « petite fille modèle » qui considère, sans en percevoir l'amoralité, le labyrinthe compliqué des relations amoureuses familiales : Vanessa mariée à Clive Bell, qui est aimé de Virginia, elle-même mariée à Leonard Woolf, et qui aime Vita Sackville-West, elle-même mariée à lord Nicholson, mais longtemps amoureuse de Violet Trefusis, comme l'a raconté dans *Histoire d'un mariage* Nigel Nicholson, le fils de Vita. Et Angelica voit se succéder près de sa mère Roger Fry, Maynard Keynes, Duncan Grant, avant d'apprendre qu'elle est en fait la fille de ce dernier et d'épouser David Garnett dit « Bunny », l'auteur de *la Femme transformée en renard*, de trente-six ans plus âgé, et qui, à la naissance de la fille de son amant Duncan Grant, avait fait le serment de l'épouser un jour...

« *J'ai été très heureuse avec lui* », sourit Angelica septuagénaire, encore belle avec un regard clair empreint de mélancolie, un port de tête élégant, une silhouette fine, une élocution bien timbrée dans un français parfait. « *Nous avons eu quatre filles* ».



Virginia Woolf, Angelica et l'oiseau en 1932 à Charleston.

Son livre a, paraît-il, choqué l'Angleterre, qui en a pourtant lu d'autres. Mais le scandale vient sans doute de l'immense tristesse qui s'en dégage et de ces craquelures, ces meurtrissures secrètes qui pourraient saper l'image d'une élite intellectuelle dont la vie privée s'étale dans presque tous ses détails, maintenant que tous le protagonistes sont morts.

L'écume de la littérature

L'histoire littéraire finit par se confondre avec l'écume de la littérature dans cette énorme quantité d'ouvrages qu'on publie à présent sur Bloomsbury et ses habitués : correspondances, journaux, souvenirs, biographies, recueils d'articles, etc. C'est ainsi que les éditions Stock poursuivent la publication du *Journal* de Virginia Woolf pour les années 1931-1933, quand elle vient de terminer *les Vagues*. « *Mon Dieu ! comme je déteste l'idée que Hugh* (Walpole) *court partout dans Londres en annonçant que le dernier V.W. est bien décevant ; qu'il n'y est question de rien, mais qu'il est, bien sûr, écrit d'une manière exquise.* » (*Journal*, 15 septembre 1931.)

En même temps viennent de paraître des écrits autobiographiques, *Instants de vie*, qui font revivre une fois de plus la même vie, les mêmes scènes obsessionnelles, la mort, l'inceste, l'horreur qui a accompagné la jeunesse. Six courts textes passionnants qui évoquent le paradis perdu d'avant la mort de Thoby, le frère disparu en 1906. « *Bien sûr, je vois que nous nous marierons tous. Ça ne va pas manquer* (disait Vanessa). *Et pendant qu'elle le disait, je nous sentis* menacés *d'une horrible nécessité : une fatalité fondrait sur nous pour nous arracher les uns aux autres, alors que nous étions parvenus à la liberté et au bonheur* », écrit Virginia, qui note également dans la même page : « *A part moi, je pensais que l'amour était une chose ignoble...* »

Christian Bourgois réédite un roman de Violet Trefusis, *Broderie anglaise* (publié pour la première fois chez Plon en 1935). C'est une curiosité qui présente une version romancée de l'événement-clé de la jeunesse de Violet : sa liaison avec Vita, à travers les pensées d'une romancière intellectuelle anglaise, qui n'est autre que Virginia. Celle-ci d'ailleurs, dans *Orlando* — le roman dédié à Vita en 1928, — avait fait apparaître Violet sous le personnage d'une princesse russe, Sasha, à la « *séduction extraordinaire* ». Cette Anglaise excentrique, figure du Tout-Paris des années 20 et 30, amie de Proust, de Colette et de Giraudoux, à qui Max Jacob aurait proposé le mariage et qui est morte en 1972, fut également liée d'amitié avec François Mitterrand. Il évoque ainsi sa dernière visite à Violet Trefusis : « *Quand la porte se referma sur « l'Ombrellino », je savais qu'une époque s'achevait ou plutôt que s'effaçait la trace d'un temps partout ailleurs perdu et protégé ici par la main ferme de Violet. Dans la grande maison persistait la mémoires de passions singulières dont j'avais perçu les premiers cris (...).* »

Les dames anglaises s'en sont allées. Heureusement, il nous reste aussi *les Vagues* et *la Promenade au phare*.

NICOLE ZAND.

★ TROMPEUSE GENTILLESSE *(Enfance de Bloomsbury)*, d'Angelica Garnett, traduit de l'anglais par Sabine Porte, Christian Bourgois, 262 p. (avec un index détaillé), 80 F.

★ JOURNAL (version intégrale), tome V : 1931-1933, de Virginia Woolf, traduit de l'anglais par Colette-Marie Huet, Stock, 328 p., 95 F.

★ INSTANTS DE VIE, de Virginia Woolf, traduit de l'anglais par Colette-Marie Huet, Stock, 280 p., 85 F.

★ CORRESPONDANCE DE VITA SACKVILLE-WEST avec Virginia Woolf (1923-1931), traduit de l'anglais par Raymond Las Vergnas, Stock, 532 p., 175 F.

★ PORTRAIT D'UN MARIAGE, de Nigel Nicholson et Vita Sackville-West, traduit par Viviane Forrester, Stock, 320 p., 39 F (réédition).

★ BRODERIE ANGLAISE, de Violet Trefusis, traduit de l'anglais par Camille Hercot, « 10/18 », 186 p., 25 F.

★ BEAU BRUMMEL ET AUTRES ESSAIS, de Virginia Woolf, traduit par Guillaume Villeneuve, Obsidiane, 96 p., 56 F.

★ Voir aussi (en anglais) : VITA. THE LIFE OF VITA SACKVILLE-WEST, Penguin, 1983 (une bonne biographie qui complète la thèse de Jacqueline Michel-Dalès : *Victoria Sackville-West. Autobiographie et fiction.* Université Lille-III et Librairie Honoré Champion, 1980).

THE LAST EDWARDIANS. AN ILLUSTRATED HISTORY OF VIOLET TREFUSIS AND ALICE KEPPEL, by John Phillips, Peter Quennell and Lorna Sage. Boston Athenaeum, Boston Mass ; 1985 (un album très illustré). Distribué en France par la Librairie Galignani, 224, rue de Rivoli, 240 F.

(1) La demeure des Bell à Charleston — entièrement peinte, des murs aux meubles, par Vanessa et Duncan Grant — sera ouverte au public à partir du mois de juillet.

(2) Stock, 1972-1973, 2 volumes.

(3) *Créé à Paris en avril 1983, Freshwater* (éd. Des Femmes. Trad. d'Elisabeth Janvier), mis en scène par Simone Benmussa, était interprété par Eugène Ionesco, Alain Robbe-Grillet, Florence Delay, Guy Dumur auxquels s'étaient joints, lors d'une tournée à New-York, Nathalie Sarraute et Joyce Mansour (voir *le Monde* du 26 octobre 1983).

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Tous des agents doubles

(Suite de la page 15.)

APRÈS son recrutement, à Oxford, pour le compte de l'Est, puis son ralliement secret à la « firme » de Londres, Pym a commis des imprudences à Prague, pour les beaux yeux d'une agent tchèque. Les traces de l'anicroche ont disparu de son dossier, mais les services de Prague ont conservé les moyens de l'utiliser. Arme à double tranchant : qui se sert de qui ? Dans ces affaires, on perd de vue le véritable manipulateur et la finalité des efforts consentis, du temps passé. L'idéal n'est qu'un instrument, parmi d'autres, d'une action qui devient à elle-même sa propre fin. Pym le note quelque part : *« Nous ne sommes, nous les espions, que des escrocs légaux. Nous mettons notre nature de malfaiteurs au service de l'Etat. »*

Pourquoi, à Oxford, s'être collé aux communistes qui l'exploitaient sans contrepartie, et à qui ne le liait aucune sympathie idéologique ? Pourquoi les avoir trahis en douceur ? Pour les convertir à la liberté ? Pym ne sait plus bien. Peut-être est-ce l'entre-deux qui l'attire ; ou l'incertitude même. Il n'y a pas que les espions qui soient obligés d'accomplir certaines choses pour en trouver les motifs. Nos actes sont souvent des questions, non des réponses. Nous sommes tous des agents doubles : telle est la leçon du livre, si vraiment on en cherche une. Autre enseignement, que Pym tire de sa vocation flottante et que Proust avait déjà noté : dans la vie, on finit toujours par faire ce qu'on fait le moins bien !

C'EST parce qu'il ne sait plus pourquoi il agit que Pym devient le parfait espion. Il ne cherche plus à justifier moralement les entorses à l'honneur et à l'amitié que lui impose sa fonction. Accomplir du « sale boulot » pour que des « âmes pures » dorment sur leurs « deux oreilles » : ce type de raisonnement n'a plus cours à ses yeux. *« Qui a deux maisons perd la raison »*, dit le proverbe ; mais qui n'a pas eu moins deux maisons dans sa tête ! Sinon tout le monde, au moins les écrivains, exemples parfaits d'espions en train de trahir, et sans savoir pourquoi.

Pym est d'ailleurs écrivain avant tout et au bout du compte. Parce qu'il a toujours été une coquille creuse en qui les autres plaçaient leur volonté, vient un moment où il héberge trop de choses, où il éprouve le besoin d'en faire dépôt, comme les espions abandonnent leur trop-plein de secrets dans des boîtes à lettres mortes. Autant qu'on sache, Pym ne s'en trouvera pas libéré. Ayant revêtu le peignoir des samouraïs déchus, il s'apprête à se tirer une balle de Browning 38. On n'entendra pas la déflagration, mais le bilan est là. Un père et une société ont façonné un être à leur image, à leur solde. Dans les combats de l'ombre, il n'y a pas de vainqueurs et de vaincus ; un peu comme dans les batailles avec soi-même.

CE résumé ne doit pas faire croire à un livre sombre. Le Carré n'est pas un auteur tragique, même s'il nous laisse sans beaucoup d'illusions. Comme dans *la Taupe, les Gens de Smiley* ou *la Petite Fille au tambour*, il manie l'humour avec allégresse et tous azimuts. Les continentaux que nous sommes sont mis dans le secret de certains regards vides où ils croient voir le comble de la circonspection britannique et qui ne seraient que les masques d'une autorité dépassée par les événements..

Une belle goulée d'aventures, ce *perfect spy*, mais aussi une façon de nous rappeler, sourire aux lèvres, qu'on est toujours autre chose que ce qu'on croit ou veut être.

★ UN PUR ESPION, de John Le Carré, texte français de Natalie Zimmermann, R. Laffont éd., 536 p., 99 F.

Edna O'Brien la romancière amoureuse

Vingt-neuf nouvelles, et une très belle leçon de style.

LORSQUE René Julliard publia son premier roman en français, elle fut surnommée « *la Françoise Sagan irlandaise* ». C'était en 1960. Edna O'Brien avait alors vingt-huit ans. Un peu à la manière de Sagan, il est vrai, elle racontait dans *la Jeune Irlandaise* (1) l'histoire d'une adolescente qui, petit à petit, se libérait d'une certaine emprise familiale pour découvrir la vie, « sa » vie. Un récit mélancolique et gai, insolent et acide. Une sorte de manifeste de l'amour aussi.

Edna O'Brien n'a changé ni de cap ni de registre. La dizaine de romans qu'elle a écrits depuis sont largement consacrés à ce thème de l'amour, fût-il celui de la terre natale ou des autres. La nouvelle est également un genre dans lequel Edna O'Brien excelle. En témoigne *Un cœur fanatique*, livre qui propose un choix effectué à partir de quatre recueils de nouvelles, publiés entre 1968 et 1981.

Ces vingt-neuf récits illustrent les deux veines d'inspiration qu'a toujours suivies O'Brien. La première est de loin la plus autobiographique : la romancière évoque le pays qui l'a vue naître, l'Irlande. L'enfance, « *cette région lointaine où jamais rien ne meurt, pas même soi* », semble pour O'Brien un inépuisable réservoir, une immense galerie peuplée de personnages toujours étonnants, telles ces *Demoiselles Connor*, petites aristocrates de province dont elle nous conte en quinze pages (mais quinze pages superbes) l'apogée puis le déclin.

Ce n'est pas l'Irlande des larmes et du sang que nous raconte Edna O'Brien. Le pathétique n'est pas son affaire. L'intéresse davantage le jeu de la mémoire qui s'inscrit sur l'écran du temps.

La deuxième veine de cet écrivain, qui vit à Londres depuis plus de vingt-cinq ans, est plus « anglaise ». Bien qu'elle n'éprouve visiblement aucune attirance pour les histoires roses où le thé et les petits gâteaux sont toujours servis à 4 heures, Edna O'Brien n'en reste pas moins une romancière de l'amour. Amour tragique (d'une fille pour sa mère, dans *Une rose à New-York*), amour étrange (avec *Numéro 10*), amour retrouvé (peut-être, dans *Mme Reinhardt*). Une fois de plus, O'Brien emprunte des chemins où on ne l'attend pas. Ses héroïnes ne sont ni des grues ni des oies blanches. Ce sont des femmes pour qui l'amour est un mode de vie. Et s'il provoque des blessures, des déchirures, il est aussi un miroir dans lequel elles s'observent et observent les autres.

Edna O'Brien se révèle ici une merveilleuse styliste. Tout est dans la phrase, son rythme, ses ellipses. On la lirait des jours entiers, on la lirait des nuits entières. Parce qu'elle ne cherche pas à nous tromper, elle nous convainc de sa vérité : celle des femmes, celle de la vie. Celle de l'amour. Oh ! encore l'amour ! Eh oui, toujours l'amour !

BERNARD GÉNIÈS

★ UN CŒUR FANATIQUE, d'Edna O'Brien, traduit de l'anglais par Léo Dilé, Fayard, 500 p., 150 F.

(1) *La Jeune Irlandaise*, n'a pas été réédité depuis lors, de même que les deux titres publiés chez Gallimard, *le Joli Mois d'août* (1968) et *les Païens d'Irlande* (1973).

LETTRES

UNE NOUVELLE REVUE

« L'Aventure humaine » : la première coédition internationale

Des revues, il en naît et il en meurt chaque semaine ; c'est presque une loi du genre. La naissance de *l'Aventure humaine* est pourtant un événement éditorial et intellectuel qui va bien au-delà des modes d'un jour, des engouements d'un instant et des campagnes publicitaires soigneusement orchestrées.

C'est un événement éditorial : pour la première fois, une même revue paraît simultanément en Italie, en France et en Allemagne dans la langue de chacun des pays concernés. Dès la rentrée prochaine, l'expérience sera étendue aux Etats-Unis, avant de gagner le Japon et le Mexique. Ce qui signifie que la coédition internationale, qui, pour des raisons de coût et d'ampleur des marchés, fonctionnait déjà activement dans le domaine du livre d'art, par exemple, peut désormais intéresser ce lieu par excellence de la mobilité et de la recherche qu'est une revue. Peut-être l'initiative qu'ont pris Jaca Book à Milan, le Cercle d'art à Paris, Rizzoli à New-York et Belser à Stuttgart donnera-t-elle des idées demain à des éditeurs d'histoire, de science ou de recherches de pointe. Certes, des coéditions existent dans certains domaines universitaires, mais il s'agit davantage de communications tirées à quelques dizaines d'exemplaires et qui demeurent inconnues du grand public. *L'Aventure humaine* sera, elle, distribuée dans les librairies à plusieurs milliers d'exemplaires.

C'est un événement intellectuel : le principe de la co-responsabilité appliqué dans le domaine de l'édition l'est, en effet, également dans celui de la rédaction. Un comité scientifique international se réunit deux fois par an pour choisir les principaux thèmes qui seront traités dans la revue. Il est composé du philosophe brésilien Carlos Chagas, du paléoanthropologue français Yves Coppens, de l'historien d'art Jean Leymarie, du philologue et archéologue italien Sabatino Moscati, de l'historien d'art américain John Pope Hennessy et de l'économiste hollandais Jan Tinbergen. Avant sa mort, Mircea Eliade avait accepté de faire partie de ce comité, et il a collaboré aux travaux de préparation des premiers numéros.

Une équipe pluridisciplinaire

Autour de cette équipe, un certain nombre de personnalités ont accepté de participer activement aux travaux de *l'Aventure humaine*, parmi lesquelles Paul Ricœur, Octavio Paz, Wole Soyinka, Yves Bonnefoy, Enrique Krause, Anna Maria Battista, Adriano Alpago Novello, Albert Jacquard, bien d'autres encore.

Internationale, la revue est, en effet, aussi interdisciplinaire, et la réunion du comité scientifique au début de ce mois de mai à Stresa a permis, en présence de quelques journalistes, d'en préciser les objectifs et les ambitions. *« Ce qui nous intéresse*, ont affirmé les membres du comité, auxquels s'étaient joints le professeur Ries, de l'université de Louvain, spécialiste d'histoire des religions et disciple d'Eliade, et le poète brésilien Antonio Olinto, *c'est l'homme dans sa totalité. Nous sommes tous des spécialistes dans un domaine très étroit et très « pointu », mais la spécialisation va à l'encontre de la communication. Or nous avons des problèmes qui nous sont communs à tous, et si nous n'informons pas le public du sens des plus grandes découvertes, nous ne servons à rien »*.

Ce qui est vrai des sciences l'est aussi de la littérature, et notamment de la poésie, comme devait le souligner Antonio Olinto : *« La vision poétique est également une appréhension de la totalité de l'homme, et il est nécessaire d'ajouter à la connaissance la vision immédiate de la poésie. »*

Il est nécessaire, enfin, de mondialiser cette approche de la totalité humaine. *« Il n'est plus possible aujourd'hui de parler de l'art*, a soutenu, par exemple, Jean Leymarie, *si l'on n'étudie pas l'ensemble des manifestations artistiques sur la totalité de la planète »* : d'où le besoin d'une revue qui soit consacré, à la confrontation de ces diverses manifestations et aux « ponts » qui sont susceptibles d'être jetés entre les arts et les sciences les plus divers.

Un « collège des nations »

En fait, *l'Aventure humaine* se veut et sera probablement davantage qu'une revue : l'organe d'une sorte de *« collège des nations »* construit à la manière du Collège de France, mais qui aurait, davantage sans doute que son prestigieux confrère, le souci de communiquer. Et aussi celui de plaire : telle qu'elle se présente aujourd'hui, la revue est également un très bel objet, soigneusement mis en page, bénéficiant de toutes les qualités de la typographie et de la gravure italiennes, abondamment et luxueusement illustré. Au sommaire de ce numéro un, un ensemble somptueux sur le Mexique, celui d'hier, tel que nous le révèlent les dernières découvertes de l'archéologie, mais encore celui d'aujourd'hui, qui subit une décadence qu'on ne saurait croire inexorable ; un article d'Emmanuel Anati sur les premiers peintres du monde ; une étude de Giuseppe Minelli sur la naissance et l'évolution de la vie ; une nouvelle d'Antonio Olinto, *les Meubles de la danseuse*, et une enquête photographique passionnante sur la construction d'un quartier d'Evora, au Portugal, par l'architecte Alvaro Siza Viera. Entre autres choses toujours belles, et souvent remarquables de science et d'intelligence.

PIERRE LEPAPE.

★ *L'AVENTURE HUMAINE*, 114 p., 115 F, revue trimestrielle.



Baisse de température et chute de tension. Pas de coup de cœur, mercredi 28 mai, à Roland-Garros visité par les enfants. La logique des têtes de série a été implacable au deuxième tour du tournoi féminin. En revanche, beaucoup de fatigue encore pour Noah dans un tournoi masculin où seul Lendl ne semble pas à la peine.

Tout fiche le camp. Le respect en particulier. C'est l'avis des « Mme Michu » que Yannick Noah, champion de tennis, n'est pas loin de partager. Père, il veut bien. Et même plutôt deux fois qu'une. Mais chahuté, il ne supporte pas. Or il faut bien dire que mercredi, journée fatidique où Roland-Garros ouvre toutes grandes ses grilles à la marmaille en rupture d'école, les gamins se sont conduits comme des rosses avec lui. Un groupe en particulier. Installée au sommet des gradins de la tribune « B », cette petite bande mena sa version de *la Guerre des boutons*, l'après-midi durant. Poursuites, cris, fusées de papier. La troupe s'en donna à cœur joie. Indifférente à ce qui se passait tout en bas sur le rectangle de brique brulée ocre. Les sermons répétés du juge de chaise n'y changèrent rien. Ce fut dans ce brouhaha d'étude en folie que Noah et Giammalva jouèrent donc pendant plus de trois heures. On pourrait les plaindre. On ne le fera pas.

Ces garnements connaissaient sûrement mieux le classement mondial que la chronologie des rois de France. Noah, c'est leur idole. Mais une idole n'a pas le droit de descendre de son piédestal. Le prodige est chez lui une obligation. Avec sa *raquette magique*, chacun de ses points doit être plus merveilleux que le précédent.

Or, la veille à la télé, ces petits diables avaient bien vu que Noah n'en avait pas mené large contre Tarik Benhabilès. Ils attendaient une réhabilitation et ils la souhaitaient éclatante contre ce Sammy Giammalva à la démarche sautillante de kangourou.

SPORTS

TENNIS

LES INTERNATIONAUX DE ROLAND-GARROS

Messe en mineurs

En fait de réhabilitation c'est une mauvaise répétition du match de mardi qu'on leur a servie en guise de récré. Sans la tension de la partie de la veille, lourde d'émotion entre les deux Français. Sans tension du tout. Des échanges décousus. Une partie molle comme un chewing-gum remâché. Sans autre intérêt que celui de savoir si finalement Noah arriverait à survivre à ce second tour des Internationaux. Alors elles eurent bien raison, ces chères têtes blondes, de s'amuser entre elles en attendant que cela passe, comme un mauvais cours de géométrie.

Iconoclastes

L'épure de ce match que traçaient les deux joueurs dans l'espace du court n'avait ni queue ni tête. Comment comprendre que, menant 6-3 et 4-1 Noah se soit retrouvé forcé à un tie-break qu'il perdit (9-7) en dépit de trois balles de set. Pour entamer une course-poursuite désordonnée de deux manches où il céda trois fois son service et prit cinq fois celui de l'adversaire. Il en jura. Il s'en affola. Il s'en agenouilla pour quelque prière muette aux dieux du tennis. Un masque de lassitude en alternance avec celui de l'exaltation figé sur le visage.

Curieuse impuissance intermittente. Etait-elle la conséquence de la fatigue non effacée des quatre heures passées la veille sur le court, de l'inquiétude provoquée par une *cheville gauche douloureuse*, du manque enfin de résistance à la suite d'un entraînement écourté ? Noah le pensait après coup, estimant qu'avec une journée de repos, il retrouverait tout son tonus pour affronter, vendredi 30, en seizième de finale, Fernando Luna. Il en aura besoin. L'opposition de l'Espagnol devrait être autrement consistante que celle de l'Américain, car si Giammalva est au moins aussi bagarreur que Benhabilès, il a une propension suicidaire à sortir des balles que Noah lui servait pourtant sur un plateau.

On se demandait même comment, avec une volée aussi catastrophique, ce Texan avait pu se maintenir dans les cent premiers mondiaux. Et l'on se demandait aussi comment Noah allait pouvoir réaliser son ambition, reconquérir le titre gagné ici en 1983. Parmi ceux qu'il pourra rencontrer sur sa route, Vilas a montré une nouvelle fois qu'il avait redonné une cadence infernale à son gros bras gauche. Kriek a déjoué les premiers pièges de la terre battue et Lendl n'a pas eu son pareil pour martyriser les balles. Autant d'iconoclastes professionnels qui n'ont cure du statut d'idole que Noah a eu tant de mal à préserver aux yeux sans pitié des enfants.

ALAIN GIRAUDO.

Steffi Graf : la troisième femme

Mercredi matin, sur le central de Roland-Garros, il fallait être ponctuel. Les retardataires ont été privés de la deuxième apparition de Steffi Graf. Le nouveau joyau du tennis féminin international n'est en effet resté exposé dans la vitrine de la Porte d'Auteuil que cinquante-cinq minutes. Il ne lui a pas fallu plus de temps pour battre en deux sets très secs (6-1, 6-1) une Américaine issue des qualifications. Gretchen Rush, vingt-deux ans, étudiante à la Trinity University de Pittsburg, a été renvoyée sans ménagement à ses études par une jeune fille ouest-allemande qui a depuis longtemps mis les siennes en veilleuse. A moins de dix-sept ans, Steffi Graf *continue à se pencher « le soir, pendant une heure, une heure et demie »* sur ses leçons de *« biologie, allemand et géographie »*, mais, avoue-t-elle, *« pendant les tournois j'étudie très peu »*.

Pendant les tournois, Steffi récite son tennis. Et il s'agit plus de récital que de récitation. La blonde allemande est aujourd'hui numéro 3 mondial, après avoir sauté toutes les classes. Championne d'Allemagne juniors à l'âge de treize ans, elle devenait alors la plus jeune joueuse de l'histoire du tennis à recevoir un classement mondial (214e). A quinze ans, elle attaignait les quarts de finale de Wimbledon et devenait championne olympique à Los Angeles. L'an dernier, à Roland-Garros, battue en huitième de finale, elle devait abandonner la vedette à plus jeune qu'elle. Mais l'intermède fut de courte durée. Aujourd'hui, la brune Argentine Gabriela Sabatini, seize ans, demeure un grand espoir du tennis. Steffi Graf, elle, est devenue l'héritière de la couronne. Sa dernière défaite ? Elle remonte au mois d'avril dernier contre Martina Navratilova justement.

Raquette bricolée

Steffi n'est pas née avec une raquette à la main. Une malformation de naissance vite réparée : à l'âge de quatre ans elle faisait ses premiers pas sur un court de tennis avec une raquette bricolée par son papa. Pendant ce temps, Chris Evert jouait sa première finale à Wimbledon, ignorant qu'elle serait un jour *« intimidée »* par le coup droit de cette gamine inconnue ; qu'elle serait même battue par elle, comme ce fut le cas le mois dernier à Hilton Head.

Cette victoire a donné un nouveau coup d'accélérateur à la carrière de l'adolescente. Une carrière vécue en famille. A Bruehl, dans la banlieue d'Heidelberg, maman gère le carnet de rendez-vous, tandis que papa s'occupe de l'entraînement, accompagnant sa fille à travers le monde, répondant à sa place aux interviews. *« Personne dans la famille ne pensait qu'elle pourrait progresser si vite*, dit-il. *Son but était de terminer l'année 86 dans les dix premières »*.

On dit Peter Graf ambitieux pour deux. Insinuation qu'il réfute : *« Je n'ai pas besoin de pousser Steffi car elle aime passionnément jouer. Je dois au contraire parfois l'obliger à se reposer. »* Il n'empêche que ce père envahissant a tout d'abord nui à l'image de sa fille. Le « clan Graf » s'est longtemps maintenu à l'écart du circuit, boudant ostensiblement en cas de défaite, accusant même les organisateurs de tournois de favoriser les joueuses américaines. Après une entrevue avec les responsables de la Women's Tennis Association (WTA), les Graf ont récemment senti la nécessité de *« conserver une image positive »* à Steffi. Les victoires ont fait le reste.

A Paris, Steffi la sauvageonne a le sourire. Aussi à l'aise en dehors que sur le court. Son nouveau standing d'outsider numéro 1 – comme son compatriote Boris Becker l'an dernier à Wimbledon – ne semble pas la perturber. *« Je joue chaque match à fond*, dit-elle, *et j'espère arriver au moins en demi-finale. »* Où elle se retrouverait face à Chris Evert-Lloyd pour une mémorable revanche.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

Les résultats du mercredi 28 mai

SIMPLE MESSIEURS
(Trente-deuxièmes de finale)

PREMIER QUART. – Lendl (Tch., 1) b. Hlasek, (Sui., 26), 6-3, 6-3, 6-3 ; Minussi (Arg., 251) b. Youl (Austr., 103), 6-4, 5-7, 6-3, 6-2 ; Stenlund (Suè., 104) b. Cahill (Austr., 117), 6-3, 6-1, 6-0 ; Gomez (Eq., 12) b. Aerts (Bré., 130), 6-1, 6-4, 4-6, 6-3 ; Jarryd (Suè., 9) b. Ostoja (Youg., 136), 6-2, 6-4, 1-6, 7-5 ; Carlsson (Suè., 23) b. Sundström (Suè., 121), 6-4, 3-6, 6-3, 6-2 ; Keretic (RFA, 106) b. Perez (Ur., 41), 7-6 (7-1), 6-1, 7-6 (8-6) ; Smid (Tch, 35) b. Nelson (E-U, 88), 6-4, 6-2, 7-6 (7-4).

DEUXIÈME QUART. – Vilas (Arg., 18) b. Westenholme (Can., 84), 7-5, 6-2, 6-2 ; Luna (Esp., 68) b. Freeman (E-U, 109), 6-2, 6-3, 6-3 ; Kriek (E-U, 19) b. Srejber (Tch., 34), 6-1, 6-3, 5-7, 6-3, Forget (Fr., 33) b. Muster (Austr., 76), 6-2, 6-3, 4-6 7-6 (7-1) ; Noah (Fr., 6) b. Giammalva (E-U, 89), 6-3, 6-7 (8-10), 6-4, 6-4 ; Gunnarson (Suè., 76) b. Casal (Esp., 47), 7-6 (7-3), 6-4, 7-5 ; Mattar (Bré., 129) b. Fitzgerald (Austr., 124), 6-7 (2-7), 7-5, 6-4, 6-3 ; Jelen (RFA, 40) b. McNamee (Austr., 30), 6-4, 6-4, 7-5.

SIMPLE DAMES
(Trente-deuxièmes de finale)

PREMIER QUART. – C. Porwick (RFA, 130) b. P. Tarabini (Arg., 179), 6-4, 6-2 ; L. Garrone (Ital., 62) b. V. Nelson (E-U, 80), 6-3, 7-6 ; C. Lindqvist (Suède, 16) b. S. Meier (RFA, 161), 1-6, 6-2, 6-3 ; R. Fairbank (Afr. S., 32) b. S. Sloane (E-U, 112), 3-6, 6-2, 6-2 ; K. Rinaldi (E-U, 8) b. E. Burgin (E-U, 31), 7-6 (7-1), 6-2 ; L. Bonder (E-U, 28) b. A. Kanellopoulo (Grèce, 51), 6-2, 5-7, 6-2 ; M. Navratilova (E-U, 1) b. L. Savchenko (URSS, 55), 6-2, 6-2 ; Z. Garrison (E-U, 12) b. A. Dechaume (Fr., 361), 6-2, 6-3.

DEUXIÈME QUART. – T. Phelps (E-U, 21) b. Mascarin (E-U, 34), 0-6, 6-2, 6-2 ; T. Scheuer-Larsen (Dan., 47) b. L. Drescher (Suisse, 73), 7-5, 6-2 ; A. Hobbs (G-B, 61) b. N. Sodupe (E-U, 114), 6-3, 6-4 ; M. Jausovec (Youg., 101) b. A. Holikova (Tch., 79), 1-6, 7-6 (8-6), 7-5 ; K. Maleeva (Bulg., 38) b. C. Fernandez (E-U, 141), 6-3, 6-2 ; C. Kohde-Kilsh (RFA, 4) b. R. Reggi (Ital., 40), 6-1, 7-6 (7-5) ; H. Sukova (Tch., 7) b. J.-J. Fernandez (E-U, 103), 7-5, 6-1.

TROISIÈME QUART. – C. Benjamin (E-U, 66) b. M. Gurney (E-U, 78), 6-4, 4-6, 8-6 ; H. Mandlikova (Tch., 5) b. V. Paquet (Fr., 399), 6-0, 6-1 ; S. Graf (RFA, 3) b. G. Rush (E-U, 247), 6-1, 6-1 ; R. Marsikova (Tch., 84) b. N. Dias (Bré., 100), 2-6, 6-2, 6-1 ; M. Mesker (P-B, 46) b. B. Bunge (RFA, 27), 6-2, 2-6, 6-3 ; M. Torres (E-U, 61) b. E. Krapl (Suisse, 123), 4-6, 6-1, 6-1 ; L. Gildemeister (Pérou, 29) b. M. Yanagi (Jap., 125), 7-5, 6-7, 6-4 ; P. Casale (E-U, 30) b. A. Croft (G-B, 37), 6-3, 3-6, 6-3.

QUATRIÈME QUART. – C. Evert-Lloyd (E-U, 2) b. N. Herreman (Fr., 106), 6-2, 6-1 ; G. Sabatini (Arg., 11) b. P. Huber (Autr., 71), 6-1, 6-3 ; M. Maleeva (Bulg., 10) b. C. Suire (Fr., 86), 6-0, 6-3 ; M. Paz (Arg., 80) b. F. Bonsignori (It., 174), 7-5, 6-0 ; J. Byrne (Austr., 124) b. L. Field (Austr., 128), 6-0, 6-4 ; C. Bassett (Can., 17) b. P. Etchemendy (Fr., 239), 3-6, 6-4, 7-5 ; I. Madruga (Arg.) b. I. Budarova (Tch., 88), 6-4, 2-6, 7-5 ; A. Smith (E-U, 56) b. N. Tauziat (Fr., 107), 1-6, 6-2, 6-2.

Match en retard du premier tour

DEUXIÈME QUART. – M.-J. Fernandez (E-U, 69) b. H. Kelesi (Can., 39), 7-6, 6-3.

DOUBLE MESSIEURS

Dowdeswell (G-B)-Ocleppo (It.) b. Davis (E-U)-Drewett (Austr.), 5-7, 6-2, 6-2 ; Luza-Tiberti (Arg.) b. Emerson (Austr.)-Ritterbuscher (RFA), 6-4, 6-3 ; Navratil (Tch.)-Schapers (P-B) b. Barbosa-Kley (Br.), 1-6, 6-4, 6-1 ; Tideman (Suè.)-Woodforge (Austr.) b. Pimek (Tch.)-Willenborg (E-U), 6-3, 3-6, 6-3 ; Clavet (Esp.)-Guerrero (Arg.) b. Edwards (Afr. Sud)-Gonzales (Pér.), 6-7, 6-4, 7-5 ; Nijssen (Suè.)-Vekemans (G-B) b. Derlin (Austr.)-Felgate (G-B), 6-3, 6-3 ; De Palmer-Donnelly (E-U) b. Eriksson-Svensson (Suè.), 6-3, 6-2 ; Lozano (Mex.)-Witsken (E-U) b. Graham (Austr.)-Pecci (Par.), 7-5, 5-7, 6-3 ; Benhabilès-Fleurian (Fr.) b. Lundgren-Pernfors (Suè.), 5-7, 6-3, 7-5 ; Leconte (Fr.)-Stewart (E-U) b. Champion-Courteau (Fr.), 6-3, 7-5 ; Colombo-Mezzadri (It.) b. Amritraj (Ind.)-Richter (E-U), 3-6, 6-3, 7-5 ; Flach-Seguso (E-U) b. Bates-Shaw (G-B), 7-6, 6-4 ; Dyke-Masur (Austr.) b. Fibak (Pol.)-Panatta (It.), 6-2, 6-3 ; Kriek (E-U)-Lloyd (G-B) b. Tulasne-Wisogradsky (Fr.), 6-7, 6-4, 6-4 ; Dedillon-Pham (Fr.) b. Carlsson-Rahnasto (Suè.), 6-3, 6-4 ; Acuna (Chili)-Lavalle (Mex.) b. Edmonson-Warwick (Austr.), 7-6, 7-6 ; Glickstein-Simon (Isr.) b. Errard-Potier (Fr.), 7-5, 6-3 ; Dilaura-Pugh (Arg.) b. Soares-Srnensky (Br.), 7-5, 7-6.

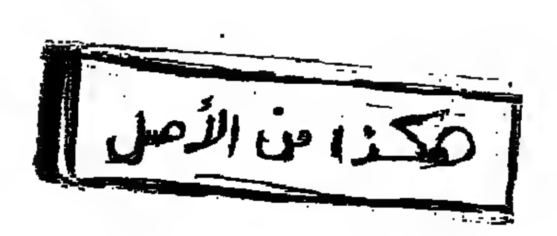
M. PIERRE GUICHARD REND PUBLIC SON PLAN DE PRÉPARATION OLYMPIQUE.

Chargé de mission par le secrétariat d'État à la jeunesse et aux sports pour préparer les Jeux Olympiques d'hiver et d'été de 1988, M. Pierre Guichard a révélé, mercredi 28 mai, les grandes lignes de son plan de bataille. L'essentiel de l'effort sera concentré sur l'organisation de stages interdisciplinaires, l'officialisation des *« camps d'entraînement olympiques »* et la mise en place de structures communes pour la surveillance médicale des athlètes. Parallèlement, la priorité de la préparation olympique sera affirmée par une série d'actions de promotion (organisation d'événements nationaux et d'opérations de prestige, création d'un *« comité de soutien des équipes olympiques »*, valorisation des exploits par l'attribution de *« prix olympiques »*, etc.).

Le détail de ce programme sera discuté au cours d'assises nationales organisées le 3 juillet prochain. Approuvé par la commission du sport de haut niveau, le « Plan Guichard » a été doté de 4,5 millions de francs pour 1986.

● FOOTBALL : *l'équipe de France décevante.* – Pour son troisième match de préparation à la Coupe du monde, la France a subi, mercredi 28 mai à Tlaxcana (Mexique), une surprenante défaite (2 à 0) face à l'équipe universitaire des Pumas de Mexico, pourtant privée de ses cinq internationaux.

● CYCLISME : *le retour de Fignon.* – Déjà vainqueur cette année de la Flèche wallonne, Laurent Fignon a fait sa réapparition au premier plan, après un Tour d'Espagne laborieux, en remportant, mercredi 28 mai, la deuxième étape Belleville-sur-Saône - Gueugnon du Critérium du *Dauphiné libéré* et en prenant la tête du classement général.



culture

DANSE

« Salomé parabole du désir », à La Villette

Jeux de miroirs à l'infini

Entre le Japon et la France, entre le théâtre et la danse, Hideyuki Yano tente de capter l'ambiguïté de Salomé

Bien des chorégraphes ont rêvé sur le thème de Salnmé. Mais aucun n'est allé aussi loin que Hideyuki Yano. Voici des années qu'il est habité par ce sujet. Il s'en délivre peu à peu.

L'an passé, il a présenté à Besançon (où il dirige des ateliers de danse) *Ciné-fictinn*, un portrait éclaté à partir du texte d'Oscar Wilde où l'image de Salomé revivait à travers les fantasmes de trois hommes. Au Festival de Montpellier 1985, il a créé le spectacle que l'on peut voir actuellement à La Villette — un peu remanié — et, cet hiver, il a donné au Théâtre 14 un *Epilngue* qui rattachait la légende biblique au mythe *sumérien* d'*Ishtar* et Tammuz. Cet ensemble ouvre une foule de perspectives, de jeux de miroirs à l'infini.

Le premier volet du triptyque *traitait* du *mimétisme et* du *suicide* ; le dernier de la violence et de la sexualité. La partie centrale met en situation le personnage de Salomé en évitant toutefois le récit au premier degré. Salomé, estime le chorégraphe, n'existe que dans notre imaginaire : *« Ainsi on peut mettre derrière le mythe tout ce qu'on veut, aussi bien l'idée du travesti qu'un symbolisme à la Mallarmé ou l'hypothèse séduisante du poète Henri Heine, pour qui Salomé est un fantôme inventé par Hérodiade. »* Lui se la représente plutôt comme une Antigone : *« Enfant tourmentée, elle cherche à imiter sa mère. Sa mère a un amant ; elle en veut un aussi, et qui pourrait l'être hormis son beau-père — au demeurant assassin de son père ?*

» Ce n'est pas un hasard si elle choisit le prophète qu'elle ne connaît que par la voix. Salomé est suicidaire ; elle cherche la mort et, de son côté, inconsciemment, Jean-Baptiste la cherche aussi. »

Tout en s'efforçant de dépasser sa culture originelle, Yano a conçu un rituel théâtral un peu lent qui rappelle le nô dans son déroulement et le cinéma japonais (*l'Empire des sens* notamment) par son climat érotique et cruel.

Le ballet est construit sous la *forme de trois épisodes* de séduction : Hérode et Salomé — la danse du désir informulé, — Hérode et Hérodiade, — un rapport de force à l'intérieur d'un vieux couple, — Salomé et Saint-Jean-Baptiste, la danse de mort.

Au *strip-tease traditionnel* des sept voiles se substitue ici la danse des sept torches que Salomé allume successivement en les frottant sur son corps, *« parce que la présence du feu symbolise l'interdit »*.



ANNE NORDMANN

Elsa Wolliaston, déesse noire.

Entre chaque épisode intervient Elsa Wolliaston, déesse noire aux formes amples et sensuelles. Ses improvisations soulignent et commentent l'action à la manière d'un chœur d'opéra.

Cette Salomé est dominée par les femmes, avec Elsa Wolliaston et ses bras émouvants, Joëlle Léandre, engagée dans un furieux corps-à-corps avec son violoncelle, Michèles Bokanowski, auteur d'une musique électroacoustique toute en déflagrations et bruits de verre concassé, ou Françoise Michel, qui invente des crépuscules sanglants et des pièges lumineux pour capter les désirs épars.

Côté danseuses, Renate Pook est une Hérodiade flamboyante au style assez proche du buto. Christine Burgos, qui remplace Karine Saporta (occupée de son propre spectacle à Angers) crée un personnage enfantin, touchant dans ses cambrures hiératiques mais beaucoup moins sulfureux.

Si le spectacle n'obtient qu'un accueil mitigé d'une partie du public, c'est peut-être en raison du manque de présence des hommes. Paolo Malvarosa est nonchalament ailleurs, et Santa Leng (Jean-Baptiste) semble vaciller au bord de l'overdose.

Reste un spectacle d'une beauté altière, d'une mise en scène somptueuse à découvrir dans un lieu insolite et beau, la grande halle du parc de La Villette.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre contemporain de la danse, 21 heures, jusqu'au 1er juin. A voir aussi « les Danses singulières », de l'Espace Kiron, avec cette semaine, deux chorégraphes belges, Inès Verhoyen (18 h) et Nicole Mossoux (21 h) (10, rue de la Vacquerie).

Les « Nuits blanches »

Une grande fête pour tout le monde

Les 6, 7, 8 juin ont lieu les « Nuits blanches », une série de manifestations coordonnées par la chorégraphe Anne-Marie Reynaud. Le projet, dont l'initiative revient à Jack Lang, a été présenté par Philippe de Villiers, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de la communication.

L'objectif est de populariser la danse sous toutes ses formes, de rapprocher professionnels et amateurs dans une grande fête comme il en existe une pour la musique. Huit villes participent à cette opération, qui devrait s'étendre par la suite dans tout le pays.

A Grenoble, Jean-Claude Gallotta invite à la Maison de la culture des écoles et des compagnies qui n'y sont jamais venues. A Tours, la maison des associations culturelles réunit au Grand Théâtre une dizaine de compagnies régionales. A Roubaix, *vingt groupes, toutes tendances* confondues, envahiront le Colisée. Toulouse prépare avec Joseph Russillo et Jean-Marc Matos le rassemblement de quelque quatre cents amateurs, plus une dizaine de compagnies, sur le *thème du bambou, seul végétal* qui fleurit à la fois dans l'hémisphère nord et dans l'hémisphère sud. A Nevers, mille deux cents amateurs vont présenter leurs travaux à la Maison de la culture pendant tout le mois de juin, et les « Nuits blanches », avec le concours de la cinémathèque, seront flamenco. Clermont-Ferrand organise un parcours-spectacle dans les rues, Saint-Quentin-en-Yvelines annonce un carnaval des Ténèbres, et Marne-la-Vallée centre ses activités sur la ferme du Buisson, avec un spectacle pour trapézistes, danseurs et vaches normandes, animé par le groupe Lolita.

M. M.

EN BREF

■ **FRANCIS FORD COPPOLA INTERROMPT LE TOURNAGE DE SON FILM.** — A la suite de l'accident de navigation où son fils Gian Carlo a trouvé la mort, sur la South River, près d'Annapolis (Maryland), Francis Ford Coppola a décidé d'interrompre le tournage de *Gardens of stone*, commencé la semaine dernière et conçu comme la *suite d'Apocalypse Now*. Gian Carlo Coppola, metteur en scène de la deuxième équipe de tournage, était âgé de vingt-trois ans.

■ **RESTAURATION DE LA BIBLIOTHÈQUE LÉNINE DE MOSCOU.** — La bibliothèque Lénine de Moscou, l'un des fleurons de l'architecture russe, va être restaurée d'ici à 1995, a annoncé le quotidien *Moskovskaïa Pravda*. Le creusement à la dynamite des galeries d'une station de métro à proximité avait gravement endommagé l'hôtel Pachkov, datant de la fin du dix-huitième siècle, ainsi que le nouvel édifice érigé en 1939. En mars dernier l'hebdomadaire soviétique *Litteratournaïa Gazeta* avait dénoncé l'« incurie » des autorités dans cette affaire. Pendant les neuf ans de travaux, la bibliothèque restera cependant ouverte aux quelque huit mille personnes qui s'y rendent chaque jour.

■ **CATALOGUE DES FESTIVALS ET DES EXPOSITIONS ESTIVALES.** — Pour la troisième année consécutive, *les éditions du Sorbier* publient leur précieux guide *la France des festivités et des expositions 1986*. On y trouve répertoriés plus de trois cents festivals de musique (classique, lyrique, variétés, jazz...), de folklore, de danse, de théâtre ou de cinéma, à travers la France. Sont également recensées plus de six cents expositions, sur l'art mais aussi sur des thèmes aussi divers que l'apiculture, la photographie ou le centenaire de Coca-cola.

★ *La France des festivités et des expositions 1986*, 312 pages, 49 F, éditions du Sorbier. (En vente dans les maisons de presse et dans les kiosques.)

■ **FESTIVAL DU CONSEIL RÉGIONAL DU CENTRE.** — Jusqu'au 1er juin, le château de Chambord accueille le Festival régional du Centre. Alternant théâtre et musique, il a présenté « une année de création en région Centre ». Au programme : concert Albinoni, Vivaldi, Telemann, Stanley, Mozart, par l'ensemble instrumental Andrée Colson, *Peau d'Ane* par le Théâtre du Nombre d'Or, deux pièces de Labiche par la Compagnie Gilles Bouillon, *le Neveu de Rameau* par la Comédie de Touraine.

THÉATRE

« Ni chair ni poisson » de Franz Xaver Kroetz à Lyon

A la recherche du plaisir de vivre

Un pionnier du mouvement venu d'Allemagne, le « Théâtre au quotidien » redécouvert au théâtre des Ateliers

Depuis plusieurs années déjà, les auteurs contemporains de langue allemande — Botho Strauss, Thomas Bernhardt, Peter Handke, Achternbusch... — font partie du paysage théâtral français. Mais on avait presque oublié Franz Xaver Kroetz. Pourtant, au début des années 70, il a donné le ton à un mouvement important, le « Théâtre au quotidien ». Un ton sec, une construction saccadée, un langage économe pour dire l'appauvrissement culturel, la perte d'identité des déracinés, inadaptés à la société industrielle. Ses premières pièces se sont beaucoup jouées (*Concert à la carte*, *Travail à domicile*), les dernières n'ont pas été traduites. C'est par Michel Bataillon, germaniste et collaborateur de Roger Planchon au TNP, que Gilles Chavassieux a pris connaissance de *Ni chair ni poisson*, présenté dans son théâtre des Ateliers à Lyon.

Dans une suite de séquences ramassées, de moments de vie, il s'agit de deux couples. L'un, plus âgé, est sans enfant. La femme (Colette Dompietrini) n'en veut pas. Elle travaille, et son travail est son armure. L'autre (Nada Strancar) se réfugie au contraire dans la maternité.

Les deux hommes sont typographes dans la même boîte. Le plus ancien (Jean-Marie Winling) n'admet pas les mutations technologiques, il démissionne. Ce que son copain (Aurélien Recoing) ressent comme une trahison.

La pièce développe simultanément les affrontements de couple et les chocs, les problèmes professionnels. C'est toujours le déphasage entre l'évolution des individus et celle de la société. C'est toujours l'impossible quête d'un équilibre, d'un plaisir de vivre. C'est toujours l'écriture crispée de Kroetz, sa violence, sa vision caustique du monde. Un réalisme terre à terre qui dérape constamment dans une sorte de rage. Engagés dans un mécanisme d'échec, les personnages se défendent avec une âpre énergie, se cherchent, se contredisent, se récupèrent...

Le décor de Georges Baccomier-Berjot est simple, efficace. Les comédiens sont formidablement concrets, attachants, ils rendent leurs personnages complexes, amènent en surface des quantités de questions... Le spectacle sera repris à Lyon et la saison prochaine, on l'espère, à Paris.

COLETTE GODARD.

★ Ateliers, 20 h 30, jusqu'au 31 mai.

MUSIQUE

Au Casino de Paris

Le flamenco nouveau look

On croyait le flamenco réfugié dans les boîtes à touristes. Il nous arrive d'Espagne dans une forme renouvelée, et plus vivant que jamais.

Pendant des siècles, les imans, interprètes infaillibles du Coran, jouissant d'un pouvoir sans limite, avaient délibérément maintenu le Yémen replié sur lui-même. Aussi, depuis plus de mille ans, la musique, dans ce qu'il est convenu d'appeler le berceau du monde arabe, n'avait pas changé, avait conservé toute sa pureté. Il y avait ainsi à Sanaa, la capitale de la reine de Saba, un extraordinaire joueur d'oud, Al Harethi, qui interprétait, au début des années 70, le flamenco tel que, sans doute, on l'exécutait en Espagne quand les Maures y régnaient.

Après le départ des Arabes de la péninsule, le flamenco reçut l'apport des gitans, leur cri, leur génie. A la fin du siècle dernier, par exemple, un de ces gitans, Enrique El Mellizo, qui ne savait ni lire ni écrire, et qui adorait écouter dans les églises la musique religieuse, inventa une mélodie d'une tristesse infinie : *la malaguena del Mellizo*. C'est par cette chanson que le chanteur Chaqueton a ouvert le Festival de flamenco au Casino de Paris mercredi 28 mai. Pour Chaqueton, commencer un concert par *la malaguena del Mellizo*, c'est une tradition ; il faut une énergie sauvage pour la chanter.

Fils d'un autre célèbre chanteur de flamenco, El Flecha, Chaqueton illustre parfaitement l'évolution d'un genre qui, ces dernières années, est passé des petits bars pouilleux d'Andalousie et de Madrid aux salles de théâtre et aux amphithéâtres universitaires. La rigueur dans l'improvisation a amélioré la forme et donné une plus grande force à l'expression des sentiments.

Le Festival de flamenco est à l'affiche du Casino de Paris pendant quatre jours. Ce jeudi 29 mai, avec le pianiste Jose Romero, le guitariste Manolo Dominguez — El Rubio, — la chanteuse Maria Vargas et les danseurs Matilde Coral et El Negro. Vendredi 30 mai, avec Paco de Lucia et son groupe. Samedi 31 mai et dimanche 1er juin avec le chanteur Juan Pena Lebrijano.

CLAUDE FLÉOUTER.

La semaine de la Bibliothèque nationale

André Miquel, professeur au Collège de France et administrateur général de la Bibliothèque nationale, a rendu, mercredi soir, en la galerie Colbert rénovée, un hommage à Charles Delaunay, qui a souhaité que son immense collection de disques soit mise à la disposition des chercheurs, des étudiants, ainsi qu'au plus grand nombre possible d'amateurs et conservés à la phonothèque.

Du 29 mai au 5 juin, chaque soir à 19 heures, à l'auditorium du 6, rue des Petits-Champs, des concerts seront donnés et des films projetés. On dévorera aussi des yeux la somptueuse exposition d'affiches de Paul Colin, dont celle de la Revue nègre de 1925 imprimée par Cachoin, où la danseuse déploie ses jambes de caoutchouc et ses bras flexueux comme des najas.

L. M.

★ Galerie Colbert, de 10 heures à 18 heures, tél. : 47-03-81-77.



THÉATRE

Le 9e Festival du théâtre français à Sarrebruck

Nouveau départ, souffle nouveau

Créé il y a neuf ans le Festival du théâtre français à Sarrebruck est devenu un événement

Sarrebruck. – Certains s'étonneront qu'une manifestation artistique baptisée « Perspectives, 9e Festival du théâtre français » célèbre avec ferveur les valeurs les plus sûres des planches que sont Eugène Ionesco, Madeleine Renaud et Denise Gence, venus en triomphateurs à Sarrebruck.

Peter Hahn, nouveau directeur artistique du Festival, ancien directeur du Theater am Turm de Francfort, qui fut, sous ses cinq ans de règne, l'un des temples allemands du théâtre expérimental, s'en explique très volontiers : « *Afin de sortir de la crise actuelle du théâtre contemporain, la meilleure perspective semble passer par la recherche des racines authentiques du théâtre dit*



Madeleine Renaud, Jean-Jacques Victor et Peter-Hahn. Les recettes d'un renouveau. DR

traditionnel, les retrouvailles avec l'émotion au travers des auteurs, des textes et des comédiens. »

Infatigable travailleur qui aura bientôt fait tous les métiers de l'art dramatique, Peter Hahn, fort de ses convictions, a donc accepté de prendre la direction du Festival de Sarrebruck à la condition de le débarrasser de son étiquette « jeune théâtre » qu'il jugeait restrictive et dépassée : « *Le théâtre expérimental, ou alternatif, s'est épuisé de lui-même, se répétait. Ce qui naguère était rouge est devenu vert, mais c'est toujours la même chose. Jérôme Savary serait, selon moi, l'archétype de ce non-renouvellement. On a beaucoup trop oublié le jeu de l'acteur et les relations des comédiens avec les textes. A tel point que le public, de plus en plus perdu, de plus en plus passif, ne suivait plus le mouvement.* »

Les habitants de la capitale sarroise auront ainsi été surpris de ne plus voir les rues de leurs vieux quartiers envahies par toutes sortes de bateleurs, mimes, comédiens et danseurs. *Si demeure le Manège*, un bistro sous chapiteau, l'essentiel des manifestations a *retrouvé* le chemin des salles de spectacles et des galeries d'art.

Le programme du Festival a, lui aussi, pris un grand coup de sérieux : hommage à Beckett avec Madeleine Renaud et *Oh les beaux jours* ; hommage à Ionesco, en présence du maître, avec *la Cantatrice chauve* et *la Leçon*, venues de la rue de la Huchette ; coup d'œil sur Radzinski avec Denise Gence dans *Comédienne d'un certain âge pour jouer la femme de Dostoïevski*, sur Kafka avec le Théâtre des Quartiers d'Ivry et Philippe Adrien pour *Rêves* ; et puis encore, le Théâtre Charnière d'Amiens, le Grupo Accion instrumental de Paris, des chanteuses, des danseurs et le formidable cirque tzigane français Zingaro.

Du 16 au 24 mai, plus de quinze mille spectateurs auront pu assister à soixante-dix représentations simultanées dans une dizaine de lieux différents. En majorité allemands, les festivaliers comptent aussi beaucoup de Français dans leurs rangs, venus des villes voisines de la région de Forbach, Sarrebruck étant située sur la frontière franco-allemande.

C'est d'ailleurs pour sceller l'amitié des deux peuples *que la municipalité* sarroise décidait, il y a neuf ans, de créer ce Festival du théâtre français. Il est devenu aujourd'hui une vaste entreprise au chiffre d'affaires de 1,5 million de francs, qui proviennent pour un quart de la ville, pour un quart du mécénat (Michelin et Sawag, filiale locale des AGF, en tête), pour un quart encore des recettes propres et pour le dernier quart de l'Institut d'études françaises de Sarrebruck, sur ses fonds propres ou au travers de subventions des ministères français de la culture et des affaires étrangères, de l'ambassade de France à Bonn et de la Maison franco-allemande de Sarre.

Forte mobilisation, on le voit, soigneusement animée par Jean-Jacques Victor, jeune et convaincant directeur adjoint de l'Institut d'études françaises, en liaison avec la Ville et le directeur artistique du Festival. Lui aussi a voulu donner ses lettres de noblesse à la manifestation, qui fêtera l'an prochain son dixième anniversaire.

« *Notre nouvelle direction*, dit Jean-Jacques Victor, *pourra paraître trop ambitieuse pour un public qui ne comprend pas toujours le français. Peter Hahn et moi avons décidé de sélectionner au plus 50 % de spectacles qui nécessitent une très bonne connaissance de notre langue.* » Ce pourcentage paraît raisonnable et propre à satisfaire toutes les parties de cette manifestation unique dans les pays non francophones.

Peter Hahn, s'il est reconduit à la tête du Festival, a quelques – bonnes – idées pour appuyer cette démarche : « *Je voudrais inviter, l'an prochain, un metteur en scène français à monter la pièce d'un auteur français contemporain en allemand, en coproduction avec le Théâtre national de Sarre ; ce pourrait être, par exemple, un spectacle de Marguerite Duras. Nous envisageons aussi des coproductions avec le Festival d'Avignon, une coopération avec le Musée national de Sarre pour exposer des artistes français et organiser des performances, un ou des défilés de mode. Nous voudrions aussi trouver un spectacle plus proche des préoccupations du public populaire, Labiche ou Feydeau par exemple, pour apporter un peu de légèreté et d'amusement à notre festival, qui en a un peu manqué cette année.* »

Préprogramme en forme de profession de foi.

OLIVIER SCHMITT.

• Renseignements auprès de l'Institut d'études françaises de Sarrebruck, Université de la Sarre, 6600 Sarrebruck. *Tél. : 19 (49) 68-13-61-75.*



CINÉMA

A propos de l'« Otello », de Zeffirelli

Les ambiguïtés du film-opéra

Le but des films d'opéra est-il vraiment de démocratiser l'art lyrique ?

« *Il faut faire des films pour les gens qui vont au cinéma, pas pour ceux qui vont à l'Opéra. Pour une raison très simple : très peu de gens vont à l'Opéra. Le marché des films d'opéra, c'est le cinéma* », déclarait en novembre 1982 Daniel Toscan du Plantier (1). Le producteur du *Don Giovanni*, de Losey, alors directeur général de la Gaumont, définissait alors clairement le cahier des charges d'un genre auquel il avait été le premier, en France, à s'intéresser : le film d'opéra n'est pas de l'opéra filmé. Il coûte à la production environ trois fois plus qu'un *film classique* ; il nécessite en priorité la collaboration d'un cinéaste qui – la clause est remarquable – ne connaît si possible pas une note de l'opéra qu'il devra réaliser ; il impose de placer au pupitre un chef d'orchestre docile, assez souple pour accepter que le metteur en scène ne soit pas lui (l'espoir de voir un Karajan diriger un film-opéra est ainsi à tout jamais condamné) ; il ne se conçoit qu'avec, dans la distribution, une tête d'affiche photogéniquement acceptable. Cette condition soumet d'ailleurs les producteurs à un vrai travail de limier, et leurs recherches ne les amènent pas forcément, comme on pourrait le croire, sur les scènes lyriques de France et de Navarre. *Carmen*, de Rosi, n'aurait pas eu le succès que l'on sait sans le « physique » de Julia Migenes-Johnson. Or cette Américaine d'origine portoricaine, qui a fait ses débuts comme danseuse de variétés, n'était jamais montée sur une scène de théâtre avant de chanter *Salomé* à Genève, en janvier 1983, et la suite a montré que son avenir était surtout dans le cinéma.

Qu'est-ce que ça prouve ? Que « *le marché du film-opéra, c'est le cinéma* ». Mais aussi, ce qui est en un sens plus lourd de conséquences, qu'économiquement et techniquement, c'est le cinéma qui commande.

« Une vraie trahison »

La musique est-elle pour autant sacrifiée ? Oui, toujours. Et qu'on ne s'abrite pas derrière les fameux équipements déficients de nos salles obscures. Sur les boulevards, les Champs-Elysées à Paris, dans les grands complexes de province, ne manquent ni la stéréo ni la dolby (meilleure dynamique, meilleure stéréophonisation) nécessaires à une écoute plus que convenable de Verdi ou de Bizet.

Encore faudrait-il que la bande-son soit à la hauteur du matériel. Et ce n'est pas ce qui se passe le plus souvent. En particulier pour le film d'opéra qui a fait à ce jour le plus d'entrées, *la Traviata*, de Zeffirelli. Encore moins chez son frère cadet : *l'Otello* du même, présenté à Cannes.

Techniquement, où est la difficulté ? *Dans les particularités de* l'écriture lyrique avec laquelle, tout de même, il faut bien compter. Un orchestre. Des chanteurs. Où et comment les faire chanter ? La solution logique, celle qui permet de faire correspondre au mieux l'image au souffle, au geste, à l'énergie vocale, c'est le direct. L'option a été retenue par Jean-Marie Straub et Danièle Huillet dans leur *Moïse et Aaron*. Elle suppose des micros placés suffisamment à proximité pour capter les voix des chanteurs et un « retour » de l'accompagnement orchestral leur permettant de se repérer. Ce qui explique que, dans *Moïse et Aaron*, les gros plans de visages soient toujours cadrés au ras du front (afin de dissimuler les capteurs placés au-dessus des têtes) et que les chanteurs aient les cheveux longs (le « retour » étant dissimulé dans le creux de l'oreille)...

« *Les interprètes auxquels je fais appel ne se plieraient jamais aux conditions du direct* », dit fièrement M. Toscan du Plantier. C'est vrai. Mais cela mène aux aberrations techniques du dernier film de Zeffirelli. L'œuvre de Verdi a, semble-t-il, banalement été enregistrée à la Scala. Sans doute en stéréo. Mais les deux micros ont été placés si loin de la scène que le résultat est à peu près monophonique. Le tournage s'est fait en play-back, comme celui d'une vulgaire émission de télé. Et, comme à la télé, avec une synchronisation plus qu'approximative : les chanteurs soufflent dans le vide et ouvrent la bouche quand ils devraient la fermer.

« *Des carpes ! Une vraie trahison !* », dit Michel Redolfi. Ce compositeur doublé d'un chercheur, responsable d'un nouveau centre de design sonore pour le cinéma à Nice, a été chargé par le Centre national du cinéma d'un rapport sur la qualité du son des films projetés à Cannes. « *Il faut surtout éviter de voir cet* Otello *dans une salle équipée en dolby* », conseille-t-il. Car si la musique est en mono, les bruitages sont en stéréo, et superbes : un cheval qui passe de la gauche à la droite de l'écran couvre la voix – *immobile – de* Placido Domingo. Quant aux chœurs, compressés par *la mono, troublés par des bruits* d'ambiance encore multipliés, ils sont réduits à de la purée.

Etait-ce *obligatoire* ? *Techniquement* insoluble ? Pas du tout. Il aurait été possible (comme cela a été fait, par exemple, pour la *Carmen* de Saura) de créer une illusion de volume et de mouvement en adaptant la position des micros à l'architecture de chaque plan visuel (jusqu'à quatre positions de micros différentes pour un seul plan dans cette *Carmen*). La synchronisation – toujours *déficiente dans les films* italiens mais quand même ! – aurait-elle aussi, pu être améliorée, comme cela se fait pour n'importe quel film « normal », par un préposé au *lipping*. Tout cela prouve assez que le soin apporté à la partie musicale d'un film-opéra peut être inférieur – c'est un comble – aux *conditions* d'un tournage classique.

Que s'est-il passé d'ailleurs avec *la Traviata ?* Les jeunes gens, les adolescents, les profanes, les mélomanes du dimanche se sont précipités. Puis ils sont allés acheter le coffret de disques. Soit une mise de fonds totale d'environ 300 F. On peut, pour cette somme, voir *la Traviata* dans une loge de face non pas au Palais Garnier qui, comme on le sait, est inaccessible faute de places mais à Lyon, à Toulouse ou à Lille. La mise de fonds, il faut le reconnaître, n'est qu'un aspect des choses : on peut être assez aisé pour se payer l'Opéra de Paris une fois par semaine et ne pas oser passer le pas culturel et social que cela, indéniablement, représente, mais que l'on ne dise pas que le film – pas plus que le disque – *remplace* l'opéra, ni même qu'il en est le succédané. De la vocalise *réussie* au *contre-ut raté*, de la scène à la fosse, l'opéra constitue le spectacle *le plus riche* en *suspenses*, le plus frémissant de vie qui soit. Il faut qu'il soit incarné.

Le film-opéra est-il donc la bonne façon de « démocratiser » l'art lyrique ? La *méthode employée pour* l'art dramatique avec une émission comme « Au théâtre ce soir » est peut-être finalement préférable. Là, au moins, on ne dissimule pas au spectateur la moitié du spectacle. Et c'est gratuit.

ANNE REY.

(1) *Le Monde de la musique*, nº 50.

Grandes manœuvres et défaites

Le succès d'un film d'opéra *n'est jamais acquis d'avance*. Simon Simsi, le nouveau propriétaire *du* Balzac (une *salle* parisienne en principe spécialisée, *comme le Vendôme*, dans l'art lyrique) en a fait cruellement les *frais*. *Après une série Mozart* tout juste rentable et un *Barbier de Séville, mis en scène par* Ponnelle, aux antrées décevantes (11.000 *en dix semaines*), il a reçu de la firme Beta-Films, société munichoise dont Karajan est en partie propriétaire, une copie sous-titrée de la *Clémence de Titus* inaudible. Il a donc annulé un contrat qui aurait dû nous permettre de découvrir *Salomé* kitsch dirigée par Karl Boehm, et une légendaire *Bohème* montée par Zeffirelli et dirigée par Karajan.

On dit que MM. Golan et Globus se sont assuré, pour un bon bout de temps, l'exclusivité de Placido Domingo. On ignore le nom du réalisateur des *Contes d'Hoffmann* (Daniel Toscan du Plantier pensait à Bergman pour la même œuvre) qu'enregistre actuellement l'Orchestre national, et dont le tournage débute pour eux en *septembre*. On sait que les disques Decca ont déjà *enregistré leur intention en Italie* cette *Macbeth* dont le contrat a, *paraît-il, été signé* avec Claude d'Anna à Cannes sur un coin de *table*. On constate que, pour Cannon-France, le film-opéra n'est pas forcément conçu comme un produit démocratique : la sortie d'*Otello*, qui coïncidera le 9 septembre avec l'ouverture d'un nouveau complexe au Forum des Halles, sera suivie, le 10, d'un gala de bienfaisance au palais Garnier et accompagnée de l'édition luxueuse du livret. Projeter sur pellicule, dans le temple du beau chant et de l'art bourgeois, cet *Otello* presque inaudible, et ceci pour le *prix* d'au moins dix opéras de Verdi en salle ou sur *disque, voilà tout de même plus* qu'une ambiguïté.

A. R.

« Etats d'âme », de Jacques Fansten

Cinq hommes et un tonton

Dix ans après son premier long métrage, le Petit Marcel, *Jacques Fansten se penche sur les « années Mitterrand ».*

Ils sont cinq amis, qui ont fait la couverture du *Nouvel Observateur* en 1972, en rebelles assez sages, une pancarte à la main : « Election-trahison ». Au soir du 10 mai 1981, ils chantent à la Bastille comme des milliers d'autres qui ne croyaient plus aux lendemains qui chantent par les urnes. Avec eux, il y a Marie, vingt ans, qui accouche en ce jour historique d'un petit garçon, qu'elle nomme Martin quand ils la conjurent de l'appeler François, comme l'élu. On fait la fête, on s'est payé la tête d'Elkabbach annonçant la « fourchette » des estimations à 20 heures, et celle de Giscard faisant ses adieux au pays en quittant spectaculairement son office par la petite porte du fond. Il pleut, on réclame « Mitterrand, du soleil ! », tandis que le nouveau président se promène, rose à la main, entre les tombeaux du Panthéon.

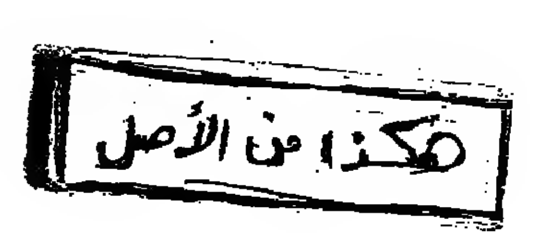
Le temps passe, Martin grandit sans que jamais Marie ne consente à révéler l'identité de son père, l'un des cinq de la bande, on le présume. Robin Renucci, le fifils à maman, entré au cabinet d'un ministre et décoré de la Légion d'honneur ? Jean-Pierre Bacri, inspecteur de l'enseignement désabusé ? François Cluzet, inspecteur du fisc désarmé ? Tcheky Karyo, directeur d'un centre culturel baptisé Etat d'âme en 1981, puis Etat des lieux en 1986 ? Xavier Deluc reporter à la télé, beau gosse un peu jeunet ?

En fait, Marie ne partage pas leurs blagues, leur idéalisme un peu mou, leur naïveté : elle ne leur fait pas confiance. Comme on la comprend ! Ils sont restés désespérément gamins, irréalistes ; déjà « vieux » en 1981, ils n'ont pas été mûris par l'épreuve, même brève, du pouvoir. Au mieux elle met au jour leur impuissance, leur vulgarité, sinon pis. Marie, qui a bon cœur, s'inspirera de ces cinq plus ou moins braves garçons pour en tirer une bande dessinée douce-amère. Ce n'est pas si mal, après tout Fansten n'a pas su en tirer un film, lui. Les cinq comédiens masculins pouvaient rêver de tenir là leur chance d'un vrai départ, l'équivalent d'*Un éléphant, ça trompe énormément*, une comédie française à l'italienne. *Hélas ! on ne peut rien contre le* manque d'inspiration au sommet, la faiblesse des dialogues – un gag, à répétition, sur les questions absurdes des tests pour hebdomadaires ; un moment d'émotion, la mort de Brassens, – la pesanteur sans gravité.

Jacques Fansten a dû croire qu'il *ferait du Scola sur les années* Mitterrand. Trop tôt. Elles ne sont pas *finies*, à *ce jour*. Et ce *qui* pouvait, avant le retour de la droite, paraître *amusant*, l'est *beaucoup moins* à présent. Car où est-elle, dans ce vaudeville *courtois*, la droite ?

Tout simplement derrière la caméra. Si on voulait une caricature – à peine sympathique au bout du compte – de la « gauche » au pouvoir, on ne pouvait mieux s'y prendre.

MICHEL BRAUDEAU.



هكذا من الاصل

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

VICTOR HUGO-JULIETTE DROUET : LEUR PASSION AMOUREUSE, Fondation Deutsch de la Meurthe (42-62-11-95), 18 h 30, 20 h 45.

LES CHAUSSURES DE MADAME GILLES, Théâtre Fontaine (48-74-74-40), 22 h.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11). Concert : 20 h : les jeunes chanteurs de l'école d'art lyrique. Dir. musicale : C. Schnitzler (Mozart, Cimarosa, Rossini, Ravel).

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : le Bourgeois gentilhomme.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand théâtre, 20 h 30 : Electre ; Théâtre Gémier, 20 h 30 : la Terrain Bouchaballe.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Des trous dans la glace, d'Anne Barbey.

TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : Portrait de famille.

BEAUBOURG (42-77-12-33). Débats/rencontres : 18 h 30 : L'ère du faux. Autour de la revue Autrement ; à 19 h : György Somlyo ; Cinéma/Vidéo : 16 h : Lieu provisoire, état du texte, de F. Develay : Minotaure, la revue à tête de bête, de F. Bardet, R. Tuscher ; à 19 h : Histoire d'un jour : le 28 mai 1958, de Gaulle au pouvoir ; Vidéo-Musique : 16 h : Marie Stuart, de Donizetti ; à 19 h : les Contes d'Hoffmann, d'Offenbach ; Concerts/Spectacles - Musique : à 18 h 30 : Musique de chambre. Musique française du vingtième siècle (Jolivet, Jolas, Murail, etc.).

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77) Danse : 20 h 45 : Carolyn Carlson ; Théâtre de la Ville à la MJC de Bobigny : 20 h 45 : Trisha Brown Company (Lateral Pass ; Group Primary Accumulation ; Set and Reset).

Les autres salles

AMANDIERS (43-66-42-17). 20 h 45 : Festival Lycéens.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : la Derelitta.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Hot House.

BASTILLE (43-57-42-14), 21 h : Sonate en solitudes majeures ; 20 h : la Chute de la maison Carton.

BOUCANIER (43-45-60-60), 21 h : Hérode et Salomé.

BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez-vous.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : Rififoin dans les labours ; 22 h : Marc Jolivet.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 21 h : les Remplaçants.

CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (43-74-24-08), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de N. Sihanouk, roi du Cambodge ; 1re partie.

CENTRE LATINO-AMÉRICAIN (45-08-48-28), 20 h 30 : le Cabaret de la dernière chance.

CHAPELLE EXPIATOIRE (48-06-50-84), 20 h 30 : Pénélope.

CINQUANTE THÉÂTRE (43-55-33-88), 21 h : La femme qui frappe.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69), 20 h 30, Galerie : Antoine et Cléopâtre ; Resserre : Scènes particulières d'une journée ordinaire ; Grand Théâtre : Arlequin serviteur de deux maîtres.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de carotte.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Chrysis.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : Phèdre.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut !

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 20 h 30 : Ecce Homo.

DEUX PORTES (42-61-24-51), 20 h 30 : Fleur de zinc.

DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : la Femme assise.

EDEN-THÉÂTRE (43-56-64-37), 21 h : Du sang sur le cou du chat.

EDOUARD-VII (47-42-57-49), 20 h 30 : la Répétition.

EPICERIE-THÉÂTRE (42-72-23-41), 21 h : West and Co.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : Europa, ou la Tentation d'Antonio.

ESSAION (42-78-46-42), 19 h : Histoires québécoises ; 21 h : Il était une fois... un cheval magique.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (42-62-11-95), 18 h 30 : Victor Hugo-Juliette Drouet : Leur passion amoureuse.

FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; 22 h : les Chaussures de Madame Gilles.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 21 h : Messieurs les Ronds-de-cuir.

GALERIE FEELING (42-78-11-83), 20 h 30 : Coup de theatro (Molière, Oswald, Brecht, dans leur vision du Brésil.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 21 h : Des oiseaux par les yeux ; 19 h 30 : le Dédale du silence.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Mystères de Paris.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 20 h 30 : Vieilles canailles.

LUCERNAIRE (45-44-57-34). I. 18 h : Pour Thomas ; 20 h : Rires de crise. II. 19 h : Pardon M. Prévert ; 20 h 45 : Témoignages sur Ballyberg ; 21 h 45 : le Complexe de Starsky. — Petite salle, 21 h 30 : Si on veut aller par là.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

MARIE-STUART (45-08-17-80), 22 h : Haute Surveillance ; 20 h 15 : Savage Love. 18 h 30 : l'Entrée en matière.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon.

MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 30 : Partage de midi.

MICHEL (43-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle, 20 h 45 : le Veilleur de nuit. — Petite salle, 21 h : Marx et Coca-Cola.

MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS (42-60-32-14), 21 h : Enfant et roi.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : la Berlue.

NOUVEAU THÉÂTRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : l'Histoire du soldat.

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : La mienne s'appelait Régine.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). I. 21 h : Et Juliette ; II. 21 h 30 : Rufus, 300 dernières ; 20 h : Speedy Bananas.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45, Voisin, voisine.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : les Trompettes de la mort.

PLAISANCE (43-20-00-06), 20 h 30 : Opéraphorisme.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). I. 19 h 30, Ma'Den. II. 21 h 15 : la Poule d'en face.

POTINIÈRE (42-61-42-53), 21 h : la Panthère repentie.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45, Faisons un rêve (dern.).

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : le Confort intellectuel.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79) I. 20 h 30 : l'Ecume des jours. II. 20 h 30 : Huis clos. III. 22 h 15 : Tous en scène.

TEMPLIERS (42-78-91-15), 20 h 30 : Rêverire.

THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02), 18 h 30 : Passé composé ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE DE L'ISLE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Folies Show.

THÉÂTRE NOIR (43-46-91-93), 20 h 30, Salomé.

THÉÂTRE DE PARIS (48-74-10-75), 20 h 30 : les Jeunes Barbares d'aujourd'hui.

THÉÂTRE DE LA PORTE GENTILLY (48-06-65-52), 20 h 45 : Impasse du désir.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.

THÉÂTRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). I. Grande Salle, 20 h 30 : les Oiseaux. — II. 20 h 30 : Reviens, James Dean, reviens ; 18 h 30 : Dauphin fils de Henri IV.

THÉÂTRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Electre.

TINTAMARRE (48-87-33-82), Bouffonnerie épicée. 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ?

TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Namouna ; 20 h 30 : Dernier show en Cochinchine ; 22 h 30 : Vie et mort du P. P. Pasolini.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 20 h 30 : Ariane ou l'Age d'or.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; 21 h 45 : En manches de chemise ; 23 h : les Deux de la nuit.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou II ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : les Pieds nickelés.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. — II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. — III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.

CITHEA (43-57-99-26), 22 h 15 : Une fournée particulière.

DOMINO (43-37-43-51), 22 h 30 : les Bonheurs de Sophie.

L'ÉCUME (45-42-71-16), 22 h : Comme dit Monsieur ; 20 h 30 : Castafiore.

GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Lili Boulogne.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 18 h 30 : D. and J. Memories ; 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ? ; 18 h 30 : Buffo.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.

DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : la France au clair de l'urne.

Music-hall

BATACLAN (47-00-30-12), 20 h 30 : Bill Baxter.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le grand Orchestre du Splendid.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises ; 19 h : le Rat dans la contrebasse.

CASINO DE PARIS (48-74-15-80), 20 h 30 : Flamenco à Paris.

CENTRE POISSONNIÈRE (48-05-28-60), 20 h : Cabaret Russo-Yiddish.

DEJAZET (48-87-97-34), 20 h 30 : H. Tachan.

ÉLYSÉE - MONTMARTRE (45-52-25-15), 20 h : Melaine Favennec et Léo Ferré.

OLYMPIA (47-42-52-86), 20 h 30 : Popeck.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 21 h : Musiques et chants des Soufi (Turquie).

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Jeudi 29 mai

LE MÉCÈNE (42-77-40-25), 20 h 30 : Muche.

PIGEON DE LA BUTTE (42-62-57-95), 22 h : Pia Moustaki et Kha.

LA TANNIÈRE (43-37-74-39), 20 h 45 : B. Haillant.

TH. DU JARDIN (47-47-77-86), 20 h 30 : J. Douai, W. Fukuda.

WHISKY A GOGO (42-71-66-51), 23 h : Soirée Kreuzberg.

La danse

(voir salles subventionnées)

AMERICAN CENTER (43-35-21-50), 21 h : S. Marshall.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). 20 h 30, avec R.-M. Rilke ; à 22 h 30 : Théâtre de son.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). 20 h 45 : Solos sans frontières.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22), 21 h : Salomé.

DIX-HUIT THÉÂTRE (42-26-47-47), 20 h 30 : Fragmences, à 22 h : Traces.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), à 18 h 30 : Sans légende ; 21 h : Juste Ciel.

MÉNAGERIES DE VERRE (43-38-33-44), 21 h : Dance Talks.

Les concerts

Gaveau, 20 h 30 : R. Yassa, piano (Schubert, Beethoven, Chopin).

Pleyel, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine (Mozart).

Hôtel Saint-Aignan, 21 h : Duo Chojnacka, clavecin, piano (Dlugoraj, Krauze, Kotonsi).

Notre-Dame du Liban, 21 h : Chœurs de la Pléiade, Orchestre Contre-Eclisse (Charpentier, Diabelli, Bach).

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : Ensemble instrumental Andoli, C. Eda-Pierre, soprano (Williams, Britten, Elgar).

Crypte Sainte-Agnès, 20 h 30 : Trio Stocchetti (Valmer, Large, Barbier, Stocchetti).

Eglise Sainte-Etienne-du-Mont, 20 h 30 : Chœur et orchestre de l'Ecole normale supérieure, dir. P. Holiner (Honegger).

Lucernaire, 20 h : F. Sikirdji, piano, C. Nessi, flûte (Schubert, Scarlatti, Fauré).

Table verte, 22 h : ensemble Les Flûtes de Paris (Bach, Mozart, de Boismortier).

Maison des cultures du monde, 21 h : musiques et chants des soufis de Turquie.

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Groupe Casino.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : S. Guérault, B. Vasseur Quintet.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 20 h 30 : Los Van Van.

CITHEA (43-57-99-26), 19 h 30 : Domino.

GIBUS (47-00-78-88), 23 h, Cellophan' et Triste Sire.

KISS (48-87-89-64), 21 h : Aznar Robin Trio 23 h 30 : Amar Sundy Band.

LATINA (42-77-93-62), 21 h, F. Curto.

MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 h : O. Peterson.

MONTANA (45-48-93-08) (D.), 20 h 30 : M. Slim.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h, B. Weston et B. Queraud.

NEW MORNING (45-23-51-41), 20 h 30, P. Woods quintet.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 C. Luter.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30, Bud Shank.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36) 23 h : A. Condouant, A. Jean-Marie, A. Cullaz, A. Levitt.

PHIL ONE (47-76-44-26), 21 h 30 : Fresh de Dan.

REX CLUB (47-93-59-34), 20 h : Erasure.

SLOW CLUB (42-33-84-30) 21 h 30, M. Saury.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : R. Raux.

ZÉNITH (42-45-44-44), 20 h 30 : Mory Kante.

En région parisienne

AULNAY-SOUS-BOIS, Espace Jacques-Prévert (48-68-00-22), 21 h : Trois folies d'opéra pour trois femmes compositeurs.

BAGNEUX, salle des fêtes (46-65-58-10), 21 h : Compagnie Alberta Raynaud.

BOBIGNY, MC (48-31-11-45), 20 h 45 : Trisha Brown Company.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44), à 20 h 30 : J. Hellborg et D. Holland. Auditorium (46-84-77-47) à 20 h 30 : Concert des élèves de composition.

CHATILLON, Théâtre (46-57-22-11), 21 h : Ubu Roi.

CHOISY, Cathédrale Saint-Louis, le 30 à 21 h : chœur et orgue (Fauré, Saint-Saëns, Gounod).

CRÉTEIL, Maison des arts (48-99-00-50), 20 h : Ghetto.

IVRY, Théâtre (46-70-15-71), Semaine danse interbiennale : à 20 h 30 : Itho d'hier ; à 21 h 30 : Point du jour.

NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81), 20 h 30 : Quai Ouest.

NEUILLY, Théâtre (47-45-75-80) Athlétic (46-24-03-83), à 20 h 30 : Tueur sans gages.

PALAISEAU, MJC (60-14-29-32), 21 h : Vertiges.

PAVILLONS-SOUS-BOIS, Espace des arts (48-48-10-30), 20 h 30 : I. Mayoreau.

VERSAILLES, Palais des Congrès (39-56-26-25), à 21 h : Orchestre philharmonique de Versailles. — **VANVES**, Salle F.-Clouet (46-45-46-47), 20 h 45 : D. Mac Avoy.

VINCENNES, Château (43-28-15-98), 20 h 30 : Au bout du couloir. Théâtre D.-Sorano (43-74-73-74), 21 : Abu Hassan.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Hommage à A. Trauner : le Voyage-surprise, de Prévert ; 19 h, Quinzaine des réalisateurs ; Cannes 86 : She's gotta have it, de S. Lee (Vostf) ; 21 h, Un certain regard ; Cannes 86 : le Soldat inconnu, de R. Mollberg (Vostf).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Cannon films : « La nouvelle Major Company » : The ultimate solution of Grace Quigley, de A. Harvey ; 17 h, Ordeal by innocence, de D. Davis ; 19 h, Rétrospective du cinéma vénézuélien : El hacedor de milagros, de J. Neri.

SALLE GARANCE

(Programmation détaillée au 42-78-37-29) ; tlj à 14 h 30 : Vienne et le cinéma 1911-1938 ; tlj à 17 h 30 et 20 h 30 : Le cinéma yougoslave.

Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14). — V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

AFTER HOURS (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44 : Gaumont Parnasse, 14e (43-36-30-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

L'ATELIER (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

L'AUBERGE DU PRINTEMPS (Chin., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

LES AVENTURIERS DE LA QUATRIÈME DIMENSION (A., v.o.) : George-V (mer., jeu., ven.), 8e (45-62-41-46). — V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

BERLIN AFFAIR (v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

BIANCA (It., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). — V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 8e (43-59-31-97).

CHÉREAU, L'ENVERS DU THÉÂTRE (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

CHORUS LINE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (45-61-94-95).

CONSEIL DE FAMILLE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand Pavois (h. sp.), 15e (45-54-46-85).

DELTA FORCE (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : George-V (mer., jeu., ven.), 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'ÉLU (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : la Géode, 19e (42-45-66-00).

FERESTADEH (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

FOOL FOR LOVE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). — V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : George-V (mer., jeu., ven.), 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

I LOVE YOU (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 8e (46-34-25-52) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LE LIEU DU CRIME (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gare du Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 7e (47-48-06-06) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA LOI DES SEIGNEURS (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (47-70-21-71).

MACARONI (It. v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LA MACHINE A DÉCOUDRE (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 14e (43-26-58-00) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

MAINE OCÉAN (Fr.) : 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

MONEY MOVERS (*) (Aust., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). — V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PIRATES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-06-06) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

POLICE FÉDÉRALE LOS ANGELES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

RUNAWAY TRAIN (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SACRIFICE (Franco-suédois) : (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SALVADOR (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Clichy-Pathé, 18e (45-42-46-01).

LE SECRET DE LA PYRAMIDE (A., v.f.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LE SOULIER DE SATIN (Franco-portugais, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama 13e (H. sp.), (47-07-28-04).

SUBWAY (Fr.) : Lincoln, 8e (43-59-29-46).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

TASIO (Esp., v.o.) : Utopia, 5e (H.sp.), (43-26-84-65) ; Républic Cinéma 11e (H. sp.), (48-05-51-33).

TAXI BOY (Fr.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

THE SHOP AROUND THE CORNER — (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ULTRAVIXENS (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

UNE FEMME POUR MON FILS (Algérien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

UN HOMME ET UNE FEMME : 20 ANS DEJA (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 14e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

20 JOURS SANS GUERRE (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ZOO (Brit., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

Les festivals

5 FILMS POUR LE PRIX D'UN — VIVE LA REPRISE (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 16 h 10 : Week-end ; 17 h 50 : India Song ; 20 h : Samedi soir, dimanche matin ; 21 h 35 : l'Ange bleu.

FASSBINDER (v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61), 21 h : Lili Marleen.

HOMMAGE AUX 3 CINÉASTES RUSSES DE CANNES 86 : Bondartchouk, Kontchalovski, Tarkovski ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) : Oncle Vania.

PREMINGER (v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41) : l'Homme au bras d'or.

PROMOTION DU CINEMA (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07) : Tasio.

4 FANTASMES FERRERIENS (v.o.), Olympic-Marilyn, 14e (45-43-99-41) : Liza.

ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), 18 h : la Marquise d'O ; 20 h : les Nuits de la pleine lune.

TARKOVSKI (v.o.), Républic-cinéma, 11e (48-05-51-33) + Denfert, 14e (43-21-41-01). 21 h 40 : Solaris ; 17 h : Stalker.

F. TRUFFAUT, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), 22 h : la Peau douce + Denfert, 14e (43-21-41-01), 20 h : Tirez sur le pianiste.

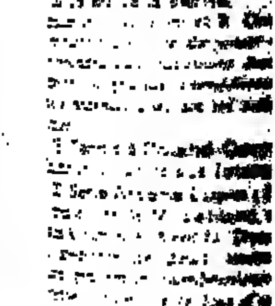
LES FILMS NOUVEAUX

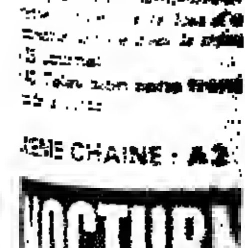
CONQUEROR, film américain de Avi Nesher, v.o. : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Orléans, 14e (45-40-45-91).

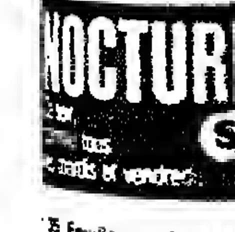
ETATS D'AME, film français de Jacques Fansten : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Images, 18e (45-22-47-94).

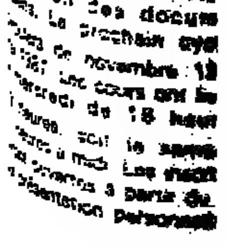
NOMADS, film américain de John McTierman, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

TOUBIB ACADEMY I, film américain de Alan Smithee, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).









RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 29 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 30 Infovision.
Magazine de A. Denvers, R. Pic, M. Albert, J. Decornoy et B. Laine.
Au sommaire : chasseurs de prime en Allemagne ; Basques : un peuple entre deux Etats ; vivre avec l'hémophilie ; le mystère du Rocio.

21 h 50 Tennis.
Résumé de la journée aux Internationaux de Roland-Garros.

22 h 5 Feuilleton : la Citadelle.
D'après le roman de A.-J. Cronin, adapt. A.-J. Cronin, réal. P. Jeffries et M. Vardy. Avec G. Thomas...
Après des débuts difficiles, Manson, jeune médecin intègre, perd ses illusions pour devenir un professionnel à la mode. Tout devrait aller pour le mieux, mais sa femme lui reproche d'abandonner ses idéaux premiers...

23 h 20 Journal.

23 h 35 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Cinéma : l'Empire du Grec.
Film américain de Jack Lee Thompson (1977). Avec A. Quinn, J. Bisset, R. Vallone, E. Albert, M. Tolo.
Un riche armateur grec a des ennuis avec sa famille, une liaison avec une actrice. Il épouse en secondes noces la veuve d'un président des Etats-Unis assassiné. Toute ressemblance avec des personnages réels n'est évidemment pas fortuite. On voit bien dans quoi patauge ce film exécrable.

22 h 20 Magazine : Actions.
Présenté par G. Morin et F.-H. de Virieu, réal. M. Hermant.
Donnant-donnant : l'accord d'entreprise du mois ; titres en jeu ; parlons d'argent : les gogos du cacao, et les autres rubriques habituelles.

23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : Un soir, un train.
Film belge d'André Delvaux (1968), avec A. Aimée, Y. Montand, F. Beukelaers, A. Bogdan, H. Camerlynck.
Un professeur de linguistique exerçant dans une ville flamande, et en pleine crise sentimentale, prend le train pour aller donner une conférence. Au cours du voyage, il bascule dans un univers fantastique, où règne la mort. Influence esthétique des grands peintres belges du surréel. Ce film où s'inscrit le tragique de la condition humaine reflète aussi le déchirement culturel que connaissait, alors, la Belgique.

22 h 5 Journal.

22 h 30 Théâtre : Savannah Bay.
Pièce de Marguerite Duras, mise en scène M. Duras et Y. Andréa. Avec M. Renaud et B. Ogier.
Deux comédiennes évoquent des souvenirs dont l'amour-passion de Savannah Bay ; elles vont s'identifier à ce couple irréel, le faisant vivre et s'enivreront de fantasmes. Une pièce écrite spécialement pour Madeleine Renaud.

23 h 40 La clef des nombres et des tarots.

23 h 45 Prélude à la nuit.
Sonate en si mineur, *de Liszt, par E. Heidsieck, au piano.*

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, Thalassa (rediff.) ; 17 h 30, Feuilleton : Dominique ; 18 h, Rendez-vous avec votre région ; 18 h 35, Quoi de neuf ? ; 18 h 55, Croqu'soleil ; 19 h, Le 19-20 heures.

CANAL PLUS

20 h 35, Un assassin qui passe, film de M. Vianey ; 22 h 25, Supergirl, film de J. Szwarc ; 0 h 10, Hurlements, film de J. Dante ; 1 h 35, Série : Le tiroir secret.

LA « 5 »

19 h 30, Série : Chips (et à 23 h 15) ; 20 h 30, Pentathlon, jeu et variétés (et à 0 h 15) ; 22 h 15, Mode, etc, magazine sur la mode (et à 2 h).

TV 6

20 h, Tonic 6 ; 22 h, NRJ 6 ; 23 h, Profil 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Ecrit pour la radio : « Second rayon » de J.-J. Passera.

21 h 30 Mise en scène imaginaire, avec Henri Colpi, metteur en scène.

22 h 30 Nuits magnétiques.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct de la salle Pleyel à Paris) : *les Noces de Figaro,* ouverture en ré majeur, *Concerto pour deux pianos et orchestre nº 10 en mi bémol majeur, Symphonie nº 40 en sol mineur,* par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine, sol. C. Eschenbach, piano ; J. Frantz, piano.

23 h . Les soirées de France-Musique : Edmardo Mata et l'Orchestre symphonique de Dallas ; à 1 h, Bing Crosby et les crooners.

Vendredi 30 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 30 Le jeu de la vérité.
Emission de P. Sabatier et R. Grembach.
Il est parfois difficile de jouer son propre rôle. Qui ce soir répondra aux questions des téléspectateurs ? Alice Sapritch, la grande comédienne, ou Marie Besnard, qu'elle incarnait avec un tel talent qu'on la croyait ressuscitée... ?

22 h 15 Tennis à Roland-Garros.
Résumé de la journée aux Internationaux de France.

22 h 30 Série Arsène Lupin : l'Aiguille du Midi.
D'après le livre de M. Leblanc, réal. J.-P. Desagnat, dialogues A. Simonin. Avec G. Descrières (rediff.).
Le face-à-face de deux vedettes mythiques, Arsène Lupin, gentleman cambrioleur, et Herlock Sholmes, détective. Il s'agit cette fois d'un parchemin à la valeur inestimable, dérobé avec le trésor de la Couronne.

23 h 35 Journal.

23 h 40 Télévision sans frontière.
Nuit de la Corée.

DEUXIÈME CHAINE : A2



20 h 35 Feuilleton : Médecins de nuit.
De B. Gridaine, réal. N. Ribowski. Avec R. Carpentier, C. Allégret, L. de Saza...
« Hep taxi » : un chauffeur de taxi toxicomane entraîne une petite fille malade dans une drôle d'aventure...

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « La terre et l'eau », sont invités : Georges Delbard (Jardinier du monde), *Jean-Pierre Goubert* (la Conquête de l'eau), *Jacques Lamalle* (l'Empereur de la faim), *et Sylvie Giono (pour* Manosque des plateaux, *suivi de :* Poèmes de l'olive, *de Jean Giono), Yves Montand (pour* Jean de Florette, *de Marcel Pagnol).*

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club (cycle cinéma d'aujourd'hui) **: le Pont du Nord.**
Film français de J. Rivette (1980). Avec B. Ogier, P. Ogier, P. Clementi, J.-F. Stevenin, B. Baltimore.
Une femme sortie de prison veut retrouver son ami compromis dans des histoires louches. Elle rencontre une jeune marginale qui se met en tête de la protéger. Thèmes de la conspiration et du pouvoir caché, opposition du réel qu'on affronte et de la mythomanie galopante. Etrange film de déambulation, de conversations, double subjectivité des actrices.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Histoires singulières : Tchèque et mat.
Scénario de R. Russel, réal. J. Hough. Avec S. George, P. Ower, R. Heffer...
John Duncan se réconcilie avec sa femme Vicky. Ils partent à Prague. John disparaît tandis que Vicky va être mêlée malgré elle à un réseau d'espionnage.

21 h 35 Taxi.
Un magazine de Philippe Alfonsi, réal. M. Dugowson.

Le nouveau magazine ultra-sophistiqué de Philippe Alfonsi. Catherine Beljodja, journaliste très rousse, très insolente, nous fait traverser les rues de Paris à toute vitesse dans un taxi de luxe. On regarde avec elle des cassettes, on écoute ses invités, le tout est assez surprenant. Au sommaire : les événements qui font la une de l'actualité. Le retour d'un exilé politique haïtien dans son pays après vingt-cinq ans d'absence : Serge Gilles. Carte blanche à la vedette de la semaine. L'école de tennis tchèque. Un auteur se glisse dans la peau du personnage de « Candide ».

22 h 35 Journal.

22 h 55 Clavé : peintre alchimiste.
Document de J. Amat, interview et documentaires de P. Daix.
Le portrait de Clavé, peintre né à Barcelone en 1913, une rétrospective de son œuvre nous fait revivre une époque, de la guerre civile espagnole à nos jours.

23 h 20 La clé des nombres et des tarots.

23 h 25 Prélude à la nuit.
Caprice arabe, *sérénade pour guitare, de F. Tarrega, par Valérie Duchateau.*

CANAL PLUS

20 h 35, Superstars ; 21 h, Après la répétition, film d'I. Bergman ; 22 h 20, Boxe thaïlandaise ; 23 h 40, Barbe Bleue, fim d'E. Dmytryk ; 1 h 35, la Rose pourpre du Caire, film de W. Allen ; 2 h 50, Hurlements, film de J. Dante ; 3 h, Téléfilm : A la poursuite de Ristelli ; 4 h 20, la Malédiction, film de R. Donner.

LA « 5 »

20 h 30, Variétés : Cherchez la femme (et à 0 h 15) ; 22 h 20, Grand Prix, magazine auto-moto (et à 2 h) ; 23 h 15, Série : Tonnerre mécanique.

TV 6

19 h, NRJ 6 (et à 23 h) ; 20 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le tournoi mailljeux : le défi Richard Lenoir 1986.

21 h 30 Black and blue : West Coast Jazz.

22 h 30 Nuits magnétiques.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 15 Concert (en direct de Baden-Baden) : *le Directeur de théâtre,* ouverture en ut majeur, de Mozart ; *Concerto pour violoncelle et orchestre en ut majeur,* de Haydn ; *Symphonie nº 9 en ut majeur D 944,* de Schubert, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. N. Harnoncourt, sol. H. Schiff, violoncelle.

22 h 20 Les soirées de France-Musique : les pêcheurs de perles : Irma Kolassi ; à 0 h, Musique traditionnelle : le Râg khamaj de la tradition de l'Inde du Nord.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 29 MAI

– *M. Charles Pasqua,* ministre de l'intérieur, est invité à l'émission « Découvertes », sur Europe 1, à 18 h 20.

COURS

PALÉOGRAPHIE. – Les Archives nationales organisent, pour les chercheurs amateurs, des cours d'initiation à la lecture et à la compréhension des documents anciens. Le prochain cycle se déroulera de novembre 1986 à mai 1987. Les cours ont lieu soit le mercredi de 18 heures à 19 heures, soit le samedi de 11 heures à midi. Les inscriptions seront ouvertes à partir du 2 juin sur présentation personnelle à la Boutique des archives, 60, rue des Francs-Bourgeois de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, du lundi au vendredi. Il faut se munir de deux enveloppes timbrées et d'une photo d'identité. Une somme de 200 francs pour participation aux frais est demandée à l'inscription.

★ Renseignements complémentaires : Archives nationales, 60, rue des Francs-Bourgeois, 75141 Paris Cedex 03. Tél. : 42-77-11-30, (poste 2334) ou 48-87-78-88.

LOTERIE NATIONALE

SUSPENSE... – La Loterie nationale a lancé le 26 mai une nouvelle tranche spéciale la Tranche du suspense, qui permet avec un seul billet (92 F le billet entier, 10 F le dixième), de participer pendant une semaine à un tirage quotidien, et donc de cumuler les gains. Il y a au total 22 200 000 francs à gagner. Les billets sont mis en vente la semaine qui précède le premier jour de tirage qui a lieu la première semaine de chaque mois. La première Tranche de Suspense sera tirée du 2 au 8 juin.

INFORMATIONS « SERVICES »

EN BREF

COLLOQUE

LA SÉCURITÉ PAR LA PRÉVENTION. – Les journées nationales de réflexion et d'information de l'association Plan de cinq ans délinquance et société ont lieu les 29, 30 et 31 mai. A Paris, des débats ont lieu 17-21, rue Léopold-Bellan, dans le 2ᵉ arrondissement, sur les thèmes suivants : jeudi 29, à 17 heures : Prévenir la délinquance et aider les victimes, avec Gilbert Bonnemaison ; vendredi 30, à 17 heures : Eviter la prison, avec Casamayor et Mᵉ Paul Langevin ; samedi 31, à 14 h 30 : Entretien avec les jeunes, et, à 17 heures : En sortir autrement.

★ Plan de cinq ans, 5, impasse Bon-Secours, 75011 Paris. Tél. : (1) 43-48-62-64.

EXPOSITIONS

CLAUDEL, PRÉNOM CAMILLE. – Grâce aux dons qu'elle reçoit d'adhérents ou de mécènes, la fondation Camille – en hommage à Camille Claudel – achète des œuvres d'art et s'emploie à faire connaître leurs auteurs (des femmes uniquement) par des expositions nationales ou internationales et des prêts aux musées. Elle organise du 30 mai au 22 juin une exposition de ses acquisitions 1985, au Trianon de Bagatelle, conjointement avec l'association des amis du parc et du château de Bagatelle et la Mairie de Paris.

★ Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne, route de Sèvres. Tous les jours de 11 heures à 18 heures. Renseignements : 42-76-41-35.

RENCONTRE

MÉMOIRE AJISTE. – Les Auberges de jeunesse ont été créées en 1936 avec les premiers congés payés. Pour fêter le cinquantenaire du développement du tourisme social, l'Union régionale des auberges de jeunesse Provence-Alpes-Côte d'Azur organise, les 30 mai et 1ᵉʳ juin à Manosque (Haute-Provence), une rencontre entre anciens et nouveaux adhérents des quelque cinq mille auberges qui existent dans le monde, pour échanger des souvenirs et visionner des films et diapos.

★ Renseignements et inscriptions : la Boutique des auberges de jeunesse, 126, rue d'Aubagne, 13006 Marseille. Tél. : 91-42-94-29.

SALONS

BRADERIE DE PARIS. – En treize ans d'existence, la Braderie de Paris a accueilli six millions de visiteurs. Cette année, ce vingt-sixième salon des soldes propose avec ses cinq cents exposants sur 25 000 mètres carrés les produits les plus divers : mode et prêt-à-porter, ameublement, linge de maison, artisanat, électroménager, outillage, hifi et, pour la première fois, des produits de beauté, des livres (BD, romans ou livres d'art) et du prêt-à-porter pour enfants (de 0 à 16 ans).

★ Du 30 mai au 8 juin, de 11 à 21 h, tous les jours (les mardis et vendredis jusqu'à 20 h). Prix d'entrée 20 F, tarif réduit 13 f, gratuit pour les enfants de moins de quatorze ans accompagnés.

Recherche médicale

DE L'ART POUR DES VIES

Le nouveau centre de recherche et de soins de l'Institut Curie qui se consacre à la lutte contre le cancer comportera soixante et une chambres à un lit, soixante-dix chambres à deux lits. Le nouveau bâtiment aura une surface de 31 000 mètres carrés sur 9 niveaux et sera entouré de 850 mètres carrés d'espaces verts. La construction de ce nouvel ensemble hospitalier était devenue indispensable, les locaux occupés depuis 1920 n'étant plus adaptés aux techniques actuelles de soins et de recherche. Sur un budget total de 300 millions de francs, 100 millions doivent être trouvés auprès du public. C'est pourquoi une vente-exposition d'œuvres d'art est organisée les 2 et 3 juin dans trois galeries parisiennes, de 10 heures à 23 heures sans interruption. Cent tableaux, photos d'art, lavis et sculptures seront proposés aux visiteurs. Le produit de la vente sera intégralement versé à l'Institut Curie.

★ Galerie Adrico Maeght, 42, rue du Bac, 75007 Paris. Tél. : 45-48-45-15.

★ Galerie de France, 52, rue de la Verrerie, 75004 Paris. Tél. : 42-74-38-00.

★ Galerie Montenay Delsol, 31, rue Mazarine, 75006 Paris. Tél. : 43-54-85-30.

★ Un catalogue est disponible à l'Institut Curie, 11, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 Paris. Tél. : 43-29-44-44.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES ET NUMEROS	SIGNES DU ZODIAQUE	SOMMES GAGNEES
1	5 211	cancer	F. 12 000
		autres signes	1 200
2	152	tous signes	400
	6 602	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	4 512	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	2 972	verseau	12 000
		autres signes	1 200
	4 842	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	16 712	cancer	50 000
		autres signes	5 000
	29 842	lion	50 000
		autres signes	5 000
3	813	tous signes	400
	0 023	balance	10 000
		autres signes	1 000
	9 383	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	8 623	lion	12 000
		autres signes	1 200
	9 413	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	28 403	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
4	194	tous signes	400
	9 034	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	8 824	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	10 194	vierge	50 000
		autres signes	5 000
	20 794	balance	50 000
		autres signes	5 000
5	5 315	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	0 285	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	3 885	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200

TERMINAISON	FINALES ET NUMEROS	SIGNES DU ZODIAQUE	SOMMES GAGNEES
5	04 325	sagittaire	F. 50 000
		autres signes	5 000
	23 575	bélier	50 000
		autres signes	5 000
	28 225	poissons	50 000
		autres signes	5 000
6	66	tous signes	200
	046	tous signes	500
	2 246	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	6 436	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	9 706	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	13 836	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
	20 286	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
	27 906	balance	4 000 000
		autres signes	125 000
7	1 027	lion	10 000
		autres signes	1 000
	1 537	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	07 127	verseau	50 000
		autres signes	5 000
	14 147	taureau	50 000
		autres signes	5 000
8	238	tous signes	400
	1 888	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	5 748	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	6 608	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	9 528	balance	12 000
		autres signes	1 200
9	69	tous signes	200
	6 209	verseau	10 000
		autres signes	1 000
0	50	tous signes	200
	820	tous signes	400

TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : BÉLIER, SAGITTAIRE, GÉMEAUX GAGNENT 100,00 F

LOTO – Nº 22 – TIRAGE DU MERCREDI 28 MAI 1986

2 – 3 – 16 – 19 – 21 – 49 – Numéro complémentaire : 13

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 4 ET SAMEDI 7 JUIN 1986 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI.

86 **TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE** 46ᵉ
TIRAGE DU MERCREDI 28 MAI 1986

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/03/85)

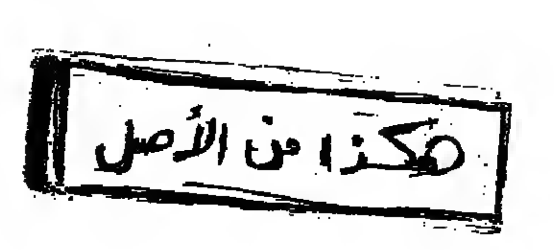
Le numéro **649620** gagne **4 000 000,00 F**

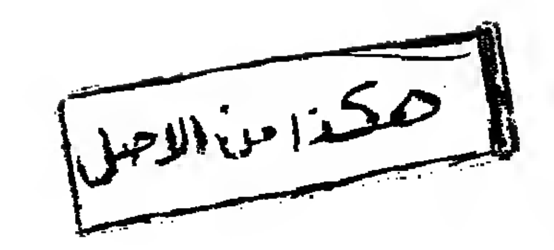
Les numéros approchants à la centaine de mille : 049620, 149620, 249620, 349620, 449620, 549620, 749620 gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux : Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
609620	640620	649020	649600	649621	
619620	641620	649120	649610	649622	
629620	642620	649220	649630	649623	
639620	643620	649320	649640	649624	
659620	644620	649420	649650	649625	15 000,00 F
669620	645620	649520	649660	649626	
679620	646620	649720	649670	649627	
689620	647620	649820	649680	649628	
699620	648620	649920	649690	649629	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	9620	5 000,00 F
	620	1 000,00 F
	20	200,00 F
	0	100,00 F

86 **TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 28 MAI 1986 47ᵉ





INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 29 mai à 0 heure et le vendredi 30 mai à minuit.

Dans le courant de nord-ouest humide que l'anticyclone des Açores dirige vers la France, des perturbation vont pénétrer sur la France après avoir plutôt circulé sur les îles Britanniques ces derniers jours.

Vendredi : Le temps sera nuageux des Alpes et de la région lyonnaise à l'Alsace. Quelques averses se produiront. Le ciel restera très nuageux sur les Pyrénées. Une nouvelle zone perturbée et humide arrivera sur les régions du Nord-Ouest. Sur les autres régions de France peu de nuages. Les températures minimales seront entre 3 et 5 degrés sur les régions sans nuages mais resteront entre 6 et 9 degrés sur les autres. Dans la journée, les nuages et les pluies venues de la Manche s'enfonceront dans l'intérieur pour recouvrir toute la moitié nord-ouest en soirée.

Sur la moitié sud-est, de belles éclaircies se développeront, mais sur les Alpes et le Jura persistance d'un risque d'averses.

Les températures seront très basses pour la saison, 12 à 15 degrés sur la moitié nord, 15 à 17 degrés sur la moitié sud, et encore 18 à 26 degrés sur les côtes méditerranéennes. Le mistral et la tramontane souffleront fort entre 70 et 80 km/h.

Évolution pour la fin de semaine

Les hautes pressions persisteront sur la France, et un courant de nord-ouest nous amènera des masses d'air plus chaud mais plus humide.

Samedi 31 mai : La pluie et les nuages s'attarderont sur le Jura et les Alpes. La zone nuageuse touchant dès le matin les régions de nord-ouest donnera de nombreuses petites pluies ou bruines et des températures très douces. Ce type de temps s'étendra en cours de journée à toute la moitié nord-ouest du pays.

Sur les autres régions, le soleil sera présent mais la température restera encore fraîche pour la saison. Le mistral soufflera mais s'atténuera dans la journée.

Dimanche 1er juin : Le temps doux et humide gagnera toutes les régions de l'Est et du Sud épargnant relativement les côtes méditerranéennes.

SITUATION LE 29 MAI 1986 A 0 HEURE UTC

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

PRÉVISIONS POUR LE 31 MAI A 0 HEURE UTC

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

LEGENDE: ENSOLEILLÉ – ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COURTES ÉCLAIRCIES – TRÈS NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARDS – SENS DE DÉPLACEMENT

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 30 MAI 1986 DEBUT DE MATINEE

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé

FRANCE	max.	min.	temps
AJACCIO	27	14	N
BIARRITZ	15	10	A
BORDEAUX	17	7	A
BOURGES	17	6	A
BREST	13	7	S
CAEN	14	6	S
CHERBOURG	12	8	N
CLERMONT-FERR.	16	8	C
DIJON	15	7	C
GRENOBLE St-M-H	23	11	A
LILLE	17	8	P
LIMOGES	14	5	S
LYON	19	11	C
MARSEILLE-MAR.	27	15	N
NANCY	15	5	P
NANTES	16	6	S
NICE	25	18	N
PARIS-MONTS.	16	8	N
PAU	14	9	P
PERPIGNAN	24	13	C
RENNES	14	4	S
ST-ÉTIENNE	19	6	N
STRASBOURG	17	8	N
TOURS	16	5	S
TOULOUSE	16	9	P
POINTE-A-PITRE	31	23	C

ÉTRANGER	max.	min.	temps
ALGER	26	14	B
AMSTERDAM	16	7	N
ATHÈNES	29	17	S
BANGKOK	35	27	N
BARCELONE	25	13	O
BELGRADE	30	16	S
BERLIN	19	13	P
BRUXELLES	16	7	N
LE CAIRE	32	27	S
COPENHAGUE	17	5	S
DAKAR	28	23	S
DELHI	33	25	C
DJERBA	29	20	N
GENÈVE	21	10	A
HONGKONG	31	27	N
ISTANBUL	22	17	N
JÉRUSALEM	23	12	B
LISBONNE	23	12	S
LONDRES	15	5	S
LOS ANGELES	22	15	N
LUXEMBOURG	15	4	N
MADRID	29	10	N
MARRAKECH	34	16	S
MEXICO	23	12	B
MILAN	26	16	O
MONTRÉAL	29	14	S
MOSCOU	22	9	S
NAIROBI	22	16	C
NEW-YORK	30	19	S
OSLO	17	4	N
PALMA-DE-MAL.	30	18	C
PÉKIN	30	18	S
RIO-DE-JANEIRO	26	22	S
ROME	26	19	C
SINGAPOUR	31	27	C
STOCKHOLM	15	7	S
SYDNEY	18	8	S
TOKYO	23	18	A
TUNIS	30	18	S
VARSOVIE	26	9	P
VENISE	27	17	O
VIENNE	26	14	P

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 29 mai :

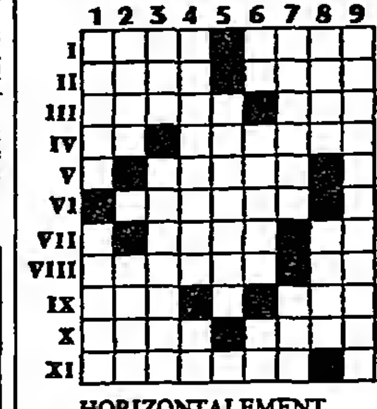
DES ARRÊTÉS

• Du 15 mai 1986 pris pour l'exécution de l'article R.97 du code de procédure pénale relatif aux frais de translation des personnes.

• Du 26 mai 1986 portant modification du prix de vente en France continentale de certaines catégories de tabacs fabriqués.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4236



HORIZONTALEMENT

I. Selon le genre, elle lève la patte, la jambe ou fait lever les yeux. Epreuve de force. – II. Un Guide très suivi par les coureurs de galeries. Opposé au « pro », n'est pas pour autant amateur. – III. Instrument à pompes. Est le plus souvent intérieur. – IV. Mention après examen. Donne au vaincu un air crâne. – V. Pare-feux. – VI. Précieuse, elle n'est pas ridicule. – VII. Court différemment selon le genre de chasse. Participe passé. – VIII. Trouvère brabançon. En pièces. – IX. Coupe court quand il est tranchant. Expression d'insouciance. – X. En France. Ville de la séparation. – XI. Coupée ou collée.

VERTICALEMENT

1. L'accent de la colère. Appuie une démarche difficile. – 2. Retourné sur la ligne de départ. Trop lourd sur un « sommier », peut provoquer des insomnies. – 3. Article féminin. Des gens discrets le respectent. – 4. Auteur d'une théorie d'intérêt très relatif. Préposition. – 5. Robes de robiniers. – 6. Possessif. Sa maison est close. Modeste arroseur. – 7. Soufflée. Est résolument tourné vers l'ouverture. – 8. Arrêt fixe. Nuit sous les tropiques. – 9. Agent qui, en un tour de main, élimine un embouteillage.

Solution du problème n° 4235

Horizontalement

I. Strabisme. – II. Cuisinier. – III. Ristourne. – IV. Al. Ili. I.S. – V. Bê ! Coton. – VI. Gog. Age. – VII. La. Tilsit. – VIII. Est. Suite. – IX. Entrée. – X. Son. Eon. – XI. Ecus. N.S.J.C.

Verticalement

1. Scrabbleuse. – 2. Tuile. As. Oc. – 3. Ris. Ténu. – 4. Asticot. – 5. Biologiste. – 6. Inuit. Luron. – 7. Sir. Ossiens. – 8. Méningite. – 9. Eres. Eté. Oc.

GUY BROUTY.

LE CARNET DU Monde

Décès

– M. Charles Weber,
M. et Mme Claude Weber,
et leurs enfants,
M. et Mme Rémy Esprit,
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Maurice BEZU,

leur frère, oncle et grand-oncle.

– M. et Mme Joël Ankri,
et leur fille,
M. et Mme Avi Kogan,
M. Paul Bouchara,
M. et Mme Gabriel Benichou
et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert BOUCHARA,

survenu le 26 mai 1986, dans sa soixante-sixième année.

L'inhumation a eu lieu le 28 mai 1986, à 9 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

103, rue de Sèvres,
92100 Boulogne.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Charles DELRIEU,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien commissaire aux comptes,

survenu en son domicile à Paris, dans sa quatre-vingt-quatorzième année, le samedi 24 mai 1986.

Les obsèques ont eu lieu à Gemenos (Bouche-du-Rhône).

Une messe sera célébrée à son intention à Paris, le lundi 2 juin, à 16 heures, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, place du Panthéon, 5e.

De la part de M. et Mme Georges Fournier, ses enfants,
De ses petits-enfants,
De Mme Pierre Arbeit-Delrieu, sa sœur.

7, rue Des Renaudes,
75017 Paris.
45, rue Michel-Ange,
75016 Paris.

– Mme A. Malaussena, née Lucienne Lassali,
son épouse,
M. Jean-Lous Malaussena,
son fils,
Les familles S. Malaussena, Lassali, Blazy, Ancelin, Morel, Rolfo,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 23 avril 1986, à l'âge de soixante-deux ans, de

André MALAUSSENA,
officier en retraite,
ancien élève du petit séminaire Saint-Paul à Cannes.

Une messe a été concélébrée par ses camarades de séminaire, le 6 mai 1986, à 9 h 30, en la basilique Notre-Dame de Nice, en présence de Monseigneur Foiret, directeur du lycée-collège Stanislas, du Père Pacaut, directeur de l'école Sasserno, du recteur Lanza de Notre-Dame de Laghet, des Pères Morel, Baugeois, Hamant, Largillières, des aumôniers Baudoin et Donadel.

La Roseraie, 11, avenue Desambrois,
06000 Nice.

– Jean Rossignol,
Christian et Michelle Rossignol
et leurs enfants,
Jean-Pierre et Catherine Rossignol
et leurs enfants,
Dominique Rossignol,
Catherine et Philippe Ellé,
Marcelle Pautard,
Foucault et Odile Pautard
et leurs enfants,
Marie-Thérèse et Robert Kayal
et leurs enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Odette ROSSIGNOL,
née Cassab,

survenu dans sa soixante-dixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 30 mai 1986, à 15 h 30, en l'église Saint-Germain de Saint-Germain-en-Laye.

L'inhumation aura lieu au nouveau *cimetière, rue Pereire.*

3, rue du Val-Joyeux,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

– André Weil
Et les familles De Possel, Weitzner et Schwartzman
ont la douleur de faire part du décès subit de

Eveline WEIL,
née Gillet,

survenu le 24 mai 1986.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité à Princeton (New-Jersey), le 27 mai.

2, Veblen Circle,
Princeton N.J. 08540, USA.
3, rue Auguste-Comte,
75006 Paris.

Remerciements

– La famille de Bréda,
très touchée des témoignages de sympathie qui lui ont été adressés lors du décès de

**Mme Germaine
DE BRÉDA WASSENAER
DE BERG HEERENBERG,**

prie toute les personnes qui se sont associées à son deuil de trouver ici l'expression de ses sincères remerciements.

– Mme Simonne de Roquetaillade,
Mlle Marie-Claire de Roquetaillade,
Mlle Marie-Josèphe de Roquetaillade,
profondément touchées par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

**M. Bernard
de ROQUETAILLADE,**

expriment leurs sincères remerciements à tous ceux qui se sont associés à leur peine.

Anniversaires

– Il y a deux ans, le 30 mai, mourait

Françoise CASTEL.

Nous vivons son absence.

Messes anniversaires

– Une messe anniversaire sera célébrée en l'église de Coupéville (Marne), dimanche 1er juin à 10 h 30, pour le premier anniversaire du retour à Dieu de

M. Charles ABELÉ
officier de la Légion d'honneur

De la part de
M. et Mme Édouard Abelé.
M. et Mme Charles Vuilliot,
Mgr Edmond Abelé, évêque de Digne,
M. et Mme Xavier Abelé.

Les Ormes,
51240 Coupéville.

Services religieux

– La commémoration traditionnelle des quarante jours depuis le décès de

Mircea ELIADE

aura lieu le samedi 31 mai, à 15 heures, en l'église orthodoxe roumaine de Paris (9 bis, rue Jean-de-Beauvais, 5e). Ensuite, à 16 heures, en Sorbonne (amphithéâtre Quinet, escalier A, 1er étage), des amis français et roumains évoqueront sa mémoire.

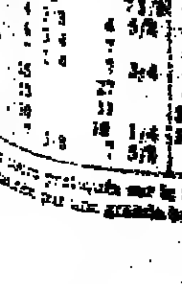
Venez vous associer à notre douleur.

Communications diverses

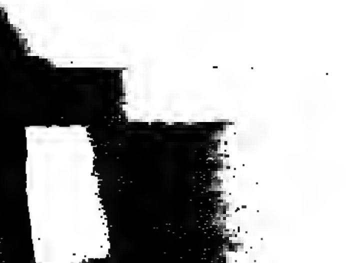
– *L'Ecole alsacienne fête le départ* de

M. HACQUARD,

à la Halle de la pinède du parc floral de Vincennes, le 30 mai à 20 h 30.







économie

REPÈRES

Dollar : nette reprise à 7,30 F

Après son repli du mercredi 28 mai, le dollar s'est, à nouveau, orienté à la hausse, s'élevant, jeudi 29 mai, de 7,24 F à 7,30 F, et de 2,2750 DM à plus de 2,29 DM. L'impulsion est venue de New-York, où la Banque du Japon aurait acheté du dollar par l'intermédiaire de la Réserve fédérale, initiative qui a surpris les opérateurs. Ces derniers, par ailleurs, commencent à anticiper une accélération de la croissance aux Etats-Unis et se portent à nouveau sur le dollar.

Europe : diminution du chômage en avril

Les statistiques publiées le mardi 27 mai par l'Institut Eurostat à Bruxelles font apparaître une baisse du chômage, en avril, pour les douze pays de la CEE. On comptait, à la fin du mois, 16 millions de demandeurs d'emploi, soit 360 000 de moins qu'en mars, en raison d'une diminution saisonnière. Sur un an, le nombre des chômeurs est toutefois en hausse de 2 %. Si l'on ne retient que neuf pays – l'Espagne, le Portugal et la Grèce ayant des méthodes de calcul différentes, – le nombre des chômeurs est passé de 13,1 millions, en mars, à 12,8 millions en avril, représentant 11,2 % de la population active (11,5 % en mars). Quant à l'évolution, elle est très contrastée selon les pays. Le Danemark (– 14,8 %) et la Belgique (– 10,2 %) enregistrent les baisses les plus fortes, sur un an. La Grèce (+ 37,8 %), le Portugal (+ 11 %) et l'Italie (+ 9 %) ont connu les hausses les plus importantes.

Prix : accentuation de la baisse en RFA

La baisse des prix à la consommation en RFA s'est accentuée en mai : – 0,3 % en rythme annuel, selon les chiffres provisoires publiés par l'Office fédéral des statistiques. Au mois d'avril, ces prix avaient baissé – en rythme annuel – pour la première fois depuis vingt-sept ans (– 0,2 %). Se fondant sur les données des quatre principaux Etats fédérés de RFA, l'Office des statistiques a calculé que les prix en mai étaient restés inchangés par rapport au mois précédent. En avril, ils avaient diminué de 0,1 % par rapport à mars. Les chiffres définitifs seront publiés dans une dizaine de jours. – (AFP.)

Le président de la RATP en ballottage défavorable devant son conseil d'administration

La fin de la semaine s'annonce difficile pour M. Claude Quin, président de la RATP et dernier communiste à la tête d'une entreprise publique. Son conseil d'administration se prononce, le vendredi 30 mai, sur son différend avec M. Jacques Douffiagues, ministre chargé des transports, et les derniers pointages font apparaître une majorité pour repousser les propositions de M. Quin.

Le ministre de l'économie et son collègue des transports avaient sommé, le 24 avril, le président de la RATP de réaliser 80 millions de francs d'économie dans son budget d'exploitation – notamment en réduisant les effectifs de deux cents emplois et 200 millions de francs dans son budget d'investissement. M. Quin répond qu'il ne lui est pas possible, sans porter atteinte au service public des transports, d'aller audelà de 40 millions de francs de sacrifices dans le budget d'exploitation et de 100 millions de francs dans le budget d'investissement.

Les scénarii possibles, vendredi, sont, en principe, les suivants : soit M. Quin convainc son conseil d'administration d'adopter son propre plan d'économies, qui sera, de toutes les façons, repoussé par le Syndicat des transports parisiens (STP), et le gouvernement aurait alors intérêt à dissoudre le conseil d'administration tout entier, dont le vote aura mis, selon lui, en péril la gestion de l'entreprise ; soit M. Quin est battu, ce qui permettrait au gouvernement de lui trouver un successeur.

En fait, les jeux sont pratiquement faits. Le conseil d'administration de la RATP compte vingt-sept membres ; neuf représentants de l'Etat voteront contre M. Quin, ainsi que quatre personnalités qualifiées proches de la majorité. La voix du représentant salarié CGC, qui s'est toujours opposé au président, devrait assurer la défaite de celui-ci.

L'inconnue tient à l'attitude des quatre représentants salariés CGT. D'un côté, ils souhaiteraient ne pas nuire à quelqu'un qui leur est idéologiquement proche et surtout ne pas mêler leurs voix à celles des « *représentants de la droite et du patronat* ». De l'autre, il leur est impossible d'accepter le plan d'économies arrêté par M. Quin, car il aggrave un budget qu'ils ont condamné.

Largement battu par une coalition hétéroclite, le président de la RATP pourrait décider de démissionner, contrairement à ce qu'il avait annoncé, pour mettre en face de leurs responsabilités les artisans de sa chute.

La partie ne sera pas non plus de tout repos pour son successeur, qu'il vienne du cabinet de M. Douffiagues ou des rangs du RPR. En effet, les majorités au sein du conseil d'administration tiendront pratiquement à une voix, et la CGC se trouvera en permanence en position d'arbitre pour apporter la quatorzième voix décisive au nouveau président ou à son opposition de gauche, qui promet d'être vigoureuse.

Sans compter que le moral de la Régie n'est pas excellent. Les agents et les cadres s'inquiètent des conséquences de la bataille politico-budgétaire entre la RATP et le gouvernement. Ils ont l'impression que les transports en commun ne sont plus une priorité pour la nouvelle majorité.

Se profile à l'horizon le douloureux problème du financement des transports collectifs, que le déficit croissant du Syndicat des transports parisiens posera, en 1987, avec acuité. Qui doit payer le ticket de métro : l'usager ? Mais l'indice des prix et la popularité du gouvernement s'en ressentiront ; le contribuable ? Dans ce cas, la majorité contredirait ses pétitions en faveur d'un allégement de la charge fiscale : les entreprises ? Ceci annulerait en partie les mesures socio-économiques en leur faveur.

La voie sera très étroite pour le nouveau président de la RATP, pour le gouvernement, et, évidemment, pour le maire de Paris.

ALAIN FAUJAS.

DE NOUVEAUX AGENTS DISTRIBUENT 15 000 PROCÈS-VERBAUX PAR MOIS

La RATP protège ses bus

On voit peu à peu apparaître, depuis le début de l'année, dans les rues de Paris, de nouveaux agents verbalisateurs qui défendent, carnet à souches au poing, la circulation des autobus : ce sont les agents chargés de la surveillance des itinéraires de bus (ACSI).

La RATP vient d'en recruter une cinquantaine et s'apprête à doubler leurs effectifs afin de surveiller les treize lignes de son réseau menacées par le stationnement anarchique. Ce sont des volontaires recrutés parmi les machinistes ayant plus de trois ans d'ancienneté. Ils sont assermentés, revêtus de l'uniforme et de la casquette de la RATP et ils arborent un badge « RATP circulation ». On insiste beaucoup à la Régie sur le fait qu'ils ne perçoivent pas de pourcentage sur les amendes qu'ils infligent. « *Ils sont formés pour agir avec discernement*, notent leurs supérieurs hiérarchiques, *c'est-à-dire que nous leur demandons de sensibiliser les automobilistes en infraction avant de réprimer, mais aussi d'informer les usagers sur les services de la RATP.* »

Le but de l'opération est d'améliorer la vitesse des autobus, tombée à 10 km/heure en moyenne. Les ACSI ont le droit de verbaliser toutes les voitures en stationnement illicite, même celles qui se trouvent hors des couloirs de bus, sur d'autres endroits de la voirie. Ils n'ont pas la possibilité d'intercepter les automobilistes qui circulent dans les couloirs réservés. Il en coûte 75 F pour un stationnement interdit simple, 230 F pour un stationnement gênant, notamment à un arrêt de bus, et 900 F pour un stationnement dans un couloir de bus. Les premiers résultats font apparaître que les 12 000 à 15 000 contraventions établies chaque mois ont eu pour effet de dégager sensiblement les lignes surveillées par les agents.

A terme, la RATP espère un gain de productivité, qu'elle évalue à 120 millions de francs par an. En effet, des bus qui circulent à 12 km/h au lieu de 10 km/h améliorent la régularité de la desserte, et il est possible de diminuer le nombre des véhicules mis en service. C'est une centaine de bus que la Régie espère « économiser » sur les 1 400 que compte son réseau.

Les ACSI sont devenus le fer de lance des actions lancées par la RATP pour accroître la productivité et, au moment où le gouvernement lui demande des comptes très serrés, elle les cite volontiers en exemple pour prouver sa bonne volonté et sa bonne gestion.

Al. F.

AGRICULTURE

CORRESPONDANCE

La FNCA : opposition totale à tout prélèvement de l'Etat sur les fonds propres du Crédit agricole

A la suite de l'article consacré au Crédit agricole (le Monde du 28 mai), nous avons reçu la lettre suivante de MM. Yves Barsalou, président de la Fédération nationale du crédit agricole (FNCA), et Lucien Douroux, secrétaire général :

Dans votre article publié dans le Monde du 28 mai sous le titre « *Combien vaut la Caisse nationale du crédit agricole ?* » vous écrivez : « *Les dirigeants de la FNCA verraient d'un bon œil ce « hold-up » qui les arrange dans les domaines politiques et financiers. Ils renvoient ainsi l'ascenseur à M. Guillaume qui les aide à prendre le pouvoir, et ils diminuent d'autant la facture et les appels de fonds auprès des caisses régionales.* »

Nous regrettons que vous ayez cru nous prêter de telles intentions sans même nous interroger à aucun moment sur ce point. Avec la plus grande fermeté, nous réaffirmons notre position constante, à savoir une opposition totale à tout prélèvement de l'Etat sur les fonds propres de la CNCA. Telle a été la position de la Fédération nationale du crédit agricole en 1979, lors du premier prélèvement de 900 millions, et en 1981, du deuxième prélèvement de 2,7 milliards, et ce alors même que le crédit agricole était, à l'époque, en dehors du droit commun en matière fiscale. Telle serait notre position demain si cette éventualité se présentait à nouveau.

Comment pourrions-nous soutenir, comme nous le faisons depuis toujours, que les résultats conservés de la Caisse nationale du crédit agricole sont, pour partie, le fruit du travail des caisses régionales et accepter dans le même temps que l'Etat en prélève une part à son profit ? Nous y sommes fermement opposés et il nous paraît souhaitable que vos lecteurs en soient informés, même si la nature de la CNCA, qui est un établissement public, permet en droit à son propriétaire qu'est l'Etat d'effectuer un tel prélèvement.

Cette situation est d'ailleurs l'une des raisons qui nous conduit à souhaiter une évolution du statut juridique de la CNA, sujet sur lequel nous serions heureux de pouvoir vous exprimer notre position.

A ce propos, nous tenons à vous dire que les négociations avec les pouvoirs publics sur les conditions de la mutualisation de la Caisse nationale du crédit agricole ne sont pas commencées à ce jour. C'est seulement au terme de discussions à venir avec l'Etat que nous pourrons juger des modalités et des contreparties éventuelles et que les caisses régionales pourront alors se prononcer comme nous l'avons toujours indiqué.

***

D'autre part, M. Jean Batard, président de la Fédération des caisses régionales de crédit agricole de la région Pays de Loire, indique que, contrairement à ce que nous avons écrit, ces caisses n'ont pas fait savoir à M. Chirac et à M. Guillaume qu'elles étaient opposées à la nomination de M. Douroux à la direction générale de la CNCA. La Fédération, précise M. Batard, est solidaire des positions de la CNCA.

Pas de nomination au conseil des ministres

M. Bernard Auberger n'a pas été nommé directeur général de la Caisse nationale du Crédit agricole au conseil des ministres du mercredi 28 mai, bien que la décision de remplacer M. Jean-Paul Huchon à la tête de la banque verte soit effectivement prise. Deux raisons à ce report de nomination : le *président* de la République, qui est maître de l'ordre du jour, n'apprécie pas plus aujourd'hui qu'avant le 16 mars les fuites qui ont pour objet de lui forcer la main.

De plus, comme il en a déjà manifesté le souci pour d'autres postes et d'autres hauts fonctionnaires, il souhaite que le gouvernement retrouve au directeur général de la banque verte un poste convenable. Du coup, M. Guillaume, ministre de l'agriculture, qui souhaitait aller vite dans ce changement, prélude à la désétatisation de la Caisse nationale, se trouve en mauvaise posture. La décision devrait finalement intervenir rapidement, certainement avant l'Assemblée générale de la Caisse nationale prévue le 10 juin.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	7,2960	7,2990	+ 15	+ 30	+ 30	+ 60	+ 20	+ 120
$ can.	5,2973	5,3014	– 70	– 47	– 120	– 87	– 405	– 315
Yen (100)	4,2886	4,2929	+ 87	+ 102	+ 100	+ 283	+ 472	+ 540
DM	3,1839	3,1862	+ 65	+ 89	+ 140	+ 162	+ 378	+ 440
Florin	2,8323	2,8343	+ 18	+ 26	+ 54	+ 69	+ 185	+ 232
F.B. (100)	15,5897	15,6012	– 51	+ 31	– 69	+ 78	– 257	+ 156
F.S.	3,8445	3,8481	+ 79	+ 97	+ 170	+ 197	+ 478	+ 553
L. (1 000)	4,6427	4,6476	– 174	– 136	– 326	– 278	– 957	– 839
£	10,9148	10,9266	– 255	– 218	– 593	– 429	– 1320	– 1122

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 7/8	7 1/8	6 15/16	7 1/16	6 15/16	7 1/16	6 15/16	7 1/16
DM	4 3/8	4 5/8	4 9/16	4 11/16	4 9/16	4 11/16	4 9/16	4 11/16
Florin	6 3/4	7	6 1/4	6 3/8	6	6 1/8	5 11/16	5 13/16
F.B. (100)	7 1/4	7 3/4	7 1/4	7 7/16	7 1/4	7 7/16	7 3/16	7 3/8
F.S.	25	27	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 3/8	4 1/2
L. (1 000)	10	11	10 5/8	11 5/8	11	11 3/4	11	11 1/2
£	10	10 1/4	10 1/16	10 3/16	9 15/16	10 1/8	9 5/8	9 3/4
F. franç.	7 3/8	7 5/8	7 3/16	7 7/16	7 3/16	7 7/16	7 3/16	7 7/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CONJONCTURE

« L'action menée depuis deux mois va dans le bon sens »

déclare M. Guy Brana

« *L'action menée depuis deux mois va exactement dans le bon sens* », a déclaré jeudi 29 mai M. Guy Brana, vice-président du CNPF (Conseil national du patronat français) et président de sa commission économique au cours d'une conférence de presse.

« *Il n'est pas réaliste de vouloir toutes les réformes tout de suite,* a ajouté M. Brana. *Il n'est pas non plus réaliste d'attendre tous leurs résultats tout de suite. Des délais sont indispensables pour permettre aux réformes d'entrer dans les faits. Il faut tout faire pour les réduire. Rappelons-nous enfin que l'adaptation des mentalités et des comportements aux nouvelles règles du jeu économique sera progressive.* »

Le vice-président du CNPF a poursuivi : « *La France est en train de négocier un grand virage. Ce n'est pas un virage brusque et cahotique, mais une large courbe que nous devons parcourir à allure soutenue et progressive. Les chefs d'entreprise sont fermement décidés à assumer toutes leurs responsabilités.* »

Après avoir souligné que « *les structures de l'économie avaient été profondément affaiblies depuis 1980 (...) mais qu'il n'y avait pas de fatalité de la crise et du chômage* », M. Brana a présenté un « *état des lieux* » de l'économie française, mettant l'accent sur « *l'insuffisante adaptation de notre appareil productif* », en prenant comme référence 1979 « *car notre pays n'a pas surmonté les effets du deuxième choc pétrolier et a décroché du peloton de tête des grands pays industriels.* »

M. Brana a dressé son constat en onze points : grave retard des investissements productifs ; insuffisance des investissements directs à l'étranger ; perte de parts de marché ; médiocrité de la croissance (1 % ou 1,5 % par an entre 1980 et 1985) ; pertes d'emplois alors que les pays étrangers en créent ; mauvaise performance sur les marchés de haute technologie ; inadaptation de notre système de formation, qui explique en grande partie la montée du chômage des jeunes ; redressement insuffisant de la balance des paiements courants ; affaiblissement de la rentabilité des entreprises ; bilans des firmes profondément détériorés.

« *Depuis deux ans,* a souligné M. Brana, *l'amélioration des résultats des entreprises françaises a été plus modeste que prévu : en 1985, leur autofinancement n'a toujours pas suffi à couvrir leurs amortissements. Pour investir, elles ont été contraintes de recourir de plus en plus à l'emprunt : 200 milliards de francs par an entre 1982 et 1984 pour les sociétés du secteur concurrentiel, dont l'encours total de l'endettement a dépassé 2 000 milliards de francs. Ceci explique l'alourdissement des frais financiers, qui sont passés de 20 % à 25 % de la marge brute entre 1979 et 1984.* »

Dans ses propositions, M. Brana demande notamment que la croissance des dépenses sociales soit ramenée « à *un point de moins que celle du PIB* », que soit « *facilitées la création et la transmission des entreprises* », que soit « *mobilisée la recherche publique en fonction de l'activité des entreprises.* »

FAITS ET CHIFFRES

Social

● **Actions de la CGT dans les arsenaux et à EDF.** – La fédération CGT des travailleurs de l'Etat a annoncé plusieurs initiatives pour protester contre l'éventualité d'une « *privatisation* » des arsenaux, établissements d'Etat de fabrication d'armements et poudreries : une journée d'explications et d'actions le 5 juin et une « *journée temps fort avec dépôt de préavis de grève* » le 12 juin. A EDF-GDF, la CGT a également annoncé un « *temps fort* », le 12 juin, dans le cadre de la semaine d'action confédérale. M. François Duteil, secrétaire général de la fédération de l'énergie, a précisé que cette journée pourrait être marquée par « *des manifestations, des arrêts de travail sans coupures de courant* ».

● **FO lance une « opération silence » aux finances le 17 juin.** – Dans le cadre de la journée nationale d'action de FO dans la fonction publique, le 17 juin, la fédération des finances lance une « opération silence » contre la suppression de huit cents emplois supplémentaires aux finances et l'institution du gel des salaires. FO appelle les personnels à fermer les bureaux au public, à ne pas répondre au téléphone et à porter des motions aux préfets, sans exclure des « *actions de plus grande ampleur (grèves par exemple)* ».

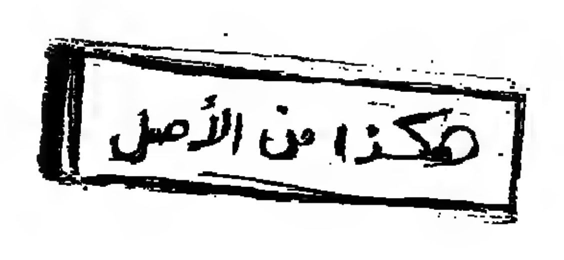
EN BOURSE

Daniel Houard : la laine fantaisie du second marché lyonnais

La société Daniel Houard, leader mondial des laines à tricoter main « haut de gamme », de style fantaisie, a été introduite le 29 mai au second marché de la Bourse de Lyon. Il s'agit là d'une étape capitale – au sens plein du terme – pour cette entreprise familiale créée en 1820 par Marius Houard, aïeul de l'actuel PDG, M. Daniel Houard. A l'origine et jusqu'aux années 50, la filature, installée à La Bastide-Rouairoux (Tarn), au pied de la Montagne Noire, travaillait exclusivement pour l'industrie textile régionale, spécialisée dans la laine cardée. Mais, en 1955, celle-ci subit de plein fouet la mode... de la mini-jupe. Malgré une diversification dans les tissus d'ameublement puis dans les fils pour tapis, Houard entre dans une période de vaches maigres. Les efforts de modernisation ne permettent pas de lutter à armes égales avec la concurrence étrangère, et, en 1980, la survie de la société est menacée. Daniel Houard joue alors son va-tout et jette son dévolu sur la filature et le retordage de laines à tricoter haut de gamme. Un changement de cap qui le mène droit au succès international. Pariant sur sa créativité, il présente ses échantillons aux Salons de Florence, Paris, Tokyo. Les commandes affluent, et les plus grands noms de la confection plébiscitent le « look » Houard. Ses fils aux formes les plus inattendues (plume, perle ou flammé), les matériaux insolites utilisés (fils de cuivre, caoutchouc, éponge), font un tabac, assurent les dirigeants de la firme. Dès 1981, la part des exportations dans le chiffre d'affaires atteint 68 %, pour se maintenir à 55 % en 1985. Entre-temps, l'activité de Daniel Houard a doublé, passant de 33 millions de francs (1982) à 67,7 millions de francs (1984).

L'an passé, elle s'est légèrement tassée, à 70,5 millions de francs, en raison notamment du repli du dollar. Mais, pour 1986, Houard ne craint pas de subir la crise que traverse actuellement la laine à tricoter. Au cours des quatre premiers mois de l'année, son chiffre d'affaires a progressé de 26,5 %. Il compte sur le lancement de nouveaux produits (fils pour tricotage mécanique, tissage pour ameublement) pour faire coïncider son entrée à la Bourse de Lyon avec le franchissement d'une nouvelle étape de son développement. Les facultés d'innovation et les gains sensibles de productivité en 1984 et 1985 (qui ont permis un maintien des marges au-dessus de 8 %) sont les atouts majeurs que Daniel Houard dépose au pied de la corbeille, avec une perspective de bénéfice net pour 1986 de 5 millions de francs (soit 18,5 francs par action). Pour piloter l'opération boursière, la BNP, la Société lyonnaise de banque, la SODLER (Société de développement régional du Languedoc-Roussillon) et la charge d'agents de change Michaux feront office d'introducteurs. 27 000 titres doivent être offerts, suivant la procédure de l'offre publique de vente, à 150 francs par action.

E. F.



هكذا من الأصل

SOCIAL

La Sécurité sociale entre deux maux

(Suite de la première page.)

A raison de 5% l'an pour le régime général pendant plusieurs années encore, un peu moins vite ensuite; à un rythme moins rapide pour les non-salariés.

Cette « tendance lourde » se constate dans la plupart des pays industrialisés, notamment depuis dix ans. En 1983, la retraite à soixante ans n'a fait que sanctionner juridiquement et accélérer un mouvement largement entamé auparavant : de 1974 à 1982, la proportion des hommes de soixante ans à soixante-quatre ans encore au travail est tombée de 60% à 38%. La crise y a aussi contribué : aux Etats-Unis, par exemple, selon une enquête récente du Conference Board, la majorité des grandes entreprises incitent leurs salariés à avancer leur départ. Au moment même où l'on prévoit de retarder l'âge de la retraite...

A court terme, il s'agit pour le gouvernement de combler le déficit 1987 du régime général et, pour cela, de choisir entre une augmentation de la part salariale de la cotisation vieillesse (puisqu'il n'est pas question d'augmenter les charges des entreprises) et un retour à la contribution de 1 % sur les revenus, abandonnée au début de 1985. Cette dernière, plus équitable et d'un rapport un peu plus élevé, car elle prend en compte la totalité des revenus, a la préférence du ministre des affaires sociales, comme de FO et de la CFDT ; elle fait appel à une solidarité plus large et ne pèse pas sur les ménages les plus modestes qui ne paient pas d'impôts. Mais elle est plus difficile à afficher : elle réduit la portée de la baisse des impôts annoncée par le gouvernement pour 1987, ce qui la fait rejeter par le ministre de l'économie.

Le relèvement de la cotisation vieillesse s'exerçant sur des salaires plafonnés touche moins les revenus élevés et notamment les cadres, ce qui lui vaut la faveur de la CGC ; il peut être étendu aux salariés du secteur public comme à ceux du secteur privé, mais il épargnerait tous ceux dont les régimes de retraite ne sont pas alignés sur le régime général : les agriculteurs, par exemple. Il préserve donc, au moins en partie, la clientèle électorale du gouvernement. Mais les salariés ne s'y opposeront pas non plus, dans la mesure où il paraît garantir le niveau des retraites. Seule la CGT semble déterminée à le combattre, comme toute hausse des cotisations salariales. Enfin, un relèvement de cotisations est davantage compatible avec d'éventuelles débudgétisations, pas exclues si l'on a du mal à réduire *« le train de vie de l'Etat »*.

Quand la décision devrait-elle s'appliquer ? Logiquement, le plus tôt possible, c'est-à-dire dès la rentrée d'automne. Mais il est sans doute difficile de la faire accepter en même temps que la rigueur salariale (particulièrement sévère pour les fonctionnaires) et l'annulation de la revalorisation des retraites – surtout quand des avantages fiscaux sont accordés aux hauts revenus. De toute façon, M. Séguin, ministre des affaires sociales, a réaffirmé le 28 mai à l'assemblée nationale : *« Le gouvernement ne prendra les mesures qu'impose la situation qu'après que j'aurais moi-même consulté les partenaires sociaux. »*

Retraite plus tardive

Le gouvernement ira-t-il au-delà de ces mesures pour le court terme ? M. Seguin a souhaité encourager des départs à la retraite plus tardifs. Comme il n'est pas question pour l'instant de revenir sur le droit à prendre une retraite à taux plein à soixante ans, le seul moyen serait, comme pour les retraites complémentaires, d'accorder un supplément de pension assez conséquent pour être incitatif. La formule ne serait pas sans risques : elle réduirait pendant quelques années le nombre des départs mais amènerait ensuite des promotions de retraités bénéficiant de pensions élevées, annulant ainsi une partie de l'économie. Une autre *« réforme à crédit »* ?

Une réforme des retraites exige en fait des mesures à long terme – dix ou quinze ans – prévoyant à la fois un allongement des durées de cotisations et une stabilisation du montant des pensions, comme cela se fait dans d'autres pays (*Le Monde* du 14 mars). Elle nécessite la mise en place de systèmes de régulation – comme l'a préconisé le rapport *« technique »* rédigé récemment pour la commission du Plan sur la solidarité entre générations (*le Monde* du 13 mai).

Mais de telles réformes ne seront acceptables que si l'on entreprend d'harmoniser les conditions de départ à la retraite entre les différents régimes at les différents groupes professionnels et, au préalable, de mettre à plat l'ensemble des régimes et notamment les transferts et les subventions de l'Etat : leur principe n'est pas discutable mais leur fonctionnement doit être clarifié. Sinon les salariés du régime général accepteraient difficilement des sacrifices. Comme l'ont rappelé récemment FO et la CFDT, le montant des transferts nets du régime général (43 milliards de francs pour 1986) excède largement le déficit prévu pour celui-ci : sans transferts ni subventions de l'Etat, l'équilibre serait assuré en 1986. L'observation rencontre aussi certains échos au sein du patronat.

De même faudrait-il s'interroger sur ce qui, dans les dépenses de retraites, relève de l'assurance-vieillesse, et donc de la cotisation, et ce qui relève de la solidarité, et donc d'une autre forme de financement, comme les avantages accordés aux mères de famille, que la plate-forme de la majorité souhaite encore étendre.

Le gouvernement, dont la durée de vie est limitée à l'horizon 88, aura-t-il le courage politique de ces opérations ? D'ores et déjà, certains semblent hésiter devant l'examen *« régime par régime »*, annoncé par M. Chirac dans sa déclaration à l'Assemblée nationale.

GUY HERZLICH.

Des pistes pour l'assurance-maladie ?

Les même remarques concernant la Sécurité sociale peuvent être faites dans le domaine de l'assurance-maladie comme dans celui de l'assurance-vieillesse, bien que le déficit soit moins certain.

Si l'adoption du budget global dans les hôpitaux a permis de freiner la progression d'une moitié des dépenses, il n'en va pas de même pour la médecine ambulatoire, en particulier les prescriptions, qui ont progressé de 8 % en volume en 1985. Avec la hausse de 2 % des prix des médicaments remboursables décidée par le gouvernement, qui coûterait 400 millions de francs au régime général en 1986, 800 millions en année pleine, cette évolution oblige à des économies assez substantielles.

Les réflexions gouvernementales encore floues et entourées d'une certaine discrétion semblent tourner actuellement autour de plusieurs idées, hypothèses ou supputations qui devraient faire l'objet de discussions avec les partenaires sociaux.

La pramière, évoquée par M. Adrien Zeller, secrétaire d'Etat à *la Sécurité sociale, dans une interview à la Croix* du 24 mai, consiste en un forfait *« ponctuel et modeste... pour montrer que ce qui paraît gratuit ne l'est pas en réalité »*. A la manière du forfait hospitalier, actuellement de 23 francs, par jour ou sous forme d'une franchise de remboursement ?

Deuxième piste, la suppression du remboursement à 100 % pour la « 26e maladie », longue et coûteuse, celle qui ne concerne pas une affection précise : six cent mille personnes en bénéficient. Plus équitable et de portée plus grande (quatre millions de personnes seraient concernées), mais plus difficile à mettre en œuvre : un échenillage de l'ensemble des exonérations totales de frais médicaux, pour les limiter aux affections réellement graves et coûteuses. Argument : plus de la moitié des dépenses de médecine ambulatoire seraient aujourd'hui remboursées à 100 % par la Sécurité sociale. Ce développement inquiète certains syndicalistes. Aussi, à la Caisse nationale d'assurance-maladie, on ne serait pas hostile à un réexamen. Mais cette hypothèse serait sans doute difficile à faire admettre.

Troisième piste, plus ambitieuse encore : elle consisterait tout simplement à rendre les caisses responsables de leur équilibre financier dans le cadre de leurs ressources actuelles – mesure prévue en fait par les ordonnances de 1967 *mais* jamais appliquée. En cas de besoin, les responsables des caisses augmenteraient la part des dépenses de santé laissée à la charge des individus. Certains imaginent même, hypothèse hasardeuse, de pousser le système jusqu'à l'échelon local, le ticket modérateur pouvant, pour tel ou tel remboursement, varier selon les caisses. Même sans aller jusque-là, les gestionnaires de caisses ne sont sans doute pas prêts à accepter, l'Etat restant maître des cotisations sinon des prestations.

Quatrième et dernière piste, déjà brièvement explorée par M. Pierre Bérégovoy au début 1984 : offrir deux niveaux de remboursement par la Sécurité sociale, l'un obligatoire – *plus bas, au moins à terme, que* l'actuel, – l'autre, complémentaire, mais fortement conseillé. Une formule que la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF) a condamnée lors de sa dernière assemblée générale le 24 mai : elle *mettrait les caisses de Sécurité* sociale en concurrence avec les mutuelles.

Variante possible : faire prendre en charge une partie plus importante des dépenses par la mutualité – formule aboutissant à la limite à une mutualisation quasi obligatoire, *pour répondre* à l'absence de couverture mutualiste (ou complémentaire en général) pour beaucoup de salariés. Mais la FNMF a toujours refusé de devenir une « Sécurité sociale bis » ; les grandes mutuelles, qui ont dû relever leurs cotisations cette année, n'ont pas envie de s'engager davantage, sinon sur des points précis et limités. Enfin le champ pourrait-il être fermé aux compagnies d'assurances ?

Ces dernières réflexions, assez byzantines autour des frontières de l'obligatoire et du facultatif, de l'individuel et du collectif, semblent surtout inspirées par le désir de faire apparaître une baisse des prélèvements obligatoires. Une redistribution des remboursements est plus légitime, ne serait-ce que parce que *les risques et les maladies évoluent* : les priorités peuvent changer. Mme Georgina Dufoix avait évoqué le sujet lors de la campagne électorale en proposant de gager l'amélioration de certains remboursements par des économies dans d'autres *domaines. Mais de tels choix* devraient faire l'objet d'un débat clair et public : au-delà des partenaires sociaux, les assurés n'ont-ils pas à se prononcer ?

G. H.

AFFAIRES

P ET T : MOBILISATION SYNDICALE CONTRE LES MENACES DE PRIVATISATION

Les organisations syndicales se mobilisent pour protester contre les menaces de privatisation des PTT. La CGT a déposé un préavis de grève pour la journée du 3 juin et prévoit avec FO des journées d'action au cours du mois. La fédération des CFDT des PTT appelle à un front commun de tous les syndicats et propose une grève pour le 17 juin prochain. Ces syndicats s'inquiètent des conséquences du libéralisme sur le service public des PTT : il pourrait conduire à un déréglementation et à une « régression sociale » déplorables tant pour les usagers que pour le personnel.

La préparation du budget 1987 prévoit une réduction de 1,5 % des effectifs du service public, situation qui pourrait s'aggraver avec le projet de loi sur la communication. Celui-ci propose de privatiser le réseau des cabines téléphoniques, déjà convoité par un consortium CGE-Schlumberger-Decaux, et d'ouvrir à la concurrence les nouveaux services Minitel dits « à valeur ajoutée ». Un groupe IBM-SEMA, associé à Paribas, est prêt à organiser un réseau de téléinformatique concurrent de Transpac.

Craignant une extension de ces mesures à tout le service des PTT, la CFDT rappelle ses conséquences dans d'autres pays : 24 000 licenciements aux Etats-Unis et 16 000 en Grande-Bretagne, ainsi qu'une hausse des tarifs de 20 %. Pour la CFDT, le problème est plus idéologique qu'économique : contrairement aux télécommunications britanniques, le service public français est l'un des plus modernes du monde, et rien ne justifie sa privatisation.

ENTREPRISES

Chrysler augmente sa participation chez l'italien Maserati

L'intérêt de Ford pour l'italien Alfa-Romeo a inspiré un autre américain : Chrysler a annoncé, le mercredi 28 mai, qu'il avait signé un accord lui permettant d'augmenter sa participation dans le capital de Maserati et de devenir, d'ici à 1995, l'actionnaire majoritaire du constructeur italien de voitures de sport. Dans un premier temps, la filiale italienne de Chrysler portera sa participation de 3,47 % à 15,6 % lors de l'augmentation de capital (70 milliards de lires) qui aura lieu cet été. Les participations des autres actionnaires se répartiront alors ainsi : 51,35 % pour American Finance (société financière de De Tomaso Industries), 0,65 % pour British Leyland et 32,4 % pour la GEPI (société financière du groupe public IRI).

L'américain acquiert en outre une option sur les 32,4 % détenue par le GEPI utilisable avant le 31 juillet 1989. Ultérieurement, et jusqu'en 1995, Chrysler pourra acquérir 3 % supplémentaires, devenant ainsi actionnaire à 51 % de Maserati. Cette prise de contrôle impliquerait une mise de fonds d'environ 70 millions de dollars de la part de Chrysler.

Aux termes de l'accord, Chrysler et Maserati développeront également ensemble deux véhicules et un moteur six cylindres.

Guerre des « puces » : conflit en voie de développement

Le Japon et les Etats-Unis ont conclu, le mercredi 28 mai à Tokyo, un accord-cadre sur le commerce des semi-conducteurs, l'accord final devant être signé d'ici à fin juin. Selon des sources bien informées, ce compromis couvre aujourd'hui à la fois la part des semi-conducteurs américains sur le marché japonais, qui devrait être portée de 10 % à 20 % en cinq ans, ainsi que la mise en place, par le Japon, d'un système de contrôle des prix pour empêcher les exportateurs japonais de vendre leurs composants à des prix artificiellement bas aux Etats-Unis (dumping).

L'accord a été obtenu au terme d'une journée de négociations entre le représentant spécial américain pour le commerce, M. Clayton Yeutter, et le ministre japonais du MITI, M. Watanabe, vingt-quatre heures après que la commission américaine du commerce international eut décidé d'imposer des taxes supplémentaires sur les importations de certaines « puces » (semi-conducteurs), accusées d'être vendues à perte sur le marché américain.

Privatisation partielle du groupe ouest-allemand VIAG

La privatisation partielle du groupe VIAG (aluminium et énergie), l'une des quatre sociétés publiques dont le gouvernement ouest-allemand a prévu la cession au secteur privé cette année, entrera dans les faits le 3 juin prochain. Une émission de 4,64 millions d'actions, soit 40 % du capital, au prix de 165 DM chacune, rapportera aux caisses de l'Etat 765,6 millions de deutschemarks (2,37 milliards de francs). Elle abaissera la participation directe de l'Etat de 87,44 % actuellement à 47,44 % du capital, le solde (12,56 %) restant entre les mains de la banque KFW, qui appartient au secteur public. L'Etat fédéral gardera donc le contrôle de fait du groupe, qui emploie 22 000 salariés et a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 12 milliards de deutschemarks (37,2 milliards de francs).

Industrie pharmaceutique

LES PRIX DES MÉDICAMENTS VONT AUGMENTER DE 2 %

Mise au régime sec depuis deux ans, l'industrie pharmaceutique vient d'obtenir du gouvernement l'autorisation de relever de 2 % le niveau du prix des médicaments remboursables par la Sécurité sociale à compter du 15 juillet prochain. Cette hausse sera modulable, les entreprises concernées pourront l'étaler à l'intérieur de leurs gammes de produits.

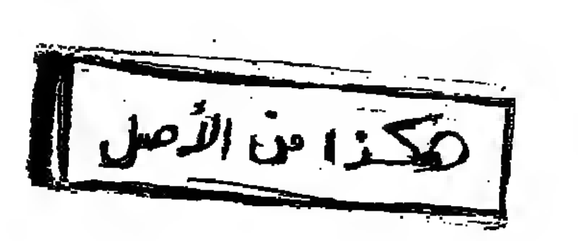
Toute une série de mesures ont aussi été arrêtées en comité interministériel afin de donner partiellement satisfaction aux revendications des firmes pharmaceutiques. Toujours à partir du 15 juillet, la liberté totale leur est rendue pour la fixation du prix des médicaments non remboursables (3,4 milliards de francs de chiffre d'affaires). En outre le seuil du chiffre d'affaires à partir duquel les sociétés étaient passibles de la taxe sur les dépenses d'information (visite médicale) et de publicité (5 % du montant total de ces dépenses, fiscalement non déductibles) a été relevé pour être porté de 50 à 100 millions de francs. Enfin pour alléger les tracasseries administratives, le décret du 24 août 1976 sur le contrôle *a priori* par les pouvoirs publics de la publicité pharmaceutiques est abrogé.

Par ailleurs, un groupe de travail composé de représentants de l'administration et du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP) vient d'être créé. A la lumière des mesures qui viennent d'être arrêtées, il étudiera les moyens de rendre par étapes la liberté complète des prix aux firmes pharmaceutiques. Animé par le docteur Michèle Barzac, ministre délégué à la santé et à la famille auprès du ministre des affaires sociales, ce groupe de travail devra rendre ses conclusions le 1er septembre prochain au premier ministre.

Bien que la majoration des prix n'atteigne pas les 7 % que réclamait la profession (*le Monde* du 30 avril), celle-ci semble satisfaite des mesures qu'elle considère être un premier pas vers la libéralisation complète.

A. D.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



هكذا من الأصل

ÉTRANGER

MENACES DE REPRÉSAILLES COMMERCIALES

Les Etats-Unis accentuent leurs pressions contre la politique brésilienne d'informatisation

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. – Est-ce l'homme des « pressions » ou celui du « dialogue », qui est arrivé le lundi 26 mai à Brasilia ? La visite-éclair du sous-secrétaire d'Etat américain John Whitehead dans la capitale brésilienne a ranimé, une fois de plus, la polémique qui oppose les deux pays à propos de la « réserve » de marché instituée par les Brésiliens dans l'informatique (*le Monde* du 2 novembre 1984) et bombardée à boulets rouges depuis le premier jour par les Etats-Unis.

M. Whitehead est venu en effet discuter expressément du sujet. Son supérieur hiérarchique, M. Shultz, en avait prévenu le ministre brésilien des relations extérieures, M. Abreu Sodre, dans une lettre du 19 mai. Le secrétaire d'Etat avait écrit : « *L'informatique peut avoir des conséquences sérieuses sur nos relations (...). Il conviendrait de commencer sans tarder des négociations significatives (...) afin de trouver une solution rapide et pratique sur cette question difficile.* »

Il y a une dizaine de jours, le porte-parole de la Maison Blanche avait été encore plus explicite en indiquant que le président Reagan avait mis à l'étude des représailles commerciales au cas où aucun accord concernant l'informatique ne serait trouvé avant le 25 juin (*le Monde* du 21 mai). Une loi votée le 3 octobre 1984 par le Congrès de Brasilia a établi pour huit ans une « réserve » de marché pour les mini et les micro-ordinateurs, dont le Brésil est devenu un grand producteur. *Cette loi, qui a provoqué* de nombreuses polémiques internes, prévoit également un contrôle rigoureux des importations de technologie étrangère.

Depuis plus de vingt mois que la loi a été votée, les Etats-Unis ont exercé de nombreuses pressions pour la changer. Ils ont demandé au Brésil d'accepter la discussion, au sein du GATT, d'une libéralisation des services, au premier rang desquels se trouve l'informatique. Le Brésil, en compagnie d'autres pays, a refusé, en disant que le GATT était un cadre douanier conçu pour le commerce des marchandises.

Brasilia s'est montré sceptique devant la promesse faite par Washington qu'en échange d'un peu de souplesse sur les services il pourrait obtenir une entrée plus facile de ses produits aux Etats-Unis.

La menace américaine est importante. Le Brésil réalise un tiers de son excédent commercial (qui varie entre 12 et 13 milliards de dollars par an) avec ses ventes aux Etats-Unis : le commerce bilatéral lui est largement favorable.

Les dangers d'un dérapage

Déjà, Brasilia a dû faire des concessions sur ses exportations d'acier et de textile et craint désormais des représailles sur ses ventes de chaussures et de jus d'orange, deux secteurs importants qui trouvent aux Etats-Unis leurs principaux débouchés. Le gouvernement brésilien a évidemment beau jeu de dire qu'une diminution de l'excédent commercial remettrait en cause le paiement des intérêts de la dette extérieure, auquel les banquiers américains sont les premiers intéressés.

Il indique aussi qu'une extension de la réserve de marché à d'autres productions comme la chimie fine serait possible. Le conflit sur l'informatique risquerait alors de déboucher sur une guerre commerciale généralisée.

On n'en est pas là. Déjà, des voix s'élèvent dans le pays pour souligner les dangers d'un dérapage : la loi de 1984 a été adoptée pour protéger l'*industrie brésilienne* d'ordinateurs, mais ceux-ci ne peuvent être fabriqués sans les microprocesseurs achetés aux Etats-Unis. C'est là un sérieux point faible dans la cuirasse.

Il y a un terrain sur lequel, dit-on, M. Whitehead pourrait arriver à un accord avec ses interlocuteurs : celui des associations de capital brésilien avec des entreprises étrangères. La loi de 1984 ne les interdit pas, mais le protectionnisme en vigueur les a jusqu'à présent empêchées.

Plusieurs firmes multinationales sont installées au Brésil, où elles monopolisent la production des gros matériels. Jusqu'à il y a deux ans, la plus ancienne de toutes, IBM, détenait la moitié du marché de l'informatique. Mais l'industrie brésilienne progresse vite (son taux de croissance est de 30 % par an) et, l'an dernier, ses ventes ont dépassé, pour la première fois, celles des multinationales, les unes et les autres totalisant 2,3 milliards de dollars.

« *Il ne s'agit pas de changer la loi adoptée en toute souveraineté par le Parlement brésilien*, disent les adversaires du statu quo, *mais d'obtenir une plus grande souplesse dans son application.* » Ce sont là des termes galants en comparaison du « gros bâton » agité par Washington.

CH. V.

Concentration dans l'industrie pétrolière en Scandinavie

De notre correspondante

Copenhague. – La concentration et la restructuration de la distribution des produits pétroliers amorcées de*puis trois ans se poursuivent* en Scandinavie. La filiale danoise d'Exxon, Dansk Esso, vient ainsi d'être vendue à la compagnie norvégienne Statoil (contrôlée à 100 % par l'Etat norvégien) pour une somme qui n'a pas été révélée mais avoisinerait le milliard de nos francs. Cette transaction doit être approuvée par le Parlement norvégien, ce qui ne semble pas faire de doute, et prendra effet le 1er juillet prochain. Statoil, qui avait acheté l'an passé la filiale suédoise d'Exxon (Esso Suède), disposera ainsi de mille six cents stations-service dans l'ensemble des trois royaumes nordiques, et d'une seconde raffinerie, celle de Kalundborg, au Danemark (l'autre se trouve en Norvège).

Dansk Esso était la plus vieille compagnie pétrolière du Danemark. Elle avait été fondée en 1889 sous le nom de Compagnie danoise des pétroles, et Exxon y était déjà devenue actionnaire en 1897. Elle couvrait jusqu'ici 20 % du marché danois. Statoil a en outre obtenu récemment des permis de recherche et de prospection dans la zone danoise de la mer du Nord.

Depuis le 1er avril de cette année, la filiale danoise de Shell a absorbé officiellement la filiale danoise de Mobil Oil, ce qui lui assure maintenant 26 % du marché danois, où elle continue à occuper le premier rang. Voici deux ans, la compagnie Koweit Petroleum avait absorbé les filiales danoise et suédoise de Gulf, tandis que Texaco reprenait à son compte toutes les activités de Chevron au Danemark.

CAMILLE OLSEN.

LE CONFLIT DE LA PRESSE EN GRANDE-BRETAGNE

M. Murdoch fait une nouvelle proposition pour indemniser les ouvriers du Livre licenciés

De notre correspondant

Londres. – Une solution – partielle – est en vue dans le conflit qui oppose, depuis près de quatre mois, M. Rupert Murdoch aux syndicats de la presse. Après deux jours de négociations discrètes dans un hôtel de la banlieue londonienne, le patron du groupe News International (*Times, Sunday Times, Sun* et *News of the World*) a annoncé lundi 26 mai qu'il venait de faire une « *ultime proposition* » pour indemniser les quelque cinq mille cinq cents employés qu'il avait soudain mis à pied le 26 janvier. En fermant ses deux imprimeries du quartier de Fleet Street et en s'installant dans une nouvelle unité à Wapping, dont le personnel n'est pas affilié aux syndicats du livre, il prenait une initiative qui, comme celle de la création, en mars, du nouveau quotidien de M. Eddie Shah, *Today*, mettait pratiquement un terme au quasi-monopole de ces organisations.

M. Murdoch a triplé la somme qu'il proposait depuis plusieurs semaines. Celle-ci s'élève maintenant à près de 50 millions de livres (environ 530 millions de francs). De surcroît, M. Murdoch offre à ses anciens employés la jouissance des locaux qu'il a abandonnés.

Accueillant sans aucun enthousiasme et avec une manifeste amertume le résultat de ces tractations menées sous l'égide de la centrale syndicale, le TUC, Mme Brenda Dean, secrétaire générale de la principale organisation intéressée, le syndicat Sogat 82, a déclaré qu'« *on était loin du compte* », en soulignant que M. Murdoch continuait de refuser deux points essentiels : la réintégration de tout ou partie du personnel licencié et une représentation des anciens syndicats dans la nouvelle unité de Wapping.

« Approche pragmatique »

Cependant, Mme Dean a indiqué que son syndicat s'en tenait à « *l'approche pragmatique* » qu'il a adoptée depuis quelques semaines et soumettrait à la base les propositions de M. Murdoch. Elle a toutefois fait comprendre ses hésitations en indiquant qu'elle s'abstiendrait de faire la moindre « *recommandation* » et laisserait les adhérents du syndicat libres de se prononcer comme ils l'entendent lors d'une consultation qui devrait avoir lieu d'ici à la fin de la semaine prochaine.

Pour les syndicats, le dénouement de cette affaire – s'il est accepté – représente l'aveu d'une défaite, puisqu'ils ne sont pas parvenus à faire revenir M. Murdoch sur le principe de sa décision, qui constitue un précédent grave, bouleversant les traditions de la presse londonienne. Pour sa part, M. Murdoch a quand même fait une concession car, à l'origine, il n'envisageait pas d'indemnisation. « *Nous n'avions aucune obligation*, a-t-il déclaré. *On a voulu mettre fin aux piquets de grève et aux troubles à Wapping.* »

Des incidents souvent très violents ont eu lieu devant les nouvelles installations presque chaque semaine depuis janvier, et la distribution des titres du groupe a été fréquemment perturbée. En outre, M. Murdoch doit faire face à un boycottage des messageries, et un malaise profond existe dans la rédaction des quatre journaux où de nombreuses démissions se sont produites. Mais malgré ces difficultés, le tirage du *Times*, du *Sunday Times*, du *Sun* et du *News of the World* s'est maintenu et a même légèrement augmenté.

FRANCIS CORNU.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

28 mai

Nouvelle baisse : – 0,93 %

La Bourse de Paris a de nouveau enregistré le 28 mai une séance de baisse sensible, l'indicateur instantané perdant 0,93 % en clôture, après avoir cédé jusqu'à 2,04 %. Parmi les valeurs en fort repli figuraient la Compagnie bancaire (– 7,19 %), Navigation mixte, Eurafrance, Eurocom, et encore Union Crédit bâtiment et SCREG. Du côté des hausses, on notait Ecco, Sefimeg, Roussel Uclaf (CNI) et Raffinage Distribution, tandis que Promodès, Bis et Penarroya obtenaient des gains plus modestes.

Autour de la corbeille et des groupes de cotation, une certaine perplexité se lisait sur les visages, à mesure que le marché continuait de céder du terrain. Près des piliers, les observateurs expliquaient cette nouvelle chute par la reprise du mouvement de vente des étrangers (anglais notamment), amorcé dès vendredi dernier et stoppé ces deux derniers jours. De nombreux petits porteurs devant payer le solde de la liquidation de mai se débarrassaient de certains titres, avant la date limite de règlement du 30 mai. Quelques professionnels allégeaient aussi leur position. A l'inverse de la séance désastreuse de lundi, le marché montrait cependant une réelle sélectivité, les valeurs « sûres » de la cotation faisant montre d'une meilleure tenue. Quand aux investisseurs institutionnels, ils apportaient peu à peu leur soutien à la tendance, mais la plupart d'entre eux préféraient attendre encore avant de procéder à des achats plus importants. « Il y en a pour quinze jours au moins », entendait-on dans les travées, au sujet de l'allure négative de la Bourse.

Un étage au-dessus, le marché obligataire apparaissait moins ébranlé, mais le repli des actions exerçait une influence défavorable sur l'activité.

Le MATIF cédait lui aussi du terrain, le contrat à échéance mars reculant à 111,85, soit une baisse de 0,26 % – 3 522 contrats étaient échangés. Napoléon : 579 francs (– 20 F).

NEW-YORK

Nouveau record

Wall Street a connu une séance très animée le 28 mai, l'indice Dow Jones des trente valeurs industrielles battant à nouveau son record, à 1878,28, en hausse de 25,25 points. Le volume des échanges a porté sur 160 millions de titres, contre 121 millions la veille. Le marché n'avait plus connu une telle effervescence depuis le 22 avril. 978 hausses étaient enregistrées, 643 replis. 383 valeurs restaient inchangées.

Autour du « Big Board », le climat s'est considérablement réchauffé devant le rachat par IBM (+ 4 1/2) de dix millions de ses propres actions (1 % du capital). Cette opération, qui va être imitée par Philip Morris, a eu pour effet immédiat de restaurer la confiance des investisseurs, quelque peu entamée ces derniers temps.

Une déclaration de M. Henry Kaufman à Lugano, évoquant une baisse probable du taux d'escompte américain, a de même influencé favorablement le marché. D'une manière générale, les investisseurs américains anticipent une accélération de la croissance de l'économie aux Etats-Unis pour le second trimestre 1986 et l'année 1987.

Cette accélération serait provoquée par un redressement des exportations, à la faveur de la baisse du dollar, par le recul des prix du pétrole et celui des taux d'intérêt. Parmi les valeurs les plus traitées figuraient IBM (3,3 millions de transactions) et Sperry Corp. (qui a accepté l'offre d'achat de Burroughs, avec 2,1 millions de titres échangés).

VALEURS	Cours de 27 mai	Cours du 28 mai
Alcoa	38 3/4	40 1/9
A.T.T.	25	25 1/8
Boeing	59 1/2	58 1/4
Chase Manhattan Bank	43 3/4	44 1/2
Du Pont de Nemours	81	82 1/8
Eastman Kodak	59	59 1/4
Exxon	58 1/4	58
Ford	79 1/4	80
General Electric	80 3/4	80 3/4
General Motors	78 3/8	80 1/2
Goodyear	31 7/9	31 3/4
I.B.M.	146 1/2	151 3/8
I.T.T.	47 3/8	48 3/8
Mobil Oil	31 1/2	31 1/8
Pfizer	63 1 0	82 1/2
Schlumberger	31 3/8	31 1/4
Texaco	32 3/4	32 5/8
U.A.L. Inc.	60 1/2	61 1/4
Union Carbide	23 7/8	23 1/2
U.S. Steel	20 8/8	20 1/2
Westinghouse	54	55
Xerox Corp.	61 1/8	01 5/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

COTATION DU CERTIFICAT D'INVESTISSEMENT DE LA BNP. – Le certificat d'investissement de la Banque nationale de Paris a été coté pour la première fois le 28 mai 1986 à 522 F (contre un prix d'émission de 485 F), un total de 216 000 certificats ayant trouvé preneur à ce prix.

BEGHIN-SAY VA ÉTUDIER UNE DEMANDE D'ÉMISSION DE CERTIFICATS D'INVESTISSEMENT. – Le conseil d'administration du groupe sucrier Beghin-Say examinera, le 18 juin, une demande d'autorisation pour émettre des certificats d'investissement. Le conseil d'administration est favorable à cette proposition, qui permettra, selon lui, au groupe Beghin-Say de poursuivre son expansion, tant en France qu'à l'étranger.

PROGRESSION DES RÉSULTATS DU CCF. – Le Crédit commercial de France a enregistré, en 1985, un résultat net consolidé (part du groupe) de 255,6 millions de francs, en hausse de 11,8 % sur 1984. Le bénéfice net de la société mère a progressé, de son côté, de 23,4 %, à 103,9 millions de francs, contre 84,2 millions en 1984.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	27 mai	28 mai
Valeurs françaises	133,7	132,6
Valeurs étrangères	108,8	109,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	27 mai	28 mai
Indice général	356	351,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 29 mai .... 7 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28 mai	29 mai
1 dollar (en yens)	168,90	169,70

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	36 70	1 873
5 %	84 40	1 803
3 % amort. 45-54	....	2 474
Emp. 7 % 1973	7810	..
Emp. 8,80 % 77	223 80	0 145
9,80 % 78/93	106 55	8 619
8,80 % 78/86	100 80	4 050
10,80 % 79/94	108 80	7 900
13,25 % 80/90	111 70	13 088
13,80 % 80/87	108 16	0 507
13,80 % 81/89	114 70	5 066
16,75 % 81/87	111 08	11 977
16,20 % 82/90	128 10	9 036
16 % juin 82	127 60	15 618
E.D.F. 7,8 % 61	156 50	5 266
E.D.F. 14,5 % 80-92	115 50	13 050
Ch. France 3 %	164 40	..
CNB Bques janv. 82	103 65	4 373
CNB Paribas	106	4 373
CNB Suez	106	4 373
CNI janv. 82	103 60	4 373
CRH 10,90% déc.85	....	4 032

BOURSE DE PARIS Comptant — 28 MAI (Cours relevés à 17 h 32)

Actions au comptant

[illegible]

SECOND MARCHÉ

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

Étrangères

[illegible]

SICAV 28/5

[illegible]

Règlement mensuel (Cours relevés à 17 h 32)

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

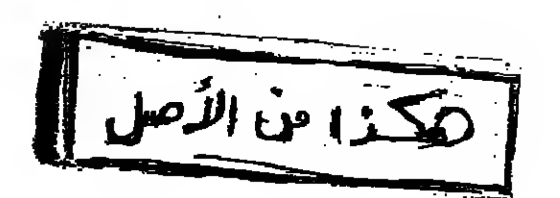
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1510	4,5 % 1973	1596	1576	1571	– 1 50
....	C.N.E. 3 %	....	....	....	....
320	Elf-Aquitaine	289	287	289	....
310	– (certific.)	272 50	268	268	– 1 5[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
255	Ericsson	280 50	284	284	+ 1 24
425	Exxon Corp.	435	431 50	431 50	– 0 80
585	Ford Motors	581	585	585	+ 0 68
73	Freegold	73 70	68 60	70	– 5 02
82	Gencor	89 10	85 50	85 50	– 4 04
560	Gén. Electr.	584	582	585	+ 0 17
475	Gén. Belgique	473	464 50	465	– 1 69
555	Gen. Motors	575	578	578	+ 0 52
48	Goldfields	48 90	46	48 20	– 1 43
43	Gd Metropolitain	44	43 40	43 40	– 1 39
62	Harmony	62 60	60 35	62 50	– 0 10
150	Sony	154	148 90	155	+ 0 64
173	T.D.K.	168	168 50	168 80	+ 0 29
17 50	Toshiba Corp.	17 45	17 40	17 40	– 0 28
1360	Unilever	1334	1318	1310	– 1 34
350	Unit. Techn.	359	368	368	+ 2 50
420	Vaal Reefs	418	401	402	– 3 82
400	Volvo	405	416 50	416 50	+ 2 89
210	West Deep	206 80	196	188	– 4 29
425	Xerox Corp.	445	445	445	....
1 33	Zambia Corp.	1 36	1 32	1 33	– 2 20

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/5	Cours des billets aux guichets – Achat	Cours des billets aux guichets – Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 306	7 242	0 950	7 550
ECU	6 865	6 863	....	....
Allemagne (100 DM)	318 530	318 480	309	328
Belgique (100 F)	15 602	15 602	15	15 690
Pays-Bas (100 fl.)	283 170	283 200	274 500	291 500
Danemark (100 krd)	86 130	86 160	82 500	90
Norvège (100 k)	94 540	94 320	91 500	97
Grande-Bretagne (£ 1)	10 908	10 894	10 550	11 250
Grèce (100 drachmes)	5 110	5 116	4 900	5 700
Italie (1 000 lires)	4 648	4 645	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	384 610	385 780	373	393
Suède (100 krs)	100 150	100 020	97	102 500
Autriche (100 sch)	45 300	45 320	44 500	46 450
Espagne (100 pes.)	5 015	5 009	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 780	4 770	4 500	5 400
Canada ($ can 1)	5 321	5 250	5 050	5 610
Japon (100 yens)	4 298	4 292	4 130	4 310

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/5
Or fin (kilo en barre)	80500	78950
Or fin (en lingot)	80450	79800
Pièce française (20 fr)	599	579
Pièce française (10 fr)	452	.....
Pièce suisse (20 fr)	545	529
Pièce latine (20 fr)	501	491
Souverain	597	594
Pièce de 20 dollars	3140	3016
Pièce de 10 dollars	1650	1650
Pièce de 5 dollars	615	.....
Pièce de 50 pesos	3100	3070
Pièce de 10 florins	502	458
Or Londres	341 15	341 60
Or Zurich	341 50	342
Or Hongkong	341 50	341 60
Argent Londres	6 09	6 11



Le Monde

LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

Des cartouches à ne pas gaspiller

« *Une chance à saisir* » : en ouvrant sous ce titre son dernier rapport sur les perspectives économiques des dix-huit mois à venir, l'OCDE confirme l'espoir né de la conjonction de facteurs exceptionnels — chute des cours du pétrole, baisse du dollar, détente sur les taux d'intérêt, — mais introduit une discrète mise en garde. Si « *chance* » il y a, il est nécessaire de ne pas la gâcher par une euphorie jugée parfaitement « *déplacée* ».

Pour les vingt-quatre membres de l'OCDE, la conjoncture prend incontestablement des allures printanières. Depuis leur rapport de décembre, les experts de l'Organisation ont pu réviser leurs prévisions de croissance à 3 % pour cette année et 3,25 % en 1987 — une amélioration de trois quarts de point, — et ramener à 3,5 % en 1986 et 3 % l'année suivante un taux d'inflation estimé à un point de plus il y a six mois. Entre-temps, la chute du prix du baril conjuguée à l'affaiblissement du dollar s'est traduite au Japon et pour les membres du système monétaire européen (SME) par une baisse des coûts du pétrole de quelque 50 % dont le plein effet se fera sentir durant le second semestre.

Le facteur pétrolier provoquera une redistribution des revenus entre producteurs et consommateurs dont la portée est difficile à évaluer, les premiers étant appelés à réduire leurs dépenses plus vite que les seconds n'augmenteront leurs achats. A titre indicatif, l'OCDE estime que le transfert des revenus peut être estimé (en rythme annuel et durant le second semestre) à 63 milliards de dollars pour les pays de la zone et à 2 milliards pour les importateurs de pétrole du tiers-monde, la perte pouvant se monter à 59 milliards pour l'OPEP et à 6 milliards pour les pays de l'Est.

Outre l'avantage tiré du faible coût des matières premières, la hausse des salaires reste dans les pays industrialisés suffisamment modérée pour ne pas peser sur les bénéfices des entreprises. Et, si les experts du château de la Muette sont moins optimistes que l'administration américaine concernant le déficit budgétaire (160 milliards au lieu de 144 milliards de dollars en 1987), ils reconnaissent que la loi « Gramm-Rudman » visant à revenir à l'équilibre en 1990 constitue un élément encourageant pour la désescalade des taux d'intérêt, considérée comme la « clé » d'une politique de croissance stable.

La persistance d'un chômage très élevé en est la confirmation la plus préoccupante. La légère accélération de l'expansion, durant la seconde moitié de 1985 aura stimulé la productivité plus que l'emploi, le taux de chômage atteignant encore 8,3 % en moyenne à la fin de l'année contre 8,8 % en 1983, un maigre résultat si l'on tient compte de la création de 7,5 millions d'emplois aux Etats-Unis durant cette période. L'amélioration de la conjoncture au cours des douze mois à venir ne renversera pas cette tendance. Au total, ce sont trente et un millions de sans-emploi que compteront les pays de la zone, soit un taux de 8,25 %, pratiquement inchangé par rapport aux 8,3 % enregistrés en 1985.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

La croissance en France : + 2,5 %

Pour la France, l'OCDE prévoit une croissance de 2,5 % du PIB et de 2 % de la production industrielle cette année. La consommation des ménages augmenterait de 3 % (+ 2,4 % en 1985) et l'investissement total de 4 % (2,5 % en 1985). L'investissement productif croîtrait de 5,5 %, contre 4,5 % l'année dernière. Le commerce extérieur se déséquilibrerait en volume, les *exportations* progressant de 1,7 % contre + 4,5 % pour les importations. Les prix de détail augmenteraient de 2,7 %, après 5,5 % en 1985. Le taux de chômage resterait à 10,2 % de la population active.

LE PROJET SUR LES ORDONNANCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

La gauche ralentit le débat au Sénat

L'examen du projet de loi habilitant le gouvernement à légiférer par ordonnances en matière économique et sociale s'est poursuivi mercredi 28 mai au Sénat. Le gouvernement a décidé de recourir au « vote bloqué » sur les deux premiers articles (les 2 et 3) venus en discussion. Ainsi, si les sénateurs auteurs d'amendements peuvent présenter leurs propositions de modifications, ce que socialistes et communistes ne manquent pas de faire, en revanche les sénateurs seront conduits à se prononcer par un seul vote sur l'ensemble de chaque article sans que préalablement ils aient eu à le faire sur chaque amendement.

Cette décision du gouvernement, souhaitée et attendue par la majorité, a été vivement critiquée sur les bancs de la gauche. Dès l'ouverture de la séance, MM. Marcel Lucotte, Daniel Hoeffel et Roger Romani, respectivement président des groupes RI, Union centriste et RPR, appuyés peu après par M. Jean-Pierre Cantegrit, au nom de la Gauche démocratique, avaient protesté contre la multiplication des « *manœuvres procédurières* » témoignant de « *la volonté de bloquer le débat* », de l'opposition.

Pour les responsables de la majorité, il n'est pas admissible que le gouvernement ne puisse mettre en application rapidement le programme sur lequel il a été élu. Ils en ont d'ailleurs apporté la preuve puisqu'ils ne proposent aucun amendement à ce texte de manière que, voté conforme, il ne revienne pas à l'Assemblée nationale et devienne ainsi définitif.

Reste que la course est longue. Pour le seul article 2 qui permet au gouvernement de mettre en place un plan en faveur de l'emploi et plus spécifiquement celui des jeunes, ont été discutés, mercredi, cinquante-trois amendements communistes et vingt socialistes. Soixante-sept doivent encore être présentés.

Se relayant pour apporter la contradiction aux orateurs de gauche, MM. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, et Jean Arthuis, secrétaire d'État, ont répété tout ce qu'ils attendaient des mesures qui seront prises par ordonnances. Ils ont également voulu une nouvelle fois rassurer sur l'avenir de l'ANPE : pas question que soient licenciés les onze mille cinq cents employés de l'Agence nationale pour l'emploi, a affirmé M. Arthuis, pour qui il faut accroître l'efficacité de tous les organismes qui concourent au service public de placement.

A. Ch.

Sur le vif

Marteau piqueur

J'ai une copine, une belle fille un peu forte, la quarantaine, elle s'est dégotté un mec, un type vraiment super, plus vieux, plus riche, plus prospère. Mais, bon, marié. Ils se voyaient de 5 à 7, vite fait, mal fait. Ils se brouillaient, ils se réconciliaient. Et puis, là, ô bonheur, ô joie, il a plaqué sa femme et il est venu s'installer chez Cora. Hier, je la rencontre au café du coin. Elle a un job dans le quartier. Ça n'avait pas l'air d'aller.

— T'as une petite mine. Qu'est-ce qui se passe ?

— Je suis crevée. Je dors plus de la nuit. Il me tue, Roger.

— Tu m'en diras tant ! Allez, te plains pas, c'est une saine fatigue ça.

— C'est pas du tout ce que tu crois.

— C'est quoi ?

— Il ronfle. A un point ! J'ai jamais rien vu de pareil. Ça vrombit, ça bourdonne, ça siffle, ça ronronne, ça vibre, ça hoquète. Ça fait tellement de bruit que ça le réveille.

— Tu devrais l'inscrire dans le Guinness. A l'heure actuelle, le record du ronflement le plus sonore atteint 87,5 décibels. S'il les dépasse...

— C'est pas drôle, je te jure, t'as l'impression de coucher avec un marteau piqueur.

— Il prend des tranquillisants, des somnifères ?

— Souvent, oui.

— Il est gros ? Il picole pas mal ? Statistiquement, t'avais soixante-dix chances sur cent de tomber sur un ronfleur. Tu sais à quoi ça tient ? Quand il est couché sur le dos, sa langue se retourne en arrière et ça bloque l'arrivée d'air. En plus il doit manquer de tonus musculaire dans le pharynx. Il paraît que ça s'opère. C'est très dangereux pour la santé. Tu bloques ta respiration des centaines de fois pendant des trente secondes d'affilée. Les gens qui claquent dans leur lit, c'est ça.

— Arrête, c'est ce qu'il m'a dit cette nuit. J'avais mis des boules Quiès et j'avais fini par m'endormir. A 3 heures du matin, il me secoue : Écoute, chérie, j'en peux plus, je suis mort d'inquiétude. De t'entendre ronfler comme ça, j'ai peur que tu expires entre mes bras, ma petite poinçonneuse à percussion à moi.

CLAUDE SARRAUTE.

LA PRIVATISATION DE TF1

La valse-hésitation

En un mois, la privatisation du secteur public de la télévision aura connu au moins une *dizaine* de versions contradictoires. Le gouvernement est d'abord divisé sur le nombre de chaînes à céder au privé : une pour Matignon, deux pour la Rue de Valois. Ensuite, il s'oppose sur l'identité de la chaîne privatisable : Antenne 2 pour le ministère de la culture et de la communication, FR3 pour le cabinet du premier ministre.

Le compromis se fait sur...TF1 (*le Monde* du 15 mai). Reste à fixer les modalités de la cession des actifs. Le 16 mai, on indique à Matignon que les candidats devront se regrouper et laisser un peu de place à l'actionnariat du public.

Le 18 mai, on précise de même source que au sein des *consortium* aucun partenaire ne pourra avoir plus de 25 %. Le texte de loi déposé au Conseil d'Etat, quelques jours plus tard, fixe le plafond des participations à 30 %, mais introduit une innovation : la mise aux enchères de la chaîne. Le 27 mai, le ministre des finances fait savoir qu'il est opposé à la mise aux enchères et refait toute la copie : 45 % au public, 10 % au personnel et 45 % seulement à un opérateur.

Aujourd'hui, M. Léotard présente une nouvelle formule : le contrôle majoritaire à l'opérateur (50 %), 40 % pour le public et 10 % pour le personnel. La mise aux enchères est oubliée.

(*Lire nos informations p. 9.*)

● M. Queyranne (PS) réagit aux propos de M. Léotard : « *La nouvelle formule de rachat de TF 1 ne doit par faire illusion,* déclare le porte-parole du Parti socialiste. *On va demander aux téléspectateurs de payer deux fois ce qui leur appartient. Quant à l'opérateur financier, il n'aura plus qu'à verser la moitié du prix de vente de la chaîne. Bien sûr, il conservera la majorité, et donc le pouvoir de décider sur les programmes et les informations. MM. Hersant et Lagardère ne pouvaient rêver mieux : les téléspectateurs leur assureront une trésorerie et ils obtiennent un rabais de 50 %. Voilà pour eux une bien belle affaire. D'autant qu'elle se dissimule derrière une escroquerie légale.* »

LE GRAND LOUVRE VU D'ORSAY

Visite privée de M. Mitterrand sur le chantier du musée d'Orsay

Le président de la République a visité le mercredi 28 mai dans l'après-midi le chantier du musée d'Orsay, quai Anatole-France, dont l'aménagement est pratiquement terminé et où les premières œuvres (sculptures, grandes toiles de Courbet) arriveront à la mi-juin. L'ouverture au public est annoncée pour le 9 décembre prochain après une inauguration prévue le 2.

Sous la conduite de M. Jacques Rigaud, président de l'établissement public, M. Mitterrand a suivi l'itinéraire qui sera celui des visiteurs et reçu les explications de Madeleine Ribérioux, historienne du dix-neuvième siècle, de Michel Laclotte, conservateur en chef au musée du Louvre, et de Françoise Cachin, qui vient d'être nommée directrice du futur musée (*le Monde* du 21 mars).

Le petit groupe est entré rue de Bellechasse par l'ancien hall des guichets de la gare. (« *C'était notre gare,* a dit M. Mitterrand, qui se rendait fréquemment à Angoulême, *jusqu'à ce que l'on nous arrête à Austerlitz.* ») Les structures métalliques du bâtiment ont été peintes en bleu sourd tandis que les nouveaux éléments dessinés par l'architecte italienne Gae Aulenti sont en brun. Le souci de distinguer le nouveau de l'ancien est présent dans tout l'édifice. En fait, un musée a été construit à l'intérieur de la gare, dont l'immense nef vitrée (30 mètres sous la voûte) abrite désormais des cimaises de pierre teintée de beige et de vert. Intrigué par des plans inclinés posés au sol à l'entrée de la nef, M. Mitterrand a demandé si « *le contenant ne risquait pas de l'emporter sur le contenu* »... un contenu qui est pour l'instant totalement absent, comme il lui a été plaisamment répondu. Mais le chef de l'Etat semblait plutôt satisfait. « *Ça a de la gueule !...* », a-t-il murmuré sur le seuil de la nef principale.

L'un des espaces les plus spectaculaires est la galerie sous des hauteurs où seront accrochés les impressionnistes du Jeu de paume et qui offre, de la terrasse, une vue jusqu'alors inconnue sur le Louvre et la rive droite.

Un Grand Louvre qui donne bien des soucis au chef de l'Etat, puisque le ministre des finances a obtenu de s'y réinstaller pendant six mois avec son cabinet, ainsi que M. Joppé qui devait être logé provisoirement rue du Bac. Ce réemménagement risque de perturber le calendrier initial des travaux d'aménagement de l'aile Richelieu, nécessaires à l'ouverture de la pyramide. Pourtant, M. Mitterrand se déclare confiant : « *J'ai beaucoup aidé M. Balladur quand il s'agissait de terminer le Centre Pompidou* (au début du septennat de M. Giscard d'Estaing) *et il s'en souvient certainement,* a déclaré le président de la République. *Ce projet est trop grand et trop beau pour que nul ne songe à l'annuler.* »

M. Ch.

A LA BOURSE DE PARIS

Valeurs françaises négociées dans la matinée du 29 MAI

Indicateur de séance (%) : + 0 10

VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	389	394 50	390
Agence Havas	1620	1620	1618
Air Liquide (L')	730	732	720
Alsthom	468	469	469
Bancaire (Cie)	1100	1130	1123
Bongrain	1793	1795	1800
Bouygues	1050	1050	1030
B.S.N.	3450	3480	3470
Carrefour	3410	3430	3409
Chargeurs S.A.	1056	1060	1050
Club Méditerranée	488	490	486
Dumez	1315	1302	1306
ELF-Aquitaine	289	293 50	291 50
Essilor	2460	2490	2495
Lafarge-Coppée	1216	1230	1220
L. Vuitton S.A.	1012	1020	1030
Michelin	2700	2698	2680
Midi (Cie)	5680	5750	5710
Moët-Hennessy	2230	2250	2225
Navig. Mixtes	970	969	958
Oréal (L')	3340	3310	3300
Pernod-Ricard	1010	1010	1000
Peugeot S.A.	920	918	920
Sanofi	702	729	713
Source Perrier	690	710	700
Télémécanique	3150	3190	3180
Thomson-C.S.F.	1190	1195	1200
Total-C.F.P.	358	369	359
T.R.T.	2600	2600	2600
Valéo	451	463	459

La grève du 30 mai à la SNCF

LE TRAFIC FERROVIAIRE SERA TRÈS PERTURBÉ

Le trafic SNCF sera très perturbé, le vendredi 30 mai, en raison des ordres de grève lancés par les Fédération des cheminots CGT et CFDT, ainsi que par la FGAAC (agents de conduite autonomes). Ceux-ci entendent protester contre les suppressions de huit mille emplois à la SNCF, la remise en cause de la promotion à l'ancienneté et le blocage des rémunérations. Les trois organisations syndicales représentent environ 98 % des conducteurs, et la direction de la société nationale a établi des prévisions de trafic plutôt pessimistes.

● TGV. Tous les TGV circuleront entre Paris et Lyon, ainsi que les TGV à destination de Lausanne et Genève. Pour les trains desservant les Alpes et Saint-Etienne, des correspondances seront assurées à Lyon. Le Sud-Est (Marseille et Montpellier) sera desservi par un TGV sur deux.

● RAPIDE ET EXPRESS. Jusqu'à 16 heures, un train sur quatre circulera ; après 16 heures, le service sera renforcé afin d'assurer au mieux les départs de fin de semaine.

● BANLIEUE PARISIENNE : le service sera assuré à raison d'un train sur trois en moyenne sur l'ensemble des lignes.

Le préavis de la CGT couvrant la période allant du jeudi à 20 heures au samedi à 8 heures, des pertubations pourraient intervenir dans la soirée du 29 mai.

● *Accord maritime avec Moscou.* — La Chine et l'Union soviétique sont convenues d'ouvrir des agences maritimes, respectivement à Odessa et à Shanghai, a annoncé, ce jeudi 29 mai, l'agence Chine nouvelle. Des cargos soviétiques ont fait plus de quarante escales à Shanghai l'année dernière. L'agence ajoute qu'une ligne de chemin de fer entre la région de Xinjiang (nord-ouest) et l'Union soviétique entrera en service avant 1990 et qu'elle permettra un accroissement du commerce bilatéral. Actuellement, deux voies ferrées relient les deux pays. — (*Reuter.*)

LA RADIO PARISIENNE RFM S'ASSOCIE AU RÉSEAU CFM

M. Frank Ténot, le nouveau PDG d'Europe 1, ayant décidé de mettre fin aux accords d'association liant son groupe à la radio CFM (pour laquelle *le Monde* assurait certaines prestations), cette dernière, organisée en réseau, a signé un nouvel accord, jeudi 29 mai, avec la radio parisienne RFM. Désormais, la « radio couleur » — en troisième position sur l'écoute de la FM en Ile-de-France — bénéficiera de la structure du réseau CFM, lequel, diffusé par satellite, regroupe déjà plus d'une vingtaine de stations locales. L'accord prendra effet le 1er juin, RFM devenant la tête du réseau rebaptisé à son nom. RFM assurera la régie nationale, tandis que son partenaire assurera la gestion de la structure et s'occupera, avec les radios affiliées, de la publicité locale. « *L'association d'une bonne radio avec un bon réseau* », déclarent les nouveaux associés, soucieux tous deux de développer un réseau cohérent sur les premières villes de France et attachés au principe de la coproduction et des décrochages locaux, notamment en matière d'information.

Cette redistribution des cartes sur la FM se fait au détriment de l'équipe de CFM-Paris, qui disparaît. Quant à Europe 1, qui se livre déjà à des essais techniques pour diffuser sur la FM parisienne ses programmes grandes ondes, et pourrait rapidement se désengager de 95.2, elle élabore déjà de nouveaux plans pour construire un second réseau de type musical.

A. Co.

● *Troisième essai nucléaire français de l'année.* — La France a fait procéder, mercredi 28 mai, à Mururoa (dans le Pacifique sud) à son troisième essai nucléaire depuis le début de l'année, ont annoncé les experts gouvernementaux néo-zélandais. L'explosion était de faible puissance, de l'ordre de 2 kilotonnes. Les deux explosions précédentes, qui ont eu lieu depuis six semaines, avaient respectivement une puissance de 4 et de 3 kilotonnes. — (*AFP.*)

Les droits d'inscription dans les universités passeront de 330 A 450 F

M. Alain Devaquet, ministre de la recherche et des universités, vient de soumettre au CNESER (Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche) un arrêté fixant les droits d'inscription dans les universités à 450 francs pour l'année 1986-1987, contre 330 francs cette année.

Cette décision coupe court aux rumeurs qui circulaient depuis quelques semaines sur une libéralisation totale des droits d'inscription souhaitée par certaines universités et conforme à l'esprit de la proposition de loi déposée par des parlementaires de la majorité (*le Monde* du 12 avril 1986). La crainte d'une flambée des droits d'inscription explique pour une bonne part les manifestations étudiantes qui se sont déroulées ces dernières semaines en province et constituait l'un des thèmes de mobilisation de la journée nationale d'action organisée le 28 mai par l'UNEF (Solidarité étudiante).

*Le nouveau tarif fixé pour la rentrée 1986 ne présage pas des modalités et du niveau définitifs de fixation des droits d'inscription qui résulteront de la loi sur les universités préparée par le ministre. Mais M. Devaquet s'est prononcé à plusieurs reprises contre une libéralisation totale. « *L'argent ne doit pas être un mode de sélection à l'entrée à l'Université. Si tel avait été le cas, je n'aurais pas pu faire d'études* », nous a-t-il déclaré. S'il estime nécessaire une augmentation des droits, celle-ci doit donc rester « modeste ».

En revanche, son choix n'est pas définitivement fait entre un taux uniforme, comme c'est le cas aujourd'hui, et un système plus souple instituant une fourchette de 400 francs à 800 francs. Cette solution, qui semble avoir la faveur du ministre, avait été envisagée au début de l'année par son prédécesseur, M. Jean-Pierre Chevènement. La réponse devrait être fournie rapidement puisque M. Devaquet présentera son projet de réforme des universités le 3 juin prochain en conseil interministériel et espère toujours qu'il sera examiné à l'Assemblée nationale avant l'été.

Le numéro du « Monde » daté 29 mai 1986 a été tiré à 510 057 exemplaires

A B C D F G H

